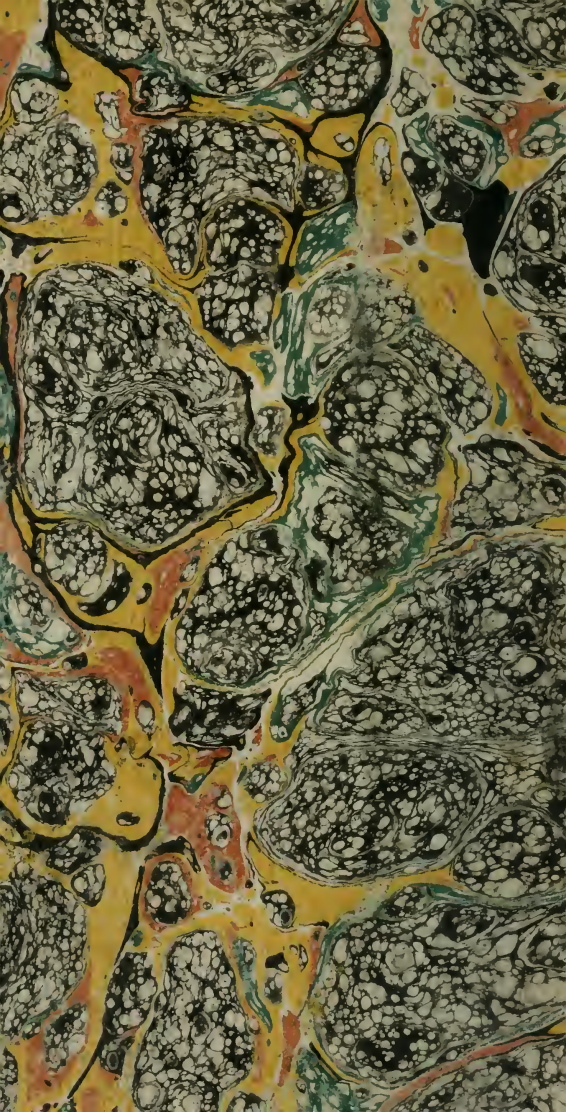

JAN 22

DE VALMONT,

OU

DE LA RAISON,

TOME CINQUIÈME.

BIBLIOTHÈQUE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lecomtedevalmon05gr

Pour la Religion, les Mœurs,
le Prince, et la Patrie.

LE COMTE DE VALMONT, OU LES ÉGAREMENS DE LA RAISON.

LETTRES

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

Par M....

Neuvième Edition, revue & corrigée.

SECONDE PARTIE.

One Almigthy is, from Whom
All things proceed, and up to him return,
If not depray'd.

Milton. Parad. loſt. Book. V.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. XCII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Il eſt un ſeul Tout-puiſſant de qui toutes choſes procèdent, & vers qui elles remontent, ſi elles ne ſont pas dépravées.

Milton. Parad. perd. Liv. V.

CSP

PQ
1985
.G56
1792
v.5

EXPLICATION

DES FIGURES.

XIII. Sujet de l'Eſtampe qui doit ſervir de Frontiſpice au cinquième Volume.

Cette Eſtampe, qui a particulièrement rapport à la XLVI. Lettre & aux Entretiens qui en ſont la ſuite, repréſente un Génie, qui grave ſur un monument ces mots que lui dicte la Sageſſe : Pro Religione, Moribus, Principe, & Patriâ.

De faux Sages détournent les ieux de deſſus ces caractères, & s'éloignent en frémiſſant.

L'inſcription eſt en françois au bas de l'Eſtampe.

XIV. Sujet donné pour la ſeconde Figure du cinquième Volume.

Ce Sujet eſt ſuffiſamment expliqué par ce qui eſt dit à la page 325. La figure du Comte doit exprimer, par ſon attitude, & dans tous ſes traits, un caractère de douleur & de réſignation. La

jeune perſonne doit joindre à une phyſionomie intéreſſante, un air d'abattement & de ſouffrance. Elle a les ieux attachés ſur ſa mère, qu'elle ſerre entre ſes bras.

LE COMTE DE VALMONT, OU LES ÉGAREMENS DE LA RAISON.

SECONDE PARTIE.

LETTRE XL.

Du Marquis au Comte de Valmont.

QUE nos joies ſont courtes, cher Valmont ! hélas ! que ſont devenues les miennes ! & que m'en reſte-t-il, qu'un triſte ſouvenir ! J'avois repris la douce habitude de vivre avec ton épouſe & tes enfans. Tu nous manquois, ainſi que le

Baron; mais nous nous consolions par tes succès & par l'espérance de vous revoir tous deux à la fin de la campagne. Je jouïssois cependant des tendres caresses d'Emilie, du spectacle de sa piété & de ses vertus, des charmes de cette union si belle qui a toujours régné entre elle & sa chère Senneville, entre Hortense & Julie; je jouïssois des progrès du Commandeur & du Chevalier, de leurs petits soins envers moi, de la société & des entretiens de ton religieux & respectable Abbé. Dans les derniers jours sur-tout, mon cœur s'étoit ouvert à de nouveaux plaisirs: j'ai revu M. de Veymur, si cher à nous tous, si aimable par lui-même, & plus aimable encore parce qu'il ne cessoit de nous entretenir de toi. J'ai revu avec transport ton fils, doué de tous les agrémens, orné de toutes les qualités de l'esprit & du cœur, & joignant au feu de la jeunesse la maturité d'un âge plus avancé: je l'ai vu, au milieu de nous, modeste & circonspect, tendre, respectueux, & soumis; rempli d'attentions, de complaisance & d'égards; &

formant, pour le dire en un mot, un contraſte parfait avec nos jeunes gens, tels qu'ils ſont aujourd'hui : je l'ai obſervé vis-à-vis d'Hortenſe, & j'ai admiré ſa conduite & la délicateſſe de ſes ſentimens. J'ai vu ces jeunes cœurs s'ouvrir ſans contrainte à la joie la plus pure, s'expliquer ſous nos ieux avec toute l'ingénuïté & la candeur que donne l'innocence ; ſe livrer à l'eſpoir que nous leur avons permis, & ſe le propoſer l'un à l'autre comme un nouveau motif d'attachement pour nous & d'encouragement à la vertu. Quelle différence, cher Valmont, pour la douceur même, les attraits, & la durée, entre ces chaſtes amours, autoriſées par notre aveu, épurées par le goût & par la raiſon, conſacrées en quelque ſorte par la plus noble fin, & ces paſſions capricieuſes & bizarres, ces folles & criminelles amours, diſons mieux, ces liaiſons ſans amour & ſans ſentiment, qui, de nos jours, font le ſcandale & l'opprobre des mœurs ! Rempli de toutes ces idées, heureux du bonheur de tout ce qui m'environnoit, rien

n'eût manqué à ma félicité, si tu l'eusses partagée, & si elle n'eût pas dû s'évanouir si promptement.

Dans le détail que je te fais de mes plaisirs passés, crois-tu, cher Comte, que je veuille oublier M. de Verzure? Non, non, il est trop présent à mon esprit & à mon cœur. Il est ton ami, celui de ton fils, le mien; & si j'ai différé à t'en parler, c'est afin de t'en entretenir plus long-tems. Nous ne nous étions pas encore vus, & déjà tu nous avois rendus chers l'un à l'autre. Nous nous sommes abordés comme d'anciennes connoissances, qui, après avoir désiré avec empressement de se rejoindre, se retrouvent avec un égal contentement. Je le tenois serré entre mes bras, & à son tour il me serroit dans les siens. Le Baron attendri vouloit participer à nos embrassemens, & de nouveaux transports augmentoient notre sensibilité & prolongeoient notre ivresse. Autour de nous tout retentissoit du nom de Verzure. Ton Emilie, Senneville, Hortense, Julie, la naïve & tendre Julie se mêloient à nos

épanchemens, & s'empreſſoient de les partager. Comment eût-il pu douter de notre reconnoiſſance ? Eh ! qu'il la mérite par ſon zèle à conſommer ton ouvrage dans la perſonne de ton fils ! Le voyage que tu lui as propoſé, la conduite d'un jeune homme, ne l'ont point effrayé, lui, qui ſembloit n'aſpirer qu'à vivre éloigné de tous les hommes. Mon ami, tu l'as réconcilié avec le genre humain. Quelle perte pour nous, ſi nous ne l'euſſions pas connu ! Hélas ! il m'a rappelé Dorval; &, à l'âge près, nous le voyons revivre dans M. de Verzure. C'eſt la même ſageſſe dans les conſeils; ce ſont les mêmes déſirs du bien, la même généroſité dans les ſentimens, la même affabilité dans les manières, avec plus de nobleſſe encore & de dignité. Quel homme aimable ! quel ſage ! & dont la ſageſſe eſt d'autant plus vraie, qu'il n'en connoît point d'autre que celle qui a pour fondement la Religion. Tu conçois, mon fils, la ſatisfaction que je reſſentois à l'entretenir, à lui faire raconter plus au long les épreuves par leſquelles il a

passé, à comparer nos opinions, nos principes, & à me trouver si bien d'accord avec lui.

Je t'ai retracé mes plaisirs, mon fils; je n'entreprendrai pas de te peindre ma douleur. Il a fallu tout perdre en nous séparant. J'ai tâché de ranimer mes forces & mon courage. Ah ! sans des motifs supérieurs & le secours d'en haut, mes forces m'eussent abandonné. Est-ce donc qu'en vieillissant on devient plus tendre encore & plus sensible * ? J'ai vu l'heure où, ébranlé par de nouvelles instances, j'allois quitter ma retraite pour suivre Emilie; mais les mêmes raisons qui m'en détournèrent il y a un an, subsistent aujourd'hui, & me permettent moins que jamais de changer le train de vie auquel je suis accoutumé.

M. de Veymur s'est chargé de la conduite de ton épouse & de tes enfans. Le sage Verzure est parti pour l'Italie avec

* Oui les ames tendres deviennent plus tendres encore; tandis que les cœurs durs ne font que s'endurcir davantage en vieillissant.

le Baron, après m'avoir fait part, comme tu le lui avois permis, du secret que tu lui as confié. Cher Valmont ! béni soit le Seigneur, dont la Providence a si heureusement veillé sur tes jours ! Ton fils & son digne Mentor comptent recevoir de tes nouvelles à Florence, d'où ils s'empresseront à te donner des leurs. Madame de Veymur me reste, ainsi qu'Hortense. Je sens le prix de leur amitié, mon fils; & toutefois elle ne peut me faire oublier ces émotions si touchantes & si vives, ces agréables transports, que me faisoient éprouver, au sein de ta famille, les doux sentimens de la nature. Nous sommes tous ici plongés dans la tristesse; tout paroît mort autour de nous : cette joie, ce tumulte, cette diversité d'occupations utiles, d'entretiens & de passe-tems délicieux qui rempliſſoient & variοient nos momens, ne sont remplacés que par notre silence ou par nos regrets : nos appartemens, nos jardins, nos campagnes, tout nous paroît désert; & l'hiver, qui commence à se faire sentir, redouble à nos ieux le vide & l'horreur

de la solitude où nous nous trouvons. Nous nous surprenons quelquefois dans une rêverie profonde & les ieux mouillés de larmes. Il est des instans où je cherche Emilie, où je crois entendre la voix de ta fille, où je la vois accourir & folâtrer autour de moi. La vue d'Hortense me rappelle les grâces naïves de sa compagne, les reparties pleines de feu & d'enjouement, son aimable vivacité, & sur-tout ce ton d'intérêt & de sentiment, ces traits de bonté qui la caractérisent & qui la rendoient si chère à tous nos vassaux. Ah! que le Chevalier de Lausane soit toujours digne d'elle; & qu'à ton retour se forme sans délai, malgré tous les obstacles que le Vicomte voudroit y apporter, cette union tant désirée, qui doit absorber les concurrences, les jalousies, les haines, & confondre à jamais les intérêts des deux familles!

LETTRE XLI.

Du Comte de Valmont à son Fils.

ÉLOIGNÉ de nous, mon fils, tu n'as rien perdu de ce qui peut servir à te rendre toujours plus sage & plus vertueux : tu es sous la conduite du plus éclairé & du meilleur de tous les hommes. Je ne suis pas inquiet de ta docilité ni de ta confiance à son égard ; tu le chéris, tu le respectes, tu sens tout ce qu'il vaut & combien tu lui es cher ; qu'ai-je besoin de t'inviter à le chérir & à le respecter pour moi-même ? C'est de ton père qu'il tient la place ; c'est mon autorité toute entière que j'ai déposée entre ses mains ; & quelles que soient la vivacité de ton caractère, la fougue de la jeunesse & des passions qu'elle entraîne, je compte trop sur toi, pour penser qu'il ait même besoin de faire valoir dans aucun tems l'autorité que je lui confie. Cher Baron, que je me félicite d'un pareil choix ! Hélas ! mon père n'a pas eu le même

bonheur que moi. Malgré tout ce qu'il a fait pour suppléer dignement aux soins qu'il ne pouvoit me donner, il n'a pas rencontré un Monsieur de Verzure pour son fils. N'attends pas de moi des avis sur tes voyages ; ceux que tu recevras d'un tel guide te suffiront ; &, pour mon propre intérêt, je ne puis que te prier de m'en faire part. Si tu te trouvois dans quelque circonstance délicate pour ton cœur & pour ta vertu, ouvre-toi à lui sans réserve. Souviens-toi de ton Dieu, d'un père tendre, qui n'a eu qu'à se louer de toi jusqu'ici ; & puisque je te l'ai permis, souviens-toi de l'aimable & sage Hortense.

LETTRE XLII.

Du Comte de Valmont au Marquis.

JE n'ai, mon père, pour le moment, que d'heureuses nouvelles à vous donner. A mon arrivée dans cette Cour, j'ai trouvé les esprits favorablement disposés pour le succès de ma négociation. Ce n'est pas qu'il n'y ait bien des difficultés à vaincre, avant que de pouvoir concilier tous les intérêts, & former un traité d'alliance particulière, qui entraîneroit bientôt une paix générale. Mais j'ai cru m'appercevoir qu'on sentoit aussi bien que nous les avantages réciproques de l'alliance projetée ; j'ai conçu que les obstacles s'applaniroient aisément, si l'on pouvoit juger sainement de nos vues, & se reposer assez sur nos promesses, pour ne pas craindre de nous les voir éluder sous de vains prétextes, quand notre supériorité seroit suffisamment assurée. Je n'ai jamais si bien compris l'utilité & la justesse de vos observations, que

dans cette circonstance, où l'expérience la plus sensible démontre à mes yeux ce que vous m'avez dit tant de fois, qu'en genre de traités & d'arrangemens politiques, le plus difficile de l'ouvrage étoit fait, quand on avoit pu parvenir à inspirer de la confiance, & à ne laisser aucun lieu de douter qu'on ne fût disposé à sacrifier les vues fausses, injustes, & bornées de l'esprit d'agrandissement & de conquêtes, à celles que donne un esprit de modération, de sagesse, & d'équité.

Le choix qu'on a daigné faire de moi a paru confirmer la droiture de nos intentions; & cette bonne opinion, c'est toujours à vous que je la dois. On se souvient ici du dernier traité que vous avez conclu, & dont les suites subsisteroient encore, si d'autres conventions, accompagnées de clauses beaucoup moins précises & moins sages, n'y eussent pas dérogé. On se rappelle la franchise de vos procédés; & l'on veut bien croire, que, formé à votre école, imbu de vos principes, je ne chercherai point à m'envelopper dans un tissu de ruses & de

détours, à tendre des pièges à la bonne foi par l'artifice & la duplicité, & à embarrasser ce qu'il n'est question que d'éclaircir & de simplifier.

Telle est l'idée avantageuse que d'anciens Ministres ont conservée par rapport à vous, & qu'ils veulent bien étendre jusqu'à moi. A leur exemple, le Prince, trop prévenu en ma faveur, se flatte de retrouver dans le fils toutes les qualités du père. Souvent il m'entretient de vous; il me répète les éloges qu'il en a entendu faire par la bouche même de son auguste prédécesseur; il m'expose le désir qu'il a ressenti, depuis qu'il est sur le trône, de vous voir à sa Cour, & combien il avoit été sensible, dans les premiers tems de votre exil, au peu de justice qu'on vous avoit rendu. Ce sont-là, mon père, autant d'avances pour moi, & d'heureux préjugés pour l'avenir. Cependant ce ne sont, après tout, que des espérances; & dans un royaume, où l'autorité suprême éprouve tant de contradictions, où l'exercice de son pouvoir exige tant de ménagemens, où, de l'oppo-

tion de vues & d'intérêts entre les différens partis & les différens corps, nous voyons naître si souvent le trouble & la discorde, on ne sait sur quoi compter.

Une autre source d'inquiétude pour moi, est le caractère même du Monarque auprès duquel on m'a envoyé. Depuis plus de dix ans qu'il est sur le trône, il ne s'est point formé de principes fixes, & n'a pas encore appris à gouverner par lui-même. Entouré de Ministres sages & éclairés, ce ne sont pas toujours eux qu'il consulte: des favoris, qui l'obsèdent, s'emparent quelquefois de sa confiance, & décident trop souvent ses opinions & sa conduite. Flottant sans cesse entre les idées & les sentimens contraires, que les uns & les autres s'efforcent à l'envi de lui faire adopter, il forme à chaque instant de nouveaux projets. Tantôt il paroît entrer dans l'esprit des plus sages de son Conseil, & aspirer sincèrement à nous donner la paix; tantôt, se prêtant aux vues intéressées des Courtisans, il paroît désirer la guerre avec ardeur, & ne consentir à se lier avec nous que pour la per-

pétuer, s'il se peut, afin de partager la dépouille des peuples vaincus. La politique, la passion des armes, l'ambition de conquérir; le projet plus noble & plus magnanime de procurer, par une législation mieux entendue, le bonheur de son peuple, la sûreté & l'indépendance de sa Couronne; celui de pacifier l'Europe, & d'influer sur le bonheur des autres Nations; que dirai-je enfin? l'attrait plus séduisant, pour un Prince jeune encore, de la mollesse & des plaisirs, semblent se disputer l'empire sur son ame: & l'on ne peut dire lequel de ces goûts si opposés, qu'on lui insinue tour à tour, pourra l'emporter.

La Religion même, dans l'esprit du Monarque, n'est pas exempte de ces vicissitudes. Placé à côté de plusieurs Etats, divisés sur cet article si intéressant, & accoutumés par de longues querelles à la liberté de penser, il est souvent tenté de tout rejeter, ou de tout admettre sans examen. Un esprit de Pyrrhonisme & d'incrédulité, qui se répand insensiblement jusque dans son Royaume, lui est

inſpiré en ſecret par ceux qui croiroient gagner le plus à être ſans frein, ſans loi, & qui ne trouvent pas de plus sûr moyen d'y réuſſir, que de parvenir à le faire penſer comme eux.

De tout ce que je viens de vous expoſer, il eſt aiſé de conclure, qu'avec les meilleures eſpérances d'une part, il me reſte de l'autre de juſtes ſujets de crainte. Si tout eſt diſpoſé favorablement du côté du Miniſtère, ſi les vues actuelles, ſi les vrais intérêts de la Nation s'accordent avec les nôtres, ſi l'opinion qu'on a bien voulu ſe former de moi nous eſt avantageuſe, ſi le Prince lui-même eſt prévenu en ma faveur; avouons néanmoins que, dans un Etat auſſi agité que l'eſt celui-ci, dans une Cour où règnent tant de diſſentions & où les ſentimens ſont ſi partagés, ſous un Monarque dont les idées varient ſi aiſément, un ſeul moment peut tout changer. Ce qui me tranquilliſe & qui ſoutient mon eſpoir, c'eſt la facilité que j'éprouve à entretenir ce Prince, d'ailleurs affable, ouvert, & qui, ramené à des principes plus sûrs, acquerroit, par-là

même, un caractère plus décidé, & seroit capable de se porter au plus grand bien. Aidez-moi, mon père, par la sagesse de vos conseils, par toutes les lumières que je puis vous devoir encore, à tirer parti des circonstances, de l'amitié qu'il me témoigne, & de l'estime qu'il a pour vous.

LETTRE XLIII.

Réponse du Marquis.

IL ne me reste rien à t'apprendre, cher Valmont. Les mémoires que je t'ai remis sur mes ambassades, les conversations que nous avons eues à ce sujet dans le séjour que tu as fait ici, l'état actuel des choses, que tu es plus que personne à portée de connoître & d'apprécier, t'instruiront mieux que tout ce que je pourrois t'écrire de si loin. Je me bornerai donc à te féliciter du bien que tu peux faire. Le Ciel, en t'ouvrant une nouvelle carrière, te prépare de nouveaux succès.

Ce n'est plus seulement à ta Patrie que tu vas être utile; tu lui dois sans doute tes premiers soins & tes vœux les plus ardens: mais, en la servant dans le grand art des négociations, comme tu l'as servie par les vertus guerrières, tu vas étendre tes vues & les élever vers des objets plus grands encore. Ami des hommes & citoyen du monde, c'est le bonheur de

pluſieurs peuples que tu peux procurer par la paix; c'eſt en particulier celui de la France; c'eſt celui de la Nation avec laquelle on t'a chargé de traiter. Tu y trouveras de ſa part de grands obſtacles, j'en conviens. Déjà tu rencontres au milieu d'elle, comme par-tout ailleurs, des Courtiſans faux & intéreſſés : tu y vois des Vaſſaux fiers, puiſſans, & ſouvent ennemis de leur Maître; des Sujets jaloux à l'excès d'une ombre de liberté, qui couvre un véritable eſclavage, des eſprits ombrageux & difficiles à manier : mais ce qui doit animer ton zèle & t'encourager, c'eſt que ce ne ſera point en les diviſant que tu procureras l'alliance que nous recherchons; ce ſera au contraire en les réuniſſant. Il y faut plus de génie & plus d'art ſans doute. Mais auſſi quels plus grands mérites & quelle plus noble fin pourrois tu te propoſer ? Miniſtre de paix, ſous l'ombre même de faire un traité d'alliance pour la guerre, tu es heureuſement appelé à tout concilier. En ménageant le caractère du Monarque & celui d'un petit nombre d'hommes qui

influent sur toute la Nation, en les éclairant sur leurs droits respectifs & sur le prix de l'union & de la concorde, tu leur donneras, pour l'objet que tu envisages, une même impulsion, pour leur accord entre eux une même volonté; & cet Etat, dont ton premier but est de joindre les forces aux nôtres pour tenir la balance égale, te devra par la suite sa propre tranquillité en assurant celle de l'Europe. Ainsi, mon fils, la politique ne sera point pour toi un art malfaisant, celui de faire oublier aux autres leurs véritables intérêts, pour les plier uniquement à ce que nous croyons follement les nôtres; elle sera, par tes soins & par la droiture de tes intentions, ce qu'elle doit être, l'art de faire du bien aux hommes, en les liant par des vues générales, par un intérêt commun, & en faisant sortir le bien de tous de celui même qui nous est personnel.

Sers-toi; pour obtenir un si précieux avantage, de tout l'ascendant que tu parois prendre sur l'esprit du Monarque. Puisqu'il daigne t'écouter, ne néglige rien pour lui inspirer cet esprit de sagesse &

de modération, qui bientôt lui soumettra les esprits les plus rebelles, & lui attacher les cœurs de tous ses Sujets; ramène-le à ces principes fixes & invariables dont tu sens toute l'importance, & qu'il bénisse à jamais les lumières que tu lui auras données.

Tes lettres, mon fils, me deviennent plus intéressantes encore qu'elles ne me l'ont été jusqu'ici; elles portent sur de si grands objets! Détaille-moi tout ce qu'il te sera permis de me rapporter de tes entretiens; tu sais à qui tu les confies. O Valmont! si j'avois quelque chose à t'envier, ce seroit le noble emploi auquel le Ciel semble te destiner.

LETTRE XLIV.

De la Comteſſe de Valmont à ſon Mari.

L'UNIQUE choſe qui pût me conſoler, en quittant mon père, mon amie, & en me ſéparant de mon fils, c'étoit, cher Valmont, l'idée de me rapprocher de la Cour, pour y être plus à portée de veiller ſur les ſentimens & ſur les démarches de M. & de Madame de Lauſane. La nouvelle que tu m'avois donnée de ton départ avoit diminué mes craintes, ſans pouvoir les diſſiper entièrement. Mais, à mon arrivée ici, elles ſe ſont renouvelées plus vivement que jamais, quand on m'a appris que tu avois été attaqué ſur la route, & ce qui me ſurprend, eſt que tu ne m'en ayes rien dit dans ta dernière lettre *. Ce ſilence m'a donné à penſer,

* On ne l'a point trouvée parmi les autres. Ce que dit Madame de Valmont, quelques lignes plus bas, montre aſſez qu'elle n'a pas été bien informée, & cela ne doit pas nous paroître ſurprenant.

beaucoup plus que tout ce que tu aurois pu m'écrire. On s'accorde, d'après le rapport d'un des postillons qui t'ont conduit, à rejeter sur une troupe de brigands, dont cette route est infestée, le danger que tu as couru. Je veux le croire, cher époux, & je rends grâces au Ciel de la protection visible qu'il t'a accordée; mais j'ai peine à calmer des soupçons, peut-être injustes, & toutefois bien capables d'allarmer ma tendresse. L'empressement du Vicomte & de son épouse ne m'a point rassurée. Il me paroissoit étrange, après ce que tu m'as marqué, de les voir l'un & l'autre affecter, sur cet évènement, un intérêt & une sensibilité si peu conformes aux dispositions de leur cœur. Le Roi, la Reine, tout ce qui nous environne, tes amis les plus chers, m'ont donné à cette occasion des témoignages éclatans de leur attachement pour toi; mais personne n'a tant insisté que M. de Lausane & son épouse. Je les retrouvois par-tout attentifs à me prévenir. Ce n'étoient de leur part que félicitations, que protestations réitérées d'une amitié à toute

épreuve, qu'épanchemens continuels, & démonſtrations les plus vives de la joie qu'ils reſſentoient de te voir ſi heureuſement échappé à un ſi grand péril. Sans ceſſe ils m'interrogeoient ſur les lettres que tu m'avois écrites, & s'étonnoient plus que moi de ton ſilence. Je te l'avouerai, cette affectation m'a déplu. J'ai étudié leur contenance & leurs diſcours; & j'y ai remarqué je ne ſais quoi de contraint & d'embarraſſé, qui a porté le trouble dans mon ame. Je ne ſais s'ils ſe ſont apperçus de mes allarmes & de ma méfiance; mais depuis quelques jours, ils ont redoublé de ſoins & d'attentions pour les faire ceſſer. Ils te comblent d'éloges; ils relèvent la nobleſſe, la généroſité de tes ſentimens. Au lieu de ſe tenir comme auparavant ſur la réſerve par rapport au mariage de ſon frère, le Vicomte s'honore en tous lieux de cette alliance; il ne ceſſe de m'en entretenir; il en parle ſouvent à la Reine; il lui tarde, à l'entendre, que tu ſois de retour pour ſe lier le plus étroitement avec nous.

Le Chevalier, qui eſt revenu de l'armée,

mée, paroît lui-même ne compter que très-foiblement sur ces dehors trompeurs. Il connoît assez son frère, pour savoir que les choses, sur lesquelles il se montre le plus ardent, sont celles qu'il désire le moins & qu'il travaille le plus fortement à éloigner. Il est désolé du retard que souffre son mariage par ton absence, & témoigne, sans le vouloir, autant d'inquiétude que moi. Cher Valmont! tu n'as pas voulu augmenter mes craintes, & je n'attends de toi rien de précis sur un évènement si propre à les accroître. Mais du moins garde-toi de trop de sécurité. Tu le sais, un ennemi n'est jamais plus à craindre que lorsqu'il flatte, & que, pour nous perdre plus sûrement, il déguise sa haine sous le voile de l'amitié.

Ta Julie partage ma tristesse, sans être instruite de tout ce qui a pu y donner lieu. Elle a seulement appris que tes jours avoient été menacés, & elle s'obstine à croire qu'on ne lui a pas tout dit; c'en est assez pour qu'elle ne soit pas tranquille. Son enjouement n'est plus le même. Le Chevalier cherche en vain à la distraire;

ſa préſence ſemble ne la flatter qu'autant qu'elle m'y voit prendre quelque intérêt. C'eſt dans mes ieux qu'elle s'efforce de lire ; & elle n'eſt contente, qu'autant que je le parois. Je la ſurprends quelquefois les ieux fixés ſur moi ; elle s'attendrit en me regardant. Je ne puis, cher époux, ni lui diſſimuler ma peine, ni lui en avouer la cauſe ; &, ſenſible à ſa tendreſſe, je crains également de l'affliger par mes aveux ou par mon ſilence.

LETTRE XLV.

Du Baron de Valmont à son Père.

JE sens, mon père, tout le prix du guide que vous m'avez donné. Si quelque chose pouvoit me dédommager du plaisir de vous voir & de vous entendre, ce seroit sans doute une société aussi aimable, aussi utile pour moi que l'est la sienne. Je retrouve en lui ce caractère de douceur & de bonté, ce ton de sentiment & de persuasion, qui me rendent vos leçons si touchantes & la pratique du bien si facile. Eh! comment ne me persuaderoit-il pas? C'est sous vos traits qu'il me peint la vertu & qu'il me la fait aimer.

Tendre père! vous paroissez craindre en moi la fougue de l'âge & l'emportement des passions. Mais quels secours ne m'avez-vous pas offerts contre elles, en me donnant pour ami M. de Verzure, & en me permettant d'aimer Hortense! Ah! que n'avez-vous pu, à votre retour

de l'armée, passer quelques jours avec nous & la revoir comme moi ! Vous eussiez dit, en admirant sa sagesse, sa conduite, ses vertus, & ses charmes : Non, l'impression qu'elle a faite une fois ne s'effacera jamais, & je n'ai plus rien à craindre pour mon fils.

Ce n'est pas, mon père, que je présume de moi-même. Je sais trop, d'après les tristes écarts dont j'ai été témoin, ce que peut un moment d'ivresse, pour faire évanouir les résolutions les plus sages & rendre inutile le travail de bien des années. Je sais ce que vous m'avez dit tant de fois, qu'un naturel vif & sensible est toujours facile à se laisser surprendre & prompt à s'enflammer ; qu'une Jeunesse confiante & téméraire n'aperçoit de danger nulle part, & que par cette confiance même, tout est danger pour elle. Mon cœur, il est vrai, n'est plus accessible à de nouveaux traits ; un amour pur & sincère le défend assez du funeste écueil d'un amour faux & dangereux. Mais, à mon âge, ce n'est pas seulement le cœur qu'il faut garder. Aussi

mon deſſein eſt-il pris de ne pas perdre de vue un ſeul moment mon guide & mon ami. Sa religion, ſa piété nourrira la mienne ; & c'eſt dans la crainte du Seigneur, que vous m'avez inſpirée, que je trouverai les plus fortes armes contre la ſéduction & l'attrait des plaiſirs.

Il eſt difficile de voyager, & de ne pas les rencontrer ſous toutes les formes, & preſque à chaque pas. A peine ſommes-nous arrivés en Italie, qu'on a entrepris de me familiariſer avec eux. Sous prétexte de faire honneur au fils de M. de Valmont, on s'empreſſoit à m'offrir de toute part les fêtes les plus agréables, les amuſemens les plus variés. M. de Verzure m'aidoit ſouvent à m'en défendre ; mais les perſonnes les plus engageantes de l'un & l'autre ſexe, le trouvant contraire à leurs deſſeins, ſembloient s'être liguées pour me rendre ſes conſeils odieux & ſa préſence importune. Heureuſement pour moi, j'ai apperçu les pièges qu'elles me tendoient, & leurs efforts n'ont ſervi qu'à me rendre mon guide plus cher encore. Je me ſuis dérobé, par ſon ſe-

cours, à tout ce qui pouvoit me distraire d'occupations plus sérieuses ; &, me bornant aux sociétés qui convenoient à vos vues, j'ai fait usage des avis qu'il m'avoit donnés.

Vous n'attendez pas de moi, dans cette lettre, un détail de toutes mes observations : ce sera l'objet du Journal que je mettrai sous vos ieux, lorsque je serai près de vous. Maintenant, ce que vous désirez de moi, c'est le précis des moyens qu'emploie M. de Verzure, & des sages conseils que lui dicte son zèle, pour me rendre mes voyages vraiment utiles. Docile à vos ordres, c'est ce désir, Monsieur *, que je vais satisfaire.

* Voilà un *Monsieur* que je n'aime pas ; il sent beaucoup trop la fausse dignité de nos mœurs actuelles. Je ne sais comment il a pu échapper au Baron : heureusement il ne lui est échappé qu'une fois ; & j'aurois bien de la peine à le lui pardonner, s'il ne le rachetoit par des sentimens ; ce qu'on ne fait plus aujourd'hui. Ce mot d'avis peut suffire ; je n'ai pas cru, d'ailleurs, devoir étendre trop loin les changemens que je me suis permis.

Mon digne ami, en me communiquant la première lettre que vous lui avez écrite à Florence, a insisté avant tout sur le but que vous vous proposiez en me faisant voyager. * » Vous concevez, m'a-t-il dit, d'après ce que me marque M. votre père, que son intention n'est pas que vous voyiez l'Italie & les autres pays que nous pourrons parcourir, en jeune homme qui cherche à s'amuser plutôt qu'à s'instruire (*a*), & qui est plus porté à s'arrêter à des objets de pure curiosité, qu'à ceux qui peuvent lui être d'une utilité réelle pour lui-même & pour les autres. Il veut, sans doute, que votre goût se perfectionne par l'attention que vous donnerez aux chef-d'œuvres en tout genre que les Arts vont vous offrir, & par la

* L'instruction qu'on retire des voyages, dit M. Rousseau, se rapporte à l'objet qui les fait entreprendre. Quand cet objet, dit-il encore avec beaucoup de vérité, est un système de philosophie, le Voyageur ne voit jamais que ce qu'il veut voir : quand cet objet est l'intérêt, il absorbe toute l'attention de ceux qui s'y livrent.

comparaiſon que vous ſerez à portée d'en faire ; mais il veut ſur-tout que votre raiſon s'éclaire, que votre jugement ſe forme, que vos idées s'étendent, & que, ne vous arrêtant pas aux vues bornées qui pourroient convenir à un Amateur, à un Artiſte, à un Savant même, dans quelque claſſe qu'on le ſuppoſe, vous voyagiez en homme & en citoyen (*b*). Il veut que vous étudiez la Nature humaine en grand, ſi je puis parler ainſi ; que vous la ſaiſiſſiez dans ſes rapports généraux comme dans ſes nuances particulières ; que, vous dépouillant des préjugés nationaux, ſans rien perdre de l'attachement que vous devez au pays qui vous a vu naître, & vous familiariſant, autant que la vérité, que la conſcience peuvent vous le permettre, avec les opinions & les mœurs des différens peuples, vous deveniez en quelque ſorte l'homme de tous les lieux & de toutes les Nations. Il veut enfin que vous vous appliquiez avec le plus grand ſoin à démêler, dans chaque Etat, ſi petit qu'il vous paroiſſe, dans chaque eſpèce de Gouvernement, ce que comporte ſa

constitution, ce qui la maintient, ce qui l'affermit, ou ce qui tend à l'altérer & à la détruire : que vous examiniez l'empire qu'y a la Religion, & ce qu'y opèrent, d'une manière plus ou moins sensible, l'esprit d'indépendance, l'esprit de secte, s'il y en a, & la superstition : que vous considériez le rapport qui s'y trouve entre les Loix & les Mœurs ; jusqu'à quel point y fleurissent les Sciences & les Arts ; dans quel état y sont la population, l'Agriculture, qui en est un des signes les moins équivoques, le Commerce, la Marine, & les forces militaires : que vous observiez attentivement ce qui forme le caractère propre de la Nation, ses vertus & ses vices ; quels sont ses véritables intérêts ; ce que nous pourrions emprunter d'elle ; l'estime qu'on y fait du Droit public ; & en quoi elle se rapproche ou s'éloigne davantage des vrais principes qui devroient servir à lier entre eux tous les peuples. Ce champ est vaste, j'en conviens, & M. votre père n'exige pas de vous plus que vos lumières ne comportent ; mais après les études qu'il vous a

fait faire, il ne sera pas aussi difficile, que vous pourriez le penser, de le parcourir dans ce qu'il a de plus important «.

C'est en effet, mon père, sur ce plan que nous nous sommes conduits; & je n'ai pas eu de peine à comprendre pourquoi vous me faisiez commencer par le pays dont la langue m'est la plus familière, & dont l'histoire m'est la plus connue, après celle de ma Nation. Je sens combien ces connoissances, jointes à quelque teinture de l'Histoire Naturelle, à de premiers principes dans les Arts, à l'étude plus approfondie de la Religion, de la Morale, du droit de la Nature & des gens, sont un préliminaire indispensable pour voyager avec fruit.

Conséquemment à vos vues, voici la marche que nous avons suivie jusqu'ici. Tout ce qui a rapport aux Arts, est réservé pour nos heures de récréation & de délassement. Nous y appliquons les principes d'ordre, de goût, & d'imitation, afin de mieux saisir les beautés ou les défauts des morceaux les plus frappans. Nous allons dans les ateliers des Artistes

les plus célèbres ; & nous tâchons, dans nos courses, de nous associer quelqu'un d'entre eux, qui nous serve à confirmer ou à redresser nos jugemens. A force de voir & de comparer, je sens que mon goût s'épure, & que, sans devenir délicat jusqu'à l'excès, j'apprends à accorder plus difficilement mon admiration. Nous ne négligeons pas de nous informer des progrès des Arts ou de leur dépérissement, de ceux qui fleurissent le plus dans le lieu où nous sommes, du parti que l'Etat en tire pour sa gloire & pour sa richesse, de l'influence qu'ils ont sur le luxe & que le luxe a sur eux, des rapports qui se trouvent entre le luxe, les Arts, & les Mœurs.

Nous visitons les Collèges, les Bibliothèques, les Académies. Nous faisons connoissance, autant que nous le pouvons, avec les hommes les plus distingués par leur savoir & par leur vertu. Nous nous entretenons avec eux de l'objet de leurs travaux, des meilleurs ouvrages, des découvertes les plus récentes, des encouragemens qu'on donne aux

Sciences & à l'étude. Si les objets ſont au deſſus de ma portée, ces hommes, vraiment dignes de nos hommages & de notre reconnoiſſance, m'expliquent ce que je ne puis comprendre, & le mettent en quelque ſorte de niveau avec mes foibles lumières. M. de Verzure, beaucoup plus inſtruit que ne l'eſt ordinairement un homme du monde & un militaire, ne laiſſe rien perdre de leurs entretiens, & m'aide en particulier à lier les obſervations qu'ils ont faites, & ſouvent même à les concilier.

Pour tout ce qui concerne le gouvernement, nous ne nous bornons pas, depuis que nous ſommes ici, aux inſtructions que veut bien me donner à ce ſujet M. le Comte de..., notre Ambaſſadeur, qui a conçu pour moi la plus tendre amitié, & qui nous a forcés d'accepter un logement dans ſon hôtel. Nous queſtionnons le Secrétaire d'ambaſſade, qu'un long uſage a éclairé, des François habitués dans cette ville depuis long-tems, des naturels du pays, qui, quoique très-réſervés ſur cet article, ne laiſſent pas

quelquefois de s'ouvrir avec une ſorte de confiance à M. de Verzure, qui leur eſt moins ſuſpect par ſa ſageſſe. Fixant notre attention ſur les principaux corps & les différens ordres de l'Etat, nous examinons les rapports d'union, de dépendance, & les principes d'oppoſition qu'ils ont entre eux: nous cherchons à connoître quel eſt l'eſprit qui les anime, & celui qui, par leur conſtitution même, devroit les animer; quel eſt en eux le concours des volontés vers un même but, ou leur contrariété, & ce qui peut en être la ſource. Nous parcourons les ports, les chantiers, les arſenaux; nous voyons manœuvrer les troupes; nous nous informons de leur nombre & de la diſcipline qui s'obſerve parmi elles. Nous prenons des notions aſſez étendues de ce qui regarde les impôts & la manière de les percevoir. Nous conſultons les Négocians; nous écoutons parler les Artiſans, les Laboureurs, cette partie de la Nation ſur laquelle influent davantage les biens & les maux d'un Etat, & qui en éprouve le plus ſenſiblement les effets, lorſqu'elle

en pénètre le moins la véritable cauſe. Nous comparons l'hiſtoire des ſiècles paſſés avec la ſituation préſente, & nous conjecturons par l'une & par l'autre ce qu'on peut attendre de l'avenir.

Pour bien juger de l'agriculture & de la population, pour juger même du caractère de la Nation, nous ne nous en rapportons pas aux habitans des villes; nous ne reſtons pas renfermés dans la capitale; nous viſitons les campagnes, nous allons prendre au loin des éclairciſſemens (*c*).

En tous lieux nous nous inſtruiſons des Loix, de la Police, des Mœurs, & de la Religion. Nous ne voyons que trop ſouvent les Loix en contradiction avec elles-mêmes; nous les voyons plus ſouvent en contradiction avec les Mœurs, ou parce qu'elles ne remontent pas à la ſource du mal, ou par le peu de vigueur qu'on leur donne, ou par la manière dont on s'y prend pour les faire exécuter. Nous voyons même quelquefois les Loix, & preſque toujours les Mœurs, en contraſte avec la Religion; & nous ſom-

mes forcés d'en rapporter la cauſe au défaut d'exemple de la part des chefs, & au défaut d'inſtructions ſolides de la part de ceux à qui il appartient de ſervir tout à la fois de guides & de modèles.

Par rapport à la Religion, M. de Verzure me met en garde contre les fauſſes conſéquences qu'on n'eſt que trop porté à tirer des abus qui s'y gliſſent, en me faiſant ſentir combien ils ſont oppoſés à ſon eſprit, qui de lui-même eſt inaltérable. Il me prémunit d'avance contre l'eſpèce de ſéduction qui pourroit naître, par la ſuite & en d'autres contrées, de la variété des opinions, de la différence des cultes, de la contrariété des ſectes; & s'en ſert pour me faire mieux comprendre les fondemens, la néceſſité, & le prix d'une autorité. Il m'apprend en même tems à tirer, de cette diverſité d'opinions, un motif preſſant, non pas d'indifférence pour la vérité & pour l'erreur, mais de modération, de ménagement & de charité, par rapport à ceux qui s'égarent (*d*).

Son attention ſe porte en dernier lieu

à empêcher que je ne décide trop aiſément du caractère, des uſages, des mœurs d'une nation, & que je ne les critique trop légèrement *. Ce n'eſt que d'après des obſervations générales & conſtantes, qu'il me permet d'aſſeoir un jugement. » Les eſprits ſuperficiels, me dit-il quelquefois, ſont toujours diſpoſés à accommoder ce qu'ils voient à la ſphère étroite de leurs idées, à prononcer ſans examen ou d'après l'examen le plus frivole : ils jugent de la Loi par un abus qu'ils prennent pour elle ; des coutumes, par l'exemple de quelques particuliers, & c'eſt ce qui rend ſi ſuſpectes les relations de la plupart des Voyageurs **.

---

* » Il ſeroit auſſi déraiſonnable de condamner toute une nation pour les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniſer pour la réforme de la Trappe «. *M. de Voltaire.*

** » Ils reſſemblent, dit encore M. de Voltaire, à cet Allemand, qui, ayant une petite difficulté, à Blois, avec ſon hôteſſe, laquelle avoit les cheveux un peu trop blonds, mit ſur ſon *Album* : *Nota bene*, que toutes les Dames de Blois ſont rouſſes & acariâtres «.

» Les esprits vains & présomptueux font » plus encore : ils trouvent ridicule tout » ce qui n'est pas conforme à leurs mo- » des, à leurs usages, & ne craignent pas » de s'en expliquer hautement ; tandis » qu'on auroit le même droit, & sou- » vent à plus juste titre, de ridiculiser les » usages & les modes qu'ils apportent de » leurs pays. Cette espèce de fatuité, si » propre aux jeunes gens, & sur-tout aux » François, jointe à leurs mœurs trop » libres, à leur mauvais ton de galante- » rie, à leurs principes de séduction, est » ce qui les rend à cet âge un objet de » crainte, de haine, & de mépris pour » tous les étrangers, chez lesquels il leur » plaît de voyager. Soyez donc, ajoute- » t-il, simple, modeste, & vertueux ; & » dans tous les pays du monde vous se- » rez toujours estimé, toujours aimé, & » toujours digne de l'être «.

Telles sont, mon père, les sages leçons de M. de Verzure, & les moyens qu'il emploie pour me faire entrer dans vos vues. Je fais en sorte de répondre à ses bontés ; &, rempli du désir de vous

plaire, mon cœur semble m'être garant du succès.

NOTES.

PAGE 31.

(a) *UN jeune homme, qui cherche à s'amuser plutôt qu'à s'instruire, &c.* » Il y a bien de la différence entre voyager pour voir du pays, ou pour voir des peuples. Le premier objet est toujours celui des curieux, l'autre n'est pour eux qu'accessoire. Ce doit être tout le contraire pour celui qui veut s'éclairer. L'enfant observe les choses, en attendant qu'il puisse observer les hommes. L'homme doit commencer par observer ses semblables, & puis il observe les choses, s'il en a le tems.

» C'est donc mal raisonner, que de conclure que les voyages sont inutiles, de ce que nous voyageons mal. Mais l'utilité des voyages reconnue, s'ensuivra-t-il qu'ils conviennent à tout le monde? Tant s'en faut: ils ne conviennent au contraire qu'à très-peu de gens; ils ne conviennent qu'aux hommes assez fermes sur eux-mêmes, pour écouter les leçons de l'erreur sans se laisser séduire, & pour voir l'exemple du vice sans se laisser entraî-

ner. Les voyages pouſſent le naturel vers ſa pente, & achèvent de rendre l'homme bon ou mauvais. Quiconque revient de courir le Monde, eſt, à ſon retour, ce qu'il ſera toute ſa vie; il en revient plus de méchans que de bons, parce qu'il en part plus d'enclins au mal qu'au bien. Les jeunes gens mal élevés & mal conduits contractent, dans leurs voyages, tous les vices des peuples qu'ils fréquentent, & pas une des vertus dont ces vices ſont mêlés: mais ceux qui ſont heureuſement nés, ceux dont on a bien cultivé le bon naturel, & qui voyagent dans le vrai deſſein de s'inſtruire, reviennent tous meilleurs & plus ſages qu'ils n'étoient partis ». *M. Rouſſeau.*

PAGE 32.

(b) *Et que, ne vous arrêtant pas aux vues bornées qui pourroient convenir à un Amateur, à un Artiſte, à un Savant même, &c.* Ce qui rend les voyages infructueux à la Jeuneſſe, c'eſt la manière dont on les lui fait faire. Les Gouverneurs, plus curieux de ſon amuſement que de ſon inſtruction, la promènent de ville en ville, de palais en palais, de cercle en cercle; ou s'ils ſont ſavans & gens de lettres, ils lui font paſſer ſon tems à courir des bibliothèques, à viſiter des antiquaires, à tranſcrire de vieilles inſcriptions. Dans chaque pays ils s'occupent

d'un autre siècle : c'est comme s'ils s'occupoient d'un autre pays ; en sorte qu'après avoir à grands frais parcouru l'Europe, livrés aux frivolités ou à l'ennui, ils reviennent sans avoir rien vu de ce qui peut les intéresser, ni rien appris de ce qui peut leur être utile «. *Idem.*

PAGE 38.

(c) *Nous ne restons pas renfermés dans la capitale ; nous visitons les campagnes, nous allons prendre au loin des éclaircissemens.* » Toutes les capitales se ressemblent ; tous les peuples s'y mêlent, toutes les mœurs s'y confondent .... C'est dans les provinces reculées, où il y a moins de mouvemens, de commerce, où les étrangers voyagent moins, dont les habitans se déplacent moins, changent moins de fortune & d'état, qu'il faut aller étudier le génie & les mœurs d'une nation. Voyez en passant la capitale. Mais allez observer au loin le pays... C'est à ces grandes distances qu'un peuple se caractérise, & se montre tel qu'il est sans mélange : c'est là que les bons & les mauvais effets du gouvernement se font mieux sentir, comme au bout d'un plus grand rayon la mesure des arcs est plus égale «. *Idem.*

De même aussi, » c'est le seul moyen de connoître les véritables mœurs d'un peuple,

dit encore M. Rouſſeau, que d'étudier ſa vie privée dans les Etats les plus nombreux ; car, s'arrêter aux gens qui repréſentent toujours, c'eſt ne voir que des Comédiens.

PAGE 39.

(d) *Il m'apprend en même tems à tirer, de cette diverſité d'opinions, un motif preſſant, non pas d'indifférence pour la vérité & pour l'erreur, mais de modération, &c.* Voici en ſubſtance ce que dit à ce ſujet M Pluche, en parlant des voyages. » En rendant le jeune Voyageur inébranlable aux attaques d'une raiſon ténébreuſe, il faut auſſi lui inculquer, envers ceux qui penſent autrement que lui, une retenue & une douceur inaltérables. Il n'y a jamais eu qu'une miſſion. Il doit déteſter toutes les ſéparations, puiſqu'elles s'entre-détruiſent & ne portent en rien le caractère de l'autorité divine, qui a établi un miniſtère unique : mais il ne doit jamais haïr ceux qui reſtent ſéparés. Nulle tolérance ſur la pluralité des miſſions, puiſqu'il n'y en a notoirement qu'une, & qu'il ſuffit d'ouvrir les yeux pour ſavoir où elle ſe perpétue depuis plus de dix ſept cents ans: mais il y a une tolérance extérieure, juſte & néceſſaire, qui eſt le fruit du ſupport & de l'amour que nous devons avoir pour tout le genre humain. Le Voyageur ne pourroit donc

trop ſavoir, que l'eſprit de charité eſt l'ame du Chriſtianiſme ; & que, comme cet eſprit ſupprime toute aigreur dans les vrais Fidèles, ils deviennent, par cette douceur qui ne les quitte point, la portion la plus aimable de la Société «. Voyez le *Spectacle de la Nature*, *tome 7*, *vingt-cinquième entretien.*

LETTRE XLVI.

Du Comte de Valmont au Marquis.

LA confiance que le Roi de... a daigné prendre en moi, eſt plus grande encore que je n'oſois l'eſpérer. Elle a donné lieu à des entretiens dont il permet que je vous faſſe part, convaincu que c'eſt d'après vous que je parle, & que je ne fais que lui répéter vos maximes. Je vous ai marqué, mon père, combien il étoit peu d'accord avec lui-même : je vous ai expoſé juſqu'à quel point ſes ſentimens, ſes goûts, ſes principes, étoient variables & incertains. Laſſé lui-même de cette incertitude, & inſtruit du changement que vous aviez opéré en moi, il en a été plus diſpoſé à s'ouvrir à moi ſans réſerve. Dans un de ces momens d'épanchement, où, banniſſant toute contrainte, il m'invite à une entière liberté, j'ai honte, me diſoit-il un jour, de mes irréſolutions. J'ai ſouvent conçu de grands deſſeins, & ils ſe ſont évanouis. Je règne depuis bien

des années, & je n'ai rien fait encore pour ma gloire ni pour celle de ma Nation. Alexandre, Charles XII étoient des héros à mon âge; &, avec un secret désir de les imiter, je suis resté dans la classe des hommes ordinaires.

Si, comme vous, Sire, j'étois né pour régner, lui répondis-je, & que je voulusse me choisir un modèle, ce ne seroit pas sur eux que je jetterois les ieux. Ils ont fait parler d'eux, il est vrai; la terre a retenti du bruit de leurs exploits; le commun des hommes, toujours porté à accorder son admiration à ces qualités brillantes qui nous asservissent, qui font l'étonnement & le malheur du monde, les a mis au nombre des héros. Mais la portion la plus éclairée du genre humain, celle qui distribue la véritable gloire, & qui mérite seule que nous nous montrions jaloux de ses suffrages, parce que la raison les dicte & que la postérité les confirme, ne leur laisse en partage que le vain nom de conquérant qu'elle abhorre, les juge par les maux qu'ils ont faits, oppose leur folle ambition à leur valeur,

valeur, & ce qui eſt reſté de leurs conquêtes à ce qu'il leur en a coûté pour les faire. Ce ſont à ſes ieux d'illuſtres aventuriers; ce ne ſont point, à proprement parler, de grands hommes.

Eh! quel eſt donc le héros, ſelon vous, reprit le Monarque?

Le héros, mon Prince, n'eſt pas ce qu'un vain peuple s'imagine. Ce n'eſt point cet homme, qui, rapportant tout à lui ſeul, ne connoît d'autre droit que celui du plus fort; qui court à l'immortalité à travers le meurtre & le carnage; qui s'embarraſſe peu de faire périr des millions d'hommes, d'être le fléau du monde, pourvu qu'il en ſoit la terreur; qui n'a de force & de courage, que pour maîtriſer ſes ſemblables; & qui n'en a point pour dompter les plus extravagantes, les plus furieuſes de toutes les paſſions, & pour ſe vaincre lui-même. Le vrai héros, c'eſt, dans tout état, celui qui ne ſe propoſant que de grandes vues, fait de la bienveillance univerſelle l'ame de tous ſes projets & la première de toutes ſes paſſions; qui ſe dévoue tout en-

rier à la félicité de ses semblables ; qui ne donne rien à l'opinion, & qui sacrifie tout à la justice & à la vérité. Le vrai héros, Sire, c'est sur-tout un Roi, qui, père de ses sujets, s'applique constamment à les rendre heureux ; qui, plein de courage pour les défendre, se tenant toujours prêt pour la guerre, & se ménageant toutes les ressources de la prudence pour la faire avec succès, emploie tous les moyens qui sont en son pouvoir pour leur faire goûter sans altération les douceurs de la paix : c'est celui, qui, par une sage économie, par une administration éclairée, par une vigilance continuelle, met tous ses soins à leur en faire recueillir les fruits au sein de l'abondance & de la sécurité ; qui concilie leurs intérêts avec ceux des Nations dont ils sont environnés, & ce qu'il doit à son peuple avec l'amour dont il est redevable à tout le genre humain ; celui, en un mot, qui fait consister sa gloire la plus pure à s'oublier lui-même, son plaisir le plus doux à faire du bien, son intérêt le plus pressant à se faire aimer ; qui ne voit de grand

que ce qui eſt juſte, de vraiment utile que ce qui s'accorde avec le bonheur de tous; & qui, doué d'une ame magnanime & d'un cœur excellent, compte pour rien tous les ſacrifices qu'il fait à l'humanité. Voilà, Sire', quel eſt mon héros; &, malgré tous les préjugés d'une fauſſe grandeur & d'une fauſſe gloire, ce ſera le héros de tous les ſiècles & de toutes les Nations.

Vous m'éclairez, cher Valmont, me dit le Roi, après quelques momens de ſilence. En me déſabuſant des idées d'un faux héroïſme, vous me ramenez à celles que je m'étois faites de la vraie grandeur dans un Prince. Il faut, pour être grand, qu'il gouverne en ſage, qu'il ſoit le père de ſon peuple & l'ami des hommes. C'eſt donc à la Philoſophie à former un grand Roi.

C'eſt moins encore à la Philoſophie qu'à la Religion, repris-je à l'inſtant, qu'appartient un ſi noble emploi; & je ſerois beaucoup moins sûr d'un Roi purement Philoſophe, que d'un Roi vraiment Chrétien. La Philoſophie, mon

Prince, a quelque chose de trop incertain, de trop peu lié dans ses principes & dans ses conséquences. Ses systèmes portent sur une base trop peu ferme, & n'ont point assez de consistance. Elle nous instruit par ses variations perpétuelles & ses étonnantes contradictions, du peu de fond qu'on doit faire sur elle.

Mais sur-tout la Philosophie de nos jours, que nous offre-t-elle qui puisse nous instruire & nous diriger? Audacieuse & téméraire, secouant tout joug, opposée à tout culte, ennemie de la Divinité même, elle rompt maintenant les liens les plus sacrés de la Religion & de la Morale, & n'en vouloit, disoit-elle, qu'à la superstition & au fanatisme. Sous prétexte de prendre en main les intérêts des peuples, elle les divise d'avec le Souverain, & porte le Souverain à se défier de son peuple, tandis que la confiance & l'amour doivent les réunir. Par-tout où elle voit des chefs & des maîtres, elle crie au despotisme & invite à le confondre avec une autorité légitime, dont toutefois les abus mêmes seroient moins

à craindre que ceux d'une liberté excessive & d'une entière indépendance. Elle nous arme contre les Princes & contre les Loix, en ne cessant de déclamer contre leur tyrannie. Elle resserre les cœurs & les rend durs & insensibles, en leur inspirant un secret égoïsme, en les attachant à l'intérêt personnel, dans ces mêmes livres où elle nous parle si souvent d'humanité & de bienfaisance. Elle énerve les hommes, & prépare la ruine des empires, en faisant l'éloge des passions, du luxe, & de la volupté. Elle détruit, & se vante de réformer. Elle nous rend féroces & barbares, sous le masque de la douceur, & avec la réputation qu'elle veut bien nous donner de vivre dans un siècle humain & policé. Elle nous inspire un fol orgueil & le mépris de nos semblables, en nous faisant accroire que par elle nous sommes les seuls grands, les seuls sages. Que dirai-je enfin ? Elle nous trompe, nous éblouït, nous aveugle, en promettant de nous éclairer.

Sous quels traits, s'écria le Monarque, me peignez-vous la Philosophie ?

Sous ces mêmes traits, Sire, que nous retracent en foule les Ouvrages modernes de nos Philosophes les plus célèbres (*a*). Je sais que, quand ils veulent faire l'éloge de leur prétendue sagesse & s'exalter eux-mêmes, ce n'est pas ainsi qu'ils nous la peignent. Ils empruntent alors les couleurs les plus séduisantes, les idées les plus relevées, & les expressions les plus magnifiques. Mais c'est d'après leurs maximes que je les juge, & non d'après leurs éloges : & si leurs écrits passent jusqu'à la postérité, remplie d'étonnement & d'horreur, elle ne pourra qu'avouer le jugement que je viens d'en porter. Ce n'est pas, au reste, que je ne reconnoisse une Philosophie plus vraie qui suppose la Religion bien loin de l'exclure ; qui nous instruit à remonter des effets à leur véritable cause ; qui, s'exerçant à des sciences utiles, y fait briller la lumière, dissipe les nuages que répand sur elles un dangereux pyrrhonisme, les enchaîne l'une à l'autre, & les dirige vers un but moral propre à les ennoblir ; qui respecte les vérités aimables & consolantes, qu'elle

trouve imprimées au fond de notre cœur, ou que nous offre une Révélation qu'elle enviſage comme un ſupplément néceſſaire à notre foible raiſon; qui reſſerre les vrais liens de la ſociété au lieu de les rompre; qui, ne s'arrêtant pas à de vains diſcours, réforme nos mœurs, dompte nos paſſions, nous ſoumet à l'autorité par l'amour du devoir, nous rend doux, humains, bienfaiſans dans la conduite de la vie, & fait de nous des ſages dans la pratique. Car tel eſt, mon Prince, la Philoſophie qui a pour fondement la Religion.

Je conçois, cher Valmont, me dit le Roi, tout l'avantage qu'elle doit avoir ſur celle dont vous m'avez peint les dangers. Vous ne ſauriez nier cependant que les Philoſophes de nos jours n'ayent donné aux Rois des leçons utiles, dont il ne tient qu'à eux de profiter.

Mais ſi ces leçons, mon Prince, ſont détruites par de faux principes, dont on peut tirer des conſéquences tout oppoſées; ſi elles n'ont pas plus d'autorité, que ceux qui vous les donnent; ſi le ton

même dont ils vous les préſentent, eſt ſi ſouvent turbulent & ſéditieux; quel bien peuvent-elles produire, qui égale tous les maux qu'elles peuvent faire? Et, après tout, quels maîtres choiſiſſez-vous? Des génies fiers & préſomptueux, qui, en ſe vantant de régenter les Rois, les aviliſſent & les dégradent; des guides trompeurs, qui, en leur donnant des conſeils ſur l'uſage de leur pouvoir, en ſapent les fondemens, invitent les Monarques à le dépoſer, & enhardiſſent les peuples à s'y ſouſtraire (*b*); de faux ſages, qui connoiſſent mal les hommes, qu'ils veulent vous apprendre à gouverner (*c*); qui, dans les plans d'inſtruction qu'ils vous tracent, ignorent la meſure des poſſibles, & renverſent tout pour tout rétablir; des eſprits atrabilaires, qui, ne ſachant pas être heureux, du moins par comparaiſon, toujours frondeurs, toujours chagrins, oublient les malheurs paſſés, ne tiennent aucun compte des avantages de notre ſituation préſente, & s'élancent toujours dans l'avenir, pour y chercher le bonheur à la faveur des révolutions.

S'ils n'avoient d'ailleurs que des leçons

utiles à vous donner, que pourroient-ils vous dire, mon Prince, que la Religion ne vous dise encore mieux ? Ils osent l'accuser de favoriser le despotisme (*d*) : eh ! n'est-ce pas elle qui en est le frein le plus puissant ? N'est-ce pas la Religion qui crie le plus fortement aux Rois, que, si leur autorité est émanée du Ciel, ce n'est pas pour en abuser qu'il la leur a confiée ? que ce n'est pas pour eux qu'il les a faits Rois, mais pour leur peuple ? que s'ils doivent régner sur leurs sujets, les Loix doivent régner sur eux ? que Dieu, qui a prétendu les rendre son image sur la terre, leur a imposé l'obligation étroite de lui ressembler, en faisant régner l'ordre au sein de leur Empire, comme il le fait régner dans l'Univers ? que, si ceux qui leur sont soumis n'ont pas droit de les punir, c'est pour la tranquillité même & le bonheur des Nations, qu'il refuse à celles-ci un droit qui leur seroit funeste : mais que les Princes qui exercent un pouvoir arbitraire doivent trembler ; parce qu'il existe une Providence, qui tôt ou tard se manifeste par les maux qu'elle leur envoie,

ou que, si leur châtiment paroît différé, il y a une justice suprême, qui, après cette vie, les jugera comme le reste des hommes, & les punira ?

Ce sont ces grandes vérités, Sire, qui, beaucoup mieux que toutes les maximes de nos Sages, nous ont donné de grands Rois. Ils ont pu avoir des préjugés sans doute ; car quel est le grand homme sur qui n'influent pas les préjugés de son siècle ? Mais je ne crains pas de le dire, quels préjugés plus funestes que ceux qui naissent de cette fausse Philosophie, qui détruit toute vérité ?

Vous pensez donc, reprit le Monarque, que dans le gouvernement des Etats on peut se passer de Philosophie, & qu'on ne peut se passer de Religion ?

Je crois, mon Prince, lui répondis-je, avoir satisfait d'avance à cette question. Si, par Philosophie, on entend la véritable sagesse ; elle est nécessaire sans doute à ceux qui gouvernent & à ceux qui sont gouvernés. Elle est la droite raison avec ses plus saines maximes ; elle est la vertu mise en action : & c'est sur-tout

avons-nous dit, le véritable esprit de la Religion qui nous la donne; de cette Religion, qui lie tous les hommes entre eux & avec la Divinité par un culte raisonnable; qui fait rendre à Dieu ce qui est à Dieu, & à César ce qui appartient à César; qui fait régner dans le cœur du Prince, la justice & la bonté, & dans celui de ses sujets, la soumission, le respect, & l'amour; qui fait sortir, de l'accord des vues & des sentimens, le bonheur public; & qui, nous assurant la considération, l'estime & la confiance des autres Nations, les intéresse à notre félicité à proportion de l'intérêt que nous paroissons prendre nous-mêmes à celles du Monde entier. Mais si l'on entend, par Philosophie, la doctrine pernicieuse, & dépravée (*e*), les maximes louches, incertaines, peu conséquentes, & souvent contraires des faux sages de nos jours; qui ne voit qu'elle est la perte des Etats, & qu'elle en causera tous les malheurs? Laissez-la s'introduire dans votre Royaume & y prendre crédit; bientôt les esprits ont s'agiter, fermenter; on raisonnera,

on discutera, & l'on finira par tout mettre en problème. *Quelle est l'origine, quel est le lien des sociétés ? Quel besoin les hommes avoient-ils d'être ainsi réunis ? N'eût-il pas mieux valu qu'ils eussent mené une vie indépendante, une vie errante & sauvage ? Qui a pu détruire l'égalité primitive ? De quel droit régnez-vous ? Quel est le contrat social qui lie les sujets à leur Prince ? Quel est le Juge de la fidélité aux conventions entre eux & vous ? De quelle portion de liberté ont-ils pu se dessaisir entre vos mains ?* Et bien d'autres questions qu'on élève sous les yeux de votre Majesté, avec tant de danger & tant d'indécence, que je ne pourrois, sans frémir, porter plus loin les détails. Mais à la place des vains raisonnemens & des systêmes philosophiques, mettez la Religion ; faites intervenir la parole de Dieu même, qui a daigné se manifester aux hommes par les preuves les plus sensibles, & les instruire de ses volontés saintes : toutes les questions sont résolues, ou plutôt il est inutile de les faire, & nous n'avons aucun besoin d'y répondre. Tout

rentre dans l'ordre, & est rappelé à l'unité. L'Evangile, une fois reconnu, tranche tout d'un seul mot; c'est Dieu qui a établi les sociétés & les rangs; c'est en lui que tout pouvoir légitime prend sa source; *celui qui résiste à l'autorité résiste à Dieu même.* Le peuple entend, & se soumet. L'instruction est à sa portée, & gît en fait. La voix de celui qui l'éclaire lui suffit, & en assurant sa tranquillité, elle vous répond de son obéissance.

Cher Valmont! me dit le Prince, vous m'avez effrayé. Je n'ai jamais si bien compris mes véritables intérêts & ceux de mon peuple. Cependant, de quelque poids que soient à mes yeux les réflexions que vous venez de faire, souffrez que j'insiste encore à vous demander, si, absolument parlant, il est bien vrai qu'une société politique ne puisse subsister sans Religion; si même la Religion a autant d'influence qu'on le croit sur les mœurs des hommes; si elle ne leur a pas fait d'ailleurs plus de maux réels, qu'elle ne leur a procuré de véritables biens; & si, en dernier ressort, cette seule Morale

naturelle, *sois juste, sers ta Patrie, ne fais tort à personne*, ne leur suffiroit pas.

Il est sans doute, mon Prince, de l'intérêt de ceux qui n'ont point de Religion, de prétendre qu'on peut s'en passer. Mais cet étrange paradoxe, l'opprobre de ceux qui l'ont avancé & de ceux qui osent le soutenir, n'a pu être défendu que par des exemples illusoires & par les plus faux raisonnemens. On a vu des hommes sans Religion, auxquels on n'a pu reprocher de mauvaises mœurs : & combien en cite-t-on ? Mais je veux qu'on ne se trompe pas même en les citant ; je veux qu'ils ayent été, dans le commerce le plus secret de la vie, dans l'intérieur de leur maison, & sur-tout à leurs propres ieux, ce qu'ils s'efforçoient de paroître au dehors : c'est accorder beaucoup ; car il n'est point, à bien dire, de manière de penser plus propre à faire des hypocrites que l'Athéisme, parce qu'il n'en est pas qui ait plus besoin d'être racheté par quelque apparence de vertu (*f*) ; je veux même que, dans ce petit nombre d'hommes si heureusement nés, il ait pu s'en rencon-

trer quelques-uns, qui ayent eu la force de réſiſter à des tentations délicates, & de ſe tirer comme ils le devoient d'une occaſion prochaine de faire le mal avec impunité ! que prouveroient ces ſuppoſitions toutes gratuites & de pareils exemples, en faveur d'une ſociété entière, de tout un Etat compoſé d'Athées* (g) ? Quoi, des idées de convenance, d'honnêteté, de bienſéance, qui ne portent plus ſur rien dès qu'elles ne ſont pas liées à un principe qui leur donne de la force & de la ſtabilité, agiront avec empire ſur le peuple, que des idées purement abſtraites ne ſauroient émouvoir & que la Religion même a peine à contenir ? Elles agiront fortement ſur des Sages, qui ne verront entre eux d'autre lien que l'intérêt perſon-

* » Il en eſt des Athées dans l'ordre moral, a dit l'Auteur de *la Philoſophie de la Nature*, comme des monſtres dans l'ordre phyſique. Il eſt auſſi impoſſible qu'un grand nombre de perſonnes s'accordent à nier l'exiſtence de Dieu, qu'il l'eſt qu'une mère enfante conſtamment des enfans à deux têtes. Un peuple d'Athées contredit plus les Loix de la Nature, qu'un peuple d'Hermaphrodites ».

nel ? Quoi, mon Prince, les Loix suffiront pour tant de maux qu'elles ne peuvent empêcher, pour tant de crimes qu'elles ne peuvent éclairer ? Elles suffiront pour cette partie des mœurs privées, qui n'est pas même de leur ressort, quoiqu'elle ait tant d'influence sur les mœurs publiques, & sur la félicité des citoyens * ? Quoi, l'autorité des Loix toute seule, si sévères qu'on les suppose, produira, malgré la violence des passions, & dans la plupart des hommes, ce qu'elle ne produit efficacement qu'à l'aide de la Religion & de la conscience ? Eh, sans la conscience,

* » Platon l'a dit : qu'aucun délit ne soit sans punition ; ou vous verrez les citoyens se familiariser peu à peu avec le mal, & violer enfin les Loix les plus sacrées & les plus importantes. Mais comment chaque délit sera-t-il puni ? Comment les citoyens, qui connoissent les bornes étroites de la sagesse humaine, seront-ils persuadés que le coupable n'échappe jamais au châtiment, s'ils ignorent qu'ils sont sous la main & sous les yeux d'un Etre suprême, qui gouverne le Monde, & dont la justice récompense la vertu & punit le vice » ? *De la Législation. L. 4, Ch. 2.*

quel empire peuvent avoir les Loix? Quoi donc, une multitude, qui n'aura d'autre frein que cette autorité, ne tentera pas à chaque instant de s'y soustraire, ne se laissera pas emporter à l'amour des nouveautés, & n'essayera pas, en se réunissant, de briser un joug que les forces de quelques particuliers ne pourroient rompre? Des hommes puissans, que leurs lumières mettront au dessus des préjugés, que leur crédit mettra au dessus des Loix, ne profiteront pas de toutes les circonstances favorables pour les enfreindre? Et l'ordre pourra subsister dans un Etat, où les grands n'auront point de pouvoir supérieur à craindre, & où le peuple ne trouvera dans son propre fonds, qu'un esprit d'anarchie & des semences de division?

Eh! comptez-vous pour rien, me dit le Roi, l'amour-propre & l'honneur, ce sentiment si actif, cette source si féconde en grandes actions, ce premier mobile du cœur humain?

L'amour-propre, Sire! qu'est-il sans la conscience, qu'un sophiste adroit, qui

nous séduit & nous égare ; qui, se jouant des vaines leçons de la Philosophie, trouve tout bon dès qu'il lui plaît, & n'envisage que l'utilité du moment ? Qu'est-il, qu'un principe destructeur, qui, dès que nous ne reconnoissons plus de Dieu, nous fait un Dieu de nous-mêmes, & compte parmi les hommes autant de victimes qu'il en peut immoler sans crainte à son propre intérêt ?

L'honneur ! Ah ! il est vrai, je le compte pour beaucoup, lorsqu'il porte sur une base solide, & qu'il prend sa source dans les sentimens du juste & de l'honnête, considérés comme l'impression auguste & la loi sainte de l'Auteur même de la Nature ; il est alors un des mobiles les plus puissans pour le bien & pour la vertu, il est un frein contre le vice, il est nécessaire dans toute espèce de Gouvernement : mais je le compte pour rien, s'il n'est éclairé, dirigé, & soutenu par la Religion. Sans elle, il sera souvent plus dangereux qu'utile, & n'aura d'ailleurs rien de fixe & d'assuré. Tantôt il sera le fruit de l'imbécillité & de la démence ; tantôt il sera

l'effet d'un caprice bizarre, & paſſera de mode, comme la cauſe qui l'a produit; quelquefois il naîtra d'un préjugé barbare, conſacré par un long uſage : preſque toujours il ſera la loi de l'opinion, qu'avec plus de lumières on aura raiſon de mépriſer; qu'on violera ſans ſcrupule, avec des intérêts contraires; qu'on violera ſans honte, ainſi que toute autre Loi, dès qu'on pourra le faire en ſecret; qu'on violera impunément & qu'on décréditera par la force de l'exemple, dès qu'on aura l'autorité en main. Sans doute, mon Prince, il faut attacher l'honneur à la vertu, & la honte au vice: mais ſi la vertu n'eſt qu'un nom, comme elle l'eſt en effet dans le ſyſtême de l'Athée, lorſqu'il eſt conſéquent*; ſi, en bravant la honte, on peut

* Bayle lui-même en convient aſſez ouvertement dans le §. 181 de ſes *Penſées diverſes*. Il y eſt queſtion d'un Traité de la Religion contre les Athées, les Déiſtes, &c. imprimé en 1677, dans lequel l'Auteur rapporte un entretien ſuppoſé entre deux impies, par lequel on voit que, dans leurs principes, la raiſon & les Loix naturelles & civiles, la juſ-

se satisfaire sans danger *; si l'intérêt particulier se trouve en opposition avec l'intérêt commun (& il peut s'y trouver à chaque instant pour celui qui n'auroit rien à espérer ni rien à craindre au delà de cette vie); comment se rétablira l'équilibre, si ce n'est en faisant renaître par la Religion le sentiment du devoir & la persuasion de notre immortalité?

L'immortalité! reprit le Monarque.

---

tice & la vertu, sont des mots vides de sens. Et *il le prouve fort judicieusement*, ajoute Bayle, qui d'ailleurs trouve cette preuve insuffisante par rapport aux dangers de l'Athéisme dans un Etat, en se fondant sur cette seule maxime, *que les hommes ne suivent pas leurs principes.*

* Sans danger, dira Bayle! Il y en a toujours à commettre le crime; & l'Athée a, en toute rencontre, un motif pour l'éviter: » ne fût-ce que la crainte de tomber dans l'inconvénient qui est arrivé à quelques-uns, de publier eux-mêmes leurs crimes pendant qu'ils dormoient, ou pendant les transports d'une fièvre chaude. Lucrèce se sert de ce motif pour porter à la vertu les hommes sans Religion «.

Félicitons Bayle & Lucrèce d'avoir su mettre à la place de la Religion un motif si puissant.

Mais n'eſt-il pas prouvé que celui même qui croit ſon ame ſujette à la mort, peut encore déſirer d'immortaliſer ſon nom par des actions louables, & doit craindre de le déshonorer aux ieux de la poſtérité par des infamies?

Je ne ſais, mon Prince, ſur qui cette idée de gloire, ou cette crainte de l'opprobre, ſéparée de l'idée de notre exiſtence après cette vie, pourra conſerver quelque empire; mais ce que je ne craindrai pas d'aſſurer, c'eſt qu'elle en aura très-peu ſur la multitude, qui, en genre de réputation dans le monde, n'a rien à attendre de la poſtérité, ni rien a riſquer. Ce que je crois pouvoir dire avec fondement, c'eſt que ce déſir d'immortaliſer ſon nom tient naturellement & de bien près au ſentiment de notre exiſtence future; en ſorte que, l'idée de celle-ci une fois anéantie, ſi elle pouvoit l'être, l'opinion que l'on auroit de nous après notre mort ne nous toucheroit que foiblement, & que le ſouci qu'on en pourroit prendre ne paroîtroit aux hommes, même les moins éclairés, que l'effet du plus

absurde préjugé. Ce que je puis dire encore, c'est que ce vain désir de gloire ; cette idée d'immortalité, dénuée de tout rapport à un juste Juge, qui, indépendamment de l'opinion, saura apprécier nos mérites & nos œuvres, est tout aussi propre à enfanter de grands crimes, que de grandes actions. C'est ainsi que les Conquérans ont prétendu s'immortaliser, en portant en tous lieux la terreur de leur nom.

Il est donc vrai, Sire, qu'il ne reste aucun motif solide, aucune règle précise, aucun secours suffisant pour faire le bien, pour le faire avec sagesse & avec choix, pour le faire constamment, hors de la Religion ; tandis qu'avec une Religion éclairée, tout est lumière, tout est encouragement pour la vertu, tout est motif & secours puissant pour nous aider à fuir le vice. Eh, que pourriez-vous attendre, mon Prince, d'une société, où l'on ne respecteroit les Loix qu'autant que l'on ne se sentiroit, ni assez fort pour refuser de s'y soumettre, ni assez adroit pour les éluder ; où chaque homme, op-

posant ses vues personnelles aux préjugés reçus pour l'intérêt général, auroit, en dernier ressort, un droit égal à celui de tous les autres de se faire Juge de ce qui est bien ou mal, de ce qui lui convient & de ce qui ne lui convient pas: où l'on ne pourroit faire usage de la Religion du serment; où le mensonge, la duplicité, l'ingratitude, l'orgueil, l'oisiveté, le libertinage des mœurs ne seroient répréhensibles au tribunal des Loix, que lorsqu'ils violeroient ouvertement les droits du citoyen; où le code public, en un mot, aidé de l'opinion, dirigeroit seul ce qu'il y a de plus apparent dans l'extérieur de notre conduite; & où nul principe naturel, nulle crainte d'un Dieu vengeur, nul motif réprimant, ne régleroit l'intérieur par la voix de la conscience & les cris du remords *?

* Cinéas exp'iquant un jour à Fabricius les principes de la secte Epicurienne, qu'il suivoit, & qui étoit devenue la secte la plus accréditée chez les Grecs: *O Dieu!* s'écria le Romain, *puissent nos ennemis suivre une telle doctrine, tant qu'ils nous feront la guerre!*

Quelle confiance pourriez-vous prendre en particulier dans des sujets, des serviteurs, des conseillers, des amis, s'ils étoient tous sans Dieu, sans Religion? & eux-mêmes, Sire, quelle confiance auroient-ils en vous (*h*)? Je ne vous ai rien dit, quant au fond, des vains systêmes de l'Athée, qui ne reconnoît d'autre cause de cet Univers, que le mouvement & la matière, parce que vous avez l'esprit trop juste, mon Prince, & le cœur trop droit, pour vous en être laissé infecter. Ceux qui professent le Matérialisme, n'ont pour eux que l'imagination & les passions; ils ont contre eux la conscience, la nature, & la raison.

A peine avois-je cessé de parler, que le Roi parut se plonger dans des réflexions profondes. Il étoit heure pour lui de prendre du repos. Je l'engageai à remettre au lendemain l'examen des autres questions, non moins intéressantes, qu'il m'avoit proposées.

NOTES.

NOTES.

PAGE 54.

(a) *Sous ces mêmes traits que nous retracent en foule les Ouvrages modernes de nos Philosophes les plus célèbres.* On peut consulter les citations qui se trouvent à la fin du troisième volume Nous pourrions en ajouter une quantité d'autres, que nous recueillons tous les jours de ce nombre prodigieux d'écrits qu'enfante l'irréligion. Mais nous croyons devoir nous borner à quelques passages relatifs aux mœurs & à la législation, & qui suffiront pour donner une juste idée de ce que les autres renferment *.

C'est ainsi que s'exprime l'Auteur d'un des derniers Ouvrages qui ont fait le plus de bruit, après le *Système de la Nature* : » Les » mœurs telles qu'elles sont, les Loix défec- » tueuses dans leur principe, vicieuses dans » leur application, la corruption du cœur hu-

* Nous n'emprunterons rien du Système de la Nature, désavoué par quelques Philosophes, malgré les abrégés qu'on en a faits pour le répandre plus aisément. Eh ! que ne désavoue-t-on pas quand l'effet qu'on se proposoit est manqué ? Le désaveu ! Ah ! c'est bien là le cachet de la plupart de nos Sages !

» main, & cette attraction si puissante qui » porte un sèxe vers l'autre, nécessitent en » quelque sorte l'adultère. Pour chercher à » prévenir efficacement ce crime, il faudroit » changer les mœurs du jour, ce qui est im- » possible. Par conséquent il faut regarder » comme inutiles, & même comme funestes, » toutes les Loix & les Coutumes dont le but » seroit de diminuer la somme totale de cette » passion, vu l'état des choses «.

L'Auteur parle de deux autres crimes qui révoltent le plus la nature, & il raisonne sur leur punition, à peu près comme il le fait sur l'adultère.

Dans un autre Ouvrage *philosophique*, *politique*, &c. flétri comme le précédent par l'autorité séculière, & malheureusement trop répandu, on prétend que » dans les pays où la » Religion ne peut réprimer les excès de l'a- » mour, c'est peut-être une sagesse de le » changer en culte. Eh! quel culte que celui » où les hommes, animés du feu de la Divi- » nité, &c.! Le reste est un tissu de libertinage & d'impiété.

Dans un Ouvrage beaucoup plus récent, on a consacré tout un chapitre à peindre, sous les couleurs les plus fausses & les plus séduisantes, les douceurs & les prétendus avan-

tages qui naîtroient de la communauté des femmes.

Le Livre *de l'Esprit* avoit préludé à toutes ces infamies ; & doivent-elles nous surprendre de la part de ces Sages qui ont osé, dans tant d'écrits, nous dire, que » les plaisirs des sens » peuvent inspirer toute espèce de sentimens & » de vertus ;.... que l'origine des vertus & des » vices est d'institution politique ;.... que la Morale tire son origine de la Politique, comme » les Loix & les bourreaux ;.... que les passions » physiques sont les seuls plaisirs réels ;.... que » la vraie Philosophie n'admet qu'une félicité » temporelle ;.... que suivre ses désirs est le seul » moyen de s'affranchir de leur importunité ;.... » que, dès que le vice nous rend heureux, il » faut aimer le vice, &c. &c. « ? O nos sages maîtres ! Vous voilà donc tels que vous êtes, & le masque est tombé !

Mais écoutons-les de nouveau sur ce qui a rapport à la législation.

» Tout Monarque (dit le premier des Au- » teurs que nous avons cités) qui prétend ne » devoir rendre compte de sa conduite qu'à » Dieu seul, vomit un blasphême contre Dieu » & les hommes, & dégage sur le champ ses » Sujets du serment de fidélité, ou plutôt les » arme contre lui ; parce que dans le moment

» il ravit toutes les portions de liberté qui lui
» étoient confiées ;... & c'eſt ainſi qu'un Mo-
» narque devient lui-même coupable du crime
» de lèze-Majeſté «.

» O peuples ! s'écrie-t-il ailleurs, qui êtes
» ſi patiens dans vos maux, que n'avez-vous
» le courage de mourir avec gloire & généro-
» ſité ! Il eſt des temps, des circonſtances,
» où le lâche ſeul dit : Il faut obéir & haïr.
» Quand le mal eſt ſans remède ou parvenu
» à ſon dernier période, il faut ou égorger les
» monſtres qui dévorent la ſubſtance du pau-
» vre peuple ; ou ſi la fortune vient à trom-
» per votre valeur, il faut faire ſi bien en
» ſorte qu'on ne meure pas ſans vengeance,
» combattre en déſeſpéré, & ne céder la vic-
» toire aux auteurs de ſes maux, qu'au prix
» de leur ſang & de leurs larmes... Les Rois
» trembleront devant vous, & vous ne trem-
» blerez devant perſonne. Il eſt une époque,
» qui devient néceſſaire dans certains Gou-
» vernemens ; époque terrible, ſanglante,
» mais le ſignal de la liberté : c'eſt la guerre
» civile dont je veux parler, &c. «.

L'Auteur de quelques Diſcours philoſophiques avoit dit les mêmes choſes dans un Ouvrage dont nous ne rappellerons pas le titre & la ſingularité, quoique lui-même ait bien oſé les rappeler. C'eſt là auſſi qu'oubliant le

caractère & l'esprit de sa Nation*, il demande : » Pourquoi les François ne pourroient-ils pas » soutenir le Gouvernement républicain ?..... » L'honneur françois, principe toujours agissant, supérieur aux plus sages institutions, » pourra donc devenir un jour l'ame d'une » République **, sur-tout lorsque le goût de » la Philosophie, la connoissance des Loix » politiques, &c. &c.

» Il est triste pour l'humanité, s'écrie un de » ces Sages, qu'il faille que les Rois chancellent sur leur trône, & que les Etats se renversent, pour que l'homme politique devienne l'homme de la nature.

» Vous êtes le premier *Salarié* de la Nation, » dit un autre Sage : or il est de droit naturel, » de renvoyer celui que nous payons, & qui » nous sert mal ; comme il est contraire à ce » droit naturel, que chacun ne soit pas libre » d'examiner, de connoître ses propres intérêts.

» C'est être un usurpateur, dit-il encore, » que de faire céder les Loix à la violence.

---

* Voyez ci-dessus, dans le troisième volume, la Lettre LIV sur le Patriotisme François.

** » Les Républiques, sorte de confédération peut-être la plus despotique de toutes « , a dit cependant l'Auteur Philosophe de l'*Essai sur le despotisme*.

» Celui qui le dépose & conforme son autorité aux Loix, est Roi de droit «.

Voilà donc chaque Sujet devenu le Juge de son Prince, le Juge des usurpations prétendues dont il se plaint, le Juge des intérêts de l'Etat & des siens propres; voilà le poignard aiguisé par la Philosophie, & remis entre les mains du premier furieux qui croira avoir acquis le droit de s'en saisir; voilà la guerre civile invoquée comme le *remède nécessaire après l'engourdissement des ames & la stupeur de l'Etat;* voilà la constitution de la France, celle qui a fait pendant tant de siècles sa gloire & sa prospérité, renversée au gré de nos modernes Institutrices : & c'est ainsi que la Philosophie, qui a fait autrefois des Sages, fait aujourd'hui des foux & des enragés *.

* On a parlé quelque part d'une secte d'*Antiphilosophes*. Je ne sais s'il en existe une semblable, & je ne crois pas qu'on puisse jamais regarder comme secte ceux qui se borneroient à réclamer les droits de la vérité, de la Religion, des mœurs, du patriotisme, & du goût même, outragés par la nouvelle Philosophie. Ce que je sais, c'est que les ames honnêtes, celles qui sont encore sensibles aux charmes de la vérité & de la vertu, ne sauroient trop réunir leurs efforts, leurs lumières, & leurs talens, pour porter les derniers coups à une secte trop réelle, dont l'Auteur ingénieux des *Petites Lettres*, & de la *Comédie des Philosophes*, celui des *Cacouacs*, celui des *Mémoires Philosophiques*, celui des *Helviennes*,

PAGE 56.

(b) *Qui, en leur donnant des conseils sur l'usage de leur pouvoir, en sapent les fondemens, invitent les Monarques à le déposer, & enhardissent les peuples à s'y soustraire.* » Si nous » étions Rois, fait dire un de nos sages Maî» tres à son Instituteur, nous ne serions plus » bienfaisans; si nous étions Rois & bienfai» sans, nous serions, sans le savoir, mille » maux apparens pour un bien réel que nous » croirions faire; si nous étions Rois & sages, » le premier bien que nous voudrions faire à » nous-mêmes & aux autres, seroit d'abdi» quer la Royauté & de devenir ce que nous » sommes «.

C'est sur ce même ton que s'est expliqué, en dernier lieu, un Auteur estimable par mille endroits, & que nous sommes bien éloignés de vouloir envelopper dans la tourbe insensée de nos nouveaux Législateurs; mais qui, sans penser tout-à-fait comme eux, ne s'est pas assez gardé du levain de leurs opinions. *Craignez*, disoit il n'y a pas long-tems un Militaire plein d'esprit & de raison, *crai-*

ont si bien fait sentir le ridicule; & qui d'ailleurs s'est montrée par ses principes le plus grand fléau du genre humain.

gnez sur-tout les maximes philosophiques. Eh, qu'arriveroit-il de tous ces systêmes, s'ils étoient de nature à obtenir quelque croyance? C'est qu'un Roi qui croiroit faire le bien en se démettant de la Royauté, nous donneroit cent despotes peut-être, pour un bon Roi qu'il nous ôteroit.

Laissons de nouveau parler nos Philosophes : voici comme s'exprime l'un d'entre eux dans un Ouvrage qui contient, dit-on, leur apologie. » C'est sur-tout la cure des Princes » que la Philosophie doit se proposer. Si le » Philosophe trouve l'oreille des Souverains » fermée à ses conseils, qu'il s'adresse aux » peuples... Pourquoi les Nations sont-elles » comme des troupeaux, que les pasteurs » tondent & livrent ensuite à des bouchers » cruels qui les mènent à la mort? C'est que » leurs guides religieux & politiques les ont » enivrées d'opinions absurdes, sur lesquelles » il ne leur est jamais permis de réfléchir. » Mais, détrompées de leurs honteux préju- » gés, qu'elles sentent enfin qu'elles sont » libres; qu'elles songent à en appeler de ces » institutions absurdes, & de l'antiquité à leur » utilité présente ... A quoi sert de tempo- » riser, lorsqu'il faudroit porter la coignée à » la racine de l'arbre! La douceur est funeste » à des plaies que le fer seul peut extirper «.

Terminons ces déclamations odieuses & ces sanglantes diatribes, par ce passage tiré d'une *Histoire Philosophique*, & très-Philosophique : car, parmi d'excellentes vues sur les objets qui tiennent au fond même de l'Ouvrage, elle renferme, sur la Religion, les mœurs & le Gouvernement, tout ce qu'un Auteur, ivre de fanatisme & de Philosophie, peut écrire de plus déraisonnable & de plus licencieux. » Des » préjugés absurdes ont dénaturé par-tout la » raison humaine, & étouffé jusqu'à cet inst- » tinct qui révolte tous les animaux contre » l'oppression & la tyrannie..... Puissent les » vraies lumières faire rentrer dans leurs » droits, des êtres qui n'ont besoin que de le » sentir pour les reprendre ! Sages de la terre, » Philosophes de toutes les Nations, c'est à » vous seuls à faire des Loix ? Ayez le cou- » rage d'éclairer vos frères ; faites rougir ces » milliers d'esclaves soudoyés ; apprenez- » leur que l'autorité vient des hommes ; ré- » vélez tous les mystères qui tiennent l'Uni- » vers à la chaîne ; & que, s'appercevant com- » bien on se joue de leur crédulité, les peu- » ples éclairés tous à la fois, vengent enfin » la gloire de l'espèce humaine «.

Permettons-nous ici une réflexion. Si nos Philosophes s'étoient bornés à faire sentir aux Princes les inconvéniens du pouvoir arbi-

traire, pour eux & pour leurs Sujets; la raison & la Religion eussent applaudi à leurs efforts: mais par leurs cris de guerre, ils ont fait tout à la fois la chose la plus inutile & la plus dangereuse: inutile; car les Princes n'en feront que plus portés à augmenter leur pouvoir dans la crainte qu'il ne leur échappe, au lieu de le contenir dans les bornes qui lui conviennent: dangereuse autant que criminelle; car en s'adressant au peuple pour lui mettre les armes à la main, ils s'adressent à un furieux qui connoît mal ses vrais intérêts & ses droits; qui, incapable de saisir le juste milieu, en cherchant un remède à des maux inévitables dans toute espèce de Gouvernement, ne peut que se porter aux excès les plus nuisibles pour lui-même; & qui, pour me servir de l'expression de M. de Voltaire, en répandant son sang pour ce qu'il lui plaira d'appeler la liberté, ne fera le plus souvent que *cimenter sa servitude*.

IBID.

(c) *Qui connoissent mal les hommes qu'ils veulent vous apprendre à gouverner.* M. Rousseau l'a très-bien dit dans un passage que nous avons déjà cité. » Ce ne sont point les Philo» sophes qui connoissent le mieux les hom» mes; ils ne les voient qu'à travers les pré-

» jugés de la Philosophie, & je ne sache aucun » état où l'on en ait tant * «.

L'un de ces Sages avoit été appelé par une Tête couronnée, pour lui tracer un plan de Gouvernement. La base essentielle de son plan étoit un certain ordre de choses, qui auroit mis tout l'Etat en combustion. On lui représenta les inconvéniens, l'impossibilité de l'exécution. Pourquoi me choisissiez-vous, répondit-il, pour donner des avis ? Dès que vous n'admettez pas le changement que je vous propose, je n'ai plus de conseils à vous donner. On lui fit compter une somme considérable, & on le renvoya.

PAGE 57.

(d) *Ils osent l'accuser de favoriser le despotisme.* La Religion & ceux qui l'enseignent ne prêchent point l'*obéissance passive*, dans ce sens odieux & pervers, qu'on doive être l'instrument des injustices d'un Prince ou de ses Ministres, en faisant ce qu'ils pourroient ordonner de criminel & d'injuste : plutôt mourir alors, victime tout à la fois & de la fidélité qu'on doit à son Souverain, & des Loix qu'un

* » La Philosophie, dit aussi l'Auteur des *Annales Politiques*, a autant au moins, & peut-être plus, accrédité de préjugés que l'ignorance & la superstition «.

plus grand Maître nous impose. Mais ils la prêchent dans ce sens, qu'il faut souffrir, sans révolte, des maux qu'on n'a pas le droit de repousser par la rebellion.

On sait le trait du Vicomte d'Orthey ; & c'est ainsi que fera toujours agir & parler le véritable esprit de la Religion. Charles IX ayant mandé, après la Saint-Barthélemi, à tous les Gouverneurs de Provinces, de faire massacrer les Huguenots ; le Vicomte qui commandoit dans Baïonne, écrivit au Roi : » Sire, » je n'ai trouvé, parmi les habitans & les gens » de guerre, que de bons citoyens, de braves » soldats, & pas un bourreau : ainsi eux & » moi supplions Votre Majesté, d'employer » nos bras & nos vies à choses faisables «.

La Religion ne désavoueroit pas davantage le trait suivant. » Sous Louis XI, Jacques de la Vacquerie, ayant reçu des Edits qu'il jugeoit contraires au bien de l'Etat, vint avec les députés du Parlement trouver le Roi. Louis, étonné de leur arrivée, leur ayant demandé ce qu'ils vouloient : *La perte de nos charges ou même la mort*, répondit la Vacquerie, *plutôt que d'offenser nos consciences.* Le Roi, admirant cette généreuse réponse, s'adoucit & retira ses Edits «. *Garnier, Histoire de France, tome 19.*

C'est ce même la Vacquerie, qui, lorsque

le Duc d'Orléans intriguoit pour grossir son parti pendant la minorité de Charles VIII, & que par la bouche de son Chancelier, il s'adressoit au Parlement pour le mettre dans ses intérêts, lui fit, à la tête de son Corps, la belle réponse qu'on peut voir dans Garnier. *Ibid.* p. 411.

PAGE 59.

(c) *Mais si l'on entend par Philosophie la doctrine pernicieuse & dépravée, &c.* » La Philosophie (a dit un de nos Orateurs les plus célèbres, en parlant de celle de nos jours) se vante de ramener l'homme aux penchans & aux Loix de sa première origine. Elle ne le ramène qu'aux foibles introduits dans l'homme, par le péché, à l'amour du plaisir & de l'intérêt personnel. Bientôt, par ses leçons perfides, l'Etat, destitué de l'esprit de vie qui l'anime, ne seroit qu'un amas confus d'êtres bas & rampans, isolés & divisés, sans idées, sans goût de famille & de société, d'utilité commune & de prospérité publique; il ne tarderoit pas à dégénérer en une masse informe, que dévoreroit promptement le poison des plus viles passions «.

Je ne vois pas, dit le même Orateur, dans un discours prononcé en présence de l'Académie Françoise,... je ne vois pas par quelle vertu on remplace les vertus évangéliques;

ni ce qui pourroit me consoler comme citoyen de ce que je regrette comme chrétien... Appercevons-nous qu'à mesure que la foi disparoît, l'équité, la gravité, la décence, l'étude des Loix se perfectionnent dans le sanctuaire de la Justice ? l'application, la capacité, le désintéressement, la fuite du luxe & de la mollesse dans l'état militaire ? la pudeur, la modestie, la bienséance, dans le sein des familles ? l'amour du peuple dans ceux qui président à la fortune publique ? l'amour du bien public dans les particuliers ? Ne voyons-nous pas au contraire la Religion hautement vengée de nos outrages, par les opprobres de nos mœurs ? Ah ! ne nous y trompons pas ; ce sont les mœurs qui soutiennent ou qui détruisent les Empires. Fiers des lumières que se vante de répandre parmi nous cet esprit philosophique, dont on étale avec tant de faste les progrès & les découvertes, nous insultons à la simplicité des tems & du peuple de saint Louis. Ils n'avoient, j'en conviens, ils n'avoient que les talens de probité, de vérité, de valeur, de désintéressement, de magnanimité, de bon cœur, d'amour de la Religion & de la Patrie ; ils ne savoient que vivre & mourir pour leur Dieu & pour leur Roi : nous avons les talens de spéculation, de discussion, de système ; celui de penser avec

fineſſe, de nous exprimer avec grâce, de diſputer, de raiſonner, de ſubtiliſer ſur tout, de mépriſer tout, excepté notre ſiècle & notre mérite perſonnel. C'eſt-à-dire, qu'ils avoient les talens qui préparent & font naître la gloire des Empires; c'eſt-à-dire, que nous avons les talens, qui, dans tous les tems & parmi toutes les Nations, furent d'abord la ſuite, bientôt l'écueil & la ruine des proſpérités de l'Etat.... Rome avoit la candeur & la ſimplicité du ſiècle de ſaint Louis, lorſqu'elle touchoit aux jours de ſa ſplendeur. Rome n'eut pas long-tems le génie de notre ſiècle ſans perdre ſes vertus, & avec ſes vertus l'empire de l'Univers. Qu'on diſſerte, tant qu'on voudra, ſur la cauſe de cet enchaînement fatal; l'expérience de tous les âges décide, que ce prétendu eſprit philoſophique ne devient point l'eſprit dominant d'une Nation, ſans affoiblir, dans toutes les conditions, l'eſprit de citoyen; il ne donne preſque toujours à l'Etat que de mauvais Sujets; quels Rois donneroit-il aux peuples «? *Neuville. Panégyrique de ſaint Louis.*

PAGE 62.

(f) *Je veux qu'ils aient été.... ce qu'ils s'efforçoient de paroître au dehors; c'eſt accorder beaucoup, &c.* » J'en demande pardon à tous

ces Philoſophes, mais il me ſemble qu'ils ſont néceſſairement inconſéquens, s'ils s'opiniâtrent à avoir de la probité dans les occaſions, qui ne ſe préſentent que trop ſouvent, de faire le mal impunément & même avec avantage. Quoi ! de grands Philoſophes ſeroient aſſez ſots pour agir ſans motifs, & ſe ſacrifier à une vertu imaginée par le vulgaire ignorant ? Tranchons le mot, cette Philoſophie fait néceſſairement des hypocrites dans le cours ordinaire de la vie, & des ſcélérats s'ils peuvent eſpérer de l'être avec quelque ſuccès. Tandis qu'il n'y a point d'homme qui n'éprouve en lui-même un combat continuel entre ſa raiſon & ſes paſſions;.... tandis que tout ce que nous voyons, tout ce que nous éprouvons, nous apprend que la pratique de nos devoirs exige de la vigilance, du courage, de la fermeté, & une conſtance précautionnée pour réſiſter aux amorces du vice ; je croirai bonnement que ces Philoſophes prennent la peine de réſiſter à leurs paſſions ? Ils ſe refuſeront à une perfidie, à un menſonge, à une baſſeſſe, à une calomnie qui feroit leur fortune ? Ils ſacrifieront des goûts & des plaiſirs, qu'ils croient innocens & même louables, à une chimère de vertu difficile, dont ils ſe moquent aſſez librement, quand ils parlent devant des perſonnes qui ſont dignes d'écouter leur doc-

trine ? Malgré la crédulité que nous reprochent ces grands Philosophes, je les avertis que nous ne croyons pas volontiers à leur probité. Ils ont beau parler de leur amour pour la vertu en termes magnifiques ; on les voit à travers le masque dont ils tâchent de se couvrir, & on les voit tels qu'ils sont. S'ils prennent même le parti désespéré de faire avec éclat quelque action honnête, on aura encore la malice de penser, qu'ils ne cherchent qu'à jeter un voile sur cent choses peu régulières ou honteuses, qu'ils se permettent tous les jours «. *De la Législation, l.* 4, *c.* 2.

PAGE 63.

(g) *Que prouveroient ces suppositions toutes gratuites & de pareils exemples en faveur d'une société entière, de tout Etat composé d'Athées.* » Dans une pareille société, dit Bayle, *Pen-* » *sées diverses, &c.* §. 172, il se feroit des » crimes de toutes les espèces, je n'en doute » pas : mais il ne s'y en feroit pas plus que » dans les sociétés idolâtres ; parce que tout » ce qui a fait agir les Païens, soit pour le bien, » soit pour le mal, se trouveroit dans une » société d'Athées ; savoir les peines & les » récompenses, la gloire & l'ignominie, le » tempérament & l'éducation «. Mais est-ce bien là tout ce qui faisoit agir les Païens ? N'avoient-ils donc aucune crainte de la Divinité,

aucune idée des récompenses & des châtimens dans une autre vie ? La belle énumération que fait Bayle ! Il omet précisément ce qui tient à l'état de la question, & ce qui prouve contre lui. Qu'on l'examine avec attention ; & l'on verra que, presque par-tout, c'est ainsi qu'il raisonne.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Auteur de l'*Histoire Philosophique*, que nous avons citée dans ces notes, assigne pour principale cause de la chute de l'Empire Romain, l'extinction du Paganisme opérée par Constantin ; & voici la raison qu'il en donne : » Ces vastes » contrées se trouvèrent couvertes d'hommes » qui n'étoient plus liés entre eux ni à l'Etat, » par les nœuds sacrés de la Religion & du » serment. Sans Prêtres, sans temples, sans » Morale publique, quel zèle pouvoient-ils » avoir pour défendre l'Etat * « ? Mais com-

* Si Constantin, en s'efforçant de détruire le Paganisme, & de proscrire, autant qu'il étoit en lui, les horreurs de l'idolâtrie, avoit laissé ses peuples sans Religion, il auroit fait sans doute une chose absurde & qui auroit entraîné la chute de l'Empire Romain ; mais il ne faisoit que hâter les progrès d'une Religion déjà prêchée de toute part avec succès, reçue d'un très-grand nombre de ses Sujets, & qui portoit avec elle, par les lumières qu'elle répandoit, par les vertus qu'elle inspiroit, par les caractères de vérité qui l'accompagnoient, les preuves les plus frappantes de sa Divinité.

me un de nos Critiques les plus éclairés l'a très-bien observé, *si l'on n'est lié à l'Etat que par les nœuds sacrés de la Religion; si, sans Prêtres, sans temples, il n'est pas possible de défendre l'Etat avec zèle :* pourquoi donc l'Auteur de cette Histoire & tant d'autres Philosophes avec lui, essayent-ils en mille endroits de renverser les Autels ? C'est donc, à en juger par cet aveu, la ruine de l'Etat qu'ils méditent.

M. l'Abbé de Mably, en discutant, dans son Traité de *la Législation*, la prétendue possibilité d'une République d'Athées, suppose que cette République se réalise. Il leur accorde dans quelque coin du monde un lieu où ils puissent se fixer. Une charte de concessions est dressée, & la voilà publiée. » Bientôt, ajoute-t-il, nos Athées, trop vains pour douter du succès de leurs Loix & de leur Gouvernement, s'empresseront à venir prendre possession de leurs nouveaux domaines. Voilà d'abord de grands Philosophes, les uns plaisans, les autres sérieux, qui ont tout vu, tout examiné, tout généralisé; ils n'ignorent rien; ils entraînent après eux mille petits beaux esprits, qui se sont hâtés de dire quelque impiété triviale, pour tâcher de faire du bruit, & de sortir de leur obscurité. A leur suite arrive pêle-mêle une foule de femmes galantes plus ou moins philosophes, suivant qu'elles ont eu

ou qu'elles ont plus ou moins d'amans. Voici de jeunes libertins qui, pour ne rien craindre, voudroient apprendre à ne rien croire. Vous voyez d'assez beaux commencemens, & que la République ne manquera, ni de Magistrats, ni de ce qu'on appelle ailleurs le peuple ou la populace. On s'assemble donc pour donner une forme au Gouvernement «.

C'est là que l'ingénieux Auteur de *la Législation* attend nos nouveaux Républicains. Il examine leurs constitutions ; il considère ce que produiront parmi eux l'instruction & le code public, qui doivent avoir lieu dans leurs principes ; & il prouve que, malgré toutes les précautions, malgré les Loix les plus sévères, il est impossible qu'une telle société puisse subsister. Il est assez heureux, conclut-il de tout ce qu'il a si sagement exposé, qu'en faisant tous leurs efforts pour nous prouver que l'Athéisme peut faire fleurir une République, les ennemis de Dieu nous fournissent la preuve peut-être la plus complette de son existence. Son nom sans doute est écrit sur toutes les parties de l'Univers ; la grandeur & la beauté de l'ouvrage publient, je l'avoue, d'une manière bien éloquente, la puissance & la sagesse de l'Ouvrier : mais nous ayant faits de façon que nous ne pouvons nous passer de lui, ne se montre-t-il pas encore

plus clairement à nos ieux? Ce témoin, ce Juge de nos actions & de toutes nos penſées, qui eſt indiſpenſablement néceſſaire à notre bonheur, c'eſt là la preuve la plus convaincante qu'il y a un Dieu. Elle eſt à la fois écrite & dans notre eſprit & dans notre cœur. Dieu ne permet pas que nous le méconnoiſſions ou que nous l'oubliions, en n'ayant pas permis à la prudence humaine de pouvoir ſe ſuffire à elle-même. Par-tout la ſageſſe des hommes trouve des bornes; & au delà de ces bornes, elle ne voit qu'un abîme ſans fond, ſi elle ne trouve pas Dieu & la foi des ſermens. Sans lui nous flotterions dans une incertitude éternelle; ſans lui nous verrions ſans ceſſe s'écrouler l'édifice mal aſſuré de la ſociété «. *Liv.* 4, *chap.* 2.

PAGE 72.

(h) *Quelle confiance pourriez-vous prendre dans des Sujets, &c. s'ils étoient ſans Dieu, ſans Religion; & eux-mêmes quelle confiance auroient-ils en vous?* » Ne croire abſolument aucun Dieu, dit M. de Voltaire, ſeroit une erreur affreuſe en Morale, une erreur incompatible avec un Gouvernement ſage.

» Bayle examine ſi l'Idolâtrie eſt plus dangereuſe que l'Athéiſme, ſi c'eſt un crime plus grand de ne point croire à la Divinité, que

d'avoir d'elle des opinions indignes ; il eſt en cela de l'opinion de Plutarque : il croit qu'il vaut mieux n'en avoir nulle opinion qu'une mauvaiſe opinion. Mais, n'en déplaiſe à Plutarque, il eſt évident qu'il valoit infiniment mieux pour les Grecs, de craindre Cérès, Neptune, Jupiter, que de ne rien craindre du tout ; il eſt clair que la ſainteté des ſermens eſt néceſſaire, & qu'on doit ſe fier davantage à ceux qui penſent qu'un faux ſerment ſera puni, qu'à ceux qui penſent qu'ils peuvent faire un faux ſerment avec impunité ; il eſt indubitable que, dans une ville policée, il eſt infiniment plus utile d'avoir une Religion (même mauvaiſe) que de n'en avoir point du tout «. Voyez ci-deſſus, tome I, ſuite de la quatrième Lettre, note (*n*), ces autres paroles du même Auteur. » L'Athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, ſanguinaire, raiſonne & agit conſéquemment, s'il eſt sûr de l'impunité de la part des hommes.... &c. «. & il ajoute au même endroit :

» Je ne voudrois pas avoir affaire à un Prince athée, qui trouveroit ſon intérêt à me faire piler dans un mortier ; je ſuis bien sûr que je ſerois pilé. Je ne voudrois pas, ſi j'étois Souverain, avoir affaire à des Courtiſans athées, dont l'intérêt ſeroit de m'empoiſonner ; il me faudroit prendre au hazard du

contrepoiſon tous les jours. Il eſt donc abſolument néceſſaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre Suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur, & vengeur, ſoit profondément gravée dans les eſprits «.

C'eſt le ſacré lien de la ſociété,
Le premier fondement de la ſainte équité,
Le frein du ſcélérat, l'eſpérance du juſte.
Si les Cieux, dépouillés de ſon empreinte auguſte,
Pouvoient ceſſer jamais de le manifeſter;
Si Dieu n'exiſtoit pas, il faudroit l'inventer.
Que le Sage l'annonce, & que les Rois le craignent:
Rois, ſi vous m'opprimez, ſi vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler;
Mon vengeur eſt au Ciel; apprenez à trembler.

Voltaire.

LETTRE XLVII.

Du même.

JE reprends, mon père, la suite de notre entretien à l'endroit où nous l'avions laissé.

Je vous avouerai, me dit le Roi dès qu'il fut libre & que nous pûmes être seuls, que la conversation d'hier m'a occupé une partie de la nuit : j'ai repassé tout ce que vous m'avez dit, & en le comparant avec les discours de quelques Courtisans intéressés à me séduire, avec les principes dangereux de quelques livres qu'ils m'ont prêtés, j'ai reconnu sans peine de quelle conséquence sont les vérités que vous m'avez fait entrevoir, & combien eût été dangereux, pour moi & pour mon peuple, l'oubli, disons mieux, le mépris de toute Religion, qu'ils cherchoient à m'inspirer. Mais pour détruire à jamais toute l'illusion de leurs faux raisonnemens, souffrez que je vous rappelle la seconde question que je vous avois

avois faite, & qui étoit, si je m'en souviens, une de leurs plus fortes objections. Ce qui montre assez, me disoient-ils, combien il importe peu au bonheur d'un Etat, qu'il y ait une Religion ou qu'il n'y en ait pas, c'est que les hommes agissent presque toujours contre leurs principes, & que le commun d'entre eux ne règle pas sa vie sur ses opinions (*a*).

Eh ! pourquoi donc, mon Prince, lui répondis-je, mettent-ils un si haut prix aux prétendues lumières qu'ils s'efforcent de répandre, & dont l'unique effet cependant est de tout obscurcir & de tout confondre ? Pourquoi nous parlent-ils sans cesse d'éclairer les hommes sur leurs véritables intérêts ? Pourquoi tant de déclamations contre la tyrannie, la superstition, le fanatisme & l'ignorance ? Si les opinions sont indifférentes, si le commun des hommes n'agit point d'après ses principes, que leur fait à eux notre manière de penser ; & pourquoi entreprendre de nous en faire changer ? Mais qui ne sait en effet que ce sont sur-tout les principes qui déterminent les hommes,

dès qu'ils en sont vivement pénétrés ; que ce sont les principes, vrais ou faux, qui font les coutumes ainsi que les opinions ; & que c'est l'opinion qui gouverne le genre humain ? Qui ne sait que c'est faute de vrais principes qu'on est conduit à tous les excès, à la superstition, par exemple, & au fanatisme ; que c'est en changeant de principes que les hommes changent de conduite ; & que, s'il est vrai qu'en genre de Religion & de mœurs notre manière d'agir se trouve en contradiction avec notre façon de penser, c'est lorsque des exemples trop puissans, des passions fortes, & des intérêts contraires nous engagent à faire ce que nous sommes les premiers à condamner ? Mais alors les principes réclament au fond de notre cœur, & nous ne nous portons au crime que difficilement & à regret ; au lieu que nous nous y porterions rapidement & sans résistance, si nos maximes étoient d'accord avec nos penchans. Alors les grands crimes du moins nous effraient : & quels forfaits pourroient nous arrêter, s'ils étoient sou-

tenus, autorisés par nos opinions? Alors le retour à la vertu nous devient plus facile : il nous seroit impossible, avec des sentimens & des principes qui lui seroient opposés. Si, parmi les Chrétiens, il s'en rencontre un si grand nombre dont les mœurs ne sont pas conformes à leur croyance; combien aussi, parmi eux, se font des principes arbitraires, qui dérogent aux maximes de l'Evangile & les modifient au gré de leurs penchans? Qu'au lieu d'obscurcir leur foi, on l'éclaire; qu'au lieu de l'affoiblir, on la fortifie : & on ferad'eux dans tous les tems, ce qu'ils étoient dans les premiers siècles, dans les beaux jours du Christianisme, ce qu'ils sont encore avec une foi vive & pure; je veux dire, des hommes vertueux & d'excellens citoyens.

Cependant, reprit le Prince, & c'est une autre question que je vous ai faite, ne seroit-on pas en droit de prétendre que la Religion n'a jamais fait autant de bien aux hommes qu'elle leur a fait de mal?

Je crois avoir prouvé à Votre Majesté

que le pire de tous les maux pour une Société, pour un Etat, seroit qu'il n'y eût point de Religion. Celle même dont le culte seroit le plus bizarre & le plus inconséquent, laissant au moins subsister quelques-unes des notions primitives de la Loi naturelle, de l'existence d'un Dieu, de l'immortalité de l'ame, ne pourroit jamais tendre à la dissolution de tout le Corps politique aussi nécessairement qu'y tendroit l'Athéisme, lequel détruit toutes ces notions. Les grands maux qu'un faux culte pourroit produire, les victimes humaines, par exemple, qu'il porteroit à immoler à de fausses Divinités, affecteroient, il est vrai, quelques membres de la société : mais ils laisseroient subsister dans son ensemble une sorte d'harmonie ; quelques parties de la Morale resteroient dans leur entier ; on conserveroit des principes de vertu & d'équité, qui porteroient sur un fondement réel & qui obligeroient en conscience ; on auroit dans le culte public un lien commun ; on obéiroit aux Loix, parce qu'on craindroit les Dieux. Rien de tout cela

n'existeroit dans une société d'hommes sans Religion (*b*). Les Chefs opprimeroient sans crainte, dès qu'ils se croiroient assez forts pour le faire sans danger. Le peuple, grossier par éducation, féroce par tempérament, léger par caractère, & qu'il est impossible d'éclairer suffisamment si la Religion ne l'éclaire pas, qui ne peut avoir de frein contre lui-même si la Religion ne lui en sert pas, se révolteroit, sans qu'il eût d'ailleurs besoin d'autres causes que son inquiétude, sa légèreté, ou sa férocité, & en bien peu de tems tous les liens de la société seront rompus. Aussi n'y a-t-il point d'exemple que l'on pût citer, d'après une autorité recevable, d'un peuple qui ait existé sans une idée quelconque de Religion; à moins qu'il ne fût tombé dans le dernier degré d'abrutissement.

Mais je n'ai encore satisfait, mon Prince, qu'à une partie de votre question. C'est sur-tout au Christianisme qu'en veulent ceux qui n'ont pas craint de vous la proposer à vous-même. On a répondu cent fois à leurs vaines décla-

mations *; &, par un seul exemple, Votre Majesté comprendra sans peine la fausseté de leurs raisonnemens. Le Christianisme a donné lieu à des divisions & à des guerres; donc il eût mieux valu qu'il n'eût pas existé. De même aussi, pourrions-nous dire, la Société & les Loix ont donné lieu à bien des injustices & des crimes; les Gouvernemens ont fait répandre bien du sang d'homme à homme, de nation à nation; donc il eût mieux valu qu'il n'y eût ni Gouvernement, ni Loix, ni Société. Ainsi raisonnent ces hommes superficiels & malheureusement prévenus, qui ne veulent voir que les abus & les prétextes, au lieu de remonter à la nature des choses, & de considérer tous les avantages qu'elles ont produits : ainsi ai-je raisonné moi-même autrefois. On abuse de tout, m'a-t-on répondu; il ne s'ensuit pas que toutes les

* Voyez la cinquantième Lettre du troisième volume, à ces mots, *s'il faut en croire nos Incrédules, le Christianisme a traîné à sa suite, &c.* avec les notes correspondantes.

choſes dont on abuſe ne ſoient pas des biens. La Religion Chrétienne eſt, ſans contredit, le plus grand de ceux qui nous ſont offerts, par les ténèbres qu'elle a diſſipées, par l'inſtruction commune & à la portée de tous qu'elle a préſentée aux hommes, par l'autorité dont elle s'eſt montrée revêtue, & parce qu'enfin elle eſt la perfection de la Morale & de la ſociabilité : mais ne nous étant pas donnée pour nous dépouiller de notre liberté & pour nous contraindre néceſſairement à la ſuivre, on a pu en abuſer comme on abuſe de tout le reſte ; eſt-ce donc à elle qu'il faut s'en prendre ? Eſt-ce en ſuivant ſon eſprit, ou n'eſt-ce pas plutôt en s'en écartant, qu'on a vu naître au milieu d'elle des diviſions & des guerres ? Si elle a eu à gémir ſur de ſi grands maux, n'eſt-ce pas parce que des enfans rebelles ont déchiré ſon ſein, quand tous les rappeloit à la ſoumiſſion & à l'unité ; parce que des Princes ambitieux les ont ſoutenus ; parce que toutes les paſſions humaines ſe révoltant contre elle, ont prétendu la faire

servir de voile à leurs intérêts, tandis que, nous apprenant à tout sacrifier à l'intérêt commun, elle n'inspire à ceux qui l'écoutent qu'un esprit d'union, de paix, & une charité sans bornes ? Pourquoi donc tourner en preuves contre la Religion des maux qu'elle déplore, qui sont directement opposés à sa nature, qu'elle eût toujours empêchés si on eût toujours été docile à sa voix, & dont on ne doit accuser que les passions qui lui sont contraires & qu'elle réprouve ?

Cher Comte, me dit le Roi avec bonté, vous me ramenez encore au Christianisme, que l'exemple de votre père & le vôtre me forcent à respecter ; mais n'est-ce pas assez de reconnoître avec vous la nécessité de la Religion en général ? Tout culte n'est-il pas égal ? Ne doit-il pas varier selon les climats ? Et ce qui me rappelle la dernière question que je vous ai faite, cette seule Morale naturelle, *crains Dieu*, *sers ta Patrie*, *ne fais tort à personne*, ne suffit-elle pas ?

Non, mon Prince ; tout culte n'est pas égal, dès que vous m'opposerez un culte inventé par les hommes & qu'on peut

convaincre d'impoſture ; car alors ſur quel fondement porte-t-il, & quelle force réelle peut-il avoir pour obliger ? Tout culte n'eſt pas égal, ſi la Divinité ne l'agrée pas ; s'il eſt indigne d'elle & contradictoire avec ſes attributs ; ſi, indépendamment de nos beſoins qui doivent nous faire ſentir la néceſſité d'une révélation, on prouve par le fait que Dieu s'eſt révélé au genre humain, & qu'il n'adopte pour ſon culte que la vraie Religion qu'il lui a donnée. Il n'y a qu'elle en effet qui puiſſe nous offrir une autorité ſuffiſante, une Morale pure, & une doctrine qui ait une juſte proportion avec la gloire de l'Etre ſuprême & avec le bonheur de l'homme.

Ici, mon père, je ne vous répéterai pas ce que j'ai dit au Prince ſur la vérité du Chriſtianiſme, puiſque je n'ai fait que lui retracer en peu de mots, & avec autant de force & de clarté qu'il a dépendu de moi, ce que vous m'aviez dit vous-même ſur ſes caractères admirables & ſur ſon enſemble. Je lui ai expoſé la Religion comme un grand fait, dont toutes les cir-

constances ont un rapport nécessaire entre elles, & se servent de preuve l'une à l'autre; où toutes les parties sont liées de manière à former un tout indivisible, qui porte imprimé, dans cet accord parfait, le sceau de la Divinité. Je lui ai montré comment toutes les vérités qui importent le plus au genre humain, sur lesquelles les Sages ont tant disputé, & qu'il est impossible au commun des hommes d'appercevoir en elles-mêmes ou par des raisonnemens abstraits, se tournent également en vérités de fait pour le Chrétien docile, & sont mises par la Religion révélée à la portée de tous les hommes. Je l'ai forcé de convenir que la Religion Chrétienne, se pliant à tous les esprits & à tous les besoins, nous offre tous les genres de preuves; qu'elle a pour elle celles d'autorité, de raison, & de sentiment, tandis que toute autre révélation n'en a aucune, & que ce seroit l'ouvrage le plus absurde que celui où l'on entreprendroit de lui donner ces fondemens solides, qui n'ont lieu que pour le Christianisme.

Ce court exposé a fait sur le Monarque une impression profonde. Jusque-là sans doute il n'avoit été que foiblement instruit de tout ce qui démontre la vérité & la grandeur de notre sainte Religion. Frappé de l'éclat d'un si beau jour, il m'a rendu les plus vives actions de grâces des connoissances précieuses qu'il venoit d'acquérir. Je conçois maintenant, a-t-il ajouté, ce que je dois penser de la doctrine de l'influence des climats, par rapport à la Religion. Dès qu'on a prouvé qu'elle est émanée de la Divinité, il s'ensuit que ce n'est plus une de ces institutions arbitraires, que la Politique peut plier à son gré; que bien loin que ses principes soient de nature à varier selon les lieux & les circonstances, une fois développée, elle doit, pour tout ce qui constitue son essence, être invariable comme Dieu même; que, souverainement sage dans tous ses desseins & dans toutes ses œuvres, il n'a pu que la proportionner aux besoins de tous les hommes, dans toute espèce de Gouvernement, sous toutes sortes de climats, &

la rendre propre à tous les lieux comme à tous les tems.

Cela est si vrai, ai-je repris, qu'en effet le Christianisme a fleuri avec un égal succès dans les climats les plus opposés. Il n'en est point qu'il n'ait embrassé, & où il n'ait porté les plus heureux fruits, lorsqu'il y a régné dans toute sa force & sa pureté *. Le climat influe sans contredit sur l'esprit & sur le tempérament des diverses Nations; parce qu'il influe sur les organes, qu'il les rend plus ou moins flexibles, qu'il rend plus prompt ou plus lent le cours des esprits animaux: mais il ne détermine pas nécessairement le caractère moral des différens peuples, leurs vertus & leurs vices, & il ne fut jamais incompatible avec la vraie Religion. Aussi voyons-nous combien, par la seule influence des causes morales, politiques, &

* » On a prétendu, dit M. de Voltaire, que » les Religions sont faites pour les climats. » Mais le Christianisme a régné long-tems » dans l'Asie; il commença dans la Palestine, & il est venu en Norwège «.

religieuſes, tantôt agiſſant de concert & tantôt oppoſées l'une à l'autre, les mêmes peuples ont changé en différens tems de caractère, ſans changer de climat.

Mais, Sire, il eſt une dernière queſtion que vous m'avez faite, & qu'il eſt important de réſoudre, quelque grande que ſoit l'idée que vous vous formez maintenant de la Religion Chrétienne. Cette ſeule Morale naturelle, m'avez-vous dit, qui conſiſte à craindre Dieu, à ſervir ſa Patrie, à être juſte, ajoutons même, à être bienfaiſant, ne ſuffiroit-elle pas aux hommes ?

Sans doute, mon Prince, elle auroit pu leur ſuffire dans cet âge d'or, dont les Poëtes nous ont tracé de ſi douces images, comme un reſte des plus anciennes traditions. Elle eût ſuffi dans l'état du premier homme, tel que nous le repréſente la Religion elle-même; dans cet état, où, n'ayant pas encore perdu ſa droiture originelle, il n'avoit que des notions exactes & préciſes, des lumières vives & pures, une connoiſſance profonde de la Divinité, dont la préſence lui étoit fa-

milière, qu'il retrouvoit dans toutes ſes œuvres, & avec laquelle il formoit l'union la plus intime; dans cet état, où ſon cœur étoit naturellement bon, où ſes penchans n'avoient rien que de légitime, où toutes ſes inclinations étoient bienfaiſantes, où il étoit juſte par goût & par principes, ſans que rien altérât cette droiture qui étoit en lui. Mais en prenant l'homme tel qu'il eſt, avec un entendement obſcurci par les plus épaiſſes ténèbres, ſujet à mille erreurs, rempli de notions confuſes, fauſſes, ou incertaines; avec un amour-propre déréglé; avec le ſentiment d'un intérêt perſonnel, preſque toujours aveugle & excluſif; avec des ſens impérieux & rebelles, des paſſions ardentes & fougueuſes; cette Morale naturelle ne lui ſuffit pas. Lui dire, *Crains Dieu*, ſans le lui faire connoître par la révélation, c'eſt l'abandonner aux fauſſes idées des Dieux qu'il ſe ſera faits, c'eſt lui permettre de ſe forger une Divinité fière & dédaigneuſe, ou facile & complaiſante, au gré de ſes paſſions. Lui dire, *Sers ta Patrie*, ſans l'attacher à elle par

le genre de soumission que la Religion lui prescrit (*c*), c'est lui laisser, comme le font nos Sages, le droit de juger ceux qui nous gouvernent, & de déterminer ce que la Patrie nous doit, avant de lui rendre ce qui lui est dû. Lui dire, *Sois juste*, sans lui donner, d'après la Religion révélée, les vraies notions de toute justice, c'est le livrer au risque d'établir pour règle de sa conduite une justice incomplette, arbitraire, opposée aux vrais intérêts de la Société, & dont il étendra ou restreindra les devoirs selon ses goûts & ses intérêts particuliers. A l'entendre, il sera juste & ne fera de tort à personne, parce qu'il n'envahira pas la fortune d'autrui : mais il ne craindra pas de ravir à un citoyen le cœur de son épouse, l'honneur de sa fille ; & l'adultère ou la séduction, sous le nom de galanterie, ne seront pour lui qu'un jeu. Il se flattera d'être rempli de droiture dans ses procédés, d'être fidèle à ses engagemens, de tenir exactement sa parole ; mais il sera prodigue, fera des dettes, & mourra insolvable. Lui dire, *Sois bienfaisant*, & ne pas lui appren-

dre, d'après la Religion, le légitime usage qu'il doit faire de ses facultés ou de ses richesses, c'est lui permettre de régler ses prétendus bienfaits sur son goût pour le luxe, pour les plaisirs, & pour tous ceux qui les favorisent; c'est lui laisser croire que, par de grands mots & quelques actes d'humanité & de bienfaisance, souvent mal entendus, il a satisfait en ce genre à toute espèce de devoir; c'est lui laisser oublier la chaîne qui lie toutes les vertus & qui ne se trouve d'une manière exacte & précise que dans les lumières que nous donne le Christianisme; c'est le dispenser peut-être de la noblesse & de la pureté des motifs *.

* *Qu'est-ce que la vertu?* dit un Sage dans un code philosophique. *C'est de nous faire du bien. Fais-nous-en, cela suffit: nous te ferons grâce des motifs.* Ainsi, un bienfait dicté par l'intérêt, par la volupté, par la vanité, sera un acte de vertu.

Aussi l'Auteur du Livre *de l'Esprit* a-t-il dit que » Le désir de plaire, qui conduit la femme galante chez le Rubanier, chez le Marchand d'Etoffes ou de Modes, lui fait non seule-

Vous le voyez, mon Prince, toute cette Morale, purement naturelle, en dernière analyse à quoi se réduit-elle ? Aussi n'est-ce pas elle qui fait les bons Citoyens & les Sujets fidèles, & ce ne sera jamais elle qui fera les vrais adorateurs de la Divinité. Ces hommes, qui, sans un culte déterminé *, se sont contentés de dire, *Adore un Dieu*, ont presque tous fini par n'en point reconnoître. Dans l'état présent des choses, du Déisme à l'Athéisme, il n'y a qu'un pas ; & il est

---

ment arracher une infinité d'Ouvriers à l'indigence, mais lui inspire encore les actes de la charité la plus éclairée «.

* » Bien des gens, dit M. de Voltaire, de » mandent si le Théisme, considéré à part & » sans aucune autre cérémonie religieuse, est » en effet une Religion ? La réponse est aisée. » Celui qui ne reconnoît qu'un Dieu créa- » teur ; celui qui ne reconnoît en Dieu qu'un » être infiniment puissant, & qui ne voit dans » ses créatures que des machines admirables, » n'est pas plus religieux envers lui, qu'un » Européen qui admireroit le Roi de la Chine, » n'est pour cela Sujet de ce Prince «.

si glissant, que presque tous nos Déistes l'ont fait, ou se sont montrés inconséquens. Le Déisme est encore moins fait pour le commun des hommes & pour la Société en général, que pour quelques particuliers. Aucun peuple n'a pu s'en contenter, & aucun peuple ne pourroit s'y tenir. Que faut-il de plus pour prouver le besoin d'une révélation ? Et puisque le Christianisme est la seule Religion révélée qui puisse faire ses preuves, que ne devons-nous pas, Sire, à la Divinité, qui nous a éclairés de sa lumière ?

Je lui dois tout, s'écria le Prince avec une effusion de cœur qu'il me seroit difficile de bien rendre ; & après Dieu, c'est à vous que je suis le plus redevable. Jamais on ne m'avoit fait faire des réflexions si sérieuses & si importantes. Je sens qu'elles doivent influer désormais sur toute ma conduite, & j'espère que vous m'aiderez par la suite à en tirer les conséquences les plus propres à assurer le bonheur de mes Sujets.

Tel est, mon père, notre dernier entretien. L'effet qu'il a produit sur le Mo-

narque annonce en lui un esprit de discernement & un fonds de droiture, qui ne demandoient qu'à être cultivés. Pourquoi faut-il que, dans les Princes, le plus heureux naturel soit si souvent empoisonné par de fausses maximes! Vous voyez à quoi m'ont servi vos principes, & tout le fruit que je peux m'en promettre.....

Malheureusement des circonstances imprévues viennent déconcerter à l'instant nos projets, & peut-être ruiner toutes mes espérances. Dès que je serai suffisamment instruit, je ne vous laisserai rien ignorer de tout ce qui sera le plus propre à vous intéresser.

NOTES.

PAGE 97.

(a) *QUE les hommes agissent presque toujours contre leurs principes, & que le commun d'entre eux ne règle pas sa vie sur ses opinions.* Bayle, dans le §. 176 de ses pensées sur la Comète, apporte, en preuve de cette assertion, les Stoïciens, les Chrétiens, les Musulmans; &

dans le §. 181, il la confirme par l'exemple des Païens. A l'égard de ceux-ci, M. Rousseau a montré que, si les Païens adoroient des Divinités impudiques, des Dieux voués au crime, ils étoient rappelés jusqu'à un certain point à la pratique des vertus contraires, par l'impression de la Loi naturelle, gravée dans tous les cœurs, & qui formoit en eux un principe antérieur bien plus précis que l'idée qu'ils avoient de leurs fausses Divinités : ils croyoient, en conséquence, très-fortement que la plupart des crimes que leurs Dieux s'étoient permis, rendoient l'homme tellement coupable à leurs ieux, qu'il en seroit sévèrement puni par eux dans une autre vie. Par rapport aux Stoïciens, étoit-il surprenant que, leurs principes étant contraires au sentiment naturel & invincible que nous avons de notre liberté, ils fussent déterminés par ce sentiment à agir comme libres, lorsqu'ils s'efforçoient de croire & de persuader aux autres qu'ils étoient sous l'empire de la fatalité ? Il en est de même des Musulmans pour ce qui tient à la doctrine des Stoïciens ; & d'ailleurs, il est très-vrai, quoi qu'en dise Bayle, que leur opinion sur la prédestination a influé tellement sur eux, que c'est elle qui, dans les premiers siècles de leur hégire, les a rendus si redoutables.

Quant aux mœurs des Chrétiens, mises en opposition avec leur Religion, qui ne sait que plus ils ont été pénétrés des vérités de la Foi, plus leurs mœurs ont été pures; & que c'est précisément l'affoiblissement de cette Foi, & l'ignorance ou l'oubli de ses vrais principes, qui, se joignant à la violence des passions dans tous les hommes, & à la corruption du cœur humain, produisent en eux l'altération des mœurs? Il y auroit ici, comme on le voit, une réponse tranchante à faire à Bayle. Vous avouez, pourroit-on lui dire, que l'Athéisme seroit dangereux par sa doctrine, si les hommes suivoient leurs principes; ce n'est donc qu'en étant inconséquent que l'Athée cesse d'être dangereux; tandis que le vrai Chrétien ne peut le devenir qu'en oubliant ou en contrariant sa croyance *.

En général, pour apprécier un système de doctrine relativement à l'influence qu'il peut avoir, il faut examiner à quelles notions morales & pratiques il conduiroit les hommes, en supposant qu'ils fussent conséquens; car un certain nombre d'hommes le seront, & leur exemple influera sur beaucoup d'autres. Le

* *Le Chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu*, a dit M. Rousseau dans une de ses Lettres; & c'est, en bien peu de mots, un bel éloge du Christianisme.

plus grand nombre d'ailleurs, sans suivre ce système de point en point, en recevront des impressions, qui, dans mille circonstances, détermineront d'autant plus sûrement leur conduite, que les faux principes seront plus d'accord avec leurs passions.

PAGE 101.

(b) *Rien de tout cela n'existeroit dans une société d'hommes sans Religion.* Tous les hommes ont si bien senti la nécessité d'une Religion, que de là est venue sans doute cette maxime si commune, & si peu vraie d'ailleurs, qu'il faut suivre la Religion de son pays. Sans doute il ne faut pas la suivre, si elle est fausse; car on doit chercher la vérité par-tout, & surtout dans la Religion. Mais, à tout prendre, il y auroit, comme on l'a dit, beaucoup moins d'inconvéniens à la suivre de bonne foi, quoique fausse en elle-même, qu'à n'en avoir aucune. C'est en ces termes que s'en explique M de Montesquieu: » Si l'on a le malheur d'avoir une Religion que Dieu n'a pas donnée, » il est toujours nécessaire qu'elle s'accorde » avec la Morale, parce que la Religion, même » fausse, est le meilleur garant que les hommes » puissent avoir de la probité des hommes «. *Esprit des Loix, liv.* 24, *c.* 8.

Le comble des maux pour un Etat; ce qui

lui ôtera bientôt tout principe de vie ; ce qui entraîne la plus funeste dépravation des mœurs, l'affoiblissement le plus sensible de toute espèce de grandeur d'ame, de force, & de courage, ce qui prépare la décadence la plus prochaine d'un Empire, si florissant qu'il soit, & les plus terribles révolutions ; c'est l'irréligion réduite en système, & le vice érigé en principe. Si par malheur on en vient là, & que le Gouvernement ne s'en inquiète pas ; tout est perdu.

PAGE III.

(c) *Lui dire*, Sers ta Patrie, *sans l'attacher à elle par le genre de soumission que la Religion lui prescrit ; c'est lui laisser*, &c. Après avoir fait du Christianisme le plus bel éloge ; après avoir dit, en parlant de la Loi évangélique : » Par » cette Religion sainte, sublime, véritable, » les hommes, enfans du même Dieu, se re- » connoissent tous pour frères, & la société » qui les unit, ne se dissout pas même à la » mort « : M. Rousseau ajoute : » Mais cette Religion, n'ayant nulle relation particulière » avec le corps politique, laisse aux Loix la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, sans leur en ajouter aucune autre ; & par là un des plus grands liens de la société particulière reste sans effet. Bien plus, loin d'attacher les cœurs des

citoyens à l'Etat, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre «.

Eh quoi ! est-il donc vrai que la Religion Chrétienne n'ait aucune relation particulière avec le corps politique, elle qui nous fait considérer toute puissance légitime comme *établie par Dieu même* * ? Est-il vrai qu'elle n'ajoute aux Loix aucune force, lorsqu'elle veut que nous soyons soumis à l'autorité, *non seulement par la crainte du châtiment, mais en vue de Dieu & par principe de conscience* ** ? Est-il vrai que le genre de détachement qui lui est propre nous dégage de tous les liens de la société, de ces liens qu'elle resserre, & de tous les devoirs qu'elle-même nous impose ? Doit-on prendre ce détachement dans un autre sens que celui que comportent ces paroles du Sauveur ; » Cherchez, *AVANT TOUTES CHOSES*, » le Royaume de Dieu & sa Justice *** ?

Ecoutons parler encore M. Rousseau : » On nous dit qu'un peuple de vrais Chrétiens formeroit la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une grande difficulté ; c'est qu'une société de vrais Chrétiens ne seroit plus une société d'hommes «. De quels hommes nous parle-t-on ?

* Rom. c. 13, ℣. 1, 2, 3.

** Petr. c. 2, ℣. 13, 14, 15. Rom. c. 13, ℣. 5, 6, 7.

*** Matt. c. 6, ℣. 33.

D'hommes

D'hommes livrés à tous les penchans d'une nature corrompue, & qui ne connoiſſent d'autres liens entre eux que ceux de l'amour-propre & de l'intérêt perſonnel ? Ah ! j'en conviens, ce ne ſeront plus là *de vrais Chrétiens*. Mais quoi ! ceux-ci ne formeront-ils plus *une ſociété d'hommes*, parce qu'ils ſoumettront leurs paſſions à la raiſon, & qu'ils accompliront à la lettre cette maxime de l'Apôtre : *Ne conſidérez pas votre propre intérêt, mais l'intérêt général* * ?

» Le vice de cette ſociété, continue M. Rouſſeau, ſeroit dans ſa perfection même. Chacun rempliroit ſon devoir ; le Peuple ſeroit ſoumis aux Loix ; les Chefs ſeroient juſtes & modérés ; les Magiſtrats intègres, incorruptibles ; les Soldats mépriſeroient la mort ; il n'y auroit ni vanité, ni luxe : tout cela eſt fort bien, mais voyons plus loin. Le Chriſtianiſme eſt une Religion toute ſpirituelle, occupée uniquement des choſes du Ciel ; la patrie du Chrétien n'eſt pas de ce monde ». Qu'eſt ce à dire ? Le premier objet de ſes ſoins, le lieu de ſon véritable repos, le dernier terme de ſes déſirs, ſon ſouverain bien, en un mot, n'eſt pas de ce monde : mais cela veut-il dire qu'il ceſſe en effet d'être homme,

* Philip. c. 2, ℣. 4.

& de se regarder comme Sujet & comme Citoyen sur la terre ? Je suis Chrétien, sans doute, vous dira-t-il ; &, après Dieu, qu'est-ce qui m'est plus cher ici-bas que ma Patrie ?

Nous ne pousserons pas plus loin ces détails. Tout ce qu'ajoute l'Auteur du *Contrat social*, n'a pas plus de force ni de vérité. C'est partout, sur cet article, la même manière de raisonner. Eh ! pourquoi dénaturer le Christianisme, pour nous en faire perdre de vue le véritable esprit, & pour se dispenser d'en reconnoître tous les avantages ? Est-ce donc ainsi que l'ont conçu, dans tout état & toute condition, tant de grands hommes qui l'ont honoré ?

Rappelons-nous au reste ce passage de M. de Montesquieu, que nous avons cité dans une des notes du troisième Volume. » M. » Bayle, après avoir insulté toutes les Re» ligions, flétrit la Religion Chrétienne ; il ose » avancer que de véritables Chrétiens ne for» meroient pas un Etat qui pût subsister. Pour» quoi non ? ce seroient des citoyens infini» ment éclairés sur leurs devoirs, & qui au» roient un très-grand zèle pour les remplir ; » ils sentiroient très-bien les droits de la dé» fense naturelle ; plus ils croiroient devoir à » la Religion, plus ils penseroient devoir à la » Patrie. Les principes du Christianisme, bien

» gravés dans le cœur, seroient infiniment » plus forts que ce faux honneur des Monar- » chies, ces vertus humaines des Républi- » ques, & cette crainte servile des Etats des- » potiques «. *Esprit des Loix, liv. 24, ch. 6.*

LETTRE XLVIII.

De la Comteſſe au Comte de Valmont.

DEPUIS que je t'ai écrit, j'ai reçu, cher Valmont, une lettre de toi *: comme elle ne répond à rien, je crains qu'on n'ait intercepté celle qui a dû la précéder, & qui ſans doute en diſoit davantage. Nos ennemis auroient-ils quelque intérêt à me dérober les avis que tu peux me donner? car enfin, il n'eſt rien que je ne redoute de leur part. Ma tendreſſe pour toi m'éclaire ſur leur diſſimulation profonde, & me donne à leur ſujet des inquiétudes qu'il n'eſt pas en mon pouvoir d'écarter. Leur affectation même les trahit à mes yeux. Le Marquis de L..., moins intéreſſé à maſquer ſes véritables ſentimens, ne ceſſe, depuis ſon retour de l'armée, d'éclater en reproches contre toi. Ce n'eſt plus la jalouſie ſeule qui le

* Elle ne s'eſt point trouvée parmi les autres.

transporte ; c'eſt le dépit que lui ont occaſionné ſes mauvais ſuccès. Il s'imagine couvrir ſes fautes en te les imputant ; & aux ieux des gens ſenſés, il ne fait que les aggraver. Sûrement il ne ſeroit pas ſi hardi, s'il ne ſe ſentoit ſoutenu. Cependant M. de Lauſane ſe montre, en public, très-zélé pour ta gloire & fort empreſſé à le contredire. Quand il eſt avec moi, il fait paroître encore plus de chaleur. Il plaiſante amèrement ſur l'injuſtice du Marquis : il compare ta conduite avec la ſienne, pour mieux relever l'éclat de ton mérite : il s'extaſie ſur tes talens en tout genre, & ſur les témoignages qu'il reçoit de la conſidération perſonnelle que tu t'es acquiſe à la Cour où l'on t'a envoyé. Je te l'avoue, cher époux, les louanges qu'il te donne me ſéduiſent au point d'aimer à les entendre de ſa bouche, lors même que je démêle combien la ſource en eſt ſuſpecte. Madame de Lauſane n'a beſoin, pour imiter ſon langage, que de répéter à peu près ce qu'elle diſoit autrefois dans le feu de ſa paſſion. Quelle que ſoit ſon adreſſe à ſe déguiſer,

j'apperçois en elle un fonds de reſſentiment & d'aigreur, qui perce à travers les complimens qu'elle me fait. Au lieu de me parler comme autrefois de ſon fol amour, il y a des momens où elle garde un morne ſilence & ſemble me conſidérer avec les ieux de la rivalité & de l'envie. Ah ! puiſſe-t-elle ne s'en prendre qu'à moi ſeule de ce qui irrite ſa douleur ! Mais je frémis, quand je me rappelle ce dernier adieu : *Je vous jure, moi, une haine éternelle.* Ces terribles paroles ne ceſſent de retentir au fond de mon cœur; & lorſqu'il m'arrive de m'en occuper trop long-tems, elles y portent un trouble que je n'ai plus la force de ſurmonter. Cher Comte ! au nom de ma tendreſſe pour toi, au nom de notre amour & du nœud ſacré qui nous lie, redouble de vigilance pour toi-même, & d'attention ſur tout ce qui t'environne; n'admets à ton ſervice que des gens dont tu ſois sûr; évite tous les pièges où pourroit te faire tomber une trop grande confiance, tous les écueils que ta noble franchiſe pourroit te préparer. Crois-en mes

juſtes craintes, & raſſure-moi par tes lettres, en les mettant ſous une autre enveloppe & à une autre adreſſe que la mienne.

Je ne ſais que te dire de Julie. Sa triſteſſe augmente, quelque ſoin que je prenne pour lui cacher mes alarmes. Une ſorte de langueur s'eſt emparée d'elle, & paroît prendre ſa ſource dans un mal-aiſe intérieur dont je ne puis deviner la cauſe. Tu la trouveras changée. A l'en croire, elle n'eſt point malade: elle ne ſent, dit-elle, qu'une altération conſidérable, que les Médecins ne peuvent définir. Ses couleurs s'effacent; ſon embonpoint diminue; ſon ame ſeule n'a rien perdu. Sa douceur eſt toujours la même; ſa naïveté, ſa candeur, ce ton d'intérêt & de ſentiment qu'elle met dans ſes diſcours & dans ſes moindres actions, la rendent toujours plus aimable. Si j'avois quelque choſe à corriger en elle, ce ſeroit le trop de ſoins & d'inquiétudes pour moi. Elle ſemble, cher Valmont, ne vivre que pour nous deux. Elle me dit ſouvent que, quelque amitié qu'elle ait pour ſes

frères, quelque fonds d'estime, quelque penchant même qu'elle ait pour Lausane, rien ne l'attacheroit à la vie, si elle venoit à nous perdre; qu'elle désireroit de mourir avant nous, si elle ne craignoit le chagrin que sa mort pourroit nous causer. Je ne sais pourquoi notre imagination nous porte vers ces entretiens tristes & sérieux; en vain cherchons-nous à les éviter, nous y sommes sans cesse ramenées malgré nous. Le Chevalier s'efforce de nous en distraire; & lui-même s'attriste & s'effraie de l'altération trop sensible qu'il remarque dans ma fille. Juge, cher époux, si nous avons besoin de ta présence. O mon ami! le bonheur n'est pas fait pour cette vie; & il n'y a que la Religion qui puisse nous en tenir lieu, par l'idée de celui qu'elle nous promet dans l'autre.

LETTRE XLIX.

Du Comte de Valmont à la Comteſſe.

EMILIE ! tu crains pour moi, quand il y a ſi peu à craindre ; & tu es tranquille pour ce qui ne concerne que toi ! Cependant, chère épouſe, mon ſort n'eſt-il pas lié au tien ? Puis-je être en repos ſi tu cours quelque danger ? Je ſuis loin du péril ; &, quelque prochain qu'il pût être, je le verrois, ce me ſemble, ſans en être effrayé : mais pour toi n'y a-t-il rien à redouter ? C'eſt ici que je ſens ma foibleſſe, &, que tout ce que tu m'écris de la diſſimulation de M. & de Madame de Lauſane me fait trembler. Il y a eu une de mes lettres d'égarée, il eſt vrai ; & il n'y étoit queſtion que de mes propres alarmes. Je t'engageois, dès les premiers momens, à prendre des précautions pour toi & pour Julie. Ta prudence n'a-t elle pas ſuppléé à mes avis ? Forcée de vivre avec ceux que tu me peins toi-même ſi dangereux, éloignes-tu du moins les

rapports d'une liaiſon trop intime? T'es-tu prémunie de bonne heure contre les embûches & les complots des méchans?

Emilie! étions-nous faits pour nourrir des craintes & d'odieux ſoupçons? Je voudrois te raſſurer.... Encore une fois, chère épouſe, il n'y a rien à craindre pour moi. Mais toi, qui es au milieu des dangers, s'il en exiſte quelqu'un, garde une entière retraite, ou du moins ne te répands aiſément que chez de vrais amis. Que n'as-tu pu reſter chez mon père! ah! que la vie obſcure eſt douce & nous épargne de ſoucis!

Tu m'inquiètes pour Julie. Ma chère fille! elle a l'imagination trop vive & le cœur trop ſenſible. Elle devine une partie des peines que tu voudrois lui cacher; elle en imagine peut-être quelques autres: aye ſoin de la diſſiper, ſans toutefois l'expoſer ni t'expoſer avec elle. Bannis les inquiétudes que tu t'es faites à mon ſujet; & reprends ton enjouement, pour lui rendre le ſien. Qu'il me tarde d'être de retour & de l'unir au Chevalier! Il n'eſt rien que je n'attende de cette alliance

pour le bonheur de tous. Mais tu le dis si bien, Emilie, il n'y en a point de vraiment pur, il n'y en a point de constant sur la terre. C'est pour le bonheur cependant que nous sommes faits. Cherchons-le, ma tendre amie, dans celui sur qui repose toute ma confiance, & qui ne peut nous le faire trouver qu'en lui seul.

LETTRE L.

Du Comte de Valmont à son Père.

Vous avez jugé, mon père, par le peu de mots qui terminoient ma dernière lettre, qu'il étoit survenu quelque évènement extraordinaire, & vous ne vous êtes point trompé. Dans cet Etat, où il y a des Sujets beaucoup trop puissans, pour se laisser gouverner par les Loix & pour être contenus par le frein de l'autorité; où les pouvoirs des différens Ordres de citoyens n'ont pas à beaucoup près ce degré de subordination qu'ils ont parmi nous, ni cette balance exacte qui les tempère l'un par l'autre; où le peuple, trop asservi à une foule de petits despotes qui le divisent d'avec son Souverain, ne croit pas, comme en France, n'avoir qu'un même intérêt avec lui; chaque instant, ainsi que vous l'aviez prévu, peut amener une révolution. Nous avons été à la veille d'en éprouver une qui eût bouleversé tout le Royaume.

La plupart des Grands, mécontens du Prince & du Gouvernement, avoient formé entre eux une ligue, qui ne tendoit à rien moins qu'à en changer la constitution. Sous le prétexte, toujours trompeur & toujours imposant, de soulager les peuples, de réformer les abus, de procurer le bien public, ils avoient su se ménager en secret, dans tous les Ordres de l'Etat, des partisans à la faveur desquels chacun d'eux se flattoit d'augmenter sa puissance & de faire son bien particulier du désordre général. On étoit prêt à lever l'étendard de la révolte; une guerre civile auroit plongé ce pays dans toutes les horreurs de l'anarchie; des flots de sang alloient couler de toute part; lorsque la Providence, que je ne cesserai de bénir tous les jours de ma vie du bien qu'elle m'a mis à portée de faire, s'est servie de moi pour empêcher de si grands maux.

Quelques-uns des grands vassaux ont senti que, les principales forces de la Nation étant entre les mains du Monarque, il leur seroit difficile, malgré leur union,

de venir à bout de leur entrepriſe, s'ils n'étoient ſoutenus par quelque Puiſſance conſidérable, & s'ils n'avoient à leur tête un Général un peu expérimenté. Ils ont cru trouver en moi tout ce qu'il leur falloit, & du côté de la négociation qu'ils vouloient entamer avec la Cour de France par mon canal, & du côté de mes ſervices perſonnels, ſi l'on me confioit, comme ils le ſouhaitoient, un corps de troupes, pour le joindre à celles qu'ils comptoient engager dans leurs intérêts. La conjoncture leur paroiſſoit d'autant plus favorable, qu'ils ſavoient le beſoin qu'avoit la France de s'allier avec leur Nation pour faire pencher la balance; & qu'ils avoient lieu de préſumer que, les deſſeins de leur Monarque à cet égard étant incertains, nous ne ſerions pas fâchés, de devoir, à coup sûr, à cette révolution ce que nous craindrions de ne pouvoir obtenir ſans elle. Leur plan étant arrêté, l'un d'entre eux vint s'en ouvrir à moi au moment où je vous écrivois le dernier entretien que j'avois eu avec le Prince. Ce contre-tems m'effraya. Je fus

d'ailleurs étonné que, me connoiſſant comme ils auroient dû le faire, ils m'euſſent choiſi pour d'auſſi odieux complots; mais vous le ſavez, mon père, lorſqu'il eſt queſtion de certains intérêts, les méchans ſont toujours portés, malgré la différence des principes & des caractères, à juger des autres par eux-mêmes.

Je pris ſur moi de cacher ma ſurpriſe & de renfermer au dedans l'indignation dont j'étois ſaiſi. Penſez-vous, répondis-je avec une tranquillité apparente à celui qu'on avoit chargé de m'inſtruire, que ce que vous me propoſez puiſſe ſe concilier avec ce qu'exige de moi la fonction auguſte que mon Prince m'a confiée? Me permet-elle de m'aſſocier à vos projets, & de nouer avec vous, au ſein de la monarchie, une intrigue contre le Prince même qui a daigné me recevoir? Il eſt aiſé, m'a-t on dit, de vaincre ſur ce point votre délicateſſe. Tout l'objet de votre miniſtère ſe réduit à ménager les intérêts de votre Cour, & à ne point trahir la Nation avec laquelle vous négociez. C'eſt elle qui vous reçoit, comme

c'eſt la France qui vous envoie. Or la Nation vous parle par notre bouche. Elle ſe charge de vous procurer les avantages que vous cherchez. Elle ne veut que s'allier avec vous en forçant notre Monarque de concourir à vos vues, & en rendant inſéparables vos intérêts & les nôtres.

Pour détruire ces raiſonnemens captieux, il m'eût ſuffi de leur demander de quel droit ils ſe faiſoient les organes & les repréſentans de la Nation, tandis qu'elle avoit un Chef fait pour la repréſenter, & auquel ils avoient fait ſerment d'obéir. Mais je ſentois qu'en m'avançant juſque là, je perdois toute leur confiance, & qu'il me devenoit impoſſible de les ramener. Je me bornai donc à remercier celui qui me parloit, & tous les autres avec lui, de la bienveillance qu'ils nous témoignoient, & à le prier de me donner ſur cette affaire un Mémoire détaillé que je puſſe envoyer à la Cour le plus promptement qu'il ſe pourroit. Ce Mémoire étoit déjà prêt, & il me le remit à l'inſtant.

Cependant mon embarras étoit ex-

trême. Il falloit remplir toute justice, allier la prudence & le devoir, concilier ce que je devois au droit des gens avec ce que je devois à mon Prince. Dans la circonstance actuelle rien ne me paroissoit plus difficile. D'un côté, je devois à mon Souverain de l'informer de l'état des choses & de lui faire part du Mémoire qui m'avoit été remis; je lui devois aussi de l'éclairer sur l'injustice qu'il y auroit à se prévaloir de l'esprit de révolte des Sujets contre leur Prince, pour obtenir ce que nous désirions. Je concevois néanmoins que, si quelques personnes du Conseil étoient instruites de cette affaire, elles ne verroient pas les choses du même œil que moi, & que d'ailleurs, dans la seule vue de me trouver en défaut ou de me compromettre, elles me feroient donner des ordres, qui ne s'accorderoient ni avec les vrais intérêts de sa Majesté, ni avec ma conscience. D'un autre côté, je croyois devoir au Monarque avec lequel j'avois à traiter, & qui m'avoit marqué tant de confiance, de ne pas le laisser, sur ce qui se passoit, dans une

trop grande sécurité, & de ne pas lui donner lieu de se plaindre un jour que je l'avois trahi, du moins par mon silence.

Parmi ces différens sujets de perplexité, voici, mon père, le parti auquel je m'arrêtai. J'allai trouver le Prince; & l'abordant avec la même franchise qu'il avoit toujours vue en moi, je pris la liberté de lui demander, si je pouvois me flatter d'avoir mérité son estime, & s'il faisoit quelque fond sur mon attachement. Mon estime pour vous, cher Valmont, me répondit le Roi, m'a mis à votre égard si fort au dessus de toutes les méfiances que peut inspirer une politique ombrageuse & timide, elle est portée à un si haut point, & je compte tellement sur vous, que je n'eusse pas balancé à vous offrir après moi la première place dans mon Empire, si vous n'étiez pas aussi attaché que vous l'êtes à votre Prince & à votre Patrie, & si j'eusse pu vous croire disposé à l'accepter. Eh bien, Sire, repris-je avec le même ton de vérité, souffrez donc que je me borne maintenant à vous dire que je suis informé qu'il se

trame parmi vos Sujets quelque chose qui est contre votre service ; & que si, en permettant que je ne m'explique pas davantage pour le moment, votre Majesté daigne se reposer de l'évènement sur mes soins, j'ose lui être garant du succès. Cher Comte, repartit le Roi, j'ai votre parole & elle me suffit. Mais, de mon côté, n'ai-je rien à faire pour prévenir l'orage dont je suis menacé ? Rien autre chose, mon Prince, que de paroître ignorer ce que je viens de vous dire, de vous concilier l'amour de votre peuple par des témoignages éclatans de votre amour pour lui ; de soutenir & d'augmenter, s'il se peut, les privilèges de votre Noblesse, sans affoiblir votre autorité & sans nuire à la liberté du reste de vos Sujets. Dictez-moi, me dit le Monarque, ce que je dois faire pour remplir des vues si sages, & vous me verrez fidèle à suivre les avis que vous m'aurez donnés. Je lui promis d'y penser, & je me retirai pour dépêcher aussi-tôt un Courrier en France, avec un paquet pour le Roi lui-même, dans lequel je lui exposois les circonstances où

je me trouvois, la conduite que je venois de tenir, les raisons qui me faisoient espérer que le Monarque se déclareroit pour nous; & je finissois par ces mots: » De quelque manière, Sire, que doivent tourner les choses, permettez-moi de représenter à votre Majesté, qu'elle n'eût pu, sans une injustice, qui ne sera jamais selon ses principes & selon son cœur, tirer parti du moyen qui nous étoit offert : que les vrais intérêts des Princes exigent qu'ils ne favorisent dans aucune occasion les entreprises des Sujets contre le Gouvernement auquel ils sont soumis; puisque les mêmes armes dont un Prince prétendroit tirer avantage pour l'instant, pourroient, avec le même succès & avec autant de fondement, être dirigées contre lui dans une occasion semblable : que les vrais intérêts des Nations exigent également une entière sûreté dans toute espèce de commerce qu'elles ont ensemble; sans quoi, n'ayant plus entre elles de principes fixes ni aucun motif de confiance, ce commerce seroit bientôt détruit, & leur union deviendroit

impossible : qu'enfin, honoré par votre Majesté d'une commission aussi respectable que l'est celle d'agir en son nom & de la représenter, je ne puis le faire dignement, qu'autant que, me conformant au droit de la nature & des gens, je suivrai les loix exactes & sévères de la Religion & de la conscience. Je n'ignore pas, Sire, que bien des Courtisans pourroient vous tenir un autre langage, & me faire même un crime de n'avoir pas profité de cet évènement, ou de n'avoir pas du moins attendu les ordres du Ministère avant que de donner ici au Roi des avis capables de déconcerter tous les projets qu'on a formés contre lui. Aussi n'ai-je voulu m'en rapporter, sur toute ma conduite, qu'à l'équité & aux lumières de votre Majesté ; peu inquiet des jugemens que tout autre qu'elle en pourroit porter, & toujours prêt à sacrifier tous mes intérêts à son service & à mon devoir.

En attendant une réponse précise, qui anéantît toutes les espérances des Conjurés par rapport au secours sur lequel ils comptoient, je pris avec le Prince les

mesures les plus propres à faire échouer leurs desseins. Au lieu d'avoir recours à des pratiques sourdes & cachées, dont on eût aisément démêlé la trame, & qui n'eussent servi tout au plus qu'à gagner les suffrages de quelques particuliers; nous réalisâmes des projets simples & déjà tout formés, mais qu'on avoit négligés jusqu'alors, quoiqu'ils renfermassent les plus sûrs moyens d'attacher au Monarque les cœurs de ses Sujets & la plus grande partie de sa Noblesse. La diminution de quelques impôts plus onéreux au peuple que profitables au Souverain, quelques autres trop odieux compensés par des voies plus douces & non moins utiles, presque tous rachetés en quelque sorte aux ieux de la Nation par une nouvelle manière de les percevoir qui les lui rendoit moins à charge, de nouvelles prérogatives attachées à la Noblesse sans qu'elle pût en abuser, la perspective de nouveaux honneurs promis à tous ceux qui s'empresseroient à les mériter, plusieurs actes signalés de bienfaisance, répandirent tout à coup parmi les

différentes classes de citoyens une espèce d'enthousiasme, qui ne laissa plus, pour le moment, appréhender au Prince la mauvaise volonté de ceux qui s'étoient ligués contre lui.

Sur ces entrefaites, je reçus, par le même Courrier que j'avois envoyé, la réponse de Sa Majesté, écrite de sa propre main. Elle confirmoit de la manière la plus flatteuse, sans aucune restriction, le plan que je m'étois formé. Autorisé par cette réponse, que je ne craignis pas de montrer au Roi, puisqu'il n'y avoit plus rien qui me forçât à lui faire un mystère de mes opérations; je notifiai, à ceux qui étoient à la tête de la conjuration, les intentions de mon Souverain, qui, bien loin de favoriser leurs desseins, étoit prêt à se tourner contre eux au moindre mouvement qu'ils voudroient faire; & je me servis de cette occasion, pour tâcher de resserrer les nœuds qui devoient les attacher à leur Prince. Je fis sentir à quelques-uns d'entre eux, qui occupoient les premières places dans le Royaume, que la révolution à laquelle ils aspiroient (dans le cas

où elle eût eu le succès qu'ils en attendoient), ne pouvoit, en augmentant leur puissance, que la rendre plus incertaine & plus dépendante qu'elle ne l'étoit auparavant. » Vous ne vous apperceviez pas, leur disois-je, qu'au lieu de ne dépendre que d'un seul, vous alliez dépendre les uns des autres ; que le peuple, révolté une fois contre son légitime Souverain, & ayant appris, à votre exemple, à méconnoître le seul pouvoir qui ait droit de lui imposer sur la terre, ne tarderoit pas à se révolter contre vous; que l'autorité du Prince est votre sauvegarde la plus sûre ; que c'est le respect qu'on a pour elle, qui fait toute votre force, & qui vous rend vous-mêmes si grands & si respectables aux ieux de la Nation; qu'ainsi, vos intérêts les plus réels sont liés essentiellement à ceux du Monarque«. J'entrepris de les convaincre, qu'après s'être concertés pendant quelque tems pour détruire, ils se feroient bientôt divisés par une suite nécessaire de leurs prétentions opposées & par les intrigues des plus ambitieux ; que,

sans

ſans parler des ravages qu'ils auroient cauſés, du ſang qu'ils auroient fait répandre, ils n'euſſent réuſſi, après tout, qu'à la faveur d'une eſpèce d'anarchie, qui les eût enveloppés tôt ou tard dans la ruine commune *, en les aſſujettiſſant aux caprices d'une multitude effrénée, peut-être même en les rendant la proie de quelque nation ennemie, ou en les détruiſant les uns par les autres. » Reconnoiſſez, ajoutois-je en finiſſant, que la proſpérité, la force, & la durée d'un Empire, dépendent principalement de l'union de tous ſes membres, & que de cette même union réſultent la ſûreté & le bonheur des particuliers «. Je m'étois

* Les Grands ne ſauroient trop ſe pénétrer de cette importante maxime, que l'homme en place, qui aime & qui cherche le bien commun, y trouve plus ſûrement le ſien propre que par toute autre voie. Sa ſituation en eſt plus ſtable & moins précaire. Si elle vient à changer, il reſte toujours Grand, toujours cher à la Nation. Eſtimé, reſpecté de ſes concitoyens, jouiſſant au milieu d'eux de la vraie conſidération qui eſt attachée au mérite, il eſt heureux & ſe ſuffit à lui-même.

flatté en vain de les perſuader. Je crus m'appercevoir qu'ils cédoient moins à la raiſon, qu'au ſentiment de leur foibleſſe & de leur impuiſſance.

Quoi qu'il en ſoit, j'engageai le Monarque à ne ſe ſouvenir du danger qu'il avoit couru, que pour prévenir de nouveaux troubles & de plus grands malheurs, par des principes plus invariables que ceux qui l'avoient guidé juſqu'alors; par un gouvernement doux, ſage, & modéré; par une application conſtante aux affaires; par un zèle actif & perſévérant pour tout ce qui pouvoit procurer la félicité de ſon peuple; par un juſte diſcernement de ceux qu'il devoit honorer de ſon commerce le plus intime, & par la préférence qu'il donneroit à l'avenir aux avis de ſon Conſeil, à ceux de quelques-uns de ſes Miniſtres, dont il avoit éprouvé juſque là l'intégrité & les lumières, ſur les fauſſes maximes, les diſcours empoiſonnés, les ſuggeſtions malignes, & les vaines adulations de ſes Courtiſans, intéreſſés à le tromper. Il me le promit; & le calme s'étant rétabli au dedans, ſans

que cette affaire eût aucune des suites que j'en appréhendois, sans qu'elle eût fait même aucun éclat au dehors, nous reprîmes la suite de nos premiers entretiens. Je ne tarderai pas à vous en rendre compte, & à vous instruire en même tems, comme j'ai tout lieu de m'en flatter, du succès de ma négociation.

LETTRE LI.

Du Marquis de Valmont à son Fils.

TU remplis, cher Valmont, tout l'espoir que je m'étois formé. Maintenant qu'as-tu besoin de mes conseils, & qu'ai-je à faire ici-bas ? Suis ta noble carrière, quand la mienne est près de finir. Avec des intentions telles que je les avois, des circonstances plus heureuses que celles où j'ai vécu, tu feras tout le bien que j'aurois désiré de faire ; & en quittant la vie, je pourrai encore me féliciter de te l'avoir donnée.

Heureux, mon fils, heureux est l'homme, qui a un sens droit, & qui est guidé par la Religion ! Sa marche est ferme & constante ; le parti qu'il prend est toujours le meilleur, parce que c'est celui de la justice & de la vérité ; ses vues sont plus saines, elles sont moins sujettes au mécompte & à l'erreur, que celles d'une politique fausse & insidieuse, qui se prend elle-même dans les pièges qu'elle tend

aux autres : & quand il viendroit à échouer dans ses projets toujours utiles & bienfaisans ; quand la malice des hommes tourneroit contre lui la sagesse même des moyens qu'il emploie ; il n'auroit, après tout, aucun reproche à se faire.

Laissons, mon ami, laissons les Bedmar * se frayer un chemin à l'immortalité par les services affreux qu'ils ont prétendu rendre à leur Patrie ; violer tous les droits pour la mieux servir ; & ne réussir pour l'instant qu'à la faire haïr & à se déshonorer eux-mêmes : laissons d'illustres intrigans, plus heureux que lui, couvrir l'opprobre de leurs complots par l'éclat des plus brillans succès : qu'est-ce qu'un avantage acheté par de grands crimes, que suit de près la haine & tôt ou tard le repentir ? qu'est-ce qu'un nom célèbre, qui ne doit sa gloire qu'à l'oppression, à l'injustice, & à la perfidie ? Pour toi, mon fils, tu ne connoîtras d'autre gloire, que celle qui est pure &

* Voyez la Conjuration de Venise dans les Œuvres de M. de Saint-Réal.

sans tache ; & tu n'ambitionneras d'autres succès, que ceux qui font le bonheur de tous, & que l'on peut devoir à la vertu.

J'attends avec impatience la suite de tes entretiens. Puissent les principes que tu leur as donnés pour base, être imprimés dans l'esprit & dans le cœur de tous les Souverains !

LETTRE LII.

Du Comte de Valmont au Marquis.

JE recueille, mon père, avec la plus douce satisfaction, le fruit des services que j'ai rendus au Prince & à la Nation. Il règne maintenant entre le Monarque & ses Sujets un accord parfait, qui ne tardera pas à être cimenté par une législation plus sage, également éloignée des abus du pouvoir & de ceux de la liberté.

Le Prince, instruit, par les brouilleries de quelques-uns de ses Courtisans, que ceux mêmes qui lui avoient paru le plus attachés à sa personne, & dont il préféroit les avis à ceux de son Conseil & de ses Ministres, avoient été les premiers à conjurer contre lui, en a senti plus vivement de quelle importance il étoit, pour sa propre sûreté, de n'accorder sa confiance qu'à des hommes dont les principes pussent lui garantir leur fidelité.

Que les Rois sont à plaindre, me dit-il dès que nous pûmes renouer ce com-

merce intime & familier que nous avions été forcés d'interrompre! Rien ne leur eſt plus difficile que de ſe faire des amis, ou que de diſtinguer du moins ceux qui le ſont en effet d'avec ceux qui ne le ſont qu'en apparence. Les Courtiſans, toujours habiles à ſe contrefaire, imitent ſi bien auprès de nous les ſentimens qu'ils éprouvent le moins, & cachent avec tant d'art ceux qui leur ſont les plus naturels, qu'il nous devient impoſſible de diſcerner ce qu'ils aiment en nous, de l'homme ou du Monarque, de notre perſonne ou de nos bienfaits.

Je ne crois pas, mon Prince, lui répondis-je, ce diſcernement auſſi difficile à faire qu'il a pu vous le paroître. Le Courtiſan, qui n'eſt que Courtiſan, & qui, à ce ſeul titre, eſt le plus mépriſable & le plus vil de tous les hommes, cherchant uniquement à vous perſuader qu'il eſt votre ami, & ne faiſant rien pour mériter de l'être, ne ſe montrera tel à vos ieux qu'en étudiant vos goûts pour s'y conformer, vos paſſions pour les flatter, vos ſentimens pour les plier

à ſes vues & leur ôter par degrés cette rigidité de principes qui ne donneroit aucune priſe à la ſéduction. Il affectera un faux zèle pour vos intérêts, en les oppoſant à ceux de votre peuple, dont ils ſont inſéparables. Il empêchera que ſes cris ne parviennent juſqu'a vous; ou, ſi l'on vous parle de ſa misère, il vous fera croire qu'il eſt encore trop heureux. Il creuſera des précipices ſous vos pas, en vous portant à méconnoître les bornes de votre autorité, à mettre votre volonté à la place de la Loi, à meſurer vos droits ſur l'étendue de votre pouvoir, à ne prendre conſeil que de votre propre ſageſſe & de vos lumières. Mais il n'en ſera pas ainſi d'un ami véritable. Celui-ci, moins occupé du déſir de vous plaire que de celui de vous être utile, ne craindra pas de contrarier vos idées & vos penchans, toutes les fois qu'il faudra vous arracher à l'attrait du vice, ou vous détromper d'une illuſion dangereuſe. Il oſera combattre la paſſion qui vous tyranniſe & l'erreur qui vous eſt chère. Il oſera vous dire, avec autant de franchiſe que de reſpect & d'égards, ce

que l'on penſe de vous; & vous révèlera d'avance les jugemens de la Poſtérité. Il vous parlera un langage inconnu dans les Cours, & le ſeul cependant qui puiſſe impoſer aux Rois, celui de la Religion & de la conſcience. Il s'armera, contre vos foibleſſes, de tout l'empire que donne la vertu, de toute la force de la vérité: & ſi, dans quelques inſtans, il adoucit par ſes expreſſions ce qu'elle auroit à vos ieux de trop auſtère, ce ſera pour vous y ramener plus sûrement, & non pour la trahir. Il ſe fera auprès de vous l'interprète des beſoins du peuple; il vous fera entendre ſes gémiſſemens & ſes plaintes; & ſeul à ſeul avec vous, il plaidera, s'il le faut, ſa cauſe contre vous-même. Que dirai-je de plus? il verra vos intérêts dans ceux de vos Sujets, & ne vous croira heureux & ſage qu'autant que vous aurez ſu faire leur bonheur.

Cher Comte, s'écria le Prince, que ne l'ai-je toujours eu, cet ami dont vous me faites ſi bien ſentir le prix, en m'apprenant à le bien connoître! Où le trouverai-je après vous? Et dépend-il de moi de m'en

former un qui vous reſſemble ? Hélas ! parmi leurs propres Sujets, les Princes peuvent-ils avoir des amis ?

Oui, Sire, preſque tous les bons Princes en ont eu (*a*). Pour eux, comme pour les autres hommes, l'unique ſecret eſt de ſavoir aimer ſoi-même & de s'appliquer à faire un bon choix. Dans votre Conſeil n'y a-t-il donc pas quelque homme vertueux ? Si ſa vertu eſt éclairée & ſoutenue par la Religion ; s'il poſsède toutes les qualités eſſentielles, dût-il manquer de celles qui ne ſont que de pur agrément ; ſi, à beaucoup de droiture, de franchiſe, & de probité, il joint un jugement ſûr, un cœur ſenſible, une ame noble & déſintéreſſée ; attachez-vous à lui, & il s'attachera à vous. Faites avec lui ce que vous avez daigné faire avec moi ; aidez-le à s'ouvrir à vous, ſans que rien le gêne & le contraigne ; encouragez-le à vous dire ce qu'il penſe ; & ſachez-lui gré de ſa ſincérité : bientôt, mon Prince, vous jouïrez du plus précieux de tous les avantages, vous aurez un ami. Prenez garde cependant, quels que ſoient ſon zèle &

la droiture de ſes intentions, de bien éprouver ce qu'il eſt capable de faire, avant que de l'aſſocier à vos travaux. Cherchez plutôt en lui, pour cet effet, un eſprit ſage qu'un génie vaſte & entreprenant. Hors les cas d'une abſolue néceſſité ou d'un très-grand bien moralement aſſuré, qu'il craigne tout ce qui fait mouvement dans l'Etat; parce qu'il en réſulte pour l'ordinaire des maux plus réels que ceux auxquels on prétend remédier, & qu'il vaut mieux laiſſer ſubſiſter de certains abus, que de penſer à les détruire par des changemens trop bruſques & des remèdes trop violens. Vous le ſavez, mon Prince, ce ne ſont pas toujours les grandes vues qui font les grands ſuccès; & en général, il faut à un homme d'Etat, moins d'eſprit & d'invention que de bon ſens & de patience *. A l'égard des

* » Les plus grands eſprits ſont plus dange-» reux qu'utiles au maniement des affaires; » s'ils n'ont beaucoup plus de plomb que de » vif-argent, ils ne valent rien pour l'Etat «. *Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu, ſeconde partie, chap. 1, ſect. 2.*

Rois, personne n'ignore qu'un de leurs plus grands talens, est de savoir choisir les hommes & les bien employer.

Avant que j'aye le malheur de vous perdre, reprit le Monarque, guidez-moi vous-même dans un pareil choix; & sur tout le reste, continuez à me faire part de vos lumières. La résolution en est prise, je veux être le père de mon peuple. Aidez-moi dans un si noble dessein, puisque ce sont vos discours qui me l'ont inspiré.

Quel bonheur pour moi, mon Prince, si j'ai pu contribuer à le faire naître en vous! Et quel bonheur pour vous-même, si vous le réalisez! Est-il, en effet, un titre plus flatteur, que celui que vous ambitionnez? Est-il une gloire plus pure, que celle qui l'accompagne? Tous vos Sujets vont se regarder comme vos enfans (*b*). Vous serez au milieu d'eux comme un bon père au sein de sa famille. Leurs richesses seront à vous, parce qu'ils sauront que vous ne voulez être riche que pour eux (*c*), & que vous ne leur demandez que ce qu'il est de leur intérêt de vous donner. Ils vous aimeront

& l'amour du peuple fait la sûreté du Prince (*d*). Ils craindront toute espèce de révolution; parce que, contens de leur état, ils appréhenderoient d'en changer. Aimé au dedans, vous serez craint & respecté au dehors. Un Roi est toujours assez puissant, quand il est aimé & que ses Sujets sont heureux.

Eh! que faut-il faire, cher Comte, pour les rendre tels, & pour les gouverner avec sagesse?

Il faut, avant toutes choses, mon Prince, ne pas perdre de vue le grand principe que nous avons établi, qu'on ne peut bien gouverner les hommes que par la Religion: & puisqu'il en est une que Dieu leur a donnée, & qui porte ses preuves avec elle, qui leur offre seule une autorité raisonnable, qui suffit à leurs besoins, & qui est depuis si long-tems la Religion dominante dans vos Etats, votre premier soin doit être de l'y conserver, & de lui rendre, autant qu'il est en vous, son premier éclat *. C'est

* » Le Monarque, pour me servir ici des

cette Religion, avons-nous dit, qui lie par les nœuds les plus intimes le Prince

» paroles de M. le Dauphin, doit s'appliquer » dans ses Etats, comme un père dans sa famille, à entretenir & augmenter dans ses » Sujets l'amour pour la Religion «. *Vie du Dauphin.*

» Le règne de Dieu est le principe du gouvernement des Etats. Et, en effet, c'est une chose si absolument nécessaire, que, sans ce fondement, il n'y a point de Prince qui puisse bien régner, ni d'Etat qui puisse être heureux «. *Testament Politique du Cardinal de Richelieu, seconde partie, chap. 2.*

» S'il se trouvoit, a dit l'Auteur de *la Philosophie de la Nature*, une législation qui formât une liaison intime entre la Religion & la Politique, où les crimes contre la Société devinssent des crimes de lèse-Majesté Divine, où enfin le grand principe de la bienveillance générale découlât nécessairement du culte de l'Etre Suprême, je la regarderois comme le chef-d'œuvre des législations. Ce qui me confirme encore dans mon opinion, c'est l'utilité qui en résulteroit pour le genre humain. L'homme sera plus vertueux, quand le Ciel & la Terre se réuniront pour lui prescrire l'observance de la vertu « *Tom. 6, l. 1, c. 6, art. 3.*

à ſes Sujets, les Sujets à leur Prince, & qui vous répond le plus sûrement de leur obéiſſance & de leur amour : c'eſt elle qui lie le plus étroitement les citoyens entre eux, & qui les attache le plus fortement à leur Patrie : c'eſt elle enfin qui, bien développée, les éclaire de la manière la plus préciſe ſur leurs devoirs, & leur fournit les plus puiſſans motifs pour les bien remplir ; qui leur fait le mieux ſentir le prix de la vertu, & qui leur préſente les ſecours les plus efficaces pour les aider à la pratiquer.

Mais, cher Valmont, me dit le Monarque, tous mes Sujets n'ont pas la même façon de penſer ; & quelle conduite dois-je tenir, à l'égard de ceux qui ont une autre Religion que la mienne, ou qui ne veulent en reconnoître aucune ?

A Dieu ne plaiſe, Sire, que je vous engage à uſer de violence & à ſcruter les cœurs ! La vraie Religion eſt faite pour perſuader, & non pour contraindre : mais indépendamment de la protection ſpéciale que vous lui devez, & de l'amour pour la vérité, qui eſt une, permettez-

moi de vous faire observer que ce seroit, à ce qu'il me semble, une bien mauvaise Politique, que de souffrir dans un Etat, & principalement dans une Monarchie, où tout doit tendre à l'unité, des cultes essentiellement contraires à sa constitution, & qui favoriseroient l'esprit d'indépendance aux dépens de l'autorité; des cultes opposés entre eux (*e*), & qui tendroient à diviser les esprits & les cœurs, à occasionner des troubles & à les perpétuer, à élever des disputes & des controverses, d'où naîtroit insensiblement une sorte d'incertitude & d'indifférence à l'égard de toute Religion. Que ceux qui ont une Religion à part, sans fondemens légitimes, sans caractères de vérité, la suivent en secret; tant pis pour eux, sans doute : il faut les plaindre, les chérir, les éclairer s'il se peut, & les ramener. Tant qu'ils se borneront à ce culte intérieur & privé, il pourra se faire que le corps de l'Etat n'en souffre pas. Mais qu'ils prétendent manifester ce culte au dehors, lui donner l'extérieur & la pompe du culte public, prêcher leurs dogmes & les

répandre, élever Autel contre Autel; c'eſt alors, mon Prince, que la Religion, la conſcience, & les Loix, vous font un devoir de les réprimer. A plus forte raiſon, devez-vous faire uſage du pouvoir que le Ciel vous a confié, pour arrêter, pour punir la criminelle audace de ces hommes, qui, ennemis de toute Religion & de toute autorité, sément, par leurs diſcours & par leurs écrits, une doctrine impie, ſéditieuſe & perverſe, ſe font à haute voix les Apôtres de l'erreur, renverſent tous principes, ſapent les fondemens de toute ſociété, détruiſent tout ce qui ſert de baſe à la ſaine Morale, de frein au vice, d'encouragement à la vertu, & empoiſonnent toutes les ſources de la paix & du bonheur. Car ce ſont là, mon Prince, les triſtes caractères & les funeſtes effets de ces écrits ſcandaleux, qui, du ſein de ma Patrie, commencent à ſe répandre dans votre Royaume, & infectent preſque tous les Etats de l'Europe, dont peut-être un jour ils cauſeront tous les malheurs.

Croiriez-vous donc, me dit le Monar-

que, qu'un des premiers conseils qu'on ait osé me donner, est la liberté de la presse? C'est, me disoit-on, une tyrannie insupportable, que celle de prétendre dominer sur les consciences & gêner les opinions : c'est mettre des entraves à la vérité, que d'empêcher tout ce qui sert à l'éclaircir ; & rien n'y sert davantage que la liberté qu'on a de la discuter & de la contredire : c'est d'ailleurs ôter au Commerce une branche, qui, aujourd'hui plus que jamais, lui devient nécessaire.

Je n'ignore pas, mon Prince, que tels sont les raisonnemens captieux par lesquels on cherche à en imposer à ceux qui gouvernent. De prétendus Sages crient à la tyrannie ; ils se plaignent qu'on gêne les opinions ; & ils ne s'apperçoivent pas que leur sophisme perpétuel est de confondre la liberté de penser avec la liberté de tout dire : liberté la plus funeste dans un corps politique, parce qu'elle tend nécessairement à en désunir tous les membres, à ne plus leur laisser de principes fixes, de sentimens communs, qui leur

ſervent d'appui & de centre de réunion. C'eſt nuire à la vérité, diſent-ils, que de ne pas permettre qu'on la contrediſe, & que, par voie d'examen & de diſcuſſion, on faſſe ſortir l'évidence même, des difficultés qu'on lui oppoſe. Mais qu'eſt-il donc beſoin de diſcuter & de contredire des vérités, déjà reçues depuis longtems & ſolidement établies? Qui ne ſait qu'auprès des eſprits légers & ſuperficiels, auprès de la multitude ignorante & facile à s'égarer, à force de multiplier les difficultés, on obſcurcit les vérités les plus claires, & l'on rend douteux ce qu'il y a de plus certain? Qui ne ſait qu'en genre de diſcuſſion ſur les objets qui tiennent à la Religion & aux mœurs, toutes les fois que l'on permettra d'oppoſer l'imagination & les ſens à la raiſon, de combattre les vérités qui contrarient nos penchans, par des erreurs qui les favoriſent; l'imagination, les ſens, & les paſſions, feront preſque toujours, & ſans beaucoup d'examen, pencher la balance? Qui ne ſait enfin que l'examen ſage & approfondi qu'exigeroit une ſemblable diſcuſſion, ſi

elle étoit néceſſaire, convient à bien peu d'hommes, & qu'en attendant que quelques-uns d'entre eux revinſſent des fauſſes impreſſions que des écrits dangereux leur auroient fait prendre, les autres, une fois ſéduits & corrompus, le ſeroient pour toujours ? Après tout, la liberté de la preſſe, que nos faux Sages réclament avec tant de chaleur, eſt en tout ſens le piège le plus adroit qu'ils puiſſent tendre. Ils ont compris que, ſi l'on en venoit là, ils auroient bientôt le crédit de ſe réſerver cette liberté pour eux ſeuls ; qu'il n'y auroit plus qu'eux qui puſſent trouver les moyens de tout dire ; & que, tandis qu'ils proclameroient impunément leurs erreurs, la vérité perdroit tous ſes droits, parce qu'il ne ſeroit plus permis de les contredire *. C'eſt ainſi encore que,

* C'eſt ce qui a dicté à un de nos premiers Magiſtrats cette ſage réponſe ; des Philoſophes lui demandoient la ſuppreſſion d'un Ouvrage qu'ils prévoyoient devoir leur être contraire : *Il n'y a donc que vous*, leur dit-il, *qui vouliez avoir en France la liberté d'écrire ?* Il n'eſt que

quand ils prêchent si hautement la tolérance, ils comptent bien se ménager tout à la fois & le droit d'être tolérés, & le pouvoir d'être les seuls qui ne tolèrent pas. Mais n'insistons point sur cette réflexion. Les erreurs mêmes, disent-ils encore, distribuées en tous lieux par la voie de l'impression, deviennent une branche nécessaire de commerce. Quelle nécessité, mon Prince, que celle d'empoisonner les hommes pour les enrichir! Et est-il pour eux un poison plus subtil que celui qui attaque la Religion, le Gouvernement, & les Mœurs *? Quelles richesses, que celles qu'on auroit achetées aux dépens de tout ce qu'il y a de plus précieux, & dont le produit seroit tôt ou tard l'oubli

---

trop vrai : &, dans le fait, par qui doit-on commencer à la refuser ?

* On n'a pas oublié ce beau mot de M. le Dauphin, à quelqu'un qui faisoit valoir devant lui cette source de richesse : *Malheur à l'Etat qui auroit besoin, pour subsister, de tolérer ce commerce d'iniquité ou tout autre semblable ! c'est un malade réduit à n'avoir que du poison pour remède.*

de toute vérité, la plus affreuse dépravation, l'indépendance, & l'anarchie !

D'après les lumières que vous m'avez données, cher Valmont, me dit le Prince, je n'ai plus de peine à croire que la Religion & les mœurs sont en effet les premières richesses d'une Nation.

Oui, Sire, elles sont pour elle le premier de tous les biens ; &, puisque vous voulez rendre votre peuple heureux, c'est sur cela, avant tout, que vous devez faire porter l'instruction. J'entends parler de tous côtés d'*instruction publique*, & plus que personne je la crois nécessaire. A qui toutefois la confierez-vous ? Sera-ce à des hommes sans mission, sans autorité, sans caractère aux ieux de la multitude ? à des hommes que le peuple n'entendra pas, ou qu'il entendra mal ? à des Philosophes qui lui prêcheront l'intérêt personnel, pour le ramener, disent-ils, à l'intérêt général ? & parmi le peuple, chaque individu ne voudra plus envisager que son propre intérêt : qui, sous prétexte de le prendre par les vérités sensibles, lui enseigneront à concilier les intérêts des sens

& ceux de l'amour-propre ? & le peuple, très-peu philoſophe, ne verra plus dans toute la ſuite d'un pareil ſyſtême que l'amour-propre & les ſens (*f*) : qui lui diront que les vertus ſont ce qui devient utile à tous ? & le peuple, très-peu capable d'une juſte application & d'une analyſe exacte, emporté d'ailleurs par les ſens & par l'amour-propre, jugera utile à tous ce qui lui paroîtra utile à lui-même. N'eſt il donc pas plus ſimple d'en revenir aux enſeignemens de la Religion ; de les confier à des Miniſtres autoriſés par elle ; de veiller avec ſoin à ce qu'ils ſoient aſſidus à inſtruire le peuple dans les villes & dans les campagnes, à ce qu'ils ſoient eux-mêmes très-inſtruits, pour le fortifier dans la Foi, pour l'affermir dans les vrais principes par des raiſonnemens ſimples & à ſa portée, pour lui expliquer nettement & en détail tout ce que la Religion lui dicte de ſi bien lié ſur le Dogme & ſur la Morale, pour lui intimer ſes préceptes, en joignant ſur-tout l'exemple à l'inſtruction ? Car j'ôſe le dire, mon Prince, c'eſt de la ſageſſe, des lumières,

&

& des mœurs de cette portion de vos sujets, c'est de cette partie enseignante de la Nation, si je puis parler ainsi, que dépend, à bien des égards, ce qui peut assurer sa félicité (*g*). La Religion, dégagée de toute superstition, annoncée par la bouche de dignes Ministres, & sous la direction des Pasteurs légitimes, dans toute sa clarté, sa simplicité, sa pureté, sera toujours le code de la multitude, sa première législation, ce qui formera ses mœurs; & nous ne saurions trop le redire, ce sont les mœurs qui font les richesses, le bonheur, & la force d'une Nation.

Hélas! s'écria le Monarque pénétré de douleur, quel a été mon aveuglement! Cette partie si essentielle du Gouvernement est celle que j'ai le plus négligée jusqu'ici. Dans les momens où, lassé des vains plaisirs, je formois le digne projet de régner par moi-même, je bornois presque toutes mes vues, pour l'administration intérieure, à ce qui concerne la Population, l'Agriculture, le Commerce & les Loix.

C'étoit beaucoup, mon Prince ; & j'ôſe le dire, ce n'étoit rien ſans les mœurs. Que ſervent de bonnes Loix, ſi les mœurs leur ſont contraires (*h*) *; ſi, par la force des uſages & des coutumes, par l'impreſſion générale des faux principes & des préjugés, par un caractère vicieux répandu dans toute la Nation, ces mêmes Loix reſtent ſans vigueur ? La Population, l'Agriculture, le Commerce (qui peut-être a beſoin d'être reſſerré dans de juſtes bornes), ces principes de vie pour un Etat, quand ils y ſont liés avec les mœurs, que le activité puiſſante & durable, quels fruits produiront-ils, s'ils en ſont ſéparés ? Les ſeules richeſſes ne ſont pas plus réellement la gloire & le bonheur d'une Nation, ſi elle ne ſait pas en jouïr (*i*), qu'elles ne procurent par elles-mêmes, & indépendamment de l'uſage qu'il en ſait faire, la gloire & le bon-

* *Quid Leges, ſine moribus*
Vanæ proficiunt ?
Horat. Od. 24, lib. 3.

heur d'un particulier *. Le nombre des Citoyens dans un Etat, ne fait pas sa force & sa prospérité, s'ils n'ont pas une ame forte & courageuse; s'ils sont amollis par le luxe, énervés par les plaisirs, dégradés par les vices, guidés par le seul intérêt personnel; s'ils sont fourbes, trompeurs, avides, & injustes; s'ils sont sans honneur & sans vertu. Il est un peuple, trop vanté peut-être par nos Politiques & par nos Sages, qui nous a presque été donné comme le modèle des autres peuples: l'Agriculture y fleurit, jusqu'à laisser même dans bien des endroits peu d'espace pour les routes; le peuple y est si nombreux, que la terre ne peut le contenir, & qu'il est obligé de se faire des habitations jusque sur la mer; & avec cela, le peuple, par sa multitude même, y est pauvre, misérable, & souvent il meurt de faim. N'ayant pas de quoi nourrir ses enfans,

* Qu'on se souvienne de cette belle pensée de M. de Montesquieu: » L'opulence est dans » les mœurs & non pas dans les richesses «. *Grandeur des Romains*, chap. 10.

il les expoſe, peu touché de les voir périr en naiſſant. Ce peuple ſi nombreux eſt d'ailleurs lâche, foible; & dès qu'on l'a attaqué avec des forces bien inférieures aux ſiennes, on l'a ſubjugué. Que lui manquoit-il pour être indomptable? du courage & de la vertu. Le dirai-je, mon Prince? la plupart des ſyſtêmes politiques de nos jours ſont bâtis ſur le ſable, & pèchent par les fondemens. On donne tout à l'homme phyſique, & l'on oublie l'homme moral. On ne veut pas faire attention qu'ils tiennent néceſſairement l'un à l'autre: qu'en vain formeroit-on des hommes robuſtes, ſi on ne leur donne pas une ame virile: & que l'hiſtoire de tous les âges nous démontre que les grands ſuccès, la liberté, la gloire, la félicité commune, ont beaucoup moins été le partage des grands Empires, des peuples riches & nombreux, dès qu'ils ont été ſans mœurs & ſans vertu, que celui des peuples pauvres, mais pleins de reſpect pour les Loix & pour le Culte *, pleins

* » Nous avons beau nous flatter, diſoit Cicéron, nous ne nous perſuaderons jamais à

d'amour pour la Patrie, infatigables dans les travaux, fermes & constans dans les dangers, inébranlables dans la mauvaise fortune, sages, en un mot, tempérans, & vertueux *.

---

nous-mêmes que nous l'emportions, ni par le nombre sur les Espagnols, ni par la force du corps sur les Gaulois, ni par l'habileté & la finesse sur les Carthaginois, ni par les Arts & les Sciences sur les Grecs. Mais l'endroit par lequel nous avons incontestablement surpassé toutes les Nations, c'est la piété, c'est la Religion, c'est l'entière persuasion où nous avons toujours été qu'il y a des Dieux qui conduisent & gouvernent l'Univers «.

* » Que l'Europe seroit honteuse de sa Politique, si elle pouvoit appercevoir qu'il est insensé d'espérer de grandes choses en rendant les Citoyens vicieux ! Recherchez les causes qui ont ruiné tant de peuples dont parle l'Histoire; & vous verrez constamment que ce n'est point au petit nombre de leurs Soldats, ni à leur pauvreté, qu'il faut s'en prendre, mais à quelque vice de leur Gouvernement «. *De la Législation, liv.* 1.

» La bonne Politique n'est point distinguée de l'excellente Morale «. *Ibid.*

Mais croyez-vous, me dit le Roi, que ce caractère puisse être celui d'une Nation au sein de la Monarchie?

Eh! pourquoi non, mon Prince! si l'instruction, l'éducation, les institutions, & l'exemple du Monarque sont tels, qu'ils dirigent l'esprit de la Nation vers les vertus religieuses & sociales, & qu'ils inspirent aux Sujets l'amour du Prince & de la Patrie? Pourquoi l'Etat Monarchique seroit-il incompatible avec la vertu (*k*), si cette sorte de Gouvernement, dérivée, ce semble, du Gouvernement paternel, est prise ainsi que lui dans la nature, & si l'homme moral & social est fait pour être vertueux? Pourquoi cet amour des Sujets pour leur Prince, qui forme l'esprit de la Monarchie, & qui est né lui-même de l'amour de la Patrie, empêcheroit-il les vertus du patriotisme? Pourquoi exclure, en quelque sorte, la vertu, d'un genre de Gouvernement, qui, sans elle, se corrompt nécessairement, s'énerve, s'affoiblit, &, par le despotisme ou l'anarchie, tend promptement à sa ruine? — Mais encore

une fois, l'honneur, dit-on, le soutiendra (*l*). — L'honneur, mon Prince ! je crois déjà avoir prouvé à votre Majesté l'insuffisance de ce principe dans toute espèce de Gouvernement. Qu'est-ce que l'honneur, avons-nous dit, s'il n'est éclairé par la Religion, & si la vertu ne le soutient pas ? Qu'est-ce que l'honneur au sein d'une Monarchie ? Il y est, comme par-tout ailleurs, vrai ou faux, selon les objets auxquels il s'attache. S'il y prend les caractères de la vraie gloire, du véritable héroïsme, de la valeur consacrée au service du Prince & à la défense de la Patrie, de la fidélité dans les promesses, de la fermeté dans l'accomplissement des devoirs, de l'amour du bien public, de l'émulation pour les choses grandes & utiles, de la honte des mauvaises actions, d'une juste crainte de l'opprobre & de l'infamie ; il est la vertu même, ou il se confond avec elle. S'il n'est qu'un honneur de préjugé ; s'il n'a pour objet qu'une fausse valeur, qu'une fausse grandeur, qu'une fausse gloire, que l'ambition des grandes places & non celle des grands

dangers & des grands services, que le vain étalage du faste, du luxe, & de l'opulence, & non le vrai mérite de la grandeur d'ame & du désintéressement, le respect pour la décence & pour l'honnêteté des mœurs, la considération pour l'estime publique & pour sa propre estime; à quoi sera-t-il bon au sein même de la Monarchie, qu'à confondre tous les rangs, à faire mépriser toutes les Loix, à faire violer tous les devoirs & toutes les bienséances, à former des traîtres, à enfanter des complots, à produire les crimes les plus noirs, & les plus funestes révolutions?

Plus vous avez réussi, me dit le Prince, à me convaincre de l'importance des mœurs pour la gloire & pour le bonheur d'une Nation, plus vous me faites désirer de vous entretenir plus au long sur les moyens de les faire refleurir dans mes Etats. Mais l'heure du Conseil m'appelle. Il y sera question de l'objet de votre négociation: quelque douleur que je ressente de votre éloignement, il est juste que je réponde aux intentions du Mo-

narque qui vous a envoyé; & vous ne tarderez pas, cher Comte, à les voir remplies au gré de vos désirs.

Au sortir de cet entretien, j'ai profité, mon père, du départ du Courrier pour vous écrire cette lettre, qui, probablement, ne tardera pas à être suivie de la dernière que je vous écrirai avant que de retourner en France.

NOTES.

PAGE 155.

(a) *PRESQUE tous les bons Princes ont eu des amis.* Qui est-ce qui a mieux senti les avantages & les douceurs de l'amitié que M. le Dauphin, père de notre auguste Monarque *? aussi a-t-il mérité d'avoir un ami; ami de ses devoirs, de sa gloire, de ses vertus, & plus occupé du soin de lui devenir utile que de celui de lui plaire : car tel étoit le Comte du

* Ce digne Prince vouloit avoir un ami : mais, comme il l'a dit lui même dans un de ses Ecrits, *un Roi ne doit point avoir de Favoris*; (& c'étoit aussi la maxime de Louis XIV), *à plus forte raison, le nom de Maîtresse fait l'horreur d'un Chrétien.*

Muy. On sait que M. le Dauphin accordoit toute liberté aux personnes de mérite qu'il admettoit dans sa société : un jour que, dans un entretien familier, on agitoit devant lui cette question, si, en supposant qu'il fût jamais Roi, il seroit un bon Roi, ce Prince voulut aussi donner son avis sur lui-même, & dit : » Nous sommes foibles ; si jamais j'ai le malheur de régner, cela n'ira pas trop bien pendant les trois premières années ; mais le Chevalier du Muy est ferme ; il me corrigera & vous aussi «. *Manuscrit de famille.*

M. le Dauphin avoit bien raison de penser que la bonté toute seule dégénère en foiblesse, & que la fermeté jointe à la bonté est absolument nécessaire pour faire un bon Roi ! mais comme on n'a pas moins besoin de lumières que de fermeté pour bien régner, ce Prince avoit recours au Chevalier du Muy pour s'en procurer. Toujours disposé à lui donner des preuves de son zele, M. du Muy s'éloignoit souvent de sa personne pour connoître dans cette vue les Provinces de la France ; il fit particulièrement le tour des frontières & des côtes de ce Royaume, & composa des Mémoires qui contiennent leurs moyens de défense, les Traités qui y ont rapport, & les soins que le Gouvernement doit prendre, soit pour leur maintien, soit pour leur perfection

Ces études des lieux, ces courses pénibles n'étoient que les préludes des voyages que le Prince se proposoit de faire lui-même. Il eût voyagé par devoir, sans étiquette, sans faste, sans toutes ces dépenses que les Courtisans regardent comme les attributs nécessaires de l'autorité : la France auroit vu son maître prendre connoissance de ses besoins, sans lui en donner de nouveaux. *Ibid.*

Ce commerce d'amitié établi entre M. le Dauphin & le Chevalier, depuis Comte du Muy, formoit au milieu de la Cour un spectacle bien rare, & que la vertu seule peut donner. Quand ils étoient séparés l'un de l'autre, une union si intime s'entretenoit par une correspondance suivie, où se mêloient aux expressions de l'attachement le plus tendre les leçons de la vérité. Dans une lettre à M. le Dauphin, de Cassel le 4 Mars 1762, M. du Muy dit en finissant : » Conservez vos jours ; ils sont la consolation des miens & l'espérance de tous les citoyens. Je souhaite qu'ils soient heureux. Ils le deviendront, si l'ordre règle les finances ; la discipline, les troupes ; la fermeté, le gouvernement. Ces trois points, dirigés par le génie, rendent le Marquis de Brandebourg égal à la plus grande partie de l'Europe depuis cinq ans, & par conséquent supérieur à chacune des grandes Monarchies qui l'assiègent «

Nous ne devons pas oublier ici la prière que, dans le cours de la guerre, M. le Dauphin adressoit tous les jours au Seigneur pour le Comte du Muy, & qu'on a trouvée dans ses papiers écrite en latin de sa propre main: » Seigneur, Dieu des armées, arbitre souverain de la vie & de la mort, qui, au milieu » des combats, détournez les coups que porte » l'ennemi, loin de ceux dont vous avez résolu de prolonger les jours, exaucez ma » prière, en prenant sous votre protection » votre fidèle serviteur *L. N. V.* (Louis-Nicolas-Victor): qu'elle soit pour lui un bouclier impénétrable; qu'elle éloigne de lui le » fer & le feu, les maladies & les atteintes » mortelles de la contagion. Soutenez-le dans » ses travaux, afin que, de retour en une santé » parfaite, il continue à me donner, comme » il a toujours fait, des conseils pleins de piété » & de sagesse; qu'il m'aide à défendre la Religion & la justice; & qu'il me montre la » voie droite qui conduit à vous «.

Ce Prince, au lit de la mort, & voyant arriver ses derniers momens sans frayeur & sans regret, adressa au Comte du Muy ces paroles: » Ne vous abandonnez point à la douleur, conservez-vous pour servir mes enfans; ils auront besoin de vos lumières & » de vos vertus. Soyez-leur de la même

» utilité dont vous m'auriez été. Donnez à » ma mémoire cette preuve de votre ten- » dresse, & sur-tout que leur jeunesse, dans » laquelle j'espère que Dieu les guidera, ne » les éloigne jamais de vous «.

Le Comte du Muy le promit à son maître ; & quand Louis XVI, étant monté sur le trône, l'appela à ce même Ministère qu'il avoit refusé sous le règne précédent, & qui, depuis cette époque, étoit devenu encore plus difficile, » Il m'étoit possible, dit le Comte, de refuser le Roi ; mais je ne puis oublier les droits qu'a sur moi le fils de M. le Dauphin «. *Ibid.*

Telle est en partie la lettre qu'il avoit écrite à Louis XV en refusant la place à la- quelle il l'avoit nommé : » Je n'ai jamais vécu » dans la société de votre Majesté : par consé- » quent je n'ai jamais été dans le cas de me » prêter à bien des choses d'usage pour ceux » qui y vivent ; à mon âge, on ne change point » sa manière : mon caractère inflexible change- » roit bientôt ce cri public dont votre Majesté » a la bonté de s'appercevoir, en blâme & en » haine. On me feroit perdre les bontés de » votre Majesté, & j'en serois inconsolable. » Je la prie donc de vouloir bien jeter les yeux » sur un sujet plus capable «. *Ibid.*

Lorsque la France eut le malheur de perdre M. le Dauphin, personne ne se montra plus

inconsolable de sa mort, que ce vertueux & fidèle ami. Ayant obtenu du Roi qu'il seroit enterré à ses pieds, il désigna lui-même l'endroit de sa tombe, sur laquelle il fit graver l'expression de sa douleur : *huc usque luctus meus*, » ma douleur m'a suivie jusqu'ici * «. *Vie du Dauphin, père de Louis XVI, l.* 3.

PAGE 157.

(b) *Tous vos sujets vont se regarder comme vos enfans, &c.* » L'amour du Prince, a très-bien dit un Auteur moderne, est le ressort le plus puissant pour mettre en action tout un peuple, le remplir d'enthousiasme, & le porter à tous les sacrifices. Alors la Nation n'est composée que de fils qui vengent un père & volent aux combats avec joie. Rien ne paroît difficile. L'homme, qui craint naturellement le pouvoir de la grandeur, s'il peut donner le change

* L'Editeur croit pouvoir se permettre de faire observer, en passant, qu'il avoit remis sous les yeux de M. le Comte du Muy, dans le tems de son ministère, & en présence d'une personne respectable qu'il pourroit citer, le précis des entretiens politiques que ces lettres renferment. Il a usé de semblables précautions à l'égard de quelques autres lettres, qu'il a soumises également à l'autorité de ceux qui étoient les plus capables d'en bien juger, par le rang qu'ils occupent dans le monde, par leur expérience, & par leurs lumières.

à ce sentiment, s'il a quelques raisons d'aimer au lieu de craindre, s'il apperçoit un sourire au lieu de la foudre, pousse alors cet amour jusqu'à l'ivresse ; & l'on a vu des miracles incroyables enfantés par cet amour. Que penser d'un Roi, qui, ayant ce ressort entre les mains, le briseroit volontairement ?... Privé de cet amour tendre, ciment éternel des cœurs, aliment des grandes choses, l'Etat n'existeroit plus. On feroit du devoir un trafic honteux ; & l'idée du patriotisme étant anéantie, ce mot, comme privé de sens, ne trouveroit plus de place dans aucun livre «.

Ibid.

(c) *Leurs richesses seront à vous, parce qu'ils sauront que vous ne voulez être riche que pour eux.* » Un jeune Roi, à son avènement au Trône, avoit trouvé un trésor considérable dans les coffres de son père. La main de la bienfaisance s'ouvrit, & les richesses du Prince se répandirent sur son peuple. Un courtisan en fit des reproches au Prince. » Si l'ennemi, lui » dit-il, vient vous attaquer, quels moyens » aurez-vous pour lui résister, après avoir » distribué votre argent à vos Sujets « ? *Alors*, répondit le Roi, *je le redemanderai à mes amis.* M. de Bury.

Ceci rappelle le trait d'un Monarque, qui,

dans une circonstance à peu près semblable, fit publier qu'il recevroit, pour des besoins très-urgens, ce que les plus affectionnés & les plus riches de ses sujets voudroient bien lui faire remettre. Il ordonna en même tems qu'on enregistrât les noms de ceux qui se présenteroient, ainsi que la somme d'argent ou les effets qu'ils auroient apportés. Dès le lendemain, il se trouva une quantité immense d'or & de bijoux dans son palais. *Vous voyez*, dit-il à celui qui avoit paru douter de sa puissance, *que je ne pouvois mieux placer mon trésor qu'entre les mains & dans le cœur de mes Sujets ;* & il fit rendre à l'instant tout ce qu'on lui avoit donné.

Le duc de Savoie demandoit un jour à Henri IV quels étoient ses revenus : *Je n'en sais rien*, répondit le Roi ; *je ne compte point avec mes Sujets : comme je m'en fais aimer, ils croient que tous leurs biens sont à moi, & je pense que tous les miens sont à eux.*

Léopold, Duc de Lorraine, étoit si persuadé qu'un Prince n'est sur le Trône que pour faire le bonheur de son peuple, qu'une personne lui faisant un jour le récit des avantages qu'un Souverain venoit de procurer à ses Sujets : *Il le devoit*, répondit-il : *je quitterois demain ma Souveraineté, si je ne pouvois pas*

faire du bien *. Une autre fois, un des Ministres représentoit à ce Prince que ses Sujets le ruinoient : *Tant mieux*, dit-il, *je n'en serai que plus riche, puisqu'ils seront heureux.* M. de Bury.

Le même Auteur qui cite ces derniers traits en rapporte un autre aussi instructif & non moins intéressant. » Un Calife qui faisoit jeter de l'or dans une citerne, s'écrioit : *Fasse le Ciel que je vive assez pour la remplir !* A ces mots, son Favori frémit d'indignation, & voulut s'éloigner. Le Calife l'arrêta. *Où vas-tu ? Pardonnez-moi, Seigneur*, répondit le Favori, *je me suis ressouvenu d'avoir accompagné votre aïeul en ce même lieu : la citerne étoit pleine : en la voyant, il soupira ; des larmes coulèrent de ses yeux ; & il dit : O Dieu de Mahomet ! faites-moi vivre assez pour employer ces richesses à rendre mes Sujets heureux !*

PAGE 158.

(d) *Ils vous aimeront, & l'amour du peuple fait la sûreté du Prince.* Le Duc, premier du nom de Wirtemberg, étant à dîner chez un Prince Souverain, son voisin, avec quelques

* Charles V, surnommé *le Sage*, avoit dit aussi : *Je ne trouve les Rois heureux, qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien.* Villaret, tome XI.

autres petits Potentats, chacun vint à parler de ſes forces & de ſa puiſſance. Après les avoir laiſſé parler tous, le Duc leur dit: » Je n'envie à aucun de vous cette puiſſance que Dieu vous a donnée: mais une choſe dont je puis me vanter, c'eſt que dans mon petit Etat, à toute heure du jour, je puis marcher ſeul & en ſûreté. Je m'enfonce quelquefois dans un bois; je m'endors ſous un arbre, &, tranquille au milieu de mon peuple, je ne redoute ni le fer d'un aſſaſſin, ni le glaive d'un vengeur.

PAGE 161.

(e) *Des cultes oppoſés entre eux.* L'Auteur d'un Ouvrage que nous citons ſouvent avec éloge, & qu'il doit nous être permis de réfuter quelquefois, veut que le Gouvernement apporte une extrême attention à empêcher que la Religion ne s'altère... Mais, ajoute-t-il, une Religion nouvelle s'eſt-elle formée? je dirai alors avec l'Auteur de l'*Eſprit des Loix*, qu'il faut la tolérer... Le Légiſlateur doit même protéger la nouvelle Religion auſſi ſincèrement que l'ancienne.

Protéger! l'expreſſion eſt un peu forte. Eh, qu'arrivera-t-il de là? C'eſt que cette nouvelle Religion s'étendra, & que ſouvent même plus elle ſera dangereuſe, plus elle ſera des progrès rapides. Bientôt les eſprits ſeront parta-

gés ; & sera-t-il tems alors de s'opposer aux effets qui naîtront, malgré la sagesse du Législateur, de ce partage de sentimens * ? D'ailleurs, sous le Gouvernement d'un Prince foible qui succédera, une autre Religion nouvelle commencera à s'introduire. Une fois introduite, il faudra donc, par le même principe, que son successeur tolère encore celle-ci ; & de Gouvernement foible en Gouvernement foible, de tolérance en tolérance, de Secte en Secte, il s'ensuivra qu'au milieu de toutes ces opinions différentes, de tous ces systêmes divers, il n'y aura plus, à proprement parler, de Religion ; que les devoirs seront mal remplis ; que presque tous les liens

* On sait le mot de Charles IX à l'Amiral de Coligny, qui se plaignoit en sa présence de ce que les Protestans n'avoient pas, pour le libre exercice de leur Religion, la même liberté que les Catholiques. » Au commencement, lui répondit-il, vous étiez contens d'une petite liberté, aujourd'hui veus voulez être nos égaux ; dans peu vous voudrez être les maîtres, & nous chasser du Royaume «. Pourquoi faut-il que les hauteurs & les menaces de Coligny, tant d'actes séditieux de la part des Huguenots, les emportemens de leurs Chefs, ayent poussé Charles IX jusqu'à souscrire à cet affreux massacre, détesté de tout le monde, dit le P. Daniel, lorsqu'on l'envisage de sang froid. & qui souillera à jamais la mémoire de ce malheureux Prince ?

se relâcheront, jusqu'à ce qu'enfin ils soient entièrement rompus *.

Sans doute il ne faut point de loi sanguinaire, il ne faut point être tyran ni persécuteur : mais en employant les moyens les plus doux, n'est-il pas de la sagesse du Législateur d'affoiblir une Secte déjà formée, quand il n'a pu l'empêcher de naître, & de faire en sorte de tout ramener à l'unité ?

» Le culte, dit M. de Mirabeau père, est une loi de l'Etat, & doit être uniforme, sous peine de démembrement de l'Etat, s'il y a deux cultes ; sous peine de contradiction & de ridicule sur la Religion ; sous peine en un mot de tomber dans les malheurs qu'entraîne l'irréligion, s'il y en a trente. Le culte doit être uniforme, & le Gouvernement, vengeur des attentats contre les Loix, doit veiller soigneusement à le maintenir tel : mais à cet égard, il faut distinguer ; l'émission n'est que de négligence, le délit est de commission.

» Cela s'entend. En général, la loi n'a droit que de nous empêcher de commettre ; l'omission n'est pas de son ressort. Toute inspection sur cet article est trop voisine de la tyrannie. Par cette réserve, la liberté de conscience est

* Voyez, sur l'état actuel de la Religion en Angleterre, les *Annales Politiques*, n°. 5.

respectée, & la paix de l'Etat est à l'abri «. *L'Ami des hommes*, t. 4.

Il y a dans le *Testament Politique* attribué au Maréchal de Belle-Isle, mais dont on connoît l'Auteur, une anecdote intéressante, relativement à une somme de 35 millions offerte par les Calvinistes, pour obtenir dans chaque province deux villes, où l'exercice public de leur Religion pût avoir lieu. Louis XV, malgré le besoin considérable d'argent & d'hommes, goûta les raisons du Maréchal de Belle-Isle, qui ne croyoit pas qu'on dût accepter une offre si séduisante. » *Mais je veux*, dit Sa Majesté, *que cette affaire proposée & rejetée demain au Conseil des Dépêches, apprenne à M. le Dauphin & aux Ministres quels seront toujours mes sentimens sur la Religion que je professe* «. Le Mémoire des Réformés fut effectivement lu & discuté le lendemain. Le Roi ne parut pas peu surpris, quand il entendit deux voix qui s'élevoient en leur faveur; mais cette opinion, confondue par Monseigneur le Dauphin, fit taire ceux de Messieurs du Conseil qui auroient eu l'envie d'appuyer encore la demande des Calvinistes.

Ce fait est vrai, & m'a été attesté de manière à n'en pouvoir douter. Il n'y a que l'offre de trente-cinq millions qui ne soit pas exacte; elle étoit, à ce que l'on m'a dit, de soixante

& douze, & devoit être fournie en grande partie par les réfugiés.

PAGE 168.

(f) *Et le peuple, très-peu philosophe, ne verra plus dans toute la suite d'un pareil système que l'amour-propre & les sens.* Tout ce système philosophique diffère peu de celui que nous offrent des *Considérations* prétendues morales & politiques, *sur la nécessité, la nature, &c. de l'instruction publique*, imprimées, dit-on, à Stockholm, & que l'on suppose avoir été faites pour le bonheur d'une Nation, dans le sein de laquelle il seroit fort à craindre qu'elles ne portassent uniquement des principes de corruption *. Qu'on en juge par ces propositions, extraites mot à mot de l'Ouvrage même.

» L'instruction publique, seul & unique

* On les suppose aussi imprimées par ordre du Roi de Suède: & cependant la Philosophie qu'elles renferment est bien différente de celle qu'il professe. » C'est, dit-il lui-même dans un Ouvrage qu'on sait être de lui, c'est cette Philosophie qui fait estimer tout ce qui est utile, que j'appelle à mon secours; non cette Philosophie destructive, qui apprend à mépriser tout, à combattre la raison avec les armes du ridicule, qui fait secte, & qui renverse toutes les choses respectables, parce qu'elle veut régner «. *Réflexions*. A Paris, chez Mérigot le jeune, quai des Augustins, 1778, 42 pages, petit *in*-8°.

» moyen de diſſiper les ténèbres de l'igno-
» rance, doit avoir pour but d'attacher les
» hommes à leurs devoirs réciproques de ci-
» toyen, en les éclairant ſur la néceſſité de
» ces devoirs pour les vrais intérêts de leurs
» ſens, & principalement en banniſſant d'en-
» tre eux les fauſſes opinions, qui, égarant
» l'amour-propre, empêcheroient alors ſes
» intérêts d'être parfaitement d'accord avec
» ceux des ſens «. *Pages* 19 & 20.

» Le propre de tout être ſenſible eſt de fuir
» la douleur & de rechercher le plaiſir : appé-
» tit du plaiſir & averſion de la douleur, voilà
» les deux mobiles de toutes ſes actions.
» Comme êtres ſenſibles, nous ſommes donc
» deſtinés par la nature, à n'agir jamais que
» pour nos intérêts perſonnels, bien ou mal
» entendus, & quels qu'ils puiſſent être ; car
» il en eſt pour nous de différentes eſpèces «...
Page 25.

» Cet intérêt perſonnel, dont l'attrait doit
» être le grand reſſort d'un Gouvernement,
» ne peut donc être autre choſe que l'intérêt de
» l'amour-propre parfaitement d'accord avec
» celui des ſens. Que ſert d'enſeigner dans
» les Ecoles en quoi conſiſtent les vertus, les
» vices, & les crimes ? Que ſert de peindre
» avec les plus fortes couleurs la difformité
» des vices & des crimes, les charmes & la

» beauté de la vertu ? l'homme n'agit que pour » son intérêt personnel «..... *Pages* 84 & 85.

» Je le répète encore ; pour des êtres des- » tinés à ne chercher que leur intérêt person- » nel, l'attrait des vertus n'est autre chose » que l'utilité des vertus ; de même l'horreur » des vices & des crimes n'est autre chose » que l'aversion des maux dont ils sont néces- » sairement suivis «. *Page* 88.

Les maximes que nous venons d'extraire, & qu'il est si aisé de prendre en mauvais sens, seroient-elles donc les vrais fondemens, les seuls fondemens raisonnables de la Morale & de la Politique ? Sans doute, comme nous ne tarderons pas à le faire voir, tout Gouvernement sage doit inviter, autant qu'il le peut, les hommes à la vertu, & la leur rendre facile par l'attrait de l'utilité & des récompenses ; il doit les éloigner du vice, par l'idée des maux qui en sont la suite, & par la crainte des châtimens. Mais n'y a-t-il donc pas dans l'esprit de l'homme, exercé comme il convient, & dans ses penchans bien ordonnés, d'autres principes de conduite que cet intérêt tant vanté ? Ne sommes-nous pas susceptibles dans le genre moral, comme dans tout autre genre, des idées de l'ordre, du vrai, du beau, du grand, qui agissent sur nous, indépendamment de toute considération d'intérêt personnel,

nel, & sur-tout de cet intérêt louche, équivoque, peu constant & peu sûr, qu'une fausse philosophie resserre dans les bornes étroites de la vie présente ? Eh ! pourquoi ces principes de propre intérêt, d'accord parfait des intérêts de l'amour-propre avec ceux des sens, offensent-ils une ame tant soit peu délicate, un cœur bien fait, dès qu'ils sont exposés nuement, & sans tout cet appareil de conséquences & de sophismes qui en imposent ; si ce n'est, parce que nous nous sentons nés pour agir, dans mille circonstances, par des principes plus nobles, plus dignes de notre nature ?

PAGE 169.

(g) *C'est de la sagesse, des lumières, & des mœurs de cette portion de vos Sujets, &c.* Si ce que l'on dit ici est vrai, il est aisé de concevoir de quelle importance il est pour l'Etat & pour ceux qui le gouvernent, de faire la plus grande attention au choix des Ministres de la Religion, ainsi qu'aux moyens les plus propres à les former. Après celui qu'offrent les Séminaires, institués pour la piété, comme les Ecoles le sont pour la science, & dirigés par des hommes remplis de vigilance, de fermeté, d'intelligence, & de sagesse, je n'en vois pas, d'après l'expérience même, de plus efficace

que l'exercice des diverses fonctions du ministère, au sein des Paroisses. C'est là, en général, que sous la conduite d'un digne Curé, d'un Pasteur respectable, on prend le plus sûrement l'esprit essentiel à cet état, le vrai zèle qui le caractérise, la décence qui lui convient, le goût des fonctions qui lui sont propres, le respect pour les choses saintes, la connoissance intime des besoins du peuple, & des ressources qu'on doit employer pour guérir ses vices & pour l'attacher à la vertu. Il y a, parmi cette classe de Ministres, des hommes, comme il y en a par-tout; il y a de mauvais Prêtres, comme il y en eut parmi les Apôtres. Mais, j'ose le dire, il y en a moins que par-tout ailleurs *. Qu'on y pense sérieuse-

* Et peut-être s'y en trouveroit-il plus rarement encore, si quelque portion des biens de l'Eglise, au lieu d'accroître la vaine & stérile opulence de riches Bénéficiers, étoit affectée dans les différentes Paroisses, sous l'inspection des Evêques & des Curés, non aux personnes, mais aux places; de manière que, quoiqu'amovibles au jugement des Supérieurs légitimes, elles fussent fondées comme il convient, & que leur revenu fût le prix du travail de ceux qui seroient en état de les remplir. Alors la subsistance des Ministres inférieurs étant assurée, ils ne seroient pas forcés de la chercher au dehors, ni exposés à perdre, au milieu d'un certain monde, l'esprit qui doit les animer. Ils n'auroient plus rien à prétendre d'ailleurs, pour l'exercice de quelques-unes des fonc-

ment : si l'obligation de passer un certain nombre d'années au sein des Paroisses, devenoit une loi formelle pour tous les Ecclésiastiques, sans exception, sans dispense, sous quelque prétexte que ce pût être ; je ne doute pas que ce seul Règlement ne donnât à tout le Clergé le plus grand lustre, & n'influât en peu de tems sur la Religion, le caractère, & les mœurs de toute la Nation. Ajoutons une autre réflexion bien importante : c'est que, dans le siècle d'incrédulité où nous sommes, il n'y a pas un Ecclésiastique, qui, pour être reçu à la Prêtrise, ne dût être examiné à la rigueur sur ces deux Traités si essentiels, religieusement & politiquement parlant, celui de *la Religion* & celui de l'*Eglise*.

PAGE 170.

(h) *Que servent de bonnes Loix, si les mœurs*

---

tions de leur ministère ; & les inhumations elles-mêmes assujetties sans peine à tous les Règlemens qu'on voudroit faire, n'éprouveroient plus, sous aucun rapport, les mêmes inconvéniens. Eh ! pourquoi toujours des plaintes qu'on pourroit prévenir, & des contradictions qu'on pourroit si aisément s'épargner ! On veut, & on a, raison de le vouloir, que nos Prêtres de Paroisse soient désintéressés ; & l'on ne s'inquiète pas où ils pourront prendre de quoi vivre & s'entretenir, je ne dis pas avec faste, mais avec décence.

leur sont contraires ? » La plus importante de toutes les Loix, celle qui ne se grave ni sur le marbre ni sur l'airain, mais dans les cœurs des Citoyens; qui fait la véritable constitution de l'Etat; qui prend tous les jours de nouvelles forces; qui, lorsque les autres Loix vieillissent ou s'éteignent, les ranime ou les supplée; qui conserve un peuple dans l'esprit de son institution, & substitue insensiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité: cette Loi, si forte & si solide, ce sont les mœurs, les coutumes, & sur-tout l'opinion. Nos Politiques ne connoissent point cette partie, de laquelle dépend le succès de toutes les autres; mais le grand Législateur s'en occupe en secret, tandis qu'il paroît se borner à des Règlemens particuliers qui ne sont que le cintre de la voûte, dont les mœurs plus lentes à naître forment enfin l'inébranlable clé ». *M. Rousseau.*

» Sans les mœurs, avoit dit aussi M. de Mirabeau, une légion d'Anges ne gouverneroit pas un Etat. Sans les mœurs, les ressorts de l'administration la mieux combinée fléchissent & demeurent sans effet dans les mains qui veulent les faire agir; mais les bons principes font les bonnes institutions, & celles-ci les bonnes mœurs. Quand une société s'abâtardit, n'en cherchez pas le vice dans les raisons physiques; il est dans le Gouvernement.

Toute la vertu du Gouvernement consiste à tenir toutes les parties de la voûte bien ensemble par les mœurs ; tout le vice, à les désunir «. *L'Ami des hommes.*

Selon l'excellente remarque de M. de Montesquieu, *il y a de mauvais exemples qui sont pires que des crimes ; & plus d'Etats ont péri parce qu'on a violé les Mœurs, que parce qu'on a violé les Loix.* Causes de la grandeur des Romains, &c. chap. 8.

Ibid.

(i) *Les richesses ne sont pas plus réellement le bonheur & la gloire d'une Nation, si elle ne sait pas en jouïr, qu'elles ne procurent, &c.* » Vous pensez qu'il est très-agréable de multiplier ses jouïssances, &, en rassemblant chez soi les richesses & les voluptés des quatre parties du Monde, de se faire, pour ainsi dire, une existence nouvelle & plus étendue ; j'y consens, & je crois que vous n'avez pas tort, quand je ne fais attention qu'aux plaisirs qui accompagnent les richesses & les voluptés. Mais quand j'en considère les suites fâcheuses, quand je vois qu'elles tiennent nécessairement à plusieurs vices très-pernicieux, qu'elles dégradent l'homme, & contrarient les vues de la Nature ; je pense qu'il est bon d'apprendre à se contenter des plaisirs qui sont sous nos

mains, & que, pour être véritablement heureux, les Etats, comme les Particuliers, doivent savoir l'être avec sobriété. Ne nous accoutumons pas, je vous prie, à traiter la Nature de marâtre ; ce seroit être ingrat, ou ne pas la connoître. Par-tout où elle a placé des hommes, elle a placé, à côté d'eux, le bonheur ; & il ne tient qu'à nous d'en jouïr : c'est que le bonheur est bien plus dans nous-mêmes, que dans les objets qui nous entourent ; il naît de notre manière de penser ; & ce n'est point, croyez-moi, une denrée que les Marchands vendent aux peuples chez lesquels ils trafiquent, qu'ils rapportent pêle-mêle avec du sucre & de la cochenille «. *De la Législation, Liv.* 1, *chap.* 1.

» Ce sont nos passions, & non pas notre raison, dit ailleurs M. l'Abbé de Mably, qui nous ont persuadé que l'argent est le nerf de l'Etat. Les trésors les plus immenses s'épuisent : on en voit la fin en peu de tems, quand les ames sont mercenaires & avares ; & elles le sont toujours, quand l'Etat a pris le parti de payer en argent les services qu'on lui rend. Comment donc est-il prudent de compter sur les richesses ? Plus au contraire on dépense en vertus, si je puis parler ainsi, plus la masse des vertus augmente par l'exemple & l'émulation. La vertu est donc le seul nerf des Etats ;

il n'eſt donc ſage que de compter ſur elle. Les perſonnes qui ne parlent que d'étendre le Commerce & d'enrichir l'Etat, ont-elles peſé les avantages & les inconvéniens attachés aux richeſſes ? Ont-elles trouvé, après un calcul bien exact, que les avantages étoient plus conſidérables que les inconvéniens ? en ce cas, je les invite à nous faire part de leurs découvertes. Qu'elles réfutent Platon, Ariſtote, Cicéron, tous les Politiques de l'Antiquité ; qu'elles ayent le front de nous dire que Tyr, Carthage, &c. étoient des Républiques plus ſagement gouvernées que Lacédémone & Rome ; que ces deux dernières villes devinrent plus heureuſes & plus puiſſantes à meſure qu'elles devinrent plus riches ; & que les Romains, par leur conſtitution, devoient être vaincus par les Carthaginois «. *Entretiens de Phocion, ſeptième remarque ſur le quatrième Entretien.*

En parlant du Commerce, cette ſource de richeſſes ſi préconiſée par les uns, trop déprimée par les autres, le Docteur Brown, cité par M. l'Abbé de Mably, s'exprime ainſi : » Je crois que, ſi l'on veut en étudier la nature & les effets, on demeurera convaincu, que, ſoit dans ſes commencemens, ſoit dans ſa médiocrité, il eſt très-avantageux à une Nation ; mais qu'arrivé à ſon plus haut période par des

progrès ultérieurs, il lui devient réellement dangereux & funeste. D'abord il pourvoit aux nécessités mutuelles des Nations commerçantes, il prévient leurs besoins, il augmente leurs connoissances, il les guérit de leurs préjugés, il y étend les sentimens de l'humanité; ensuite il procure au peuple des agrémens, il multiplie le nombre des citoyens, il fait naître les Sciences & les Arts, il dicte des Loix équitables, il répand au loin l'abondance & la prospérité; mais parvenu enfin à son troisième & plus haut période, il change de nature & produit de tout autres effets; il amène les superfluités avec l'opulence, il engendre l'avarice, il enfle le luxe; & en même tems qu'il porte parmi les personnes du plus haut rang un raffinement de délicatesse qui achève de les amollir, il corrompt visiblement les principes de toute la Nation «. *Observations sur le Gouvernement & les Loix des Etats-Unis de l'Amérique.*

PAGE 174.

(k) *Pourquoi l'Etat Monarchique seroit-il incompatible avec la vertu?* M. de Montesquieu a du moins prétendu que la vertu n'étoit point le principe du Gouvernement Monarchique. *Je sais très-bien*, a-t-il ajouté, *qu'il n'est pas rare qu'il y ait des Princes vertueux; mais je dis*

que, dans une Monarchie, il eſt très-difficile que le peuple le ſoit.

Pour prouver ce qu'il avance, c'eſt ainſi qu'il raiſonne : *Dans les Monarchies, la Politique ſait faire les grandes choſes avec le moins de vertu qu'elle peut ; comme dans les plus belles machines, l'Art emploie auſſi peu de mouvement, de forces, & de roues qu'il eſt poſſible.* On va loin avec des comparaiſons ; mais il faut quelque choſe de plus pour établir des propoſitions telles que celle-ci. Il eût été mieux de dire, ce ſemble, que moins il y aura de vertu dans une Monarchie, moins il s'y fera de grandes choſes, & plus mal elles ſe feront.

L'Etat, continue-t-il, *ſubſiſte indépendamment de l'amour pour la Patrie, du déſir de la gloire, du renoncement à ſoi-même, &c.* Mais ſi ces vertus ſont anéanties, ſi ce feu ſacré de l'amour de la gloire & de la Patrie eſt éteint dans tous les cœurs, l'Etat conſervera-t-il ſa force & ſa ſplendeur ? Subſiſtera-t-il longtems ? C'eſt à l'hiſtoire même des grandes Monarchies que j'en appelle.

Les Loix y tiennent la place de toutes ces vertus dont on n'a aucun beſoin. Mais qu'y deviendront les Loix, & quelle force auront-elles, s'il n'y reſte aucune vertu ?

L'Etat vous en diſpenſe : une action qui ſe fait ſans bruit, eſt en quelque façon ſans conſé-

quence. Quoi ! la fidélité, lors même qu'elle ne se manifeste point par des actions d'éclat ; la trahison, lorsqu'elle est sourde & cachée, seront sans conséquence pour l'Etat ! Quoi ! il voudra bien nous dispenser de l'une, & l'autre lui sera indifférente !

Dans les Monarchies, les crimes publics sont plus privés ; c'est-à-dire, choquent plus les fortunes particulières que la constitution de l'Etat même. Quoi encore, le crime de lèze-Majesté, la félonie, choqueront moins en France la constitution de l'Etat, que la fortune des Particuliers !

Qu'on lise ce que les Historiens de tous les tems ont dit sur la Cour des Monarques ; qu'on se rappelle les conversations des hommes de tous les pays sur le misérable caractère des Courtisans . . . . . Or il est très-mal-aisé que la plupart des Principaux d'un Etat soient mal-honnêtes gens, & que les inférieurs soient gens de bien. Mais en laissant à part ceux qui ne sont que Courtisans, la vertu ne peut-elle pas être le partage des Grands & de la Noblesse dans une Monarchie ; du moins si les principes y sont ce qu'ils doivent être, & sur-tout si le Prince y est vertueux ? Ce qui influe le plus sur la Nation, c'est le choix des gens en place, c'est l'exemple du Monarque, & non les mœurs des Courtisans.

Si, dans le peuple, il se trouve quelque malheureux honnête homme, le Cardinal de Richelieu, dans son Testament Politique, insinue qu'un Monarque doit se garder de s'en servir. Il ne faut pas, y est-il dit, se servir des gens de bas lieu; ils sont trop austères & trop difficiles. Tant il est vrai que la vertu n'est pas le ressort de ce Gouvernement! Sans ramener les difficultés qu'on a formées contre ce Testament, & qui n'ont pas paru suffisantes pour en détruire l'authenticité; quelques paroles du Cardinal de Richelieu, mal citées & mal interprétées, devoient-elles fonder une pareille maxime? Voici comme il s'exprime: » Une basse naissance produit rarement les parties nécessaires au Magistrat; & il est certain que la » vertu d'une personne de bon lieu a quelque » chose de plus noble que celle qui se trouve » en un homme de petite extraction. Les esprits de telles gens sont d'ordinaire difficiles » à manier; & beaucoup ont une austérité si » épineuse, qu'elle n'est pas seulement fâcheuse, mais préjudiciable «. *Première partie, c. 4, sec. 1.* Le célèbre Auteur de *l'Esprit des Loix*, dit M. de Voltaire, n'a que trop abusé de ce passage. Le prendre dans le sens qu'il lui a donné, *c'est faire dire au Testament ce qu'il ne dit pas, c'est citer peu exactement.*

Aussi est-ce le reproche qu'on a fait en gé-

néral à M. de Montesquieu *. M. Dupin, Fermier-Général, qui avoit une Bibliothèque choisie & très-nombreuse, dont il savoit faire usage, avoit relevé dans une brochure qu'il fit imprimer, beaucoup de fautes en ce genre. M. de Montesquieu alla s'en plaindre à Madame la Marquise de P. au moment où il n'y avoit que cinq ou six exemplaires de distribués à quelques amis. Madame de P. fit venir M. Dupin, & lui dit qu'elle prenoit *l'Esprit des Loix* sous sa protection, ainsi que son Auteur. Il fallut retirer les exemplaires, & brûler toute l'édition. C'est ce que M. Dupin a raconté lui-même à la personne de qui je tiens cette anecdote.

Il eût été à désirer que, dans un Ouvrage de la nature de celui dont il s'agit, l'Auteur n'eût établi son système & ses principes que d'après des faits, au lieu que, par une marche toute contraire, il s'est vu souvent dans le cas de plier les citations & les faits à son

* Le savant M. Crévier s'en est expliqué en ces termes dans ses *Observations sur l'Esprit des Loix*, chez *Desaint & Saillant* » Les faits sont quelquefois présentés, non pas suivant ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais teints de la couleur qu'ils ont prise en passant à travers l'imagination de l'Auteur ; le vrai sens des passages cités n'est pas toujours exactement rendu ; les citations sont négligemment énoncées, &c. «.

système. M. de Montesquieu paroît avoir fait usage, mais à sa manière, de la République de Bodin, ainsi que d'un Livre Italien de *Doria*, qui a pour titre *la Vita Civile*, & qui, quoique diffus, ne laisse pas d'être estimé de bien des Politiques.

PAGE 175.

(1) *L'honneur le soutiendra.* C'est ainsi qu'en parle M. de Montesquieu : *Si le Gouvernement Monarchique manque d'un ressort, il en a un autre. L'honneur, c'est-à-dire, le préjugé de chaque personne & de chaque condition, prend la place de la vertu politique dont j'ai parlé, & la représente par-tout. Il y peut inspirer les plus belles actions; il y peut, joint à la force des Loix, conduire au but du Gouvernement comme la vertu même.* (Dans cette lettre & ailleurs, on a suffisamment répondu à cela). *Ainsi, dans les Monarchies bien réglées, tout le monde sera à peu près bon Citoyen, & on trouvera rarement quelqu'un qui soit homme de bien.* En laissant de côté l'*à peu près*, peut-on ne pas être homme de bien, & être bon Citoyen ?

Je crois que M. de Montesquieu auroit parlé d'une manière plus exacte, en posant pour principe général de tout Gouvernement, la Religion & les Mœurs, pour principe particulier de la Monarchie, l'amour des

Sujets pour le Monarque, identifié avec leur amour pour la Patrie *.

---

* » Il en eſt par rapport aux François, écrivoit à » Louis XV le Maréchal de Noailles, de l'attachement » à leur Prince, toujours inſéparable de l'amour du bien » public, comme autrefois de l'amour de la Patrie, par » rapport aux Romains. Tandis qu'il ſe ſoutint dans la » République, il rendit les Romains invincibles & les » maîtres du monde. Tout fut perdu pour eux, quand » il s'affoiblit *Mémoires Polit. & Milit.*, *tome* 5. » Vous avez trop bon eſprit & trop bon cœur, marquoit il à ſon fils, pour préférer vos intérêts particuliers au ſervice d'un Maître à qui nous ſommes ſi redevables, & au ſervice de la Patrie «. *Ibid. tome* 4. Ainſi penſe, ſur-tout ſous les bons Princes, tout vrai Citoyen au ſein d'une Monarchie.

LETTRE LIII.

Du même.

TOUT a réussi, mon père, de la manière la plus favorable aux intérêts de la France & la plus satisfaisante pour moi. Le Monarque forme avec nous un traité d'alliance, qui nous donne une supériorité trop marquée sur les ennemis, pour ne pas les forcer bientôt à la paix. Il a souscrit à toutes les conditions que je lui ai proposées, & qui concilient parfaitement ses intérêts avec les nôtres. C'est lui-même qui a daigné m'instruire des résolutions de son Conseil & du succès de ma négociation. Il m'a donné en même tems, sur notre séparation prochaine, des témoignages de sensibilité, qui ne me permettront jamais d'oublier les bontés qu'il a eues pour moi, & j'ôse dire l'amitié dont il m'a honoré. J'ai tâché d'y répondre autant qu'il étoit en moi, en lui faisant partager les lumières que

j'ai reçues de vous pendant les dernières années de notre exil.

Il m'a remis, dès la première entrevue, sur le même objet que nous avions traité précédemment. Vous m'avez fait assez sentir, m'a-t-il dit, de quelle importance étoient les mœurs, pour que nous insistions sur les principaux moyens de les rétablir dans une Nation où elles commencent à se corrompre. A l'instruction, sur laquelle vous m'avez développé une partie de vos idées, se trouve liée étroitement l'éducation de la jeunesse, qui me paroît mériter la plus grande attention.

Je ne connois rien, mon Prince, lui ai-je répondu, qui la mérite davantage; parce que c'est la partie de l'instruction qui porte les fruits les plus réels & les plus durables, lorsqu'elle est soutenue par des institutions convenables & par l'exemple. Les hommes ne sont que ce qu'on les fait; & c'est sur-tout dans les premières années, c'est par l'éducation qu'ils y reçoivent, qu'on les fait ce qu'ils doivent être, & ce qu'ils seront toujours,

si par la suite rien ne dément à leurs ieux cette éducation qu'on leur a donnée. Plus on a une connoissance profonde & réfléchie de l'Histoire, plus on est pénétré de cette grande vérité. On y voit les Etats plus ou moins florissans, & les peuples plus ou moins respectables, selon que la bonne éducation y est plus ou moins connue, plus ou moins cultivée *. Mais ici, quant à la législation, les plans sont difficiles à tracer, parce qu'ils dépendent

---

*» Le premier des principes politiques, dit M. de Mirabeau, c'est que les vraies ressources d'un Etat se perdent, en proportion de ce que la somme des méchans s'accroît, & celle des bons diminue. C'est en grande partie à l'éducation, & sur-tout à l'éducation nationale, à remédier à cela «.

» Rien peut-être, a dit M. le Dauphin dans » un de ses Ecrits, n'influe plus directement » sur les mœurs d'une Nation, que l'éducation publique; les plus beaux jours de Lacédémone furent ceux où elle éleva sa Jeunesse avec des soins plus particuliers; Rome » ne fut plus semblable à elle-même, quand » sa Jeunesse commença à se corrompre «.

de bien des circonstances ; que ce qui peut avoir lieu aisément dans un petit Etat, semble devenir moins aisé dans un grand ; que la situation où sont les choses, le ton sur lequel elles sont montées, doivent entrer pour beaucoup dans le choix des moyens qu'il faut prendre ; & qu'il ne suffit pas de former des projets, mais qu'on doit examiner avant tout si ce qui paroît bon dans la spéculation peut se concilier avec la pratique.

L'éducation privée ne présente pas les mêmes difficultés, parce qu'elle est moins dans les mains du Législateur. Il peut cependant y influer en grande partie, en veillant, comme nous l'avons dit, sur l'instruction commune *; en formant par elle de dignes pères, de bons maîtres, qui puissent donner à l'Etat de dignes élèves ; en ayant soin que les parens & les instituteurs soient sans cesse avertis, par la bouche des Ministres de la Religion & par d'excellens écrits, des devoirs que la nature ou leur condition leur im-

* Voyez la Lettre précédente.

poſe, de la manière de les bien remplir, de la liaiſon intime qu'ils doivent mettre entre les obligations du Chrétien & les devoirs du Citoyen; en renforçant d'ailleurs l'autorité paternelle, qui peut avoir ſes abus comme toute autre autorité, mais qui dans le fait entraîne moins d'abus & nuit moins à l'éducation & aux mœurs, que l'indépendance prématurée & l'exceſſive liberté des enfans.

A l'égard de l'éducation publique, elle eſt eſſentiellement le fait du Légiſlateur. Elle peut embraſſer, ſous différens rapports, la principale Nobleſſe, les habitans un peu aiſés des villes, le peuple répandu dans les cités & dans les campagnes.

Si tous les hommes ſont enfans de l'Etat, on peut dire que les Nobles, ſur-tout ceux dont les familles ſont conſtituées en dignité, lui appartiennent d'une manière toute ſpéciale, tant par le bien qu'ils reçoivent de lui dès leur naiſſance & pendant tout le cours de leur vie, que par celui qu'il a droit d'attendre d'eux. Il ſemble donc que c'eſt ſur cette claſſe que doivent tomber les premiers regards

du Légiſlateur ; que c'eſt elle qu'il devroit principalement aſſujettir à l'éducation publique, en lui donnant pour guides les hommes les plus diſtingués par leur mérite, les plus capables de lui inſpirer un grand reſpect pour la Religion, un grand amour pour le Prince & pour la Patrie, un grand fonds d'humanité & de bienfaiſance, & tous les ſentimens du véritable honneur ; en lui preſcrivant les règlemens les plus ſages, les conſtitutions les plus propres à perpétuer en elle l'eſprit dont elle doit être animée ; en la pliant de bonne heure au joug de la ſubordination, de la frugalité, de la tempérance ; en la formant aux connoiſſances qu'elle doit acquérir, & à l'exercice de toutes les vertus qui lui conviennent.

Pour les habitans des villes, diſtingués de cette première claſſe *, l'éducation

* Pourquoi cette diſtinction ? n'eſt-il pas à craindre qu'en formant une claſſe à part pour l'éducation de la principale Nobleſſe, on ne lui inſpire ce caractère de hauteur & de fierté, ſi contraire aux véritables intérêts de la ſocié-

publique se prend sur-tout dans les collèges ; & ici encore quelle influence peut

---

té ; qu'on ne l'accoutume à ne voir qu'elle dans l'Etat, dont elle fait cependant la moindre partie ; qu'on ne lui fasse prendre, en conséquence, des idées, & des vues trop personnelles, trop relatives à elle-même, au lieu de les lui faire étendre sur la société toute entière, par les premières habitudes d'une éducation qui lui soit commune à bien des égards avec les autres classes de Citoyens ? Ce seroit là sans doute un très-grand inconvénient, & le plus grand de tous peut-être, s'il n'étoit pas possible de parer à de semblables suites, par les idées mêmes & les principes qu'on auroit soin d'inculquer à cette portion si petite, mais si précieuse, de l'Etat, & qui feroient la partie la plus essentielle de son éducation.

Il y a au reste deux établissemens, tous deux également respectables, qui peuvent servir, sur cet article, d'objets d'expérience & de comparaison ; Saint-Cyr & l'Ecole Militaire. C'est à la sagesse du Gouvernement à apprécier, d'après eux, les avantages & les inconvéniens d'une éducation à part, même pour la principale Noblesse, en s'adressant à ceux qui ont eu le rapport le plus intime avec les Elèves qui sont sortis de ces deux Ecoles.

avoir le Légiſlateur (*a*), en dictant un plan uniforme d'opérations & de principes, qui étendent & dirigent les vues des inſtituteurs, qui réuniſſent les élèves dans l'accord des mêmes ſentimens relatifs au bien public, qui ſimpliſient les études, en règlent l'ordre & la progreſſion, en perfectionnent l'enſemble par une attention toute particulière à ce qui peut former l'homme & le citoyen * !

* Il ſeroit à ſouhaiter qu'à un bon Catéchiſme, clair, exact, ſuccinct & précis, ſur les preuves & les principales vérités de la Religion naturelle & de la Religion révélée, on joignît un Catéchiſme bien fait de l'homme & du citoyen, qui pût être le premier Livre élémentaire de tous les Ecoliers, & la baſe fondamentale des inſtructions. Un abrégé de ce Catéchiſme plus difficile encore à faire, mais non moins important, pourroit avoir lieu dans les petites Ecoles. Voyez ci-après les dernières lignes de la note (*a*).

On trouve quelques élémens d'un Ouvrage ſi intéreſſant, dans le Recueil qui a pour titre : *Les Plans & les Statuts des différens établiſſemens ordonnés par Sa Majeſté Impériale Catherine II, &c. t. I, ch.* 10. Ce Recueil renferme

Mais tout ceci, mon Prince, ne peut avoir lieu, qu'autant que l'on apportera le plus grand ſoin à bien choiſir ceux qui ſeront chargés de cette éducation *. Il faudroit pouvoir commencer, ſi j'ôſe le dire, par l'éducation de ceux qui doivent former les autres; & cela même ſeroit-il donc impoſſible? Ne pourroit-on pas réunir, dans des eſpèces d'écoles ou de ſéminaires de la Nation, ſi je puis parler ainſi, les ſujets, qui, ayant tiré le meilleur parti de leurs études du côté de la ſcience & des mœurs, ſe ſentiroient diſpoſés à remplir cette eſpèce de magiſtrature, cette fonction devenue auſſi auguſte qu'utile & honorable? Ainſi réunis ſous des chefs pleins de ſageſſe & d'expérience, quelle facilité n'auroit-on pas à

---

en général de très-grandes vues, relativement à l'éducation nationale.

* L'Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre *de l'Education Publique*, (M. Diderot) penſe qu'il eſt naturel de les choiſir dans le Clergé ſéculier; & il en apporte de très bonnes raiſons. Voyez pages 198 & ſuivantes.

les exercer au grand art d'élever les enfans de leurs concitoyens ? Ainsi formés par de grands Maîtres, de quelle ressource ne seroient-ils pas pour la Législation & pour la Patrie ?

J'en conviens, me dit le Monarque ; mais ce moyen si utile & si efficace ne pourroit que difficilement s'étendre jusqu'à la dernière classe d'éducation, qui a pour objet les enfans du peuple dans les villes & dans les campagnes ; & cette classe, la plus vaste, n'est pas la moins digne des soins du Législateur.

Il est vrai, mon Prince, qu'il seroit peut-être difficile de former des pépinières assez nombreuses, pour en faire sortir tous ceux qui sont chargés des écoles dans quelque lieu que ce puisse être *. Cependant l'examen qu'on fait de ceux-

* Un Académicien respectable, qui a beaucoup réfléchi sur cette matière, ne trouve pas cette difficulté aussi grande qu'on pourroit le croire. Peut-être développera-t-il un jour ses idées à cet égard, avec toute la sagesse & toute la circonspection dont il est capable.

ci,

ci, ne seroit-il pas susceptible d'un peu plus de rigueur ? Ne pourroit-on pas mieux régler le choix de ces sortes de maîtres, en le faisant tomber sur celui qui, au jugement de tous les notables de l'endroit, passeroit pour être le plus éclairé & le plus irréprochable ? Ne pourroit-on pas attacher à ce choix, des privilèges, qui, sans être onéreux ni à l'Etat ni aux particuliers, (& le seroient-ils jamais pour un pareil objet !) encourageassent tous les habitans à s'en rendre dignes ? Et alors même ne pourroit-on pas fournir à ces hommes d'élite un plan simple & familier d'éducation, qu'ils mettroient en usage en faveur de leurs élèves ? Seroit-il impossible que les Ordinaires des lieux leur fissent subir chaque année, par des personnes prépossées pour cet effet, un nouvel examen sur ce plan d'éducation qu'on leur auroit tracé, & qu'on s'assurât de leur fidélité à le remplir, en déplaçant ceux qui se trouveroient coupables de quelque prévarication, sur-tout dans la partie des mœurs ? Ces détails, mon Prince, ne paroîtront pas minu-

tieux, à quiconque sentira toute l'importance qu'on doit attacher à l'éducation publique. Qu'on les modifie comme on voudra, qu'on les accommode, autant qu'il se pourra, à l'état présent des choses, pour que les changemens soient plus praticables & deviennent moins sensibles; toujours sera-t-il vrai, que c'est ici un des objets les plus essentiels de la Législation.

Je n'ai point parlé à votre Majesté de l'éducation des personnes du sexe. Ce n'est pas qu'à tout prendre, elle soit moins importante que l'autre; car on ne sauroit dire combien les femmes influent en bien ou en mal sur toute la Nation (*b*): mais c'est que les mêmes vues peuvent servir pour cette sorte d'éducation comme pour celle dont il a été question, en variant la forme des instructions & des règlemens, selon le sexe & la condition des personnes qu'il s'agit de former.

Ce qui est d'une absolue nécessité pour tous, ce qui doit avoir lieu dans tous les plans d'éducation publique ou particulière, & ce qui malheureusement est

le plus négligé, c'eſt la ſolidité des inſtructions. On ne s'attache pas aſſez à faire connoître à la jeuneſſe, quelle qu'elle ſoit, les grands motifs de crédibilité par rapport aux vérités qu'on lui propoſe : d'où il arrive que ſa croyance eſt foible & incertaine, parce qu'on ne l'a pas fait porter ſur des fondemens raiſonnables ; que ſa foi eſt une foi de préjugé, parce qu'on n'a pas pris ſoin de l'éclairer ; que, dans l'âge des paſſions, elle cède dès qu'elle eſt combattue, parce qu'elle n'eſt pas ſoutenue par cette conviction intime qui lui donneroit la force de réſiſter *.

* C'eſt ce qu'a fait obſerver M. d'Alembert, & ce dont il paroît difficile de ne pas convenir avec lui : on ſort pour l'ordinaire de cette première éducation » avec une connoiſ-» ſance de la Religion, ſi ſuperficielle, qu'elle » ſuccombe à la première converſation impie » ou à la première lecture dangereuſe «. Les exemples n'en ſont que trop communs ; & nous oſons croire qu'avec plus de ſoins & de travail ſur un objet auſſi eſſentiel que l'eſt celui-là, une fauſſe Philoſophie n'auroit pas aujourd'hui tant de menus diſciples & de partiſans.

Il n'eſt pas rare de voir de jeunes perſonnes, de jeunes gens pleins de mœurs & de piété, changer tout à coup de façon de penſer au milieu d'un certain monde, & traiter de fables, dans cette ſeconde école, tout ce qu'on leur a enſeigné dans la première; ſoit, comme nous venons de le dire, par le défaut d'inſtructions ſolides; ſoit par le vice trop ordinaire des uſages, des coutumes, & des mœurs, qui règnent dans cet autre monde dont ils ſont environnés.

C'eſt ce qui prouve, me dit le Prince, combien il ſeroit néceſſaire de maintenir, de fortifier, & d'augmenter les heureux fruits de l'éducation publique & de l'inſtruction, par des inſtitutions ſages & vraiment dignes d'un Gouvernement éclairé.

N'en doutez pas, mon Prince, lui répondis-je, l'inſtruction, l'éducation publique, ne produiront aucun effet durable, ſi de ſages inſtitutions ne les accompagnent pas. J'entends par inſtitutions dans ce genre, beaucoup moins de nouveaux établiſſemens & de nouvelles loix, que la réforme graduelle & preſque in-

ſenſible de ce qui eſt établi ; en ſorte que tout ſe faſſe, non par autorité & par violence, mais par une douce & ſecrète influence du Gouvernement. Prenons pour exemple, mon Prince, quelques-uns des objets qui intéreſſent le plus les mœurs publiques, & qui tendent le plus naturellement à les corrompre.

» Il faut du luxe, dit-on, dans les Monarchies, parce que, les richeſſes y étant plus inégalement partagées que dans les Républiques, il n'y a que lui qui puiſſe les faire circuler de manière à faire vivre les pauvres «. Je pourrois demander, mon Prince, s'il y auroit des pauvres, ſans ce luxe deſtructeur, qui, pour nourrir l'orgueil, la ſenſualité, la molleſſe de ſes partiſans, dévore la ſubſtance des malheureux, & arrache le néceſſaire à tant d'hommes pour fournir à quelques autres le ſuperflu (*c*). Mais je me bornerai à dire qu'avant tout il faut des mœurs ; & que les Monarchies, comme les autres Etats, périſſent bien plus par la corruption des mœurs que par la pauvreté. Qu'on voye donc ſi l'on peut allier les mœurs

avec le luxe * (*d*); & en attendant qu'on en ait indiqué les moyens, commençons par conserver celles-là, en affoiblissant les impressions de celui-ci. Ne pourroit-on pas, pour cet effet, ajouter une nouvelle force à l'instruction & aux principes puisés dans l'éducation publique, en attachant, par degrés & avec une juste proportion, les distinctions les plus flatteuses, les prérogatives les plus honorables, au dévouement & au patriotisme de ceux qui se signaleroient par le digne

---

* Nous avons déjà cité ailleurs ce passage : » Rien n'est plus flatteur que le spectacle du luxe : rien de plus attrayant. Je ne suis pas étonné qu'il ait perdu tant d'Etats. C'est, dira-t-on, une vaine déclamation, rebattue par tous les Moralistes. Je ne m'amuserai pas à vous prouver par l'Histoire, que ce sont des faits rebattus, & non une déclamation «. *Entretiens de Périclès & de Sully, aux Champs Elisées, sur leur administration* : ou *Balance entre les avantages du luxe & ceux de l'économie*, 1776. Ce petit Ouvrage, très-bien fait & rempli des meilleurs principes d'administration, se trouvoit chez Costard, rue S. Jean-de-Beauvais

emploi de leurs richeſſes au profit du bien public (*e*) ? Alors les vues s'étendroient & s'épureroient ; les grands & utiles travaux ſe multiplieroient ; le pauvre ſeroit mis en œuvre par le riche, non pour des objets futiles, mais pour l'Etat qui y gagneroit en tous ſens (*f*). De cette noble émulation, encouragée, excitée par le Gouvernement, réſulteroit, ſans aucune loi ſomptuaire (*g*), ſans contrainte, & ſans violence, un mépris univerſel pour celui qui ne ſauroit plus ſe diſtinguer que par des dépenſes folles & de pure oſtentation *.

* » Le Souverain, dit M. Marmontel, peut du moins humilier le luxe & lui ôter ſon orgueil. C'en eſt aſſez : le luxe, humilié, n'humiliera plus l'indigence, n'éclipſera plus la vertu. Il y aura des biens dont les richeſſes ne ſeront plus l'équivalent, la reconnoiſſance & l'eſtime publique, les honneurs & les dignités, ſeront réſervés au mérite : l'or n'effacera plus les taches du blâme & de l'infamie, & la baſſeſſe d'ame ne ſe cachera plus ſous l'éclat d'un faſte arrogant. Croyez que le luxe a peu de jouiſſances indépendantes de l'or-

» Il faut favoriſer les Arts qui honorent la nation & rendent la vie agréable aux citoyens «. Oui, mais ſans oublier notre plus importante maxime ; avant tout il faut des mœurs. Il faut ſavoir accorder ce qui procure à un peuple la véritable gloire, ce qui rend ſon bonheur plus vrai, ſon exiſtence plus tranquille & plus durable, avec ce qui n'eſt pour lui que d'un moindre avantage, & ſouvent même que de pur agrément. Qu'on favoriſe les arts néceſſaires, ceux-là ne nuiront point aux mœurs ; mais qu'on craigne de donner trop de crédit & de faveur aux arts purement agréables, qui, plus honorés & plus répandus qu'ils ne devroient l'être, ne fleuriront alors qu'aux dépens des qualités morales, des plus ſolides vertus & de nos beſoins les plus

---

gueil. Ses goûts les plus raffinés ſont factices ; & l'opinion qu'on attache à ſes plaiſirs vains & fantaſques, eſt ce qu'il a de plus flatteur. Détruiſez cette opinion, vous réduirez les richeſſes à leur valeur propre & réelle ; & alors celui qui les poſſédera, s'il veut s'honorer & les ennoblir, en fera un plus digne uſage «.

réels (*h*). Si, dans une nation, presque tout le monde veut être Musicien, Danseur, Peintre, ou Dessinateur; ce sera autant de pris sur les arts de première nécessité & sur la classe même des Laboureurs. Tout sera pour l'amusement & les plaisirs, & on négligera les occupations vraiment utiles. Les mœurs en souffriront, les esprits deviendront légers & frivoles; le goût lui-même, à force de recherches, s'affoiblira & cessera d'enfanter des chef-d'œuvres. Qu'on restreigne donc le nombre des Artistes, au lieu de les multiplier; qu'on les emploie à tout ce qui peut relever la pompe & la majesté du culte *, à l'embellisse-

* Et non à ce qui peut le dégrader. Par exemple, n'est-il pas ridicule de voir exécuter dans nos temples des morceaux de musique, qui contrastent si fort avec la sainteté du lieu & la majesté du Dieu qu'on adore; de les voir applaudis par des battemens de mains & des éclats de voix assez bruyans, pour être à peine soufferts dans une salle de Spectacle? C'est ainsi que l'abus des Arts tourne même au détriment de la Religion,

ment & à la décoration des ouvrages publics, & non à tout ce qui favorise uniquement le luxe des particuliers ; que sur toutes choses on réprime, par une censure exacte & une police sévère, l'abus des talens dans ceux qui les font servir à reproduire en tous lieux les idées, les images, les impressions du vice, & à corrompre par tous les sens l'ame de leurs concitoyens.

» Il faut au peuple de quoi l'amuser & le distraire ; il lui faut des plaisirs, des fêtes, des jeux, des spectacles «. Peut-être, mon Prince, beaucoup moins qu'on ne pense. Il faut sans doute qu'il vive content ; & le moyen le plus sûr de le distraire de sa misère, c'est de le rendre heureux. Il le sera, quand il pourra jouïr en paix du fruit de son travail ; quand on dirigera ses vues & ses penchans, vers des occupations sérieuses & des goûts honnêtes ; quand on saura éloigner de lui l'oisiveté & le désœuvrement ; &

lorsqu'ils devroient servir à sa gloire. Eh ! qui réprimera ces excès, si le zèle des Pasteurs ne le fait pas ?

non quand on lui permettra de devenir toujours plus avide de jouïssances & de plaisirs. Sans prétendre d'ailleurs retrancher tout ce qui peut servir à le délasser de ses travaux, autant qu'il convient ; sans vouloir lui ôter ce qui peut le mettre en état de les recommencer avec courage, & de les interrompre sans danger ; au moins faut-il que les amusemens & les plaisirs qu'on lui permet puissent se concilier avec une vie sobre & tempérante, avec des mœurs simples & pures. Qu'on retrouve donc le secret de lui offrir des jeux & des spectacles, qui entretiennent sa force, qui exercent son adresse ; & à l'égard de ceux qui intéressent d'une manière plus directe l'esprit & le cœur, qu'on les tourne, s'il se peut, au profit de la vertu, du patriotisme, de l'esprit national, des vrais principes & des saines maximes, au lieu de leur permettre de devenir l'école de l'irréligion, de la licence, & de la volupté : car enfin ne devroit-on pas donner tous ses soins à réformer du moins ce qu'on croit ne pouvoir abolir ?

Il faut des amusemens ; & sous ce prétexte que ne tolère-t-on pas * ? Toutes les passions sont en liberté. Dans presque tous les Etats de l'Europe, les courtisanes sont considérées aujourd'hui comme un mal nécessaire ** (*i*). Il y a eu des siè-

---

* On abuse parmi nous de cette tolérance, jusqu'à former des Ecoles publiques de Petits-Comédiens, de Chanteurs, de Danseurs, destinés, dès l'âge le plus tendre, aux plus grands Théatres ; &, se peut-il, je le demande, un abus plus criant ? Qu'une jeune personne de dix-huit à vingt ans se voue à l'infamie, qu'elle se livre à tous les dangers du vice, à tous les attraits de la séduction ; elle commence du moins à avoir assez de lumières à cet âge, pour qu'on puisse s'en prendre à elle-même d'un si funeste choix. Mais un enfant ! de quel choix peut-il être capable ; & lorsqu'il est question d'un tel genre de vie, peut-on bien permettre à des parens vils & mercenaires de choisir pour lui ?

** » J'espère au moins, dit M. Rousseau dans un endroit de sa Julie, que vous n'êtes pas de ceux qui se méprisent assez pour s'en permettre l'usage, sous prétexte de je ne sais quelle chimérique nécessité, qui n'est connue que

cles où ce mal étoit ignoré : mais en le supposant aussi nécessaire de nos jours qu'on se plaît à le croire, qu'est-ce qui l'a rendu tel ? Nos mœurs. Est-il donc vrai toutefois que, dans le genre moral, il y ait quelque mal absolument inévitable ? Dans la situation où nous sommes, celui-là ne peut-il pas après tout se restreindre, & ses derniers excès doivent-ils se tolérer * ? Doit-on permettre que

---

des gens de mauvaise vie ; comme si les deux sexes étoient sur ce point d'une nature différente, & que dans l'absence ou le célibat, il fallût à l'honnête homme des ressources dont l'honnête femme n'a pas besoin... Tous ces prétendus besoins n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens «.

* » M. le Dauphin ne compta jamais les excès honteux de la débauche au nombre de ces abus, sur lesquels il est quelquefois prudent de fermer les yeux, pour en prévenir de plus grands ; persuadé, comme il l'étoit, qu'il ne peut en exister aucun plus préjudiciable au bien même physique d'un Etat, que celui qui arrête le cours de la population ; qui invite au

celles dont la conduite eſt déshonorante, dont l'état eſt infâme, ſoient en quelque ſorte honorées ? que, ſous les auſpices de quelque homme riche ou puiſſant, elles ſoient reçues, accueillies dans la ſociété ? qu'elles y tiennent un rang ? qu'elles y acquièrent des titres ? qu'elles aient des fiefs & des vaſſaux ? qu'elles contractent des alliances ? qu'elles écraſent, par le faſte de leur maiſon, de leur table, de leurs équipages, de leur livrée, les femmes les plus diſtinguées ? qu'elles affichent ainſi le triomphe du

---

luxe & à la fainéantiſe ; qui trouble ſouvent la tranquillité publique, & toujours l'ordre domeſtique : qui ruine les familles ; qui conſeille les vols & les rapines ; qui prépare les empoiſonnemens, les ſuïcides, & les aſſaſſinats ; qui enleve tous les ans plus de citoyens à l'Etat que le fer ennemi ; qui fait de la Capitale un rendez-vous de libertinage, l'école de tous les vices, & le tombeau de la Jeuneſſe. » La débauche, dit ce Prince, eſt mère » de beaucoup de filles, qui ſont des Furies » bien redoutables au ſein d'un Etat «. *Vie du Dauphin, père de Louis XVI, liv.* 2.

vice, la corruption des mœurs, & deviennent, pour la vertu indigente & méprisée, la tentation la plus délicate & la séduction la plus dangereuse *?

Il faut des amusemens; & nous ennoblissons maintenant tout ce qui nous les procure. Le Comédien, le Danseur, le Baladin, tranche de l'homme important, & vit avec le grand Seigneur. Parmi ces spectacles honteux, au milieu de toutes ces sources de corruption, que deviendront les fruits de l'éducation publique? que deviendront le caractère & l'esprit d'une nation?

C'est donc sur tous ces objets, mon Prince, & sur tant d'autres, que doit se porter la vigilance d'un Gouvernement

* En effet, tant qu'on permettra toutes ces choses, l'humble & simple bouquet d'une Rosière, tout honorable qu'il est dans l'esprit des gens sensés & vertueux, vaudra-t-il, aux yeux du peuple, l'opulence & les honneurs dont on paye aujourd'hui les désordres & l'effronterie de la maîtresse d'un grand Seigneur ou d'un Partisan? O inconséquence de nos mœurs!

ſage. C'eſt ſur tout cela qu'il faut changer les goûts & les opinions, par des inſtitutions convenables ; par le grand art de diriger les préjugés, en corrigeant les uns, en ménageant ou renforçant les autres, quand ils prennent leurs ſources dans des vérités utiles (*k*) ; par des Loix équitables, qui faſſent trouver aux hommes leur avantage particulier dans la pratique de ce qui tourne à l'avantage de tous ; par une diſtribution éclairée des récompenſes & des châtimens, c'eſt-à-dire, ſur-tout, des diſtinctions & des flétriſſures, de l'honneur * & de l'infamie, ces deux reſſorts ſi puiſſans entre les mains d'un Prince qui ſait les faire valoir (*l*).

Aux inſtitutions qui doivent venir à l'appui de l'éducation & de l'inſtruction publique, vous avez ajouté, ce me ſemble, reprit le Monarque, l'exemple du Souverain.

---

* » Je croirois, a très-bien dit l'Auteur de la Légiſlation, qu'il eſt plus aiſé de faire des Héros avec quelques feuilles de laurier ou de chêne, qu'avec beaucoup d'argent «.

Ah, Sire! comment pourrois-je l'oublier ? L'exemple dans les Princes, eſt en un ſens la première de toutes les légiſlations ; c'eſt cet exemple qui fait les mœurs, parce que c'eſt lui ſur-tout qui fait l'opinion *. Ce que le Monarque ne peut pas toujours en genre de ſciences, où, à certains égards, il s'efforceroit en vain de donner la loi, il le peut en genre de conduite. Il eſt la règle vivante, que les Grands conſultent par intérêt, & que le peuple ſuit par inclination, par inſtinct, par habitude. Ce que le Prince fait, tout le monde veut le faire. Les Courtiſans & les gens en place ont les ieux ſur lui, parce qu'il eſt le premier qui diſpenſe les honneurs & les récompenſes. Le reſte de la nation l'obſerve, par une pente ſecrète & une ſorte de gloire qu'elle trouve à l'imiter.

* » Rien n'eſt plus utile que la bonne vie des Princes, laquelle eſt une loi parlante & obligeante avec plus d'efficace, que toutes celles qu'ils pourroient faire, pour contraindre au bien qu'ils voudroient procurer «. *Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu, ſeconde partie, chap.* 2.

Plus il lui eſt cher, plus il a d'influence ſur elle. Plus il ſaiſit ſon admiration par des qualités réelles, ou apparentes aux yeux de la multitude, plus il peut opérer ſur elle, en bien ou en mal, les effets les plus ſurprenans. Un grand Prince, ou celui que le peuple regarde comme tel, décide l'eſprit de ſon ſiècle, & peut quelquefois changer celui de ſa nation.

Qu'il eſt donc eſſentiel pour un Prince, dit le Roi, de ne pas s'y tromper, & de ſe rendre vraiment grand! Mais d'après le portrait que vous m'avez tracé de la véritable grandeur, qu'elle eſt difficile à acquérir! Toujours ſe combattre, toujours ſe vaincre; ſavoir fuir les plaiſirs, qui nous corrompent & nous dégradent; dompter les paſſions, qui nous aveuglent & nous précipitent; fermer l'oreille à la voix des flatteurs, qui nous ſéduiſent & qui nous perdent; être attentif & docile à la vérité, qui nous éclaire & nous contrarie; ſacrifier tous ſes goûts, tous ſes momens, aux ſoins pénibles qu'entraîne la Royauté; ne s'occuper que du bonheur de ſon peuple, & s'immoler

pour lui tout entier ; quels devoirs, & qu'il en coûte pour les bien remplir !

Il eſt vrai, Sire ; mais quelle récompenſe ! Qu'il eſt doux de faire le bonheur de tant d'hommes, dont le ſort eſt entre vos mains ! qu'il eſt doux d'enchaîner tous les cœurs, de mériter l'eſtime, l'amour de tout un peuple, la louange de tous les ſiècles, & le reſpect de toutes les nations !

Mais encore, répartit le Monarque, quelle eſt à vos ieux, cher Valmont, la première vertu du Souverain, qui veut ſe rendre digne de l'amour de ſon peuple & des regards de la poſtérité ?

La juſtice, mon Prince. C'eſt après la Religion, à qui il appartient d'inſpirer & d'ennoblir toutes les vertus, ce qu'il y a de plus eſſentiel dans un Roi, & ce qui forme la véritable bienfaiſance du Souverain. Eh ! que ſeroit-ce en lui que cette dernière qualité, ſi elle étoit ſéparée de la première ? Que penſer d'un Prince, qui, pour être libéral, généreux, bienfaiſant en apparence, verſeroit avec profuſion ſes dons ſur ceux qui l'envi-

ronnent, sans avoir égard à ceux qui les mériteroient davantage ; sans s'informer si les services qu'on lui fait valoir, ont quelque proportion avec la récompense qu'on se croit en droit d'en attendre ; sans s'inquiéter si les graces accordées à la sollicitation & à la faveur, ne sont pas à charge à l'Etat, & n'appauvrissent pas tout un peuple pour enrichir quelques particuliers ! Faire le bien des uns aux dépens des autres, le faire même aux dépens de tous, seroit-ce donc être bienfaisant ? La justice maintient l'ordre, concilie tous les intérêts, & les ramène tous à l'intérêt général.

Je vous en conjure, reprit le Roi, pénétré de toutes les réflexions que nous venions de faire, n'omettons rien d'essentiel sur un objet si important. Que dois-je à mon peuple pour être juste ?

Nous l'avons déjà dit, Sire, le bonheur. C'est une dette que le Ciel vous a fait contracter en vous appelant à régner. C'est une dette ; & en vous l'imposant, il s'est réservé le droit de vous en demander un jour le compte le plus

sévère. Mais pour dire quelque chose de plus précis, vous devez à votre peuple l'heureux accord de l'autorité & de la liberté. Votre autorité vous est donnée pour lui; & c'est pour lui que vous devez en faire usage & la conserver; c'est-à-dire, pour défendre dans chacun de vos sujets, sa personne, ses droits, & ses propriétés. Il doit être libre sous l'empire des Loix *; & c'est sous leur empire que vous devez le gouverner. Une autorité sans bornes, une liberté sans frein, seroient également contraires à la nature de la société & à leur propre durée. L'une & l'autre ont besoin d'être contenues & dirigées par la règle. Soumis lui-même à ce qu'elle a prescrit, le Prince ne doit, ni la violer, ni permettre qu'on la viole impunément. Devenu la force & l'appui

* La liberté consiste principalement à ne pouvoir être forcé à faire une chose que la loi n'ordonne pas, & on n'est dans cet état que parce qu'on est gouverné par des loix civiles «. Nous sommes donc libres quand nous sommes gouvernés par les Loix. *Esprit des Loix*, *l.* 26, *chap.* 20.

du foible contre la violence & l'oppreſſion *, il ne doit vouloir, dans aucun cas, que perſonne ſoit au deſſus des Loix (*m*). Pour qu'elles aient d'ailleurs toute l'activité qu'elles doivent avoir, il faut non ſeulement que le Légiſlateur ſoit aſſez ſage pour ne point ſouffrir de contrariétés entre elles & les uſages, puiſqu'on ne pourroit continuer à reſpecter ceux-ci, ſans mépriſer celles-là **; mais

* L'œil du Prince doit être ouvert ſur tous ſes Sujets, pour leur faire rendre la juſtice qui leur eſt due. Il doit l'être particulièrement ſur les pauvres, ſur les foibles, cette partie la plus conſidérable de l'Etat, la plus digne, à certains égards, de la protection du Gouvernement, ou qui en a le plus preſſant beſoin, la plus chère à l'humanité, & qui cependant eſt preſque toujours opprimée. » C'eſt » pour elle qu'une Adminiſtration ſage s'in» quiète. La richeſſe ſait pourvoir elle-même » à ſes beſoins «. *Entretiens de Périclès, &c.*

** On ne ſent pas aſſez de quelle importance eſt le reſpect pour les Loix ; & on ne prend pas aſſez de ſoin de l'inſpirer. Il y a des jeux défendus par les Loix ; & tout le monde les

il faut encore qu'on puisse les connoître sans peine, les expliquer sans détour, les appliquer d'une manière constante & uniforme. Il faut donc qu'elles soient en petit nombre, autant qu'il se peut (*n*); qu'elles soient claires, précises, prises dans la nature, & qu'elles ne laissent rien à l'arbitraire (*o*). C'est en établissant de telles Loix, en s'y soumettant le premier, en invitant par son exemple, ou en contraignant, par le légitime exercice de son pouvoir, ses Sujets, de quelque rang qu'ils puissent être, à les respecter & à s'y conformer, qu'il s'acquittera envers

---

joue. Voilà donc la loi méprisée : il eût mieux valu ne la pas porter. Ce mépris est le plus grand de tous les maux ; il s'étend à tout : il énervera la discipline dans le Militaire ; il fera disparoître la justice dans les Tribunaux ; il renversera l'ordre dans toutes les conditions, & troublera l'harmonie dans toute la société.

Les Loix, les Loix, jeune homme ! s'est écrié quelque part M. Rousseau par la bouche d'un de ses personnages : *le Sage les mépriſe-t-il ? Socrate innocent, par respect pour elles, ne voulut pas sortir de prison.*

eux de la justice qu'il leur doit, & qu'il leur assurera la jouissance paisible de ce qui leur appartient.

Je conçois, me dit le Prince, que c'est pour cela même que les hommes ont dû se désister de cette indépendance absolue, dont ils sembloient jouïr dans l'état de nature, où l'on suppose qu'ils ont existé. Il leur étoit aisé de sentir qu'en paroissant les maîtres de tout, ils ne possédoient rien en propre, ou que du moins ils ne le possédoient point avec sûreté; & ils ont mieux aimé restreindre leurs droits, pour en jouïr sûrement sous la garantie commune, que de se conserver un droit à tout *, qui, dans l'iné-

* On ne peut qu'approuver, ce me semble, ce qu'a dit un Auteur Espagnol (Dom Louis-Joseph Pereyra), sur l'égalité naturelle, qui consiste, non à ce que les hommes naissent tous avec un droit égal sur tout, & avec un égal pouvoir de s'approprier tout, mais en ce qu'ils ont un droit égal, avec une égale restriction à ce droit; c'est-à-dire qu'ils ont le pouvoir de se procurer le bien qu'ils voudront, avec cette condition qu'ils ne vou-

galité des forces & l'égalité des prétentions, les expoſoit ſans ceſſe à tout perdre & à ſe voir tout envahir.

A quelque ſyſtême qu'on s'arrête, mon Prince, ſur l'origine des ſociétés (queſtion de fait, qu'il n'appartient qu'à la Révélation de réſoudre), il ſera toujours vrai, que, dans le Corps Politique, après la Religion & les Mœurs, rien n'eſt plus ſacré que la propriété (*p*). Elle n'eſt pas ſeulement le premier but des ſociétés, elle en eſt encore un des plus ſolides fondemens. C'eſt elle qui attache l'homme à ſa famille, le Sujet à ſon Prince, le citoyen au lieu qui l'a vu naître, à l'Etat dont il eſt membre. C'eſt elle qui fait le vrai patriote : & ſans quelque degré de

---

dront jamais rien qui puiſſe préjudicier aux autres : de manière que la Loi naturelle ne dit pas, comme peut le penſer le Sauvage corrompu, ou comme a pu le dire un homme très-éloquent : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui que tu pourras ;* mais qu'elle dit à l'homme, dans l'état même d'égalité : *Fais ton bien ſans aucun mal d'autrui* «.

patriotisme, l'Etat ne peut long-tems subsister; de même qu'il ne peut fleurir avec gloire & prospérer, qu'autant que ce sentiment y est porté à un certain degré de chaleur & d'activité. Tout ce qui blesse la propriété est donc un attentat, & contre le particulier qui en souffre, & contre la société toute entière, c'est-à-dire, contre l'Etat & le Souverain. Concluons de tout ceci, mon Prince, que même dans les besoins de l'Etat, & pour satisfaire, par exemple, à une dette nationale, le grand remède n'est pas le renversement des conditions & des fortunes particulières; c'est de toute part la très-grande économie, l'art de restreindre les besoins, & le retranchement du superflu.

Peut être seroit-ce ici le lieu, mon Prince, d'observer en passant, qu'un des grands secrets du Gouvernement, celui auquel on ne paroît plus faire assez d'attention, est d'intéresser les peuples à la chose publique. C'est le moyen de donner à tous les membres de l'Etat, de la vie, du nerf, d'en faire des hommes,

des citoyens, des défenseurs zélés de leurs loix & de leurs pays, & de ranimer en eux cet esprit de patriotisme, qui semble n'être plus qu'un vain nom *. Or on peut produire en eux cet intérêt si vif en trois manières : ou en leur donnant à la chose publique une grande part, à laquelle chaque membre puisse aspirer & prétendre, ou en les y attachant fortement par la gloire qui leur en revient ; ou en leur faisant trouver, dans l'administration de cette chose même, une très-grande assurance de leur propriété, leur tranquillité, leur liberté, leur bien-être, & en leur faisant considérer celui qui les gouverne comme leur homme en quelque sorte, l'homme de la Nation, & le premier père de leur famille. Le premier moyen est le ressort le plus actif, mais le plus sujet aux troubles & aux

* » Il faut croire au Patriotisme, l'exalter, » l'exciter par toutes sortes de moyens. C'est » la sanction la plus ferme des Etats. Par lui » ils sont invincibles, ou ils renaissent de leurs » cendres «. *Entretiens de Périclès.*

révolutions : il a été propre aux Etats Républicains les plus célèbres dans l'hiſtoire. Le ſecond peut convenir admirablement bien aux Monarchies, lorſque les Princes ſavent répandre ſur elles un caractère de force & de grandeur, qui fait reſpecter la nation, qui rehauſſe le courage du ſoldat, qui exalte l'eſprit de chaque citoyen, & le relève à ſes propres ieux : c'eſt par-là qu'ont brillé les François ſous pluſieurs époques, & qu'un eſprit national de généroſité, de bravoure, d'eſtime pour eux-mêmes, & d'amour pour le Prince, s'étoit répandu ſi univerſellement parmi eux. Le troiſième moyen eſt le plus ſage, le plus conſtant, & le plus sûr de tous : il eſt celui qu'un bon Prince, qui veut être juſte, doit employer néceſſairement & dans toutes les circonſtances, autant qu'il eſt en ſon pouvoir.

Mais pour que ſon adminiſtration rempliſſe dignement l'objet qu'elle ſe propoſe, il faut que, plus l'Etat qu'il gouverne eſt vaſte, plus auſſi il étende ſa vigilance & ſes ſoins, de manière à en

embrasser toutes les parties (*q*). Ne pouvant pas tout faire par lui-même, forcé de se reposer sur d'autres de l'exécution, & de leur confier une portion de son autorité, sans rien donner pour ce choix à l'inclination ni à la faveur *, il doit tout voir en quelque sorte, en se faisant instruire exactement de la conduite de ceux qui agissent en son nom, de la situation de son peuple, de l'état de ses provinces (*r*). Il doit recevoir de toute part les représentations & les plaintes, en se montrant aussi empressé à récompenser le zèle de ceux qui l'éclairent par

* » Un Prince qui veut être aimé de ses Sujets, doit remplir les principales charges & les premières dignités de son Etat, de personnes si estimées de tout le monde, qu'on puisse trouver la cause de son choix dans leur mérite. Telles gens doivent être recherchées dans toute l'étendue d'un Etat, & non reçues par importunité, ou choisies dans la foule de ceux qui font le plus de presse à la porte du Cabinet des Rois ou de leurs Favoris «. *Testament Politique du Cardinal de Richelieu, chapitre 8, section 7.*

d'utiles avis, qu'attentif & sévère à punir la mauvaise foi, les délations, & les calomnies de ceux qui cherchent à le surprendre. Si d'ailleurs ses Sujets sont heureux, les bénédictions dont ils le combleront à chaque pas qu'il fera au milieu d'eux, le lui diront assez. S'ils souffrent, il l'apprendra, même par leur silence. En vain, Sire, voudroit-on leur faire accroire, ainsi qu'au Prince, qu'ils ont ce qu'il leur faut & qu'ils doivent être contens : on peut quelquefois tromper le peuple sur ses véritables intérêts; mais on ne le trompe jamais sur ses besoins : & les sophismes les plus ingénieux, employés pour lui persuader qu'il est bien, ne seront toujours à ses ieux que des sophismes. Chaque citoyen, il est vrai, doit son tribut à l'Etat qui le défend & le protège (*s*); mais l'Etat doit aux plus pauvres, du moins le nécessaire en travaillant, & ce qui peut les aider à vivre en paix (*t*).

Il ne tiendra pas à moi qu'ils n'y vivent, s'écria le Monarque; oui, cher Comte, c'est de leur propre bouche que

je saurai s'ils sont heureux. Je veux en effet que mon peuple me bénisse, qu'il bénisse sa patrie, qu'il aime ses foyers, qu'il ne craigne pas de voir augmenter sa famille & d'être hors d'état de la nourrir *, qu'il n'appréhende pas de cultiver un champ qu'on puisse lui ravir, qu'il ne lui soit pas indifférent d'être sous ma domination ou sous une domination étrangère, de vivre sous ses propres loix ou sous les loix d'un autre pays (*u*). Je veux, en un mot, que sa situation lui soit chère.

Elle le lui sera, mon Prince, puisque

---

* » C'est la facilité de parler & l'impuissance d'examiner, qui ont fait dire que, plus les Sujets étoient pauvres, plus les familles étoient nombreuses ; que plus on étoit chargé d'impôts, plus on se mettoit en état de les payer : deux sophismes, qui ont toujours perdu & qui perdront à jamais les Monarchies «. *Esprit des Loix, liv. 23, chap. 11.*

» Par-tout où il se trouve une place où deux personnes peuvent vivre commodément, il s'y fait un mariage. La nature y porte assez, lorsqu'elle n'est point arrêtée par la difficulté de la subsistance «. *Ibid. chap. 10.*

c'eſt auſſi ſincérement que vous le déſirez : & vous ferez ſes délices ; vous recueillerez ſes larmes de joie ; vous l'entendrez, parmi ſes cris d'alégreſſe, vous appeler ſon bon Roi, ſon père, ſon ſauveur, & demander au Ciel qu'il prolonge vos jours (*x*).

Cher Valmont, me dit le Roi après quelques momens de réflexion, dans les dernières opérations que vous m'avez dictées en ſa faveur, & qui ont prévenu ſi à propos les dangers dont l'Etat étoit menacé, j'ai reconnu de quel avantage il étoit pour un Prince de s'aſſurer le cœur de ſes Sujets ; & j'ai ſenti, pour la première fois, la douceur d'être aimé : mais ce que j'ai fait n'eſt rien encore au prix de ce qui me reſte à faire. Pour aſſurer la félicité de mon peuple, j'ai beſoin de ſa confiance ; & c'eſt l'ouvrage du tems.

Le peuple, Sire, toujours porté à bien préſumer de ſes maîtres & à ſe flatter lui-même, donne ſa confiance aiſément, & ne la retire que quand il commence à s'appercevoir qu'on a voulu le tromper.

Déjà votre peuple vous a donné la sienne ; il n'est plus question que de l'entretenir & de l'augmenter. Vous y réussirez, mon Prince, par une réputation soutenue de droiture & d'équité. Qu'il soit toujours sûr de vos intentions ; qu'il soit toujours convaincu que vous l'aimez ; n'ambitionnez rien tant que de lui paroître juste ; soyez-le en effet ; & vous ferez de lui tout ce qu'il vous plaira pour son bonheur & pour le vôtre *. Cette confiance dans

* » Charles VII ordonna, de sa propre autorité, l'imposition perpétuelle de la Taille, & personne ne s'y opposa ; parce que tout le monde étoit convaincu que ce secours indispensable maintenoit la sûreté publique, & que le Prince n'en abuseroit pas. Car, en fait de gouvernement, la réputation fait presque tout «. *Villaret*, *Histoire de France*, *tome 16*. Elle est, dit *M. Le Beau*, dans son *Histoire du Bas-Empire*, le plus puissant ressort de la prospérité des Etats.

» La réputation, pour les Princes sur-tout, » est d'un poids plus important qu'on ne pense » communément. Elle agit puissamment sur » l'esprit des peuples ; & dans les conjonc-

votre juſtice & votre droiture, ſe répandra de votre peuple chez toutes les nations qui vous environnent, & elle vous ſervira bien mieux que toute autre politique ne pourroit faire. Quand on ſaura que vous ne voulez que ce qui eſt juſte; que vous ne déſirez que ce qui peut faire le bien de tous qu'une plus noble ambition que celle des conquêtes vous anime; que, né pour le bonheur du genre humain, vous ne demandez qu'à pacifier & non à troubler; que vous aimez mieux conſerver que d'envahir; tous les autres Etats ſecon-

---

» tures les plus difficiles, les projets des plus » grands Monarques dépendent preſque tou- » jours de leurs ſuffrages. Que ne peut pas » un Souverain, lorſqu'il a pour lui le vœu » unanime d'une nation «? *Villaret, tome 17.*

» La réputation, a dit auſſi le Cardinal de Richelieu, eſt d'autant plus néceſſaire aux Princes, que celui duquel on a bonne opinion fait plus avec ſon ſeul nom, que ceux qui ne ſont pas eſtimés ne font avec des Armées «. *Teſtament Politique, chap. 10, ſection 2, ſeconde partie.*

deront vos vues, au lieu de les contrarier. Si quelques-uns sont assez mal intentionnés pour s'y refuser, tous les autres s'armeront pour vous, sans que vous ayez même besoin d'éprouver avec eux les incertitudes, les détours, & les lenteurs des négociations. C'est à la face de l'Europe entière, que vous négocierez avec sûreté; vous en deviendrez le pacificateur & l'arbitre; vous verrez les Princes vous remettre, comme autrefois à Louis IX, la décision de leurs différens, & se reposer sur vous de leurs véritables intérêts & de la justice de leur cause. Ainsi vous formerez-vous, par la justice & la confiance, un Empire plus glorieux & plus durable que celui qui naît de la force & de l'intrigue *. Laissez, mon Prince, laissez aux ames étroites

* L'intrigue, l'injustice, la violence, sont des maux réels, & n'opèrent presque jamais, pour l'intérêt de celui qui s'en sert, qu'un bien apparent. » L'injustice, dit Massillon, a bien souvent détrôné des Souverains; mais elle n'a jamais affermi des Trônes «.

& bornées ces armes des foibles, l'artifice & la diſſimulation, les petites ruſes, les fineſſes, la tromperie, qui nuiſent plus qu'elles ne ſervent, & qui ne ſervent pas long-tems. Laiſſez-leur cette maxime odieuſe, inhumaine, & ſauvage, *diviſer pour régner*; maxime funeſte, qui ne peut procurer que des ſuccès incertains, & des avantages d'un moment: que la vôtre, mon Prince, ſoit de tout réunir, & de tout concilier. Laiſſez-les remuer, intriguer, dominer par l'argent, cette reſſource qui s'épuiſe à la longue, qui affoiblit & énerve le Corps Politique dont elle eſt devenue le principal reſſort, & qui ruine enfin l'Etat & tous ſes membres, que le Gouvernement force à grands frais de concourir avec lui. Pour vous, Sire, vous aurez la véritable ſageſſe; vous ferez de grandes choſes par les moyens les plus ſimples; & vous dominerez par vos vertus *.

* C'eſt un beau mot & bien vrai, que celui de M. l'Abbé de Mably, en parlant des Princes & des Etats: » Voulez-vous trouver des

C'en eſt fait, me dit le Roi, en me ſerrant la main, & en me réitérant les plus vives expreſſions de ſa reconnoiſſance; je ne veux plus d'autre ſageſſe que celle que vous m'avez fait connoître, ni d'autre règle de conduite que les maximes qu'elle renferme. Vous les avez gravées dans mon cœur, cher Comte, & j'oſe vous répondre que rien ne ſera capable de les en effacer. Il me promit mon audience de congé, & me remit, en s'attendriſſant ainſi que moi, ſon portrait enrichi de diamans.

Tel eſt, encore une fois, mon reſpectable père, le fruit de vos leçons. Je n'ai fait que répéter celles que je tenois de vous: & ſi le Monarque, auquel j'ai été aſſez heureux pour les faire goûter, devient, comme je l'eſpère, un grand Roi, c'eſt à vous qu'il en ſera redevable.

J'ai reçu il y a quelques jours des nouvelles de M. de Verzure, qui, par les

---

» Alliés fidèles, & n'avoir point d'Ennemis » redoutables? Faites reſpecter votre juſtice, » votre tempérance, votre conſtance, & vo- » tre courage «. *De la Légiſlation, liv.* 1.

détails dans lesquels il a bien voulu entrer, me donne la plus grande idée de mon fils. Ce que ce jeune homme a de mérite est encore un de vos bienfaits. Ils se flattoient, l'un & l'autre, de pouvoir me rejoindre dans cette Cour : mais étant à la veille de mon départ, je viens de leur écrire, pour les engager à prolonger leur séjour en Italie.

Je n'aspire plus qu'après mon retour, pour tranquilliser Emilie, & pour unir ma fille au Chevalier de Lausane. Je vous l'avouerai, mon père, je ne serai tranquille moi-même, que quand j'aurai revu mon épouse & Julie. Depuis quelques jours, je ne puis me défendre des plus vives inquiétudes sur la santé d'une fille qui m'est si chère. Après m'avoir fait naître des craintes à cet égard, Emilie ne m'en dit rien dans la dernière lettre * que j'ai reçue d'elle ; & son silence m'effraie beaucoup plus que tout ce qu'elle auroit pu m'écrire.

---

* Retranchée comme tant d'autres, qui n'auroient rien appris de nouveau.

NOTES.

PAGE 214.

(a) *L'ÉDUCATION publique se prend surtout dans les Collèges; & ici encore quelle influence peut avoir le Législateur! &c.* Voici à ce sujet quelques réflexions, qui m'ont paru dignes d'être rappelées à l'attention du Gouvernement, à cause des vues excellentes qu'elles renferment, & de celles auxquelles elles peuvent conduire Tout le monde sait, par sa propre expérience, que l'habitude est une seconde nature; & que nos opinions, nos sentimens, nos choix, nos actions, nos projets, nos entreprises, se forment sur des habitudes, qui sont fondées elles-mêmes, tantôt sur des opinions vraies, c'est-à-dire, sur la réalité, tantôt sur des opinions fausses, c'est-à-dire sur l'imagination & sur l'illusion, & par conséquent tantôt justes, tantôt prudentes, & tantôt imprudentes «.

» Tout le monde convient, d'un côté, que les habitudes bonnes ou mauvaises, acquises durant les neuf ou dix années d'éducation, influent beaucoup sur le reste de la vie; & de l'autre, que l'âge où il est le plus facile de donner aux hommes des habitudes, c'est l'âge

de la jeuneſſe, dans lequel il n'y a point de longues habitudes mauvaiſes à combattre & à détruire avant que de pouvoir établir les bonnes.

» Tout le monde convient que les habitudes les plus importantes au bonheur d'un *Elève*, au bonheur de ſes parens, au bonheur de la nation, ce ſont les habitudes à la vertu, c'eſt-à-dire, l'habitude à craindre de faire tort, de faire mal à quelqu'un, de lui faire injuſtice de peur de déplaire à Dieu, & l'habitude de faire du bien aux autres pour lui plaire.

» Tout le monde convient qu'il y a beaucoup de connoiſſances qui ſeroient beaucoup plus utiles aux Ecoliers que celles qu'on leur donne préſentement;... & qu'il eſt raiſonnable d'employer, dans l'éducation des enfans, plus ou moins de tems aux habitudes & aux connoiſſances, à proportion que ces habitudes & ces connoiſſances peuvent leur être utiles pour augmenter leur bonheur & le bonheur de leurs parens & de leurs concitoyens.

» Tout le monde convient, que, ſi la Cour, par un Bureau de gens ſages, érigeoit tous les Collèges des garçons & des filles du Royaume, ſur un plan d'une pratique vraiment neuve, & incomparablement plus utile à la ſociété que

celui que l'on suit présentement, tous les emplois publics, au bout de cinquante ans, se trouveroient remplis d'hommes incomparablement plus vertueux qu'ils ne le sont; & les familles, de femmes plus vertueuses & de domestiques plus raisonnables. On verroit incomparablement plus de justice & de bienfaisance, soit parmi les Officiers de guerre, grands & petits, jeunes & vieux, soit parmi les Magistrats, soit parmi tous ceux qui ont quelque supériorité ou commandement.

» Or si l'on voyoit incomparablement plus de justice & de bienfaisance parmi les hommes, n'est-il pas évident que l'on y verroit incomparablement plus de bonheur dans cette vie ?

» La bonne éducation est le moyen le plus efficace que nous propose la Providence, pour opposer avec succès la force de l'habitude, c'est-à-dire, la force d'une seconde nature, juste, bienfaisante, éclairée, patiente, à la force de la première nature, ignorante, imprudente, injuste : & de là il suit que la bonne éducation de la Jeunesse est une des plus importantes parties de la police d'un Etat «.

D'après ces réflexions, l'Abbé de Saint-Pierre suggère plusieurs questions importantes, qu'un Bureau du Conseil, établi pour cet objet, pourroit proposer aux Principaux

des Collèges, afin d'avoir leurs réponses & leurs avis, & de parvenir ainsi à une nouvelle méthode d'éducation, plus sage & plus utile que celle qui a eu lieu jusqu'ici. Voyez *les Rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés*. Un volume *in*-12, chez la Veuve Duchesne, 1777.

Il y a assez long-tems que nous nous endormons sur de si grands objets; &, si les réflexions les plus sages ne sont encore que des rêves, tâchons du moins de les réaliser en nous réveillant.

PAGE 218.

(b) *Ce n'est pas qu'à tout prendre, l'éducation des personnes du sexe soit moins importante que l'autre; car on ne sauroit dire combien les femmes influent en bien ou en mal sur toute la nation.* Plus les usages & les mœurs publiques laissent aux femmes de liberté, plus elles se trouvent mêlées avec les hommes, plus ils leur accordent une sorte d'empire; & plus aussi leur éducation doit exciter l'attention du Législateur, à proportion de l'activité & de la force avec laquelle elles réagissent sur les Mœurs. Si la vertu est nécessaire dans tous les états, comme il paroît assez par ce qui a été dit dans la lettre précédente; on doit appliquer, à toute espèce de Gouvernement, les réflexions

que fait M. de Monteſquieu ſur la vertu des femmes dans les Républiques.

» Il y a tant d'imperfections attachées à la » perte de la vertu dans les femmes, toute » leur ame en eſt ſi dégradée, ce point prin- » cipal ôté en fait tomber tant d'autres, que » l'on peut regarder, dans un Etat populaire, » l'incontinence publique, comme le dernier » des malheurs & la certitude d'un change- » ment dans la conſtitution.

» Auſſi les bons Légiſlateurs y ont-ils exigé » des femmes une certaine gravité de mœurs. » Ils ont proſcrit de leurs Républiques, non » ſeulement le vice, mais l'apparence même » du vice. Ils ont banni juſqu'à ce commerce » de galanterie, qui produit l'oiſiveté, qui fait » que les femmes corrompent avant même » d'être corrompues, qui donne un prix à » tous les riens & rabaiſſe ce qui eſt impor- » tant, & qui fait que l'on ne ſe conduit plus » que ſur les maximes du ridicule que les fem- » mes entendent ſi bien à établir «. *Eſprit des Loix, Liv. 7, chap. 8.*

Pour prévenir de ſi grands maux, pour former des ames nobles, élevées, bienfaiſantes, chaſtes & pures, de dignes épouſes, des mères de famille éclairées ſur tous leurs devoirs & attentives à les remplir; pour préſerver les perſonnes du ſexe de l'orgueil, de la

fierté, de l'esprit de vanité & de coquetterie, du goût excessif de la parure & des frivolités, de l'esprit de dissipation & de désœuvrement; que de choses à désirer, que d'abus même à réformer dans l'éducation qu'on leur donne au sein de bien des Communautés! Le défaut d'instructions solides, le défaut de culture suffisante du côté de l'esprit & du cœur, le trop de recherche des agrémens futiles, le manque de simplicité, l'ignorance des devoirs domestiques : tels sont les écueils où l'on vient échouer, pour l'éducation des filles, dans la plupart des Couvens; & il ne seroit pas impossible sans doute qu'on y apprît à s'en garantir.

Quoi qu'il en soit, » Vous n'avez rien fait, dit l'Auteur de la *Législation*, si vous négligez l'éducation des femmes. Il faut choisir ou d'en faire des hommes comme à Sparte, ou de les condamner à la retraite. Si vous ne leur donnez pas la force, le courage, & l'élévation dont je parle, elles vous communiqueront toutes leurs foiblesses.....

» Elevez les jeunes filles à la modestie & à l'amour du travail. Formez leurs premières mœurs, de façon qu'elles n'ambitionnent point d'autre gloire que celle d'être d'excellentes mères de famille. Si elles sont oisives dans leur maison, la retraite leur paroîtra in-

ſupportable ; & dès que la diſſipation leur ſera néceſſaire, elles aimeront toute autre choſe que leur mari & leurs enfans «. *Liv. 4, chapitre 1.*

PAGE 221.

(c) *Je pourrois demander s'il y auroit des pauvres ſans ce luxe deſtructeur, qui arrache le néceſſaire à tant d'hommes, pour fournir à quelques autres le ſuperflu.* » Semblable à ces vents brûlans du midi, qui, couvrant l'herbe & la verdure d'inſectes dévorans, ôtent la ſubſiſtance aux animaux utiles, & portent la diſette & la mort dans tous les lieux où ils ſe font ſentir ; le luxe, dans quelque état, grand ou petit, que ce puiſſe être, pour nourrir des foules de valets & de miſérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen. Sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reſte, & dépeuple l'Etat tôt ou tard «. *M. Rouſſeau.*

» Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, & en fait périr cent mille dans nos campagnes. Le laboureur n'a point d'habits, préciſément parce qu'il faut du galon aux autres. Il faut des jus dans nos cuiſines ; voilà pourquoi tant de malades manquent de bouillon. Il faut des liqueurs ſur nos tables ; voilà pour-

quoi le payſan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques ; voilà pourquoi tant de pauvres n'ont pas de pain ». *Id.*

Que de ſens dans ce mot attribué à une femme du peuple, qui, voyant l'habillement ſimple & modeſte d'un des plus grands Monarques voyageant parmi nous, lui dit avec tranſport : *Heureux les peuples qui payent les galons de vos habits !*

Il ne ſeroit peut-être pas hors de propos d'obſerver ici que le luxe établit au dehors, par la ſeule recherche des choſes rares & étrangères, une balance de commerce, qui n'eſt que trop ſouvent à notre déſavantage. « Les ſeuls véritables moyens d'empêcher le tranſport des eſpèces, écrivoit autrefois un homme vraiment reſpectable, qu'on n'accuſera pas d'avoir manqué de lumières ſur cet objet, c'eſt de modérer le luxe & la fureur pour les manufactures étrangères, & de les modérer encore plus par l'exemple du Prince & de la Cour que par les Loix ; afin que, la France tirant moins de l'étranger qu'il ne tire d'elle, elle ne ſoit pas débitrice ; que par conſéquent le change ne nous ſoit pas déſavantageux, & qu'il ne faille point faire ſortir d'argent pour ſolder le compte ». Dernière partie du Mémoire du Duc de Noailles ſur les Finances, inſéré dans l'Ouvrage de M. de

Forbonnais sur la même matière «. *Voyez Mémoires Politiques & Militaires, tome 5, p. 115.*

PAGE 222.

(d) *Qu'on voie donc si l'on peut allier les mœurs avec le luxe, &c.* Combien est digne de mépris la politique de ces prétendus Philosophes, qui nous vantent éternellement le luxe! Ils regardent comme un grand bien, les dépenses impertinentes des riches ; mais n'est-ce pas un mal qu'il y ait des riches qui fassent des dépenses impertinentes? Elles font vivre les pauvres. Mais remédier à la misère des pauvres par la folie des riches, c'est réparer une faute par une faute ; c'est en faire deux. Les riches feroient mieux d'enfouir leur or : ils ne rendroient méprisables qu'eux ; & ils rendent vicieux ceux qui les envient, qui les admirent, ou qui veulent les imiter. Les Anciens pensoient plus sensément que nous ; dans aucun de leurs écrits vous ne trouverez l'éloge des richesses, ni l'absurde apologie du luxe. On éprouve je ne sais quelle amertume dans l'ame, & on sent naître cependant sur ses lèvres un rire de pitié, quand on voit des Etats se plaindre de leur corruption, & se tourmenter en même tems pour augmenter leurs richesses & encourager le luxe «. *De la Législation, l. 2, ch. 1.*

L'Auteur d'un Ouvrage fait en faveur du luxe, a dit : » Il faut se faire une Morale qui puisse aller avec le luxe «. Cette maxime est très-commode ; mais n'eût-il pas mieux fait de dire : il faut se défaire du luxe comme contraire à toute Morale, le restreindre du moins, autant qu'on le pourra, dans l'état présent des choses, & régler nos opinions sur celles qui favorisent les mœurs ?

» Henri IV, qui pensoit bien & avec beaucoup de justesse, regardoit avec raison le luxe, dont le luxe seul peut faire l'apologie, comme le fléau des Etats, dont il prépare la ruine & annonce la décadence. Voyant que tous les Edits portés contre le luxe devenoient inutiles, il en rendit un enfin, dans lequel, après avoir expressément défendu à tous ses sujets de porter ni or ni argent sur leurs habits, il ajouta : » Excepté pourtant aux filles de joie & aux filoux, en qui nous ne prenons pas assez d'intérêt, pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite «. *Journal Encyclopédique.*

PAGE 223.

(e) *En attachant.. .. les distinctions les-plus flatteuses, les prérogatives les plus honorables, au patriotisme de ceux qui se signaleroient par le digne emploi de leurs richesses au profit du bien public.*

public «. Le luxe, faute de bonnes loix, va s'établissant dans tous les Etats riches : & tout cela vient de ce que, dans ces Etats, les Législateurs n'ont point encore fait enseigner à leurs Sujets, dans leur éducation, les dépenses plus ou moins honorables, plus ou moins mépriſables, & fait des loix conformes à ces premiers enseignemens....

» Le but d'un bon Gouvernement, c'eſt de procurer aux Sujets deux choſes difficiles à concilier. La première eſt l'augmentation du travail; car c'eſt le travail qui produit le ſuperflu dans les Etats : la ſeconde, c'eſt le bon uſage de ce ſuperflu. Le mauvais uſage du ſuperflu, eſt ce que j'appelle luxe. Or le luxe eſt chez ceux qui n'ont pour but, que d'être diſtingués entre leurs pareils par des dépenſes de pure oſtentation, & inutiles ou peu utiles aux autres, tandis qu'ils pourroient faire grand nombre de dépenſes beaucoup plus honorables pour eux, & très-utiles à leurs concitoyens. Mais il nous manque des loix qui honorent ſuffiſamment les dépenſes utiles au public, à proportion de leur utilité *;

* C'eſt dans cette proportion, & ſelon les différentes claſſes de bienfaits, qu'on établiroit les récompenſes, telles que » ſtatues, dit le même Ecrivain, peintures, » médaillons, inſcriptions, monumens, louanges enre» giſtrées, louanges imprimées, ſuivant le jugement

& qui jettent en même tems du mépris sur les grandes dépenses vicieuses, qui sont presque inutiles aux autres, en comparaison des dépenses vertueuses.

» C'est faute de ces loix sages, que les plus riches Etats ont péri, par le mauvais usage de leur superflu. C'est faute de pareilles loix, que la République Romaine, devenue riche, s'est corrompue au point que les Romains n'avoient presque plus de respect pour de grands hommes pauvres, ni aucun mépris pour les riches qui menoient une vie fainéante & pleine de vices. C'est faute de pareilles loix, qu'ils donnoient des louanges aux folles somptuosités de Lucullus & à d'autres dépenses vaines, méprisables, & même souvent honteuses & injustes...

» Il est vrai qu'il y eut quelques loix somptuaires; mais elles furent très-mal faites. Il falloit des marques publiques de mépris, pour ceux qui y contrevenoient; il falloit des marques d'honneur pour ceux qui donnoient, soit pendant leur vie, soit après leur mort, à certaines communautés, destinées à augmenter la commodité & l'utilité du public,

» public du Bureau qui auroit, dans sa direction, la » distribution des honneurs publics «, que l'on pourroit étendre sur tous les actes de vertu héroïques & signalés.

comme hôpitaux, collèges, académies, grands chemins, ports, canaux, &c. Aussi, ces loix somptuaires ne furent point exécutées, & ne purent jamais être regardées que comme de bons désirs de Législateurs peu habiles *c.* L'Abbé *de Saint-Pierre.* Voyez tout l'article sur le luxe dans *les Rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés*, p. 225 & suiv.

Ibid.

(f) *Le pauvre seroit mis en œuvre par le riche, non pour des objets futiles, mais pour l'Etat, qui y gagneroit en tout sens.* » Feu M. de..... un an avant sa mort, disoit à M..... à l'égard des dépenses qu'il faisoit à..... *Je suis sur le seizième million*, & c'étoit à vingt-huit livres le marc. Il est vrai que les quinze millions étoient à lui. Il est vrai que cent sortes d'ouvriers ont gagné cet argent, durant quinze ou vingt ans. Mais quand on fait réflexion, que ces énormes dépenses n'aboutissent qu'à une petite augmentation du plaisir d'un particulier, ou de quelques particuliers en petit nombre; tandis que cette même dépense pourroit être employée à rendre la Seine plus navigable en été; & en hiver à donner plus de fontaines de l'eau de la Seine, dans les fauxbourgs de Paris, par des pompes sur les ponts; à donner plus de places de

marchés, pour débarrasser les rues ; à des pavés, à des ponts, à des ports, à des collèges dans les divers quartiers de Paris *; à des hôpitaux dans les provinces, qui diminueroient considérablement les maux & augmenteroient de beaucoup les biens d'une infinité de personnes, & qui feroient incomparablement plus d'honneur au maître de ces richesses & à sa famille, que les fades louanges que quelques complaisans donnent à sa magnificence & à son goût : alors je trouve cette dépense de quinze millions, pour une

* Disons-le encore, à un hospice où l'on recevroit de jeunes personnes exposées, au sein même de leur famille, ou par quelque autre circonstance, à des dangers évidens. Deux Particuliers, revenus de leurs égaremens, offrirent autrefois 200,000 liv. pour commencer un pareil établissement. On ne les accepta pas, & leur zèle est resté inutile. Mais, depuis ce temps-là, que de nouveaux asyles ouverts à la prostitution & au libertinage !

Je sais quelqu'un qui a eu le bonheur d'arracher plus d'une fois de jeunes personnes aux périls les plus pressans, & à la séduction de parens mêmes, qui, par les droits du sang & de la nature, devoient veiller de plus près à leur éducation. Le Magistrat respectable, chargé alors de la Police, autorisa, par les ordres les plus précis & les précautions les plus sages, des démarches de ce genre, très-difficiles & très-délicates. De quelle ressource ne seroient pas, en pareil cas, des maisons de refuge, telles qu'il s'en trouve en Italie, sous le nom de *Conservatoires ?*

maison de campagne, d'un homme puissamment riche, très-mal placée pour sa réputation. Faire travailler une grande quantité d'ouvriers pour la plus grande utilité publique : voilà où doit se placer la magnificence, pour mériter des louanges «. *Ibid.*

IBID.

(g) *De cette noble émulation, excitée par le Gouvernement, résulteroit sans aucune loi somptuaire, &c.* Il nous faudroit cependant, quoi qu'on en puisse dire, de ces sortes de loix; mais, comme on l'a observé plus haut, il faudroit faire en même tems des loix, pour récompenser, par des marques d'honneur, par des inscriptions, par des signes extérieurs, les bienfaiteurs publics.

» Je ne finirois point, dit l'Auteur de la Législation, de vous parler des loix somptuaires, si je voulois vous faire connoître tous leurs avantages. Elles doivent s'étendre sur tout, meubles, logemens, tables, domestiques, vêtemens : si vous négligez une partie, vous laissez une porte ouverte à des abus qui s'étendront sur tout. Plus vos règlemens seront austères, moins l'inégalité des fortunes sera dangereuse. Les riches tâcheront de valoir quelque chose par eux-mêmes, s'ils désespèrent de se faire considérer par leurs

valets, leurs chevaux, & leurs habits ; les pauvres moins avilis, travailleront à se faire estimer, dès que l'estime sera attachée à des choses qui peuvent leur appartenir comme aux riches. Je l'avoue, je ne devine point par quelle manie ces loix somptuaires, si recommandées par les anciens, sont si méprisées par les modernes ; il n'y a pas cependant de loix plus aisées à faire, & dont on puisse assurer plus facilement l'exécution ». *De la Législation, livre 2, chapitre 1.*

PAGE 225.

(h) *Qu'on favorise les arts nécessaires ; ceux-là ne nuiront point aux mœurs : mais qu'on craigne de donner trop de crédit & de faveur aux arts purement agréables, &c.* Selon la sage réflexion de M. l'Abbé Millot, » quand les talens agréables sont plus considérés que les autres, quand ils absorbent les récompenses dues aux services, quand on épuise pour eux des richesses que réclame la Patrie, quand on se pique de les apprécier en regardant tout le reste avec dédain ; alors les mœurs, les loix, les principes, le Gouvernement, tout menace ruine ». *Hist. Anc. tome 2.*

» Qui seroit instruit de l'origine & des progrès des arts, connoîtroit peut-être l'histoire de tous nos vices. A l'exemple des Spar-

tiates, croyons que les peuples se civilisent par de bonnes loix & la pratique des vertus, & non par un tas de superfluités, que le luxe estime & que la raison réprouve «. *Entretiens de Phocion, troisième Entretien.*

» Il y a, dit M. de Voltaire, un point, passé lequel les recherches ne sont plus que pour la curiosité «. Tous les arts de pur agrément sont à peu près dans ce cas.

PAGE 228.

(i) *Dans presque tous les Etats de l'Europe, les Courtisanes sont considérées aujourd'hui comme un mal nécessaire.* Au point où il est porté, est-il donc un plus grand mal ? La ruine des familles, l'altération des forces & de la santé dès la plus tendre jeunesse, l'oubli de tout sentiment & de tous principes, l'entière dépravation des mœurs, un célibat infâme, un libertinage qui dépeuple l'Etat, moins encore par ceux qu'il tue que par ceux qu'il empêche de naître *; quels maux ! Et on les croit nécessaires ; & l'on crie plus que jamais contre le célibat honorable des Ministres & des Vierges, qui, en se dévouant

* La continence publique, a dit l'Auteur de *l'Esprit des Loix*, est naturellement jointe à la propagation de l'espèce «. *Liv.* 23, *chap.* 3.

au service des autels, se rendent utiles en tant de manières à la Patrie, & qui peuvent, avec l'attention du Gouvernement, le devenir encore davantage !

Si les courtisanes sont si nécessaires, pourquoi, avec plus de mœurs, s'en passe-t on si aisément chez d'autres peuples ? Pourquoi n'ont-elles pas lieu à Genève & dans plusieurs Cantons de la Suisse ? Les hommes y sont-ils donc d'une autre nature que nous ? Qu'on y regarde de près ; & l'on verra, si je ne me trompe, ce que l'on a déjà dit avant nous, que quant à la partie des mœurs, une grande famille, un bourg, une ville, une petite République, un grand Royaume, peuvent être susceptibles du même esprit. Il n'y a que manière de les gouverner *.

L'Auteur des Réflexions Philosophiques sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne, montre, avec autant de force que de précision, que les trois principales sources des crimes, spécialement dans les villes, sont : 1°. L'habitude

* » Quiconque sait très-bien gouverner une grande Maison, dit M. de Voltaire, peut gouverner un Royaume. Cela peut paroître un paradoxe ; mais certainement c'est avec le même esprit d'ordre, de sagesse, & de fermeté, qu'on commande à cent personnes & à plusieurs milliers «.

de boire dans les lieux publics par désœuvrement, ce qui emporte au journalier tout le fruit de son travail, le précipite dans toutes sortes de dangers & de débauches, forme pour le peuple & pour les soldats une cause, toujours renaissante, de querelles, de perfidies & d'homicides, & expose les mères & les enfans à manquer de pain. 2°. La passion du jeu, qui entraîne, pour ceux qui s'y livrent, la misère, les fraudes, les banqueroutes, la perte de l'honneur, l'opprobre & le désespoir. 3°. Cette honteuse & publique prostitution, que l'on croit, dit l'Auteur, devoir être tolérée, quoiqu'elle ne prévienne point de crimes, qu'elle en soit un perpétuel qui conduit à tous les autres, qu'elle répande sa contagion funeste jusque dans le sein de l'honnêteté & de l'innocence, & porte même ses terribles atteintes aux générations futures.

Combien donc une Nation ne seroit-elle pas redevable à un Législateur, qui, remontant ainsi aux sources les plus ordinaires des malheurs & des crimes, sauroit en détruire la cause, & faire renaître l'honnêteté publique ? (*Réflexions Philosophiques sur l'origine de la civilisation*). N°. IV. Paris 1780. Voyez au même endroit les remèdes qu'indique M. de la Croix.

PAGE 232.

(k) *Par le grand art de diriger les préjugés, en corrigeant les uns, en ménageant ou renforçant les autres, quand ils prennent leurs sources dans des vérités utiles.* Il y a des préjugés faux en tous points, dangereux, destructeurs, tyranniques; & on ne sauroit trop s'attacher à les déraciner; tels sont, dans bien des cas, les préjugés d'un faux éclat, d'une fausse grandeur, d'un bonheur mal entendu, qu'il s'agit de redresser & d'éclairer. Il est au contraire des préjugés qu'il faut ménager & respecter, parce qu'ils rentrent dans l'ordre des opinions utiles & fondées en raison : telle est la noblesse, quand on ne lui assigne que le degré de mérite qui lui est dû, quand elle est le prix des services réels, quand elle assure des défenseurs, des soutiens à l'Etat, & que, par l'exemple d'une vertu héroïque dans d'illustres aïeux, elle invite leurs descendans à les égaler ou même à les surpasser : tel est, d'une autre part, le déshonneur que fait rejaillir, sur quelques membres de la société, la conduite de ceux qui leur sont alliés de plus près; soit parce qu'il n'est pas juste, par exemple, de donner dans cette société le même rang, ni d'y accorder la même considération, aux fruits du libertinage, qu'à

ceux d'une union qui a été contractée sous les auspices des Loix & de la Religion, & qu'on ne peut assez favoriser ; soit parce qu'en genre de crimes d'une autre espèce, la mauvaise éducation, la négligence, la mollesse, le peu de fermeté, l'espèce de connivence même des uns, le peu de soin de prévenir & d'arrêter les désordres, deviennent souvent la source du dérèglement des autres, quand ceux-ci leur sont subordonnés. On ne peut nier du moins, que la tache dont une famille est menacée ne la rende plus vigilante, plus attentive, plus délicate en fait d'honneur à l'égard de ses principaux membres, que si le déshonneur étoit purement personnel. On pourroit dire en un sens, de certains préjugés, ce que M. de Montesquieu a dit des Loix. » Permettez de violer la règle, lorsque la règle est devenue un abus ; souffrez l'abus lorsqu'il rentre dans la règle «. *Esprit des Loix, liv. 25, chap. 5.*

IBID.

(1) *Par une distribution éclairée des récompenses & les châtimens, c'est-à-dire sur-tout des distinctio ns & des flétrissures, de l'honneur & de l'infamie, ces deux ressorts si puissans, &c.* » Les récompenses & les peines forment une branche de la justice bien intéressante pour les

Républiques... Le Cardinal de Richelieu dit : Quand on ne se serviroit d'autre principe au Gouvernement des Etats, que *d'être inflexible pour châtier & religieux à récompenser, on ne sauroit mal gouverner* *... Il n'y a peut-être pas de cause plus prochaine du bon ordre ou de la dépravation, des bons ou des mauvais succès, que ce qui concerne la juste distribution du prix de la vertu & des châtimens du vice.

» On pourroit dire que les récompenses sont de pure grâce ; que tout citoyen est obligé de servir le Corps Politique dont il est membre ; que le sujet qui occupe une place a contracté l'obligation d'en remplir les devoirs ; & que nous nous devons tous à la probité, pour l'amour de nous, *& pour l'amour de la probité même.* Mais l'expérience apprend que la récompense est nécessaire, & qu'on doit la distinguer du bienfait. L'une est due, pour ainsi dire, à celui qui se distingue ; du moins elle est due à l'intérêt public, en tant qu'elle excite l'émulation à le servir : l'autre est une pure libéralité

---

* » Quand même la conscience, a-t-il dit encore, pourroit souffrir qu'on laissât une action signalée sans récompense, & un crime atroce sans châtimens, la raison d'Etat ne le pourroit permettre «. *Testament Politique, seconde partie, chap. 6.*

du Prince. On ne doit pas lui envier la satisfaction de faire du bien à un sujet qu'il favorise ; mais s'il a quelque soin de sa réputation, ce *sujet* * ne sera pas sans mérite. En général, il doit être avare de bienfaits, si l'on prend ce terme dans sa signification étroite. Plus il donnera gratuitement, moins il aura de quoi récompenser ; son Etat & sa personne n'en seront pas si bien servis.

» Toute récompense est honorable, ou utile, ou tous les deux ensemble. Suivant l'idée commune des hommes, plus les récompenses amènent de profit, moins l'opinion y attache d'honneur. Il devient plus grand, toutes choses égales d'ailleurs, à proportion que le profit s'y trouve moindre. Il semble que l'honneur & l'intérêt ont de la peine à s'allier ensemble **....

» Les peines & les récompenses ont été les grandes causes des victoires des Romains. On

---

* Nous avons substitué le mot de *Sujet* à celui de Favori, qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, dit beaucoup trop. Consultez la Note (*a*) de la Lettre précédente.

** » La vertu est plus jalouse des loyers d'honneur, dit Montagne, que des récompenses où il y a du gain & du profit ; ce n'est pas merveille, si la vertu reçoit & désire moins volontiers cette sorte de monnoie commune, que celle qui lui est propre & particulière «.

peut voir dans Polybe, comment la faute la plus légère dans la discipline militaire ne pouvoit échapper à la punition, & comment chaque action de quelque mérite étoit payée par un honneur. Cet honneur n'étoit point passager; il ne pouvoit être ignoré de personne. Outre la récompense, il étoit permis à tous ceux qui en avoient reçu pour la valeur qu'ils avoient fait paroître, de porter dans les spectacles un habit qui les distinguoit; tout le peuple étoit instruit que celui qui en étoit vêtu s'étoit signalé. Quel honneur d'un côté, & de l'autre quel objet d'émulation pour ceux qui ne l'avoient pas encore mérité! Ces marques d'honneur ne se donnoient pas à l'ancienneté du service; le soldat pouvoit les acquérir à sa première campagne..... Jamais on ne les accordoit qu'au mérite.

» C'est ce qui donnoit un si haut prix aux récompenses Romaines. Une vaine pompe, une couronne de *gramen* ou de feuilles de chêne n'ont aucune valeur intrinsèque; on ne peut les estimer assez lorsqu'elles sont un témoignage assuré de la vertu. Les Romains, par ce même moyen, avoient banni l'avarice desmotifs des belles actions; ils ménageoient le trésor public, & inspiroient à leurs citoyens une vertu pure & désintéressée. Un soldat refusa une chaîne d'or de Labiénus, Lieute-

nant de César, en disant qu'il ne vouloit pas la récompense d'un avare, mais d'un homme de cœur. Lorsque Marcus Marcellus dédia un temple à l'Honneur & à la Vertu, on le sépara en deux, de manière qu'il falloit passer par celui de la Vertu pour arriver à celui de l'Honneur «. *De la République de Bodin.* Voyez l'Abrégé, tome 2, liv. 14, c. 8, *des récompenses & des peines.*

A l'égard de la honte, le plus terrible de tous les châtimens quand on sait le bien employer & lui donner toute la force qu'il doit avoir, elle n'est pas d'une moindre ressource pour corriger les mœurs, que le sont les distinctions & les récompenses pour exciter à la vertu. C'est par cet endroit, que la censure étoit devenue si utile & d'une si grande importance chez les Romains.

» Tous les Auteurs Grecs & Latins se sont accordés pour parler de la censure, comme d'une méthode divine, qui avoit le plus contribué à l'accroissement & à l'éclat de la République Romaine. Ils remarquent que, lorsque des guerres longues & périlleuses firent négliger la censure, on vit dégénérer les mœurs, de même qu'un régime abandonné laisse l'accès libre à des infirmités de chaque jour, qui se convertissent en maladies sérieuses. Que l'on rassemble tout ce qui a été

écrit par plusieurs sur les causes de la grandeur & de la chute de Rome ; on en fera un extrait fidèle, en disant, que, tandis que les Romains pratiquoient les vertus humaines, leur puissance augmenta ; que, lorsque l'excès des richesses les eut bannies, la République tendit vers sa ruine ; elle perdit la forme de son gouvernement & la liberté.

» On peut dire que la censure avoit cessé au moment où elle s'étoit relâchée.... Ce ministère, qui ne regardoit que les abus & les vices que la justice ne punit point, étoit plus essentiel que celui qui châtioit les crimes. Sénèque pensoit que c'étoit peu d'être innocent selon les Loix ; la règle des devoirs & de la probité est bien autrement étendue, que ce que les Loix prescrivent. L'ingratitude, la perfidie, la prodigalité insensée, les excès de la table & du jeu, le libertinage le plus outré qui ne causera pas un scandale d'éclat, ne tombent point dans la correction de la Justice. Cette correction étoit l'objet de la censure Cicéron disoit que le Tribun, qui le premier avoit ébréché la puissance des Censeurs, avoit ruiné la République....

» La censure ne devoit avoir aucune juridiction proprement dite : tel étoit l'usage à Rome. Mais un regard, un reproche du Censeur touchoit plus vivement que l'arrêt du

Magiſtrat. Quand on faiſoit le luſtre, les Sénateurs, l'Ordre équeſtre, le Peuple, tremblaient devant les Cenſeurs. Le Sénateur craignoit d'être exclus du Sénat; le Chevalier, d'être rangé parmi le peuple; le ſimple Citoyen, de perdre ſa voix & d'être mis au nombre des *cérites* & tributaires. Les Cenſeurs déclaroient que ceux dont la conduite étoit répréhenſible méritoient ces peines; mais ils ne les ordonnoient pas.... Si l'autorité des Cenſeurs eût été armée de juriſdiction, elle auroit bientôt dégénéré en tyrannie «. *Ibid. liv.* 4, *chap.* 16.

Voyez au même endroit tous les tempéramens qui rendoient la cenſure libre, redoutable, & utile, ſans néanmoins lui donner un pouvoir abuſif. Voyez-y comment on pourroit établir la cenſure dans les Monarchies & à qui on pourroit la confier, ſans qu'il fût néceſſaire de créer pour cela un nouveau genre de Magiſtrature, puiſque de tels Cenſeurs n'auroient point de juriſdiction proprement dite. » Cette autorité de correction ſans juriſdiction, étant bien ménagée, ſeroit d'une utilité infinie dans les Provinces, où tout ſeroit ſujet à l'animadverſion : la vertu s'y retrouveroit, ſi elle ſe perdoit dans la Capitale «.

Voyez auſſi, dans le tome premier de ces

Lettres, la note (*c*) de la trente-deuxième Lettre, sur les moyens de faire revivre les mœurs & la vertu chez une nation qui les a laissé s'altérer & se corrompre.

PAGE 238.

(m) *Il ne doit vouloir dans aucun cas que personne soit au dessus des Loix.* » Charles, Comte d'Anjou, (frère de Louis IX,) avoit un procès contre un simple Gentilhomme de ses vassaux, pour la possession d'un certain château. Les Officiers du Prince jugèrent en sa faveur : le Chevalier en appela à la Cour du Roi. Charles, piqué de sa hardiesse, le fit mettre en prison. Le Roi en fut averti, & manda sur le champ au Comte de le venir trouver : *Croyez-vous*, lui dit-il avec un visage sévère, *qu'il doit y avoir plus d'un Souverain en France ; & que vous serez au dessus des Loix, parce que vous êtes mon frère* ? En même tems, il lui ordonne de rendre la liberté à ce malheureux vassal, pour pouvoir défendre son droit au Parlement. Le Comte obéit. Il ne restoit plus qu'à instruire l'affaire : mais le Gentilhomme ne trouvoit ni Procureurs ni Avocats, tant on redoutoit le caractère violent du Prince Angevin. Louis eut encore la bonté de lui en donner d'Office, après leur avoir fait jurer qu'ils le conseilleroient fidè-

lement. La question fut scrupuleusement discutée, le Chevalier réintégré dans ses biens, & le frère du Roi condamné «. *Velly, Hist. de France, tome* 5.

Ce n'est pas assez que le Prince fasse rendre une égale justice à tous ses sujets : il y a encore une autre sorte d'égalité qu'il doit mettre entre eux. » Nulle exemption de la Loi, dit » M. Rousseau, ne sera jamais accordée, à » quelque titre que ce puisse être, dans un » Gouvernement bien policé. Les Citoyens » mêmes qui ont bien mérité de la Patrie, » doivent être récompensés par des hon» neurs, & jamais par des privilèges; car la » République est à la veille de sa ruine, si tôt » que quelqu'un peut penser qu'il est beau de » ne pas obéir aux Loix «.

Il y a cependant des privilèges, qui, loin d'être à charge à l'Etat, lui deviennent favorables; par exemple, lorsqu'il est question de nouveaux établissemens qu'il faut encourager, & qui exigent d'ailleurs une sorte de dédommagement de ce qu'il en coûte pour les entreprendre & pour les soutenir. Mais en général on ne sauroit apporter trop de précautions, pour ne pas décharger les uns aux dépens des autres, par des exemptions & des privilèges, souvent aussi abusifs qu'ils sont onéreux. » Les Rois, écrivoit M. le

» Dauphin, doivent être infiniment réservés » à accorder à des particuliers des exemp- » tions de tailles & de subsides, qui dimi- » nuent le revenu de l'Etat, & font retom- » ber, sur le pauvre peuple, tout le poids » dont la faveur soulage un petit nombre. Il » y a déjà, par toutes sortes de charges & » d'emplois, un si grand nombre d'exempts, » que de l'augmenter seroit véritablement une » injustice odieuse. Les exemptions sont sou- » vent plus contraires à l'humanité, que les » impôts mêmes «. *Vie du Dauphin*, *liv.* 2.

PAGE 239.

(n) *Il faut donc que les Loix soient en petit nombre autant qu'il se peut.* » Rien ne prouve peut-être mieux qu'un Etat agit sans principes & sans système, que le grand nombre de loix dont il accable les Citoyens. Un Législateur habile va à la racine des abus qu'il veut arrêter, la coupe ; & l'ordre est rétabli par une seule loi. L'histoire ancienne & l'histoire moderne en fournissent plusieurs exemples. Un Législateur ignorant veut détruire les effets d'un vice, mais il en laisse subsister la cause : l'Etat ne se corrige pas ; il arrive même que les efforts inutiles du Législateur le rendent incorrigible, parce que les esprits s'accoutument enfin à mépriser les loix. Quand une

loi eſt tombée dans l'oubli, & qu'on la renouvelle, il ſemble que ce ne ſoit que par caprice, & on ne prend preſque jamais les meſures néceſſaires pour empêcher qu'elle n'éprouve une ſeconde diſgrace *. Un Etat qui n'a point d'objet fixe, ou qui ne conſulte pas la nature des choſes, doit néceſſairement beaucoup multiplier ſes loix, parce qu'il n'agit que relativement aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve, & que ces circonſtances changent & varient continuellement. C'eſt un grand malheur, quand les loix ſont en ſi grand nombre, qu'on ne daigne plus s'en inſtruire, & qu'elles ſont pour la plupart ignorées de ceux mêmes qui font une étude du Droit Public & de la Juriſprudence d'une nation. La coutume & la routine uſurpent alors l'autorité qui n'appartient qu'aux

* Il y a dans l'*Eſprit des Loix* un chapitre ſous ce titre : *Combien, pour les meilleures Loix, il eſt néceſſaire que les eſprits ſoient préparés*. Liv. 19, chap. 2.

Il faut d'ailleurs ſe ſouvenir de ce qu'a dit, dans un autre endroit, M. de Monteſquieu : » Lorſqu'un Prince veut faire de grands changemens dans ſa Nation, il faut qu'il réforme par les Loix ce qui eſt établi par les Loix, & qu'il change par les manières ce qui eſt établi par les manières : & c'eſt une très-mauvaiſe politique de changer par les Loix ce qui doit être changé par les manières «. *Liv. 19, chap. 14.*

loix ; & c'eſt le propre de la coutume & de la routine de n'avoir rien de fixe, &, en ſe prêtant aux évènemens, d'ouvrir la porte aux injuſtices les plus criantes.

» Multiplier les Magiſtrats n'eſt pas une choſe plus ſalutaire que de multiplier les loix. Moins ils ſont nombreux, plus on eſt porté naturellement à les reſpecter, & plus ils ſont eux-mêmes attentifs à remplir leurs devoirs. Créer de nouveaux Magiſtrats dans une République dont les loix & les mœurs ſe corrompent, ce n'eſt ſouvent qu'y introduire de nouveaux abus & donner des protecteurs à la corruption. En général il eſt inutile de prétendre avoir de bons Magiſtrats, ſi on n'a pas commencé par donner de bonnes mœurs aux Citoyens «. *Entretiens de Phocion.*

Ibid.

(o) *Qu'elles ſoient claires, préciſes, priſes dans la nature, & qu'elles ne laiſſent rien à l'arbitraire.* A en juger par ces caractères, combien, dans la plupart des Etats de l'Europe, les loix civiles & criminelles ſont imparfaites! Louches, embarraſſées, oppoſées quelquefois au droit naturel *, dans mille circonſtan-

* Selon une des plus ſages maximes de Conſtantin, *on doit avoir plus d'égard à l'équité naturelle qu'au droit poſitif & rigoureux.* Ce Prince ſe réſervoit néanmoins la

ces opposées entre elles, que peut-on en attendre, sinon qu'en justice réglée, les titres les plus clairs soient éludés par les détours de la chicane, & deviennent inutiles par ses frais ou par ses longueurs? Aussi ne voit-on le plus souvent que des directions où le créancier est ruiné, en attendant qu'on ait jugé sa créance; que des procès interminables, ou qui, à la faveur de tant de loix contraires, ne se décident qu'au gré de la passion & du caprice; &, pour le dire en un mot, qu'une justice souvent bien injuste. Avouons-le, puisqu'aussi bien la vérité nous y contraint; à en juger par leur code civil, moral, & politique, toutes les nations sont encore bien barbares.

PAGE 241.

(p) *Dans le Corps politique, après la Religion & les Mœurs, rien n'est plus sacré que la propriété.* » Dans tout Etat où la propriété est » une fois établie, il faut la regarder comme

décision des cas où l'on ne pourroit les concilier. La Législation, dit M. l'Abbé Millot, ne devroit en laisser aucun.

Cicéron s'exprimoit ainsi sur la Loi: *Est Lex justorum injustorum que distinctio, ad illam antiquissimam & rerum omnium principem, expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos.* De Leg. l. 2, c. 13.

» le fondement de l'ordre, de la paix, & de » la sûreté publique «. *De la Législation, liv. 1, chapitre 4.*

» Une assemblée d'hommes n'est société, qu'en tant que tous les individus qui la composent, ou le plus grand nombre qui impose aux autres, se trouvent intéressés au maintien de cette société. Une foire, par exemple, n'est qu'une assemblée momentanée, d'où chacun est prêt à s'éloigner, & qui ne subsiste qu'autant de temps que chacun des assistans a quelque intérêt, ou de commerce, ou de curiosité, à s'y tenir. L'intérêt tombant, ou cédant au plus fort intérêt de la retraite, l'assemblée se dissout d'elle-même. Pour faire une assemblée plus longue & plus durable, il faut un intérêt plus durable aussi : pour en faire une permanente, il faut un intérêt permanent. Cela posé, cherchons quel peut être l'intérêt le plus permanent, & nous aurons trouvé le plus fort lien de la société.

» Je n'imagine pas d'intérêt plus permanent que la *propriété*. Tout ce que l'homme possède en propre est à lui au présent & au futur. Il est des propriétés que nous tenons de la nature, celle de notre personne, par exemple. L'horreur que nous inspirent les noms seulement de viol & d'esclavage, quoique la chose ne diffère que dans la volonté, & nullement

dans

dans le fait, d'autres objets qui ne nous effraient point; cette horreur, dis-je, est une preuve de sentiment de cette vérité, que notre personne est à nous, & que tout attentat contre cette propriété est un sacrilège.

» Puisque la propriété nous est chère, il convient de l'étendre sur tout ce qu'il convient de nous rendre cher. Il faut que notre père, que notre femme, que nos enfans soient à nous, parce que plus ils sont à nous, plus ils nous seront chers; & s'il convient de nous attacher à un territoire, il faut qu'il nous devienne propre: ainsi du reste. Ce désir de propriété est, on le sait, extensible à l'infini; mais il est aussi malléable. Nous sommes susceptibles de bien des formes d'intérêts, tous résultans de la propriété, tous proportionnés au degré de propriété qu'on sauroit attribuer à la chose. Ainsi, la ville, la province où je suis né, la Patrie, l'Etat entier, peuvent me devenir chers, en proportion de ce qu'on saura fondre dans ces objets plus ou moins de mon penchant à la propriété.

» Que penser des Gouvernemens dont toutes les démarches, toutes les maximes sembleroient tendre à désintéresser le Citoyen, non seulement de la chose publique, mais encore de la sienne particulière, en al-

térant & déconcertant chaque jour dans le fait la propriété?....

» La propriété eſt donc la baſe & le lien principal de la ſociété. On diſſertera, on diſputera tant qu'on voudra ſur la nature des Gouvernemens ; je n'en connois que deux ſortes, l'un ſolide & proſpère ; c'eſt celui qui tend au reſpect & au maintien de la ſociété ; l'autre périſſable & malheureux ; c'eſt celui qui attaque & viole la propriété «. *L'Ami des Hommes, tome 4.*

Mais ſi, comme on vient de le dire, la propriété eſt la baſe, ainſi que le lien le plus fort & le plus durable de la ſociété ; s'il convient de l'étendre ſur tout ce qui doit particuliérement nous intéreſſer ; ſi le lieu de notre naiſſance, ſi notre Patrie, ſi l'Etat tout entier nous deviennent d'autant plus chers, qu'on a ſu nous y attacher plus étroitement par notre penchant même à la propriété, il s'enſuit aſſez clairement, ce me ſemble, qu'on ne ſauroit trop réfléchir ſur les deux moyens qu'on a propoſés pour rendre propriétaires, autant qu'il ſe peut, au ſein de nos campagnes, le peuple même ; c'eſt-à-dire, la portion de l'Etat la plus conſidérable, & par cela même la plus importante. L'un de ces moyens, a-t-on dit, eſt entre les mains du Gouvernement ; c'eſt le partage des Communes (en évitant

d'ailleurs tous les inconvéniens, tels que le manque de pâturages, & autres ſemblables, qui pourroient en réſulter) : l'autre eſt entre les mains des particuliers ; c'eſt le partage des fermes en lots de terre plus ou moins conſidérables, loués à des payſans qui les font valoir; ce qui ne peut, il eſt vrai, s'exécuter facilement que dans les lieux où il y a de l'argent, & où le payſan eſt ſolvable. Le Journal de Paris a parlé des meſures que les Etats d'Artois ont priſes il y a quelques années, relativement aux partages des Communes. Il a parlé auſſi du ſuccès qui a couronné les vues bienfaiſantes de M. le Maréchal de Mouchy, lorſqu'il a vivifié une de ſes Terres en en partageant une ferme générale, & la donnant à cultiver à tous les payſans qui lui en ont demandé quelque partie. Mais pour offrir un exemple frappant de la réunion de ces deux moyens dans une même perſonne, on peut citer celui de M. d'Agueſſeau, Doyen du Conſeil, qui les a employés tous deux. Il a fait uſage du premier dans ſa Terre de Freſne, après avoir obtenu le conſentement de la Communauté, & s'être fait autoriſer par le Conſeil. Un Arpenteur, aidé de quatre députés choiſis par les habitans, a levé le plan de la Commune, & a fait le partage Chaque habitant eſt devenu propriétaire ſous le joug

d'une ſubſtitution perpétuelle. Nul ne peut aliéner ſa portion, dont le revenu ſeul eſt ſaiſiſſable par les Créanciers, & pour la vie ſeulement. A la mort de l'Uſufruitier, la portion ſe partage entre les enfans, pourvu que chaque part puiſſe être d'un demi-arpent, ſinon elle eſt poſſédée par *indivis*, à moins que l'aîné ne récompenſe ſes frères. Dans tous les cas, la veuve jouit, ſa vie durant. Aujourd'hui cette Commune, que les beſtiaux foulent, ſans y trouver de quoi pâturer, eſt devenue une ſuite de jardins auſſi bien cultivés que les marais de nos fauxbourgs. Elle eſt traverſée par un ſentier de droite & de gauche; on voit les petites portions entourées de haies & de foſſés; on y cultive du chanvre, du lin, du bled, des légumes de toute eſpèce. On y voit même des arbriſſeaux à fleurs. M. d'Agueſſeau a employé avec autant de ſuccès le ſecond moyen dans ſa Terre de Précy. Après l'expiration du bail d'une ferme qui faiſoit preſque tout le revenu de cette Terre, il a éconduit le Fermier, & a propoſé des lots de terre aux payſans qui en voudroient prendre à bail. Preſque tous ſe ſont préſentés, & on n'étoit embarraſſé que de trouver de quoi entretenir tout le monde. L'un a pris dix arpens, l'autre cinq, l'autre quatre; & depuis trois ans que cet arrangement a lieu,

le Propriétaire est très-bien payé ; le revenu de sa Terre a augmenté de près d'un tiers ; & le village de Précy est beaucoup plus riche & plus heureux qu'auparavant. Voyez à ce sujet le *Mercure de France* (28 Août 1779), dont on a tiré la dernière partie de cette Note. Voyez aussi ce qui a été dit ci-dessus à la fin de la Note (*l*), trente-sixième Lettre du second volume.

PAGE 245.

(q) *Pour que son administration rempliſſe dignement l'objet qu'elle se propose, il faut que plus l'Etat qu'il gouverne est vaste, &c.* » Celui qui gouverne souverainement une grande société & qui la contient dans l'ordre, fait ce que l'esprit de l'homme peut entreprendre de plus grand. .. Il embrasse tous les cas & toutes les personnes dans la généralité de ses règlemens & de ses inclinations bienfaisantes. Il exerce une sorte d'immensité. Quoiqu'assis sur le trône, il semble être par-tout : d'un bout de son domaine à l'autre, c'est le même esprit, la même activité Son nom seul y fait tout marcher, & dissipe l'injustice ou l'oblige à se cacher. Tous les particuliers jouissent de leur état sous sa protection, ou réclament efficacement son secours. Celui dont je parle n'est pas Dieu ; mais il est la plus vive

image de Dieu sur la Terre ». *Spectacle de la Nature, tome 7, vingt-sixième Entretien.*

» Le Souverain qui s'attache à donner de bons règlemens, qui porte une attention sévère à leur observation, qui veille avec soin sur ceux auxquels il confie l'administration de la justice, qui, par des exemples faits sur ceux qui prévariquent dans cet auguste ministère, en arrête la contagion, remplit l'obligation qu'il a de rendre la justice autant qu'on peut le demander. S'il pouvoit encore dérober quelques momens aux affaires d'Etat pour s'asseoir en public, quoique rarement, à la tête d'un de ses Tribunaux, combien le spectacle d'un Roi qui juge seroit-il satisfaisant! combien redoubleroit-il le respect pour la justice, & la vigilance dans les Magistrats!

» L'Empereur Claude vouloit toujours juger, & il n'avoit aucune aptitude à cette fonction. La nature n'est pas toujours d'accord avec la fortune, pour donner tous les talens à ceux que celle-ci destine au trône. Le Prince ne doit montrer au public que ses perfections ». *République de Bodin.* Voyez l'*Abrégé*, *tome 2, liv. 4, chap. 7.*

Il est dit de Charles VIII, que, » non content de rétablir l'ordre dans les Tribunaux, il voulut partager lui-même les fonctions des Magistrats. Convaincu que le plus ancien &

le plus sacré devoir des Rois, est de rendre la justice, il adressa à la Chambre des Comptes la lettre suivante.

De par le Roi. Nos amés & féaux, parce que voulons bien savoir la forme que ont tenue nos prédéceſſeurs Rois, à donner audience au pauvre peuple, & même comme Monſieur Saint Louis y procédoit : Nous voulons & vous mandons, que en toute diligence faites chercher par les regiſtres & papiers de notre Chambre des Comptes ce qui s'en pourra trouver, & en faites faire un extrait, & incontinent après nous le envoyez. Donné à Amboiſe, le 22 Décembre. CHARLES.

Ayant reçu les éclairciſſemens qu'il déſiroit, il ſe mit à donner régulièrement ſes audiences à tous ceux qui ſe préſentoient *.

* L'Hiſtoire nous a tranſmis ce beau mot adreſſé à Philippe, père d'Alexandre : » Une femme du peuple » renvoyée de jour en jour, ſous prétexte qu'il n'avoit pas le tems de lui donner audience, lui dit enfin : *Ceſſe donc d'être Roi* Il la ſatisfit ſur le champ, & fut déſormais plus exact au premier devoir de la Royauté «.

Une autre fois » on le preſſoit de chaſſer un honnête homme qui lui faiſoit des reproches : *Voyons auparavant*, répondit-il, *ſi nous ne lui en avons pas donné ſujet*. Ce hardi Cenſeur étoit pauvre ; il le ſecourut : les reproches ſe changèrent en louanges, & Philippe dit alors avec beaucoup de ſageſſe, qu'*il dépend des Princes de ſe faire aimer ou haïr* «. Elémens d'Hiſt. Génét par M l'Abbé Millot.

Quoique sa première éducation & le genre de vie qu'il avoit mené jusqu'alors, n'eussent pas contribué à le rendre bien propre à ces sortes de détails, les soins qu'il se donna ne demeurèrent point infructueux. Il découvrit par ce moyen un grand nombre de vexations & d'injustices qui se commettoient dans les Provinces, par des Officiers revêtus d'une portion de son autorité. Les châtimens qu'il exerça contre les plus coupables, rendirent les autres, ou plus modérés, ou plus circonspects ». *Garnier, Hist. de France, tome 20.*

Louis XII, surnommé *le Père du Peuple*, (le plus beau de tous les noms*) » vouloit s'assurer par lui-même de la manière dont la justice étoit rendue. Ainsi, toutes les fois qu'il séjournoit à Paris, il se rendoit familièrement au Palais, monté sur sa petite mule, sans suite & sans s'être fait annoncer : il prenoit place parmi les Juges, écoutoit les plaidoyers, & assistoit à toutes les délibérations ». *Ibid. tome 22, page 540.*

---

* Ah ! il l'est sans doute : & le principe auquel je tiendrois le plus pour la législation, seroit de regarder tout un Etat comme une même famille, & celui qui en est le chef comme un bon père, qui la gouverne par le même esprit & les mêmes loix par lesquels il gouverneroit ses enfans.

IBID.

(r) *Il doit tout voir en quelque sorte, en se faisant instruire exactement de la conduite de ceux qui agissent en son nom, de la situation de son peuple, de l'état de ses Provinces.* » Charlemagne établit l'excellent usage d'envoyer dans les Provinces des Commissaires pour examiner la conduite des Ducs qui les gouvernoient, des Comtes qui y rendoient la justice ; pour recevoir les plaintes, réprimer les vexations, maintenir le bon ordre. Ces Envoyés Royaux faisoient leur visite tous les trois mois «. *M. l'Abbé Millot, Hist. moderne, tome 1.* Voyez aussi ce que dit *Velly* sur les *Missi dominici*.

» Une institution admirable, a dit un Auteur moderne d'après cette ancienne coutume, seroit celle de plusieurs Commissaires, qui iroient sur les lieux, dans chaque Province, s'informer de la conduite de chaque Gouverneur, de chaque Intendant, de chaque homme en place ; qui ramasseroient les faits en silence, & qui viendroient apporter aux pieds du Trône le résultat de leurs voyages. Ils auroient tout vu, tout entendu ; ils auroient prêté sur-tout l'oreille aux plaintes du peuple *. Si ces hommes étoient bien

* Parmi nous, on juge de l'état du peuple sur le rap-

choisis, comme ils pourroient l'être, cette institution serviroit à parer aux principaux abus, &c.

PAGE 246.

(s) *Chaque Citoyen, il est vrai, doit son tribut à l'Etat qui le défend, qui le protège, &c.* » Il n'y a, dit Villaret (*tome 16*), qu'une longue jouissance d'un bonheur paisible, qui puisse faire oublier aux particuliers, que pour jouir sûrement, il faut que chacun d'eux contribue, selon ses facultés, au rempart qui garantit la propriété Tous doivent porter une partie de cette charge. Il est honteux de chercher à s'en affranchir.... Rien de plus juste qu'un subside modéré dans lequel réside la force nationale; il ne peut y avoir de vice que dans l'excès ou l'négalité de la répartition «.

Outre les tributs ordinaires & nécessaires en tout tems pour subvenir aux charges de l'Etat, les circonstances exigent quelquefois de nouvelles impositions. M. Moreau, dans son Discours sur *les devoirs des Princes*, réduit à quatre principes ce que la justice exige du Monarque à cet égard: 1°. Que, par la plus exacte économie, il se mette en état,

---

port des Grands En Chine, l'Empereur juge de la conduite des Grands d'après l'opinion du peuple. Voyez en plusieurs exemples dans les *Lettres édifiantes*.

non seulement de se passer de nouveaux subsides, mais de diminuer, s'il se peut, le fardeau des anciens * 2°. Que l'absolue nécessité soit dans tous les tems le seul motif & l'unique règle des impositions. 3°. Que, lorsqu'elles seront indispensables, le Prince choisisse toujours celles qui sont le moins à charge à l'Etat. 4°. Enfin, que la cessation du besoin soit toujours le terme de la perception. Voyez, au même endroit, le développement de ces principes si importans. *Seconde partie, chapitre 7.*

Rien de plus beau, rien de plus instructif, dans la bouche d'un Prince, que ce qu'a dit sur cet objet M. le Dauphin! *Toute imposition*

* On trouve un beau modèle de conduite en ce genre dans les commencemens de la régence de Philippe d'Orléans, au milieu de l'épuisement où les dernières guerres avoient réduit la France. Si le même plan eût toujours été suivi, l'Etat recouvroit, sans convulsions, sans effort, l'abondance & la prospérité. Voyez, sur cet objet, les opérations & le précis des Mémoires de M le Duc de Noailles, dans le cinquième volume des *Mémoires Politiques & Militaires.*

» Charles Emmanuel, Duc de Savoie, fut un grand Prince, & aima son peuple. *C'est aujourd'hui*, dit-il, en donnant un de ces Edits qui font le bonheur des sujets, *un des plus beaux jours de ma vie : je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire* «. Essai Historique sur la Maison de Savoie.

sur les peuples est injuste, lorsque le bien général de la société ne l'exige pas.... Un Etat doit périr nécessairement, lorsque ses revenus ne sont pas administrés avec la plus exacte & la plus prudente économie.... Le Monarque n'est que l'économe des revenus de l'Etat.

C'est d'après de si grandes maximes, que M. le Dauphin prenoit d'avance les mêmes sentimens & le même esprit qu'il eût portés sur le trône.

On peut se rappeler à ce sujet le trait cité par M. Moreau, dans son Discours *, & par M. Proyart, dans la *Vie du Dauphin.*

Ce sont aussi ces principes d'administration, qui, suivis, pendant quelque tems, avec constance & avec sagesse, sous un Ministre sensible & éclairé, ont rehaussé le crédit de la France, ont si fort contribué à la gloire de ce règne & en ont fait alors un objet d'admiration pour l'Europe, de confiance pour la Nation, d'étonnement & de crainte pour ses ennemis.

IBID.

(t) *Mais l'Etat doit aux plus pauvres, du moins le nécessaire en travaillant, & ce qui peut les aider à vivre en paix.* On verra par l'exemple que nous allons citer ce que peut faire un bon Prince, pour savoir au juste si son

* Voyez ci-dessus tome II, pag. 294.

peuple a le néceſſaire, ou s'il ne l'a pas. » Un Officier attaché au ſervice de M. le Dauphin, racontoit que ſouvent il entroit avec lui dans les moindres détails relatifs à la ſubſiſtance du bas peuple. Il s'informoit de ce que pouvoit gagner la claſſe des Ouvriers qui gagnent le moins; il calculoit les petites dépenſes néceſſaires, pour leur nourriture & celle de la famille qu'il leur ſuppoſoit. Le prix du pain, des légumes, & des denrées les plus communes, n'échappoit point à ſes recherches. Un jour qu'il s'informoit de l'état du pauvre peuple; ſur ce qu'on lui répondit, (& c'eſt la réponſe qu'on fait preſque toujours aux Princes), qu'en général il n'y avoit point de misère: » Il faut, reprit-il, que la Providence veille: car, ſuivant mon calcul, il devroit y en avoir «.

» Il faudroit, diſoit-il un jour à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour qu'un Prince goûtât une joie bien pure au milieu d'un feſtin, » qu'il pût y convier toute la nation, ou que » du moins il pût ſe dire en ſe mettant à table: *Aucun de mes Sujets n'ira aujourd'hui coucher ſans ſouper* «.

En parlant des feſtins que donna Aſſuérus pendant cent quatre-vingt jours aux Grands de ſon Royaume. » Je ne peux comprendre, » diſoit M. le Dauphin, comment il a pu ſub-

» venir à cette dépense ; & je présume que ce » festin de six mois à sa Cour, aura été expié » par un jeûne solennel dans ses Provinces «.

Il s'intéressoit particulièrement aux pauvres Laboureurs qu'il appeloit *une classe d'hommes utile & précieuse à l'Etat.* » Il faut, disoit-il, » que les Laboureurs, sans être riches, soient » dans un état d'aisance, & ne craignent » point en rentrant des champs, de trouver » les Huissiers à leur porte ; prétendre s'enrichir en les dépouillant, c'est tuer la poule » qui pond des œufs d'or «. Comme on lui représentoit que ses revenus étoient trop bornés, & qu'à son âge, le Dauphin, fils de Louis XIV, avoit cinquante mille francs par mois pour sa cassette : » Il ne me seroit pas » difficile, répondit-il, d'obtenir du Roi la » même somme : mais comme je ne la recevrois que pour la donner, j'aime mieux que » le pauvre Laboureur en profite, & qu'elle » soit retranchée sur les Tailles «. *Vie du Dauphin, liv.* 2.

» Ces hommes, dit M. de Buffon, qui tous les jours, & du matin au soir, gémissent dans le travail & sont courbés sous la charrue, ne tirent de la terre que du pain noir, & sont obligés de céder aux autres la substance & la fleur de leurs grains. C'est par eux, & ce n'est pas pour eux, que les moissons sont

abondantes. Ces mêmes hommes, qui élèvent & multiplient le bétail, qui le soignent & s'en occupent perpétuellement, n'ont jouir du fruit de leurs travaux; la chair de ce bétail est une nourriture dont ils sont obligés de s'interdire l'usage; réduits par la nécessité de leur condition, c'est-à-dire par la dureté des autres hommes, à vivre, comme les chevaux, d'orge & d'avoine, ou de légumes grossiers, ou de lait aigre «.

PAGE 247.

(u) *Je veux.... qu'il ne lui soit pas indifférent d'être sous ma domination ou sous une domination étrangère, de vivre sous ses propres loix ou sous les loix d'un autre pays.* On nous a transmis, dans le Journal François, une anecdote qui peint bien à cet égard le cœur d'un bon Roi. » Henri IV ayant adressé au Parlement de Bourgogne, en 1605, un Edit qui augmentoit de deux écus le minot de sel, les Etats, pour le faire révoquer, députèrent aussi-tôt l'Abbé de Cîteaux, & Henri de Beaufremont, Baron de Senecey, fils de Claude de Senecey, qui porta la parole aux Etats de Blois au nom de la Noblesse, avec la liberté d'un Gaulois & la dignité d'un grand Seigneur. L'éloquence de l'Abbé fit peu d'impression sur l'esprit du Roi, qui retint seul le

Baron dans son cabinet. Il lui demanda comment alloient ses amours avec Mademoiselle de Rendan, qu'il recherchoit, & qu'il épousa dans la suite. » Sire, j'espère un bon succès ; » puisque votre Majesté veut bien s'en mêler. » Mais, lui dit le Roi, n'avez-vous pas plus » à cœur votre mariage que l'intérêt de la » Province ? Faites-moi la justice de croire, » répondit Senecey, que l'intérêt de ma Pa» trie m'est plus sensible que le mien propre ; » & si votre Majesté me permet d'ajouter » une raison à toutes celles de M. de Cîteaux, » je pourrois l'assurer, en vérité, que, si l'E» dit avoit lieu, il arriveroit infailliblement » que la moitié des habitans des villages de » votre Duché, limitrophes de la Franche» Comté, s'y retireroient, pour y trouver » le sel à meilleur marché & presque pour » rien. Déjà, Sire, on a reconnu une di» minution notable dans la vente des greniers » à sel de cette frontière «.

A ces mots le Roi s'attendrit, & les larmes lui tombant des yeux : Ventre-saint gris, » reprit-il, je ne veux pas qu'il soit dit que » mes Sujets quittent mes Etats pour aller » vivre sous un Prince meilleur que moi «. A l'instant il appelle M. de Sully, & lui ordonne de dresser un Arrêt qui révoque l'Edit sur le sel ; ce qui est exécuté sur le champ. N°. 16, 30 *Août* 1777.

PAGE 248.

(x) *Vous ferez ſes délices ; vous recueillerez ſes larmes de joie ; vous l'entendrez, parmi ſes cris d'alégreſſe, vous appeler ſon bon Roi, ſon père, ſon ſauveur ; & demander au Ciel qu'il prolonge vos jours.* » Lorſque Louis XII traverſoit une province, les payſans abandonnant leurs travaux, bordoient les chemins, les couvroient de verdure & faiſoient retentir l'air d'acclamations : après l'avoir vu dans un endroit, ils couroient à perte d'haleine, pour le mieux contempler une ſeconde fois. Dans les villes où il ſéjourroit, il étoit réduit, pendant pluſieurs heures, à ne pouvoir ſortir de ſon appartement, tant la foule étoit grande devant la maiſon. Ceux qui pouvoient parvenir à toucher ſa mule, ſa robe, ſes bottes, baiſoient leurs mains, d'auſſi grande dévotion, que s'ils euſſent touché quelque ſainte Relique. Ceux au contraire qui ne marquoient pas le même empreſſement, étoient accablés par les autres de malédictions. *C'eſt lui*, s'écrioient-ils, *qui fait régner la juſtice parmi nous, qui féconde nos moiſſons, qui nous a préſervés des pilleries des gens d'armes, & qui le premier nous a fait goûter les douceurs de la paix & de la concorde.* En effet, le changement arrivé pendant la

courte durée de ce règne, paroîtroit incroyable, s'il n'étoit atteſté par les Auteurs contemporains.

Cependant les vieux courtiſans, les valets, & toute cette claſſe d'hommes accoutumés ſous les règnes précédens à trafiquer de la faveur, à dévorer la ſubſtance du peuple, & à s'engraiſſer du ſang des malheureux, ne pouvoient goûter un Prince, qui ne donnoit des places qu'au mérite; qui ſe regardoit comme le vengeur des foibles contre l'oppreſſion des puiſſans; ſous lequel on ne voyoit ni mariages forcés, ni confiſcations au profit des délateurs, ni diſtributions de domaines, ni augmentations de gages. Ils regrettoient le tems de Louis XI, parloient inceſſamment de lui, de ſes faits, de ſes Edits, & l'élevoient juſqu'aux cieux.... Par la même raiſon ils déprimoient Louis XII, s'efforçant de faire paſſer ſa vigilance & ſon économie pour une petiteſſe d'eſprit & une avarice ſordide. Ils ne ſe donnoient pas même la peine de cacher leurs ſentimens... Ne pouvant l'entamer par leurs plaintes, ils firent uſage du ridicule, arme toujours puiſſante ſur l'eſprit de la Nation.... Louis, informé du ſuccès d'une farce qu'on avoit oſé repréſenter contre lui, dit froidement: *J'aime beaucoup mieux faire rire les courtiſans de mon avarice*,

que de faire pleurer mon peuple de mes profusions...

» Cette frénésie ne fut que le crime de quelques Particuliers. Lorsque les Crieurs publics annoncèrent dans les rues de Paris : *Le bon Roi Louis, père du peuple est mort ;* mille accens de douleur se firent entendre, des torrens de larmes coulèrent de tous les yeux La désolation de la Capitale n'approcha point encore de celle des Provinces, & sur-tout des campagnes ; car c'est là que Louis étoit véritablement adoré ». *Garnier, Histoire de France, tome 22* *.

Heureuses les Nations qui ont eu de tels Monarques, & dont les Princes, jeunes encore, donnent à leurs Sujets, par leur sensibilité, par la simplicité de leurs mœurs, par leur amour pour l'ordre & pour la justice, pour leur peuple, & pour la Religion, la

* Pourrions-nous oublier ce beau trait de Louis XII, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans ? Un Gentilhomme de sa maison avoit maltraité un Laboureur. Le Prince ordonna qu'on ne lui servît pas de pain à ses repas, mais seulement du vin & de la viande. L'Officier en fit ses plaintes à son Maître, qui lui dit : *Si vous regardez le pain comme une chose nécessaire, pourquoi êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous mettent le pain à la main* !

douce espérance de voir renaître d'aussi beaux règnes * !

---

* Qu'il me soit permis de relever ici un mot sublime qui n'est pas assez connu. L'illustre Voyageur, que nous avons vu avec tant de joie au milieu de nous, s'entretenoit à l'Académie Françoise avec quelques-uns de ses principaux membres : Que j'aurois désiré, lui dit M. d'Alembert, d'être présent à l'entrevue de l'Empereur & du Roi de Prusse ! J'aurois été fâché, répondit le Prince, en quittant pour ce moment l'incognito, de ne pas voir un homme qui a acquis tant d'expérience & qui a fait de si grandes choses ! Il est vraisemblable, M. le Comte, reprit M. de Foncemagne, que le Roi de Prusse, de son côté, est fort aise que vous ne lui ayez pas laissé un pareil regret sur le compte de l'Empereur. *Ah !* dit le Prince en rougissant, *il a vu un j une homme, qui honore les talens, qui chérit la vertu, qui est à l'entrée d'une belle carrière : mais..... comment la remplira-t-il ?* Pour la bien remplir, qu'il soit toujours ami de la France à laquelle il est lié par de si beaux nœuds ; qu'il le soit, dans tout le cours d'un long règne, de la Religion, de la paix, & de l'humanité.

LETTRE LIV.

De la Comteſſe au Marquis.

MON mari eſt enfin au milieu de nous. Comblé des faveurs du Prince, il n'auroit plus rien à craindre, ſi un mérite ſupérieur pouvoit faire taire l'envie ou étouffer les haines, & ſi de grands ſervices mettoient à l'abri des revers. Tout ici retentit de ſes louanges ; le Vicomte de Lauſane eſt toujours le premier à les lui prodiguer ; mais intéreſſée comme je le ſuis à l'étudier & à le démêler, j'apperçois plus que jamais, à travers ſes empreſſemens & ſes éloges, une affectation, une contrainte, qui me déſolent. Il eſt cependant le premier à preſſer le mariage de Julie avec ſon frère, & je n'en ſuis pas ſurpriſe. O le plus tendre de tous les pères ! excuſez le ſilence que j'ai gardé dans mes dernières lettres * ſur l'état de ma fille. J'ai craint de vous en parler ; hélas ! il n'eſt plus

* Supprimées comme tant d'autres.

tems de vous en faire un myſtère. Depuis quelques mois une langueur ſecrète la conſume, & ce mal dont on ne peut deviner la cauſe, augmente chaque jour. Elle s'eſt tue trop long-tems, dans la crainte de nous alarmer. Je croyois que les inquiétudes que je lui avois laiſſé entrevoir au ſujet de mon mari, & le danger même qu'il avoit couru, étoient l'unique ſource de ſa mélancolie; tandis qu'il ſe joignoit à ſa ſenſibilité, des ſouffrances continuelles qu'elle me cachoit. Un feu intérieur la dévore; &, ne pouvant plus en ſupporter la violence, elle s'eſt vue réduite à nous avouer tout ce qu'elle ſouffre. Depuis ce moment, les rafraîchiſſemens qu'on lui fait prendre n'ont ſervi qu'à l'affoiblir, ſans apporter aucun ſoulagement aux maux qu'elle endure. Fille ſi délicate & ſi tendre! chère Julie! que je crains que l'excès de ton amour pour nous n'ait avancé tes jours! Les remèdes ſeront venus trop tard.... Mais que dis-je, mon père! Voudrois-je vous ôter toute eſpérance, quand tout le monde autour de moi s'efforce de me

la rendre ? On m'assure qu'il n'y a rien de désespéré, & j'aime encore à m'en flatter; car enfin que deviendrois-je, si je perdois ma fille, moi qui vis toute entière dans mon mari & dans chacun de mes enfans ? Que deviendroit Valmont, si rempli de tendresse pour eux tous, mais sur-tout si attaché à sa Julie ! Ah ! quel triste retour le Ciel lui préparoit au milieu de ses succès ! A son arrivée, sa fille s'est présentée à lui; il a pâli en la voyant, & pendant qu'elle le serroit entre ses bras, il restoit glacé & immobile. Ce n'est qu'après quelques momens qu'il a retrouvé des forces, pour lui rendre ses embrassemens, & pour contraindre sa douleur. Mais, quoi qu'il fasse, elle éclate malgré lui. Souvent il regarde Julie d'un air morne & pensif. Il détourne les yeux de dessus elle, & les y ramène à l'instant tout mouillés de larmes. Elle s'en apperçoit, ainsi que moi, & nous dérobe les siennes, pour ne pas nous affliger davantage. Le cœur navré de souffrance & de peines, elle est encore la première à nous consoler.

Le Chevalier eſt auſſi l'objet de ſon attention & de ſes ſoins. Elle ſe plaît à converſer avec lui. Elle l'amène inſenſiblement à des entretiens ſur la Religion, où elle lui fait ſentir le néant des choſes périſſables, afin de l'attacher au ſeul bien qui puiſſe nous ſuffire, à celui qu'aucun accident ne peut nous enlever. Le ton ſimple & naïf qu'elle mêle à ſes réflexions, le bon ſens dont elle les accompagne, ne ſervent qu'à la rendre, aux yeux du Chevalier, toujours plus intéreſſante & plus digne de ſes regrets. Il ne lui répond que foiblement, & ne l'entend qu'à demi. Son accablement profond excite la plus vive pitié. Il n'en ſort que pour demander avec inſtance qu'on hâte ſon mariage. M. de Valmont, qui déſiroit ſi ardemment de voir conſommer cette alliance, craint de ſouſcrire à ſes vœux; il craint, en lui donnant ſa fille, de lui faire, dans l'état où elle eſt, un trop funeſte préſent. Julie elle-même s'y refuſe. Si ma ſanté, dit-elle au Chevalier, ſe rétablit, je ferai mon plaiſir le plus doux de recevoir des mains de mon papa

le

le plus cher de ſes amis ; mais, Lauſane, ſi la mort doit nous ſéparer, ne nous rendons pas cette ſéparation plus ſenſible, & laiſſez-moi ne penſer qu'à bien mourir. Malgré ſa réſiſtance, le Chevalier nous preſſe avec tant de chaleur, il fait ſi bien valoir les promeſſes de mon mari, il nous peint ſi vivement le déſeſpoir qu'il reſſentiroit, ſi, dans le cas même où elle nous ſeroit enlevée, elle ne mouroit pas du moins ſon épouſe, que nous ne ſavons à quoi nous déterminer. Les Médecins ſe rangent de ſon parti, & nous laiſſent entrevoir, dans ce mariage, quelque eſpérance de guériſon. Le Vicomte & la Vicomteſſe inſiſtent fortement en faveur du Chevalier, & tant d'empreſſement de leur part eſt peu propre à me raſſurer. Mon père ! j'ai dû vous confier mes alarmes. Un plus long ſilence vous laiſſeroit moins préparé pour le coup qui nous menace. J'ai la plus grande confiance dans vos prières : joignez-les aux nôtres ; & ſi le plus grand des malheurs nous arrive, demandez au Ciel qu'il nous donne la force de le ſupporter.

LETTRE LV.

Du Comte de Valmont à Madame de Veymur.

TENDRE & fidèle amie, je réclame tous vos soins en faveur de mon père. Je sais ce que peut sur lui la Religion ; mais, dans l'état d'infirmité où il est, il a besoin des plus grands ménagemens. Il faudra bientôt lui porter la plus triste nouvelle. Ma fille touche à sa dernière heure. Quel sacrifice le Ciel exige de moi ! Je le lui fais d'avance, dans la juste confiance qu'il m'aidera à le soutenir. Emilie, toute résignée qu'elle est, ne peut envisager sans frémir la perte qu'elle va faire. Partagé entre elle & Julie, je n'ai que le tems de vous recommander mon père.

LETTRE LVI.

A la même.

ELLE n'eſt plus, chère Veymur, cette fille, pleine d'innocence & de candeur, cette aimable Julie, qui faiſoit la joie de ſes parens, & l'admiration de tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher. Elle n'eſt plus, cette Julie, qui nous étoit ſi chère à tous, & qui vous aimoit ſi tendrement. Confondons nos pleurs & nos regrets, ma reſpectable amie; mais ne nous y livrons pas ſans meſure, comme ſi nous l'avions perdue pour toujours. Elle n'a fait que nous précéder dans notre véritable patrie; méritons d'y être heureux avec elle. J'adore, ô mon Dieu, la ſageſſe de vos voies! Vous l'avez arrachée de bonne heure du milieu de l'iniquité; vous l'avez enlevée à un Monde qui n'en étoit pas digne! Cette ame innocente & pure avoit déjà porté à vos ieux, dans un âge tendre, des fruits de ſageſſe & de vertu, qui la

rendoient mûre pour le Ciel. Je vous bénirai, Seigneur, de la récompense que vous lui avez donnée, & je me garderai bien de m'affliger à l'excès de ce qui met le comble à sa félicité!

Telles sont, ma chère bonne amie, les réflexions qui soulagent ma douleur & celle d'Emilie. Cette tendre mère a besoin de toutes les consolations de la Réligion. Elle perd une fille, une compagne, une amie, à qui elle avoit inspiré ses sentimens & ses vertus. Remplie de son image, elle ne cesse de s'en occuper; elle la compare avec tout ce qu'elle voit, & tout ne sert qu'à lui en rendre la perte plus sensible. Elle la redemande au Ciel, comme s'il devoit faire un miracle pour la lui rendre; le moment d'après, elle gémit de son égarement & condamne sa foiblesse. Souvent elle croit la voir, l'entendre; elle prête l'oreille, & ne sort qu'à regret de son erreur. La nuit, dans ses songes, elle lui parle, elle s'entretient avec elle. A son réveil; elle la cherche, & s'étonne de ne pas la retrouver; elle pleure, & ne se sent soulagée que quand

elle a donné un libre cours à ſes larmes. Je l'aide moi-même à en répandre ; nous gémiſſons, nous prions, nous pleurons enſemble ; & c'eſt encore un beſoin pour tous deux.

Je ne puis pour le moment vous en dire davantage. Quand l'ame d'Emilie ſera plus calme, que ſa douleur ſera plus tranquille, que mon père pourra ſoutenir avec moins de peine de plus longs détails, elle ſe propoſe de lui faire part de toutes les circonſtances qui ont accompagné la mort de ſa fille.

LETTRE LVII.

D'Emilie au Marquis.

JE puis donc, mon père, avec moins de foiblesse que je n'en ai eu jusqu'ici, vous parler de ma fille. Dans la dernière lettre que je vous ai écrite, prévoyant mon malheur, je me croyois mieux disposée pour une si grande épreuve. Je ne savois pas encore ce que c'est que d'avoir perdu toute espérance, & d'être mère. Je tremblois pour le Comte, lorsque je n'aurois dû trembler que pour moi-même. Ce n'est pas que je n'aye vu éclater en lui toute la sensibilité d'un père; mais elle étoit tempérée par toute la sagesse & la fermeté d'une ame vraiment chrétienne. C'est son exemple qui m'a soutenue. Accablée par l'excès de ma douleur, sans lui, sans l'héroïsme de sa piété, sans les consolations touchantes qu'il m'a fait puiser dans la Religion, je ne sais si j'aurois pu survivre à la perte que je venois de faire.

Vous vous rappelez un temps, où je prenois sur moi de le fortifier, de le consoler; la ruine de toutes ses espérances, ses biens qu'on lui ôtoit, ses honneurs dont on le dépouilloit, ne me touchoient que foiblement : je pouvois être forte alors sans beaucoup de mérite; de semblables coups n'alloient pas jusqu'à mon cœur. Mais ici, mon père, il a plu à Dieu de me frapper par l'endroit le plus sensible; & toute ma force s'est évanouïe. Si le murmure n'a point approché de mes lèvres, que j'ai été loin d'ailleurs de cette soumission que Dieu attendoit de moi, & que j'ai admirée dans mon mari! Vous allez en juger par le détail des évènemens, qui ont suivi les tristes nouvelles que j'ai cru devoir vous donner de l'état où étoit ma fille.

Malgré toutes les espérances qu'on s'efforçoit de faire naître en moi, j'avois peine à m'en laisser flatter; j'en croyois bien plus les pressentimens que j'avois éprouvés jusqu'alors, & dont l'idée, toujours présente à mon esprit, renouveloit sans cesse mes inquiétudes & mes crain-

tes. Cependant les instances du Chevalier de Lausane, celles de la Reine, qui s'unissoit à lui pour hâter une alliance où elle croyoit voir les plus grands avantages pour les deux familles, l'avis même des Médecins, eurent la force de me déterminer, ainsi que mon mari, à fixer pour la semaine suivante le mariage de Julie. Son dépérissement étoit sensible; ses souffrances étoient vives & presque continuelles; mais elles ne l'obligeoient point à garder le lit, & on nous faisoit entendre que la dissipation qu'alloient lui causer les apprêts de ses noces, jointe aux remèdes plus efficaces qu'on vouloit lui faire prendre, pourroient opérer en elle une révolution assez forte, pour détourner la cause de son mal, & lui rendre la santé.

Nous ne cherchâmes plus, dès ce moment, qu'à distraire Julie par la pensée & par les soins du nouvel état dans lequel elle alloit entrer. Après s'être d'abord opposée à nos vues, elle paroissoit enfin s'y prêter, soit que son caractère doux & complaisant lui fît craindre de nous affli-

ger par une plus longue réſiſtance, ſoit, comme je l'ai entrevu depuis, qu'elle conçût dès lors que l'intervalle qu'on lui laiſſoit, étoit aſſez long pour déconcerter nos projets & ruiner toutes nos eſpérances. Deux jours s'étoient à peine écoulés, qu'elle ſembla recouvrer ſes forces & réaliſer les idées qu'on s'étoit formées. Se livrant aux amuſemens qu'on lui propoſoit, afin de réuſſir à nous amuſer nous-mêmes, elle renfermoit au dedans tout ce qu'elle ſouffroit, & redoubloit à notre égard ſes empreſſemens & ſes careſſes, pour nous mieux dérober la violence qu'elle ſe faiſoit. Déjà la joie éclatoit dans les ieux du Chevalier; mon mari étoit ſuſpendu entre l'eſpérance & la crainte; & moi je tremblois, ne ſachant que trop de quels efforts Julie étoit capable.

Je la ſuivois dans toutes ſes démarches. Le matin, cédant à ſes premiers vœux, je l'accompagnois à l'Egliſe. Je la voyois purifier ſa conſcience par les plus ſaints exercices de la Religion, ſe nourrir du pain des forts, &, ce qu'elle faiſoit beaucoup plus rarement avant cette époque,

le faire tous les jours, comme pour mieux se préparer à ses derniers momens. Je remarquois que, dans le cours de la journée, elle s'échappoit souvent pour prier, & je la surprenois quelquefois, au pied de son Crucifix, les ieux baignés de larmes.

Dans un de ces instans, je la conjurai par tout l'amour que j'avois pour elle, de me dévoiler ses dispositions les plus secrètes. Eh! quoi, ma fille, lui dis-je en la tenant serrée entre mes bras, est-ce que tu caches quelque chose à ta maman? Cette question l'embarrassa; elle rougit, & se couvrant le visage de ses mains, Maman, Maman!.... s'écria-t-elle en pleurant. — Tu souffres, Julie, & tu ne m'en dis rien. — C'est là, reprit-elle, en montrant son cœur, c'est là, chère Maman, qu'est mon plus grand mal: je souffre de vous voir tant souffrir. — Moi, ma fille, je n'ai d'autres peines que les tiennes. Si ta santé se rétablit, je serai trop heureuse. De quoi t'affliges-tu? Presque à la veille d'épouser le Chevalier, que te reste-t-il à désirer? Qu'ai-je

Dieu ! Dieu ! que demandez vous de moi !

à désirer moi-même que ton entière guérison ! — Et si le Ciel me destine un autre époux ? — Un autre époux, chère Julie ! Est-ce que tu n'aimes plus Lausane ? Tu as donc des secrets pour moi. — Des secrets, ma petite Maman ! ah ! c'est pour le coup que vous m'affligez, &, en disant ces mots, elle me baisoit tendrement les mains. Non, non, reprit-elle ; j'aime tout ce qui vous est cher ; j'aime encore le Chevalier de Lausane...., autant que je dois l'aimer. Mais, si Dieu me veut toute entière, il ne permettra pas qu'il soit mon mari. — Explique-toi, ma fille. Nous crois-tu capable de contraindre ta volonté ; & si tu as d'autres desseins que les nôtres, pourquoi tardes-tu si long-tems à nous les dire ? — Non, Maman ; mais Dieu peut avoir les siens que nous ne connoissons pas. S'il m'appelle à lui.... S'il veut que je meure. — Que parles-tu de ta mort ? Julie ! Je mourrai donc aussi. — Eh ! mon cher papa, qui le consoleroit ? Qui prendroit soin de ses jours ? Vous êtes tous deux si utiles au monde, si nécessaires

l'un à l'autre ! Le Ciel vous conservera pour lui, pour mes frères, pour tant d'infortunés qui ont besoin de vous. Mais moi, à quoi suis-je bonne sur la terre, & quel est le bien que j'y fais ? — A quoi tu es bonne, Julie ! A faire notre bonheur. Je ne puis vivre sans toi. — Tendre mère, vous m'aimez trop, & bien-tôt il faudra nous séparer. — Bientôt, ma fille ! — Oui, Maman, vous vous flattez encore, & c'est ce qui me désole. Dites à Dieu, ma chère Maman, » Mon Dieu, parmi » tant de biens que je tiens de vous, il en » est un que vous voulez me reprendre ; » c'est ma Julie : elle est à vous, Seigneur, » & je consens à vous rendre ce que vous » avez droit de me redemander «. Dites ainsi, chère Maman, & je mourrai tranquille. — Mais c'est toi, Julie, qui veux mourir. — Je veux ce qui plaira au Seigneur ; & je sens trop que telle est sa volonté.... Si vous saviez, Maman, combien.... Ah ! combien je souffre ! Ne nous abusons plus ; cet état ne peut pas durer long-tems.

Frappée de ces derniers mots comme

d'un coup de foudre, je tombai évanouïe entre les bras de ma fille. Elle n'eut que le tems d'appeler son père. Il nous trouva toutes deux sans connoissance, & se hâta de nous donner du secours. Je rouvris les ieux presque en même tems que Julie. Ta fille souffre & se meurt, dis-je à mon mari, d'une voix étouffée par les sanglots. Dieu ! Dieu ! s'écria Valmont en levant les mains vers le Ciel; que demandez-vous de nous ? Ah ! nous ne voulons tous, Seigneur, que ce que vous voulez vous-même. O ma fille ! ô Emilie ! ne nous laissons point abattre. Peut-être le Seigneur ne veut-il qu'éprouver notre foi.

Il s'assit près de nous, & il questionna Julie. Fortifiée par la résignation & par le courage de son père, elle nous avoua que la violence qu'elle s'étoit faite depuis quelques jours, avoit augmenté son mal, & qu'il étoit au point de ne plus lui permettre de se contraindre. En effet, mon mari lui trouva une fièvre brûlante. Il la força de se mettre au lit, & voulut que, dans l'état où j'étois, je prisse moi-même quelque repos. Je n'y consentis qu'à con-

dition qu'on me dresseroit un lit dans la chambre de ma fille, & quelques heures après, me trouvant mieux, je me levai pour lui donner tous les soulagemens qui pouvoient dépendre de moi. Sa fièvre s'étoit un peu ralentie. Elle demanda elle-même le Chevalier, à qui jusque-là on n'avoit pas permis d'entrer. Il avoit un air sombre & morne, ses yeux étoient rouges & enflés à force de pleurer. Il s'approcha d'un air tremblant & consterné.

M. de Lausane, lui dit-elle en lui tendant la main, & en mettant dans son langage un ton de force & de dignité qui sembloit l'élever au dessus d'elle-même, tant que j'ai pu penser que le Ciel vous destinoit à moi pour époux, j'ai senti mon penchant d'accord avec mon devoir. J'étois touchée de votre amitié pour mon père; je respectois son choix; & chérissant toutes les bonnes qualités qui sont en vous, j'aimois à me rappeler qu'elles sont en partie son ouvrage. Si vous ne voulez pas risquer de les perdre, dans un siècle où elles sont devenues si

rares ; je vous en conjure, ne laissez point affoiblir l'attachement que vous avez pour lui ; & ne vous souvenez de sa fille, que pour aimer toujours davantage la Religion & les vertus qu'elle aimoit en vous. Soyez l'ami de mes frères ; soutenez-les dans le bien par votre exemple. Pour moi, dont la mort prochaine vous parlera, mieux que je n'ai pu le faire, de l'instabilité des choses humaines, souffrez que, renonçant à tout autre soin, je ne m'occupe plus que des grands objets de l'éternité.

Elle cessa de parler, & se jetant entre mes bras, elle fit signe au Chevalier de se retirer. On fut obligé de le soutenir & de l'entraîner. Il ne se connoissoit plus. J'étois dans la même situation que lui. Mon mari se partagea entre nous deux, pour nous rendre en quelque sorte à nous-mêmes.

A cette scène si attendrissante, s'en joignit bientôt une autre. Le Vicomte & la Vicomtesse de Lausane demandèrent à la voir. Je m'obstinois, par je ne sais quel mouvement secret, à n'y point

consentir. Julie me pria instamment de les laisser entrer. Quelle fut ma surprise, lorsque, voyant approcher Madame de Lausane, elle parut reprendre de nouvelles forces, pour se jeter à son cou & lui faire les plus tendres caresses ! J'en frémis, & remplie d'admiration pour Julie, je crus deviner dans cet instant ce que jusqu'alors je n'osois me permettre de soupçonner. La Vicomtesse, en recevant ses embrassemens, paroissoit émue & embarrassée. Son mari & elle se retirèrent presque aussi-tôt, comme s'ils n'eussent pu soutenir sa présence. Je ne m'arrêterai pas à définir ce qui se passoit en eux; mais ce que je sais, c'est qu'ils durent envier à Julie les sentimens qu'elle venoit de leur faire paroître.

La nuit suivante fut une nuit d'horreur. Ma fille en passa la plus grande partie dans un affreux délire. Des mots entrecoupés, des exclamations fréquentes peignoient l'agitation de son ame. Elle paroissoit inquiète sur notre sort. Tantôt, dans l'égarement de son esprit, elle appeloit à haute voix son père qui étoit

près d'elle & lui tenoit la main.... Je ne le vois plus, s'écrioit-elle; ils l'emmènent; ils l'entraînent... Les barbares! où le conduiſent-ils? Que veulent-ils faire de lui? Tantôt, m'adreſſant la parole, fuis, Maman, fuis les méchans; c'eſt à toi, c'eſt à nous tous qu'ils en veulent..... Je te défendrai, je tomberai ſeule ſous leurs coups.... Elle ſe ſoulevoit en effet, & paroiſſoit vouloir me faire un rempart de ſon corps. Dans quelques inſtans, elle nommoit ſon frère, & ſembloit gémir de ſon abſence. Quelquefois, ſe recueillant en elle-même, Mourir ſi jeune! diſoit-elle, être arrachée des bras de mon papa, du ſein de ma famille? Cruels! que vous ai-je fait! vous ne vouliez pas qu'un nœud ſi doux.... Elle appeloit le Chevalier; s'arrêtoit; puis revenant avec feu: Mon Dieu! je leur pardonne.... Jamais, non jamais.... c'eſt mon ſecret, il mourra avec moi. Le moment d'après, elle parloit bas, elle joignoit les mains, & ſembloit prier.

Dès qu'elle recommençoit à ſe faire entendre, chaque mot qu'elle diſoit gla-

çoit mes ſens & me perçoit le cœur. Mon mari avoit fait éloigner tous les domeſtiques, & juſqu'aux perſonnes qui la gardoient. Il vouloit que je m'éloignaſſe moi-même. Il ſentoit que Julie en avoit trop dit; il craignoit qu'il ne lui en échappât davantage. Mais en vain me preſſoit-il de me retirer. Tout ce qu'il put obtenir de moi, fut que je me jetaſſe ſur le lit que j'avois fait dreſſer auprès de ma fille. Accablée de fatigues, je cédai au ſommeil. Il fut long & pénible par tous les ſonges dont je fus tourmentée. En me réveillant, je trouvai Julie plus tranquille & jouïſſant de toute ſa raiſon. A quelques ſignes qu'elle fit à ſon père, je crus m'appercevoir qu'elle lui recommandoit le plus profond ſilence ſur ce qui venoit de faire le ſujet de leur entretien. Les traits, la contenance de Valmont annonçoient l'émotion la plus vive; & je ne doute pas qu'il ne ſoit parvenu à faire dire à ma fille ce qu'elle avoit eu deſſein de nous cacher.

Après s'être occupée de ma ſituation, elle nous pria de faire avertir celui qui

avoit soin de sa conscience, pour qu'elle pût profiter des intervalles de raison qui lui restoient ; trop heureuse, ajoutoit-elle, de pouvoir offrir à mon Dieu, entre les mains de son Ministre & avec une entière liberté d'esprit, le plus grand, le dernier de tous les sacrifices, celui de la vie qu'il m'a donnée ! Mon mari avoit déjà prévenu ses désirs. Le Confesseur de Julie ne tarda pas à paroître. Il ne resta que peu de tems avec elle, & la disposa à recevoir ses derniers Sacremens. Elle les reçut sous les ieux de son père, qui eut encore la force de l'exhorter à la mort. Elle lui demanda en grace d'être transportée dans cette même terre, où tant de fois elle visita avec vous les tombeaux de ses ancêtres. Préparée depuis long-tems, ne soupirant qu'après son Dieu, renouvelant mille fois son sacrifice, elle mourut une heure après dans les transports du plus tendre amour, & entre les bras de mon mari....

Pour moi, qu'on avoit éloignée, & qu'elle ne put embrasser en mourant, cédant à ma foiblesse, dès qu'il ne me

resta plus aucune lueur d'espérance, je fus réduite à une espèce d'anéantissement qui m'ôtoit l'usage de toutes mes facultés. J'étois devenue stupide & muette, ne demandant plus rien, ne m'informant plus de rien, pensant à peine à faire intérieurement quelque acte de Religion, ou le faisant par routine & sans savoir ce que je disois. La voix de quelques femmes qui se lamentoient dans le sallon, me fit sortir tout à coup de cette sorte de léthargie. Je m'élançai, malgré tous les efforts qu'on fit pour me retenir, & je pénétrai jusqu'à la chambre de Julie. Quel aspect ! elle venoit de rendre les derniers soupirs. Valmont, les mains jointes & la face prosternée contre terre, l'arrosoit de ses larmes. Je me précipitai sur le corps de Julie, avant qu'il eût pu penser à moi. Je levai le drap qu'on avoit étendu sur sa tête. Ses ieux étoient fermés : mais le sourire sembloit être sur ses lèvres, & tous les charmes de la piété brilloient sur son visage. Je crus un moment qu'elle respiroit encore. Je l'appelois par son nom, je la couvrois de bai-

ſers; tandis que mon mari, diſtrait de ſa douleur, & averti de ma préſence par la violence de mes tranſports, s'efforçoit de m'arracher d'auprès d'elle. Il n'y parvint qu'avec le ſecours de mes femmes, entre les bras deſquelles je tombai épuiſée de forces & preſque ſans vie.

Ranimée par les ſoins du Comte, je fis retentir l'air de mes cris. J'invoquois le Ciel; je voulois qu'il me rendît ma fille; je ne me connoiſſois plus, je n'écoutois plus la voix de mon époux. Mes fils, qu'il envoya chercher pour faire diverſion à ma douleur, étoient étrangers pour moi. En vain embraſſoient-ils mes genoux; je les repouſſois, je leur redemandois leur ſœur; & ils ne me répondoient qu'en pleurant.

Cependant, on enlevoit, ſans que je le ſuſſe, le corps de Julie, qu'on a dépoſé dans une chapelle, en attendant qu'on puiſſe la réunir aux cendres de ſes pères. On me laiſſa alors errer dans les appartemens, pour m'accoutumer à la perte que je venois de faire. Valmont étoit ſans ceſſe avec moi, ménageant ma ſen-

sibilité, se prêtant à ma foiblesse, & mêlant ses larmes avec les miennes. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il put me ramener à des conversations suivies, qui me firent admirer la grandeur de sa foi, en ranimant la mienne, & en développant à mes ieux toutes les richesses de la Religion, qu'il faisoit si bien sentir à mon cœur. Je désirai de l'imiter dans sa résignation & dans la générosité de son sacrifice : je commençai à me réjouïr en quelque sorte du bonheur de ma fille ; & priant avec lui, je retrouvai dans l'oraison l'onction qui l'accompagne, lorsqu'elle part d'un esprit soumis aux volontés du Ciel. La tristesse qui règne parmi mes domestiques, ne fut plus pour moi un spectacle déchirant. J'éprouvai quelques douceurs à les voir partager mes regrets, à les entendre parler de Julie ; & je devins même assez forte pour les consoler à mon tour, ainsi que mes enfans qui ne cessoient de pleurer leur sœur.

On me raconta toutes les bonnes œuvres qu'elle avoit faites & dont je ne

savois que la moindre partie. Cette ame sensible & bienfaisante ne se bornoit pas à solliciter les secours de son père & les miens, en faveur de ceux qui s'adressoient à elle pour intéresser notre pitié; elle vouloit encore faire, en secret & par elle-même, tout le bien qu'elle pouvoit. Elle se servoit de son ancienne Bonne, pour s'informer, sur la paroisse, des pauvres honteux les plus délaissés. Elle retranchoit sur ce que nous lui donnions, dans les derniers tems, pour ses petites satisfactions & pour sa parure; & ne se réservant, pour ce dernier objet, que l'absolu nécessaire, elle consacroit tout le reste à soulager les malheureux. Les plus exposés par leur âge ou par leur état, étoient ceux qu'elle avoit spécialement adoptés. Nous leur continuons à tous le bien qu'elle leur faisoit, & ils nous sont d'autant plus chers qu'ils l'étoient à Julie. Le Chevalier de Lausane a voulu se charger de plusieurs d'entre eux, par respect pour sa mémoire. Toujours rempli de l'idée de ses charmes & de ses vertus, il ne pense qu'à elle, il ne parle que

d'elle, il ne se plaît qu'avec moi & avec le Comte. Nourrissant sa douleur des plus tendres souvenirs, il sera long-tems inconsolable.

Mon mari a écrit à M. de Verzure, pour lui apprendre la mort de sa fille & le prier d'en instruire le Baron. J'étois jusqu'ici hors d'état d'écrire à mon fils. Je vais le faire à l'instant, pour lui ôter toute inquiétude sur mon compte, & pour apporter, autant qu'il est en moi, quelque adoucissement à sa peine. Hélas ! il aimoit sa sœur plus que lui-même, & il eût donné mille fois sa vie pour conserver la sienne.

Je ne tarderai pas non plus à faire réponse à ma chère Veymur. Je lui dois les plus tendres remercîmens de toutes les choses intéressantes qu'elle me marque, & sur-tout du soin qu'elle prend de me rassurer à votre égard. Que n'ai-je eu votre force ; & que n'ai-je mieux profité des leçons que vous m'avez données !

LETTRE

LETTRE LVIII.

Du Marquis à la Comteſſe.

JE ne ſuis pas étonné, ma fille, de l'effet qu'a produit ſur toi la mort de Julie. Il eſt difficile d'être mère, & de ne pas en éprouver les foibleſſes. C'eſt beaucoup que, ſoumiſe au fond du cœur, tu ayes pu du moins étouffer les révoltes de la nature; & que, malgré le trouble de ton ame, tu n'ayes pas permis à ta bouche le murmure & les plaintes. Ta chère Veymur n'a guère été plus forte que toi. En dépit des précautions que Valmont a priſes à mon égard, c'eſt à moi qu'il étoit réſervé de la ſoutenir & de la conſoler dans l'abſence de ſon mari, que des affaires de famille ont éloigné pour un tems. Il m'a fallu porter tout à la fois mes propres maux, les ſiens, ceux d'Hortenſe, auſſi affligée que ſa mère; & tu n'en doutes pas, ma plus grande peine étoit pour toi.

Emilie! que j'ai ſenti vivement le coup

qui t'accabloit ! Mais en même tems, dans cette perte qui nous eſt commune à tous, que j'ai admiré le courage de ton mari ! Ce n'eſt point une vaine Philoſophie qui le lui a donné : avec elle il eût pu aiſément avoir un cœur moins tendre & moins ſenſible ; mais jamais, avec tant d'amour pour ſa fille, il n'eût eu le même détachement & la même fermeté. Que de momens où l'on ne peut être fort & vraiment grand, que par la Religion ! Que de circonſtances affligeantes, où l'on ne peut trouver de conſolation qu'en elle !

Maintenant qu'elle a affermi Madame de Veymur & ſa chère Hortenſe, ton mari ne doit plus craindre de nous envoyer les triſtes reſtes de Julie. Nous les recevrons avec larmes, il eſt vrai ; le vieillard qu'elle appeloit avec tant de bonté ſon père, qu'elle viſitoit avec tant de ſoin dans ſes infirmités, qu'elle ſoulageoit par tous les petits ſervices qu'elle pouvoit lui rendre ; les enfans dont elle ſe plaiſoit à être environnée, qu'elle formoit à la piété & à la ſageſſe, de concert avec Hortenſe ; tous les habitans de

nos campagnes, aux besoins desquels elle prenoit tant d'intérêt, dont elle nous adressoit les vœux & les prières, partageront, comme ils l'ont déjà fait, nos regrets & notre douleur. Mais, tempérée par la foi, cette douleur que la Religion permet à la nature, recevra d'ailleurs une espèce de soulagement de la présence même de ces restes qui nous sont si chers. Je méditerai sur eux, comme sur les tombeaux de nos Ancêtres, le néant des choses humaines. La jeunesse de nos hameaux viendra s'instruire, à leur aspect, de la brièveté de la vie. Elle profitera de ces leçons, mieux que ne le feroit un monde volage & dissipé, pour qui elles seroient plus nécessaires, & à qui cependant elles deviennent bien moins utiles. Elle se dira, dans la simplicité de son langage : » Voilà cette Julie, si remplie de charmes, qui étoit sur le point de contracter une si noble alliance, & qui sembloit devoir jouïr de tous les biens qu'on peut se promettre ici bas: la voilà dépouillée de tous ces avantages, & privée de tous ses attraits. La mort l'a moiſ-

ſonnée avant le tems. Ce qui lui reſte, ce ſont ſes mérites & le prix qu'elle en reçoit «.

C'eſt auſſi, ma fille, ce qui doit nous adoucir le ſouvenir de notre perte. Elle eſt grande pour nous, ſans doute ; mais quel gain pour Julie ! Le bonheur a commencé pour elle ; ſes maux ſont finis ; & nous ne ſavons pas ce que feront encore les nôtres. Armons-nous de force pour de nouvelles épreuves. Tenons-nous prêts à tout évènement. Les méchans n'ont ſur nous d'empire que ce que Dieu leur en permet ; &, comme nous nous le ſommes dit tant de fois, il fait ſervir les plus grands maux en apparence, au vrai bien de ceux qui l'aiment.

LETTRE LIX.

D'Emilie au Marquis.

LA fin de votre dernière lettre ſemble annoncer, mon père, que vous prévoyez, ainſi que moi, de nouvelles peines & de nouveaux malheurs. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je m'y attends; & ſi maintenant il n'eſt queſtion pour nous que d'un ſecond exil, dans ce changement de fortune nous ſerons trop heureux. La ſolitude où nous vivons, au milieu de la Cour, porte déjà tous les caractères de la diſgrâce. Avant la mort de Julie, tout s'empreſſoit de rendre hommage à mon époux. La gloire qu'il s'eſt acquiſe, les ſervices qu'il a rendus, l'alliance que nous étions ſur le point de contracter avec la famille de Lauſane, plus que tout, les bontés du Prince, paroiſſoient nous attacher tous les courtiſans. Après la mort de ma fille, leurs empreſſemens étoient encore les mêmes: on venoit en foule prendre part à notre affliction. Mais de-

puis quelques jours, une froideur marquée de la part du Roi a éloigné toutes ces ames viles, qui, incapables d'honorer la vertu pour elle-même, ne savent encenser que l'idole de la faveur.

Des nuages que le Vicomte est parvenu à jeter dans l'esprit du Monarque sur la négociation de Valmont; le ton de franchise avec lequel mon mari s'est expliqué sur cet article & sur d'autres objets également intéressans; ce qu'il a cru devoir à la justice & à la vérité: telles sont les causes réelles de la perte de son crédit, qui sans doute entraînera celle des dernières grâces dont on l'a comblé. Il n'est pas fait pour le manège & le langage des Cours; quels succès pourroit-il s'y promettre? Heureusement pour lui, les faux biens qu'on y poursuit, ont cessé depuis long-tems d'être l'objet de son ambition: il n'en avoit plus d'autre que celle d'être utile. Dès qu'il plaira à la Providence de le rendre à la retraite, au repos, il saura en jouïr comme auparavant.

Eh! qu'il nous sera doux, mon père, de vous être réunis pour toujours; de

vivre avec M. & Madame de Veymur; de ne faire avec eux qu'une même famille; de ſerrer les nœuds de la parenté, de l'amitié qui nous lient, en rappelant mon fils pour l'unir avec Hortenſe; de retrouver ainſi, dans la compagne de Julie, dans la fille de ma plus chère amie, une eſpèce de dédommagement à ce que j'ai perdu; de confondre en un mot nos intérêts, nos ſentimens, nos peines, & nos plaiſirs! Je n'aurai plus à craindre pour Valmont; ſes ennemis l'oublieront enfin. Il ne riſquera plus d'être la victime d'une injuſte haine ou d'un fol amour. Les noirceurs du crime ne me feront plus trembler pour ſa vie. Bornée à lui plaire, à prolonger vos jours par mes ſoins & par mes careſſes, à former ſur vos exemples & ſur ceux de mon mari les vertus de mes enfans, je jouïrai avec tranſport de la paix & du bonheur... Hélas! trop flatteuſe eſpérance, pourquoi me trompez-vous? Non, non, ce n'eſt point ici le terme marqué à nos épreuves. La haine qui nous pourſuit veut une autre vengeance, & compte pour trop

peu de chose les maux qu'elle nous a faits.

Dans peu vous serez instruit de notre sort. La Reine, toujours sensible & compatissante, s'intéresse pour nous. Mais que peut son crédit contre les complots des méchans ? Ah ! que du moins, en me portant à détester leur injustice, ils ne prennent jamais assez d'empire sur moi pour me faire oublier ce que je dois à la Religion que je professe, & pour me forcer à les haïr.

LETTRE LX.

Du Comte de Valmont au Marquis.

NOus ne ſommes point aſſez heureux, mon père, pour qu'il nous ſoit permis d'aller vous rejoindre. Mais un autre genre de bonheur me conſole. On me laiſſe encore les moyens de faire du bien.

C'eſt dans mon Gouvernement que le Prince m'envoie ; & je regarde cette ſorte d'exil, moins comme une diſgrâce que comme la plus précieuſe faveur. Quelle ſatisfaction pour moi d'aller remplir, dans la Province qui m'a été confiée, le plus touchant de tous les devoirs ! Dans le peu de tems que j'y ai paſſé, je n'ai pu juger de ſa ſituation & de ſes beſoins, que d'après un coup d'œil bien rapide ; mais ce que j'en ai vu m'a éclairé ſur la néceſſité d'y faire un plus long ſéjour. Je me propoſois de ſupplier Sa Majeſté de me laiſſer libre d'y retourner, dès que ſes affaires me le permettroient. Elle a pré-

venu ma demande, & rempli mes vœux sans le savoir.

Vous désirez, sans doute, mon père, que, reprenant les choses de plus loin, je vous instruise des causes de mon éloignement, &, à proprement parler, de mon exil. J'ai su par vous-même, que M. de Verzure vous avoit confié ce que je n'avois d'abord osé écrire que pour lui seul *. La crainte de vous trop alarmer dans les premiers tems qui ont suivi ce triste évènement, m'avoit porté à vous le cacher, jusqu'à ce que ce digne ami, plus éclairé par les circonstances, crût ne rien risquer à vous l'apprendre.

La conduite que j'ai tenue dans des momens si critiques, auroit dû ramener M. de Lausane à des sentimens plus honnêtes : elle ne lui inspira que plus de circonspection dans ses procédés. De retour de ma négociation, nos premières entrevues furent telles qu'elles pouvoient l'être avec un caractère aussi dissimulé que l'est le sien. On eût dit, à l'entendre,

* Voyez la trente-neuvième Lettre.

que je n'avois point de meilleur ami que lui, & qu'il m'avoit rendu auprès du Roi, pendant mon abſence, les plus grands ſervices. Il chercha même, dans un entretien ſecret, à faire retomber ſur le Marquis de L.... le crime de ceux qui avoient attenté ſur mes jours. C'étoit lui, à en croire le Vicomte, qui avoit ſéduit un des domeſtiques de la Vicomteſſe, à l'inſtant où elle venoit de le chaſſer de ſa maiſon : ſans la crainte de perdre toute une famille auſſi diſtinguée que celle du Marquis, en lui imprimant une tache ineffaçable, M. de Lauſane en ſavoit aſſez, diſoit-il, pour le convaincre de toutes ces noirceurs, & lui faire faire ſon procès. Ne voulant paroître ni rejeter ni admettre cette juſtification maladroite & ce tiſſu d'impoſtures, je briſai ſur ce ſujet; & le Vicomte feignit de croire qu'il m'avoit perſuadé. Il ne ceſſa depuis ce moment, & à meſure que Julie s'affoibliſſoit, de me preſſer ſur le mariage de ſon frère. La Vicomteſſe joignoit ſes inſtances aux ſiennes. Auſſi diſſimulée que ſon mari, elle avoit pris avec

moi le ton de l'amitié & de la décence, & sembloit avoir oublié la haine qu'elle m'avoit jurée & les menaces qu'elle m'avoit faites.

Dans ce même tems je reçus, du Monarque auprès duquel on m'avoit envoyé, une lettre écrite de sa main, par laquelle il m'avertissoit de me défier du Vicomte, qu'il soupçonnoit d'être en relation avec ceux des principaux Seigneurs de sa Cour qui s'étoient ligués contre l'Etat & contre lui. Cet avis n'étoit que trop bien fondé. Peu de jours après la mort de ma fille, M. de Lausane, ne croyant plus avoir rien à ménager, me fit appeler dans le cabinet du Roi; & après un propos assez peu mesuré, que je ne m'empressai point de relever, il lut, en présence de Sa Majesté, une lettre d'un des conjurés, par laquelle on m'accusoit d'avoir trahi les intérêts de mon Souverain, en empêchant une révolution, qui non seulement lui eût procuré les avantages qu'il s'étoit promis, & que j'avois, disoit-on, si difficilement obtenus, mais qui de plus lui

eût assuré, dans le démembrement qui devoit se faire de quelques possessions éloignées, un riche & vaste pays sur lequel la France pouvoit former des prétentions. J'entendis cette lecture de sang-froid ; & dès qu'elle fut finie, m'adressant au Roi avec toute la confiance que m'inspiroit la cause que j'avois à défendre, je lui rappelai tout ce que je lui avois écrit dans le tems, sur l'injustice qu'il y auroit eu à se prévaloir des circonstances, contre le Monarque même avec lequel je traitois en son nom ; sur les véritables intérêts des Princes entre eux & relativement à des sujets rebelles ; sur les conséquences de la violation du droit des gens qui ne laisseroit plus de principes fixes de Souverain à Souverain, de Nation à Nation, & qui n'offriroit plus rien sur quoi l'on pût compter : je lui fis sentir d'ailleurs le peu de fond qu'il y avoit à faire sur des hommes, qui, devenus perfides envers leur Prince & leur Patrie, n'auroient pas manqué de l'être envers nous dès qu'ils auroient pu le devenir avec succès, & se seroient peu in-

quiétés de réaliſer des promeſſes ſur leſquelles la nation entière n'eût pas manqué de les déſavouer ; après quoi je tirai d'un porte-feuille la lettre par laquelle le Roi lui-même avoit approuvé mes ſentimens & ma conduite. Le Vicomte de Lauſane, preſque déconcerté par une réponſe ſi ferme, ſoutenue de ſi puiſſans motifs & appuyée d'un témoignage auſſi convaincant, ne reprit la parole qu'après un moment de ſilence ; & pour me tendre un piège auquel il me fût impoſſible d'échapper, il ſe borna pour l'inſtant à me mettre en oppoſition avec les vues & les déſirs du Prince. S. M., me dit-il, veut bien ne pas révoquer en doute la droiture de vos intentions, quoiqu'elle ait lieu de ſe plaindre que vous l'ayez empêchée de conſulter ſes plus fidèles ſerviteurs, qui, ſur des intérêts d'Etat, auroient pu en bonne politique ne pas être de même avis que vous ; mais il lui eſt aiſé du moins de trouver, dans la continuation de la guerre, une compenſation à ce que la ſévérité de vos principes, trop timides & trop circonſpects,

semble lui avoir fait perdre. La nouvelle alliance qu'elle vient de contracter, ne doit pas seulement servir à lui procurer la paix qu'on lui propose ; elle peut lui assurer, par des conquêtes rapides, de plus grands avantages. S. M. désire la guerre ; elle vous destine un commandement honorable ; elle se promet, du plan qu'elle s'est formé, les plus grands succès, & veut bien toutefois, avant que de se déterminer, prendre encore votre avis. Si je n'écoutois, repris-je aussi-tôt, que l'intérêt d'une vaine gloire & l'ambition du commandement, si je ne voulois que plaire à mon Prince au lieu de le servir ; je lui dirois qu'en continuant la guerre il va s'immortaliser par l'éclat de ses victoires ; que rien ne peut retarder ses conquêtes, & qu'il ne lui faut qu'une campagne ou deux, pour contraindre ses ennemis à recevoir la loi qu'il voudra leur imposer : mais je ne connois, Sire, d'autre langage que celui de la vérité, ni d'autre intérêt que la vraie gloire de V. M. & le bonheur de vos sujets. Permettez-moi donc de vous représenter que, si l'on

vous offre une paix honorable, il vous sera plus glorieux, en l'acceptant, de pacifier l'Europe entière, qui a les yeux sur vous, que d'y ranimer le feu de la guerre, qui la désole depuis tant d'années. Nos derniers succès ont été balancés par des pertes : si maintenant, par le traité d'alliance que nous venons de faire, les avantages sont pour nous & que nous n'en profitions pas ; nous éveillerons à coup sûr l'inquiétude & la jalousie de ceux de nos voisins qui ne se sont pas encore déclarés ; on nous opposera bientôt de nouvelles forces & une ligue plus redoutable. Rien de plus inconstant, rien de plus incertain que le sort des armes : si malheureusement nous éprouvons quelques revers ; on croira ne pouvoir se délivrer de toute crainte à notre égard, qu'en nous accablant : si nos armes prospèrent, je doute que les conquêtes que nous ferons nous dédommagent de ce que nous aurons souffert par l'interruption du commerce, par l'état de langueur où sont nos Colonies, par la dépopulation de presque toutes

nos Provinces, & par l'appauvriſſement de vos ſujets. On cache à Votre Majeſté, Sire, leur diſette & le triſte état de nos campagnes; je les ai parcourues, & je n'y ai vu que l'image de la dévaſtation & de la misère. Le laboureur eſt arraché à ſa charrue, pour ſervir dans vos armées : ſa femme & ſes enfans ſont réduits, dans quelques endroits, à ſe nourrir de racines au défaut de pain : la cherté des denrées augmente chaque jour par de nouveaux impôts; les vexations, les injuſtices, les fraudes d'exacteurs impitoyables (le plus terrible de tous les fléaux), forcent la plupart des familles à gémir de leur exiſtence; & un petit nombre d'hommes s'enrichiſſent du malheur de tous les autres.

Ce n'eſt point là, Sire, reprit M. de Lauſane en m'interrompant avec feu, l'état de votre peuple; demandez-le à tous ceux qui vous environnent & qui vivent du produit de leurs terres; ils diront à V. M. que jamais l'agriculture ne fut plus en honneur, que jamais le peuple ne fut plus heureux, & qu'un pareil

tableau n'a pu être tracé que par des sujets mal intentionnés. Je sais ce que j'en dois croire, dit le Roi en se levant; & vous, Comte, craignez qu'un faux zèle ne vous aveugle & ne vous emporte trop loin; quand il en sera tems, je vous ferai savoir mes volontés.

Je m'étois attendu à l'effet que produiroit ma réponse sur l'esprit du Prince; & je comprenois sans peine, qu'après l'avoir prévenu contre moi, M. de Lausane empoisonneroit de nouveau auprès de lui mon zèle & ma franchise. Il n'y parut que trop, par l'indifférence que le Roi me témoigna depuis cet entretien. Toute la Cour s'en apperçut; & malgré l'intérêt que la Reine a bien voulu prendre à ce qui me concerne, malgré les assurances d'attachement d'une quantité de gens, qui n'ôsoient le faire paroître en public, il n'y a eu que le Chevalier de Lausane qui ait continué à me voir avec la même assiduité. J'ai reçu enfin l'ordre de S. M. de me retirer dans mon Gouvernement, pour y commander avec toute l'autorité nécessaire. Ce tendre

ami en eſt déſolé, parce qu'il lui eſt défendu de m'y accompagner, & qu'on le force de reſter à la Cour juſqu'au moment de ſon départ pour l'armée.

Son frère me prépare-t-il de nouvelles perſécutions ? Va-t-il former de nouvelles intrigues, pour achever de me perdre ? C'eſt ce que j'ignore, & ce que j'ai d'ailleurs tout lieu de craindre. Il n'en ſera, après tout, que ce qu'il plaira au Seigneur, & il y a long-tems que je me diſpoſe à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner *.

Tout eſt prêt pour le convoi de Julie. Vous recevrez, mon père, ces reſtes ſi chers de la fille la plus vertueuſe & la plus aimable. L'innocence, la pureté de ſa vie me fait envier ſa mort. Qu'il eſt doux d'avoir vécu & de mourir comme elle !

M. de Verzure vient de me donner

* Faire ſa charge exactement, s'attendre chaque jour à être culbuté par la cabale, comme le Médecin qui ſe prépare à être emporté par la peſte contre laquelle il va ſecourir les malades; tel doit être le plan de tout homme d'Etat. *Entret. de Periclès, &c.*

des nouvelles de mon fils. Il falloit tous les soins d'un guide aussi sage, pour l'aider à modérer sa douleur. Elle se calme insensiblement, & ne le met pas du moins, comme je le craignois, hors d'état de continuer ses voyages, jusqu'au tems où il sera obligé de rejoindre l'armée.

LETTRE LXI.

Du Marquis au Comte de Valmont.

C'est hier, mon fils, qu'est arrivé le triste cortège qui nous amenoit le corps de Julie. De tous les lieux d'alentour on accouroit en foule sur son passage, pour lui donner des bénédictions & des regrets. On se pressoit autour de son cercueil, & on l'arrosoit de ses larmes. De tous côtés nous n'entendions que des gémissemens & des sanglots, nous ne voyions que le spectacle de la désolation & de la douleur. Cruels momens pour Madame de Veymur, pour Hortense, & pour moi ! Chère Julie ! que de pleurs tu as fait répandre ! Aujourd'hui, mon fils, le tendre souvenir des qualités qui brilloient en elle, l'idée toujours présente de cet assemblage si parfait & si rare de la beauté, des grâces, & des vertus, voilà ce qui nous occupe, ce qui nous absorbe tout entiers. Insensibles à tout le reste, nous avons appris avec une sorte

d'indifférence ton éloignement de la Cour. De quelque nom qu'on l'appelle, non, cher Comte, non, ce n'eſt point une diſgrâce. Remplis ta deſtinée, fais des heureux : un jour viendra, où en dépit de l'envie, tu le feras toi-même.

Quelle école, cher Valmont, que celle du monde ! Et quelle ſource d'inſtructions, pour l'ame attentive & fidèle, que cette contrariété d'évènemens qui mélange le cours de notre vie ! Ne crains plus de me faire partager tes peines. Avec l'aide du Seigneur, je me ſens encore aſſez fort pour les porter avec toi.

LETTRE LXII.

De la Comteſſe au Marquis de Valmont.

TOUJOURS remplie des mêmes ſentimens à notre égard, toujours diſpoſée à rendre juſtice à Valmont, la Reine n'a vu qu'avec le plus ſenſible déplaiſir ſon départ & le mien. Quelque déſir qu'elle eût de me retenir auprès d'elle, quelque affligée qu'elle fût de cette nouvelle ſéparation, elle n'a pas cru devoir s'oppoſer à que j'accompagnaſſe mon mari dans ſon Gouvernement.

Sa réputation l'avoit devancé; la haute idée qu'on s'eſt faite de ſon équité, de ſa ſageſſe, & de ſa bonté, avoit prévenu preſque tous les eſprits en ſa faveur. J'ai vu les cœurs voler au devant de lui; j'ai vu la joie publique éclater par les plus vifs & les plus doux tranſports. Tout étoit prêt pour le recevoir; & malgré les précautions qu'il avoit priſes pour cacher ſon arrivée, notre entrée a eu tout l'air d'un triomphe. La modeſtie de Valmont

en a souffert ; quant à moi, j'ai craint que la jalousie de ses ennemis n'en fût irritée, & ne lui fît un crime de l'amour qu'on lui témoigne : j'avoue cependant que ma tendresse pour lui s'en est trouvée si flattée, que je ne me fusse portée qu'avec peine à lui sauver ces marques d'estime & de bienveillance, si cela même eût été en mon pouvoir. Eh ! qui les mérita mieux que lui ? Déjà tous ses instans sont consacrés à des soins pénibles & au soulagement du peuple. A travers l'alégresse commune il a vu percer la misère. Il en gémit ; il y cherche les plus puissans remèdes ; occupé des besoins d'une infinité d'hommes, il ne lui reste pas le tems de penser à lui-même ; & suite de son amour, je lui pardonne d'être si rarement occupé de moi.

Quand je serai plus instruite, je ne vous laisserai rien ignorer de ce qui le concerne ; si je ne peux faire quelque bien par moi-même, j'aurai du moins le foible mérite de vous retracer celui qu'il fait.

LETTRE

LETTRE LXIII.

Du Comte à son Père.

C'EST maintenant, mon père, que j'ai plus lieu que jamais de regretter votre présence. Combien la maturité de vos conseils suppléeroit avantageusement à mes foibles lumières ! Souvent incertain sur le parti que je dois prendre, risquant de perdre, à trop consulter, le peu de momens qui me sont donnés pour agir, je vous exposerois les difficultés qui m'arrêtent; vous dissiperiez mes craintes; vous fixeriez mes irrésolutions; & ce que me dicteroit la sagesse de vos vues seroit toujours pour le mieux. Je sais que le désir de le procurer doit avoir ses bornes; qu'il est un terme où il faut s'arrêter, quand on ne veut pas s'exposer à tout perdre pour avoir voulu trop entreprendre: & c'est de là que naissent presque toujours mon embarras & mes perplexités. Je vois dans la Province de grands maux, & je ne puis sans danger y apporter de

grands remèdes. Des voies douces, des moyens lents sont l'unique ressource dont je puisse attendre quelque succès. Le zèle que vous m'avez inspiré pour le bien s'en irrite ; je frémis des obstacles qui s'y rencontrent ; je tremble qu'on ne me laisse pas le tems d'achever ; & je voudrois que bientôt il n'y eût plus ici de malheureux. Cependant je modère cet empressement trop vif & ces désirs trop ardens ; car je sens que l'impatience gâteroit tout. Que ceux qui ont accès auprès du Prince & tout pouvoir pour faire le bien, sont coupables quand ils ne le font pas, puisque c'est d'eux que tout dépend ! Lié par le crédit & les intrigues du Vicomte, éprouvant la triste influence de mille causes secrètes, je me trouve arrêté à chaque instant. L'esprit de trouble & de faction, qui depuis long-tems se fait sentir ici, fomenté sous main, s'oppose aux desseins les mieux concertés. Des hommes inquiets, qu'on fait agir & parler, répandent les faux avis, les interprétations malignes, les soupçons, la méfiance, & sur les objets les plus importans divisent les suf-

frages, lorsque je me crois sur le point de les réunir. Avec des intentions droites & un pouvoir subordonné, que de difficultés pour faire le bien, tandis que les méchans se ménagent tant de secours & de facilité pour faire le mal! Mais enfin ce qu'ils mettent de constance & d'activité pour leur intérêt personnel, pourquoi, par un meilleur motif, ne le mettrois-je pas pour l'intérêt général?

Je n'ai auprès de moi qu'Emilie, dans le sein de laquelle je puisse déposer les soins qui m'agitent; & à peine trouvé-je le tems de lui parler. Elle me seconde cependant de toutes ses forces, & me sert plus qu'elle ne pense. Ses manières douces & affables lui gagnent tous les cœurs. Ses exemples ont un ascendant victorieux, auquel on cède en dépit des modes & des usages. Déjà, par elle, les mœurs sont plus décentes & plus pures; les femmes se font gloire de l'imiter; elles la chérissent, parce qu'elle rend aimable l'empire que ses vertus lui donnent, & qu'elle embellit la raison de tous les charmes qui accompagnent le sentiment, la franchise,

& la simplicité. On ne rougit plus des devoirs d'épouse & de mère ; le goût de l'honnêteté & des bienséances se communique insensiblement d'un sexe à l'autre, & gagne toutes les conditions. Voilà, mon père, une partie de ce que je crois devoir à Emilie ; & pour moi-même, pour mes enfans, que ne lui dois-je pas! Ses attentions, ses ménagemens, ses complaisances à mon égard, se multiplient avec les embarras & les travaux dont elle me voit surchargé. Elle préside, avec notre respectable Abbé, à l'éducation de ses fils, lorsque je suis hors d'état de le faire ; & dans ces momens, les principes de sagesse dont elle les remplit, valent bien toutes les connoissances que je pourrois leur donner.

M. de Verzure & le Baron ont reçu ordre de rejoindre l'armée que commande le Marquis de L..... Je me repose sur le zèle & la prudence du tendre ami qui sert de guide à mon fils; mais sur-tout, au milieu des dangers qu'il va courir, je mets ma confiance dans le Seigneur, qui veillera sur lui. Le Chevalier de Lausane va servir avec eux.

LETTRE LXIV.

De la Comteſſe au même.

Vous avez dû, mon père, être ſurpris de ce que, dans mes dernières lettres *, je n'entrois pas dans de plus longs détails ſur la conduite du Comte dans ſon Gouvernement. Le peu que je vous en ai dit ne répond pas ſuffiſamment à l'intérêt que vous y prenez; & j'avoue que je me ſuis fait à moi-même une eſpèce de violence, pour ne pas m'étendre davantage ſur des objets qui nous affectent tous deux ſi vivement. D'un côté, je craignois de vous rendre mes éloges ſuſpects, par trop de chaleur & d'empreſſement, & de l'autre, je ne pouvois pas encore me flatter d'avoir acquis aſſez de lumières, pour ſatisfaire à ce que vous aviez droit

* Retranchées, ainſi que quelques-unes du Marquis de Valmont, comme n'ajoutant rien d'eſſentiel à ce que nous avons cru devoir conſerver.

d'attendre de moi. Je suis maintenant plus éclairée sur tout ce que vous désirez de savoir. J'ai étudié à loisir mon mari, j'ai interrogé toutes ses démarches, & je me suis instruite par les voies les plus sûres de ce que l'on pense de lui. Je vous dirai, non pas tout ce que j'en pense moi-même, mais ce qu'en disent entre eux les hommes les moins prévenus, & qu'on peut le moins soupçonner de partialité : je ne vous répéterai pas le langage de la flatterie, toujours prompte à exalter le mérite de ceux dont elle attend des grâces ; mais je vous exposerai les sentimens du Public, qui juge à la longue d'après ce qu'il éprouve, & auquel on ne fait pas long-tems illusion sur les biens ou les maux qu'il ressent. Pour louer plus dignement encore M. de Valmont, je laisserai parler ses actions, & je me bornerai le plus souvent à vous raconter ce qu'il a fait *.

* On voudra bien se souvenir, en lisant cette lettre, que ce qui fait partie du district & des fonctions des Gouverneurs n'est pas

Dans les premiers mois qui ont suivi notre arrivée, je ne le voyois, pour ainsi dire, qu'en passant ; j'étois privée de ces doux entretiens, auxquels sa tendresse pour moi m'avoit si bien accoutumée. Uniquement occupé à se mettre au fait par lui-même de l'état de la Province, il se levoit de grand matin, montoit à cheval, parcouroit les campagnes, & ne rentroit chez lui que pour donner ses audiences ou pour travailler. Je ne jouïssois de sa présence qu'aux heures des repas, au milieu du grand monde, que par état il étoit obligé de recevoir. L'après-dînée étoit consacrée à de nouveaux soins. Toujours en mouvement, lors même qu'il sembloit goûter quelque repos, toujours attentif à prendre les informations nécessaires sur ce qu'il lui importoit le plus de savoir, il tiroit parti, pour son instruction, de ce qui n'eût été, dans les vues

---

précisément le même dans toutes les Provinces, qu'il ne l'a pas été dans tous les tems, & qu'il ne faut pas juger de ce qu'a pu se faire autrefois par ce qui se fait aujourd'hui.

de tout autre, qu'un objet de loisir, & qu'un pur amusement. Souvent il prenoit sur le tems du sommeil, & je l'ai vu percer fort avant dans la nuit, pour terminer, par des lettres & des mémoires, les affaires auxquelles il n'avoit pu suffire pendant le jour.

Quelquefois il s'absentoit des semaines entières ; & ce n'est qu'après avoir tout vu, tout examiné, qu'il a commencé à se délasser avec moi de ses travaux, en me faisant part des observations qu'il venoit de faire. Que de devoirs à remplir, m'a-t-il dit dès qu'il a trouvé le moment de respirer ! que de maux, dont je ne m'étois formé qu'une idée bien imparfaite avant que de les avoir vus de près ! Et ce qui m'afflige, c'est que la portion d'autorité qui m'est confiée, me laissera peut-être dans l'impuissance d'y remédier autant que je le désirerois. Quoi qu'il en soit, je ne perds point courage ; & s'il ne dépend pas de moi de faire mieux, je me consolerai du moins lorsque j'aurai fait tout ce qui est en mon pouvoir.

Les craintes de mon mari n'étoient pas sans fondement. Quoique prévenu dans toute la Province en faveur de son mérite personnel, on y avoit pris en général des préjugés désavantageux sur les sentimens & le caractère de ceux que la Cour y envoie pour remplir les fonctions de Gouverneur. On les considéroit comme des instrumens aveugles d'une autorité arbitraire, ou comme des despotes eux-mêmes, qui, tout subordonnés qu'ils étoient, mettoient le plus souvent leur volonté à la place de celle du Prince, trompoient sa religion, & plioient les vues du Ministre au gré de leurs passions.

Un des premiers soins du Comte a été de faire prendre de lui une idée plus favorable, en consultant sur les objets un peu importans, non seulement ceux qui avoient avec lui la plus grande part à l'administration, mais les Officiers municipaux des villes, & les hommes les plus distingués parmi les différens Ordres de Citoyens; en les priant de l'éclairer sur les intérêts de la Province pour les faire valoir, sur ses droits & ses fran-

chiſes pour les conſerver, ſur les principaux abus pour concourir tous enſemble à les réformer ; en leur communiquant ſes projets ; en les aſſociant à ſes travaux ; & en n'entreprenant rien, autant qu'il ſe pouvoit, que d'un conſentement général.

Ces précautions auroient pu ſuffire, s'il n'avoit rencontré à chaque pas des eſprits inquiets & difficiles à manier. Les uns étoient tels par caractère, ou par le ſeul déſir de ſe donner quelque relief dans la Province, & de ſe rendre importans ; les autres, & en plus grand nombre, parce qu'ils étoient ſourdement ameutés par les partiſans de Lauſane, pour ſuſciter à M. de Valmont des obſtacles, à la faveur deſquels on pût le faire tomber dans les pièges qu'on lui tendoit. A l'égard des premiers, au lieu de ſe roidir contre eux, d'employer la hauteur & les menaces, de les ſubjuguer par la terreur, il a mieux aimé perdre du tems en apparence, pour gagner des forces & s'attirer leur confiance. Il a uſé envers eux de ménagement, ſans qu'on pût le

soupçonner de crainte ni de foiblesse ; il a réussi à se les attacher par des manières affables & insinuantes ; & en paroissant entrer dans leurs sentimens, il a su les ramener aux siens par degrés. Quant à ces ames viles & mercenaires, ces hommes à gage que les ennemis qu'il a à la Cour mettoient en œuvre, pour fomenter les troubles, pour contrarier ses desseins, & pour gêner ses opérations ; ne pouvant espérer de les gagner, il leur a fait perdre tout crédit, en les démasquant. Les yeux se sont ouverts, quoiqu'un peu tard : on a senti que c'étoit l'avantage de tous qu'il cherchoit, que c'étoient toujours de grandes vues, des intentions droites, qui le faisoient agir, & jamais des considérations particulières & des vues personnelles ; on a reconnu que son principal objet étoit de réunir & de confondre, autant qu'il étoit en lui, les intérêts du Prince & ceux de ses sujets.

La source pour lui des premiers embarras a été l'augmentation des impôts. Il arrivoit ici dans des circonstances

critiques & des tems difficiles. On se plaignoit des taxes précédentes, & par les instructions qu'il avoit reçues en partant, il se trouvoit forcé de demander de nouvelles sommes. Le misérable état de la Province sembloit exiger plutôt des soulagemens. Il fit à la Cour les représentations les plus sages. Il prit sur lui, malgré ce qu'il avoit éprouvé tout récemment, d'en écrire à S. M. dans les termes les plus respectueux, & tout à la fois les plus forts & les plus pressans. Il plaida pour tant de malheureux confiés à ses soins, & peignit des couleurs les plus vives l'indigence à laquelle ils étoient réduits. Il fit valoir d'ailleurs, pour la manière de percevoir les impôts, des privilèges réclamés avec justice & que l'on paroissoit oublier. Tout ce qu'il put obtenir fut la conservation de ces mêmes privilèges, & la permission de travailler avec l'Intendant, homme droit & intègre dont il avoit su se concilier l'attachement & l'estime, à mettre dans la levée des deniers une plus exacte répartition. Ils usèrent l'un & l'autre de l'en-

tière liberté qu'on leur laiſſoit, de manière à adoucir aux plus pauvres le fardeau dont on les chargeoit. Les violences, les concuſſions, les rapines, furent éclairées de près (*a*), punies, & réprimées. Le peuple ceſſa de ſe plaindre, & les eſprits les plus turbulens furent réduits au ſilence.

En même tems que, par l'attention & les ſoins du Comte, on rendoit moins onéreux le poids des impoſitions, il mettoit, de ſon côté, la Province en état de défenſe, & pourvoyoit à ſa ſûreté. Il approviſionnoit les places frontières, qui étoient dépourvues de toute eſpèce de munitions, & qui au moindre échec pouvoient être attaquées; il faiſoit réparer les fortifications, qui dans quelques endroits tomboient en ruine; il faiſoit conſtruire des redoutes & placer des batteries par-tout où il les jugeoit néceſſaires; il veilloit au rétabliſſement de la diſcipline parmi les ſoldats; il encourageoit l'induſtrie & les arts utiles, par des récompenſes; il excitoit au travail; & répandoit parmi tous les citoyens un

esprit d'émulation, de zèle, & de patriotisme, en leur rendant plus cher le Gouvernement sous lequel ils vivoient, par l'équité, la sagesse, & la douceur de son administration.

Les vraies causes de la misère avoient été, depuis quelque tems, l'accroissement du luxe & le dépérissement du commerce. Il s'en falloit bien, me disoit mon mari, qu'ils fussent restés ici dans une sorte d'équilibre. Le luxe, porté à son plus haut point, avoit fait beaucoup d'artistes dans les villes, & avoit appauvri & dépeuplé les campagnes. Ceux qui cultivoient les terres avec beaucoup de sueurs & de fatigues, se voyant enlever par les impôts tout le produit de leur récolte, avoient trouvé plus doux de refluer dans les cités & de s'y former eux & leurs enfans à des métiers moins pénibles & qui leur rapportoient davantage. Leur grand nombre leur avoit nui par la suite; se faisant tort les uns aux autres, ils baissoient à l'envi la main d'œuvre; tandis que la cherté des vivres augmentoit. La plupart d'entre eux étoient retombés

dans la disette faute de travail, & n'avoient plus assez de courage pour retourner à la terre qu'ils avoient quittée. Ils devenoient des valets, des mendians, ou quelque chose de pis; & c'étoit là ce qu'on rencontroit à chaque pas. D'un autre côté, les campagnes presque désertes faisoient languir les principales branches du commerce. Les bleds, les vins, les huiles, qui forment la première richesse de cette Province, ne lui rendoient plus qu'une foible partie de ce qu'elle en avoit tiré. Le mauvais état des routes, qui étoient devenues impraticables, en interceptant la communication entre les grandes villes, achevoit de décourager les laboureurs, qui ne trouvoient point d'issue pour leurs denrées (*b*). Tout étoit en souffrance; & dans les Communautés mêmes des lieux les plus favorisés pour le négoce, dans celles où il restoit des fonds considérables, ils se trouvoient absorbés par une mauvaise régie, des frais de recette, des dépenses hors d'œuvre, & des dissipations indiscrètes.

La partie la plus importante du Gou-

vernement, celle qui concerne les mœurs, n'étoit pas dans un état moins déplorable. Ce luxe destructeur, qui avoit ruiné les villes & les campagnes, & qui dans presque toutes les conditions avoit banni l'aisance, avoit aussi corrompu tous les principes de justice & de vertu. Il avoit altéré sensiblement la simplicité, la franchise dans le commerce ordinaire de la vie, la bonne foi dans les engagemens, la fidélité dans les mariages, & avec elle cette pureté de vues, cette sagesse de conduite, qui entretiennent la population & qui l'augmentent. On cherchoit en vain quelque ombre d'équité dans les tribunaux inférieurs; les foibles souffroient par l'avidité & la tyrannie d'hommes puissans & redoutables; & les Juges, se laissant intimider par les menaces ou séduire par les promesses, n'osoient recevoir les plaintes de ceux que l'on opprimoit, ni leur rendre la justice qui leur étoit due.

Voilà ce que mon mari avoit observé d'après toutes les informations & les courses qu'il avoit faites; & il y avoit

en tout cela bien des choſes qui n'étoient pas de ſon reſſort. Cependant quel tableau pour un cœur ſenſible ! Déſolé de tant de maux, il médita long-tems ſur les moyens de les réparer. Sachant, me diſoit-il quelquefois, combien tout ſe tient dans l'adminiſtration publique, convaincu des dangers qu'entraînent les moyens bruſques & violens, ne connoiſſant point d'empire plus doux & plus fort que celui de l'opinion; dans le deſſein qu'il avoit conçu de remettre les vrais principes en vigueur, de détruire les abus, de réformer le luxe qui a tant d'influence ſur les mœurs; il ſouhaitoit de pouvoir faire intervenir la Religion, qui les conſerve ou qui les rétablit, & qu'il conſidéroit à juſte titre comme l'ame des grandes affaires *. Une circonſtance heureuſe lui avoit fait naître cette idée; elle

* » Les grands principes de mœurs & de » décence, dont la Religion & ſon eſprit » ſont le principal appui, doivent être l'ame » des grandes affaires «, a dit auſſi l'Auteur de *l'Ami des Hommes*.

favorisa ses desseins. Le Jubilé de l'année sainte alloit s'ouvrir, & commençoit déjà à faire impression sur les esprits. Il se concerta avec quelques Evêques de la Province, & en particulier avec celui qui tenoit le premier rang parmi eux, pour donner à ce Jubilé toute la solennité & toute la force qu'il pouvoit avoir. Il leur inspira de faire répandre de toute part des écrits solides, propres à ranimer la foi qui sembloit près de s'éteindre; de faire publier outre leurs mandemens, des instructions, qui, en rappelant avec méthode les grandes vérités de la Religion & de la Morale, pussent faire revivre l'ancien esprit, l'ordre, la règle dans toutes les conditions, & y former tout à la fois des Chrétiens, des hommes, & des Citoyens; de faire tonner dans les chaires contre le luxe des riches, source de tous les maux, contre le mauvais usage de leurs biens pour le bonheur public & pour leur propre gloire, contre le dégoût du travail ou l'abandon des travaux vraiment honorables, vraiment utiles, de la part des pauvres. Il invita les meilleurs

écrivains à s'exercer dans ce genre; il récompensa leurs talens & leur zèle, & fit distribuer dans les familles les ouvrages qu'il crut les plus capables de toucher & de convaincre.

Appuyant les instructions de tout le poids de ses exemples, soutenu d'ailleurs par le grand nombre de ceux dont il s'étoit acquis l'estime & la confiance, il vit en peu de mois s'opérer, sous ses ieux, un changement que, par tout autre moyen, & dans d'autres circonstances, il n'eût pu attendre que du tems & de la patience. Admirant les ressources que lui avoit offertes la Religion, il fit hommage de ses succès à une Providence supérieure à tous les travaux des hommes. Le luxe baissa insensiblement; au lieu de s'en faire une gloire & un mérite, on en vint jusqu'à rougir de ses excès; la simplicité, la décence, l'honnêteté des mœurs, regagnèrent dans l'opinion commune & dans la conduite de la vie, ce que le faste & la vanité leur avoient fait perdre; on vit renaître la droiture dans les conventions, la fidélité dans les enga-

gemens & les promesses, l'équité dans les tribunaux, la sûreté dans les possessions.

Les riches tournèrent leur émulation & l'emploi de leurs richesses vers les grands objets d'utilité publique. Ils portèrent pour la plupart, à l'Intendant, ou des sommes considérables, ou leurs souscriptions pour le rétablissement des routes, pour le soulagement de ceux qui seroient employés à les réparer, pour l'établissement de quelques manufactures dont on leur avoit fait sentir la nécessité, pour la construction des édifices, qui, dans les plans proposés par le Comte, devoient servir à la commodité, à la sûreté, & à l'embellissement des villes. Les Officiers municipaux se signalèrent par leur zèle; ils consentirent à de nouveaux règlemens, qui, en retranchant les faux frais & les abus des régies précédentes, les mettoient en état de faire des entreprises avantageuses & de venir au secours des paysans & des laboureurs: les grands chemins furent réparés, sans que ceux-ci souffrissent des inconvéniens

de la corvée, par le soin qu'on prit de respecter leurs travaux dans les tems spécialement affectés à la culture des terres, de borner leur tâche, en la proportionnant à leurs forces & à leur aisance, de les garantir des surcharges arbitraires, d'assister les plus pauvres d'entre eux, & de subvenir aux besoins de leur famille. Les artisans, les valets que le luxe des cités ne pouvoit plus entretenir, & qu'il n'avoit pas encore entièrement énervés, reprirent les travaux rustiques; les autres entrèrent dans les manufactures qu'on venoit d'établir. Les mendians, que l'oisiveté toute seule attachoit à ce genre de vie, furent contraints de le quitter pour travailler aux bâtimens. Une police exacte & sévère veilla sur eux, autant pour les empêcher de s'écarter, que pour prévenir les brigandages & pourvoir à la sûreté des grands chemins.

Ainsi, l'ordre se rétablit de toute part. D'un côté, des travaux utiles, de l'autre, le retranchement du luxe & une sage économie, ramenèrent l'abondance. Des maisons, autrefois très-opulentes, com-

mencèrent à se relever de l'espèce d'appauvrissement où les avoient réduites de grands projets mal concertés, ou des dépenses ruineuses & superflues (*c*). Dans le peuple, on vit renaître le courage, l'activité, la confiance. Les mariages devinrent plus fréquens. On n'y craignit plus de donner des citoyens à l'Etat, parce qu'on se flatta enfin de la douce espérance de pouvoir les soutenir. On assura même, sur quelques fonds mis en réserve, des secours aux familles nombreuses, pour achever de leur ôter toute crainte & les délivrer de toute inquiétude pour l'avenir. Rempli d'une charité toujours active & bienfaisante, s'abaissant aux moindres détails, quand il le pouvoit sans nuire à l'administration générale, le Comte n'a pas dédaigné, dans bien des momens, de s'instruire par lui-même de l'état de celles dont on lui avoit peint l'indigence. Je l'ai vu se transporter dans les plus sombres réduits, visiter dans les hameaux les plus pauvres chaumières, porter en tout lieu le soulagement, le contentement, & la joie; & m'associant

à ſes vues, tout ce qu'il ne pouvoit faire en ce genre, il aimoit à s'en repoſer ſur moi.

Sa juſtice égale ſa bienfaiſance. Ne ſe bornant pas à employer les moyens les plus efficaces, pour ramener au dehors les vrais principes, la règle, & l'équité; il s'eſt étudié, avec le plus grand ſoin, à les maintenir dans ſa propre maiſon. Il ne veut être entouré que de gens incorruptibles. Un préſent reçu par un de ſes Officiers, à qui on l'avoit offert pour l'intéreſſer à une cauſe juſte d'ailleurs, a ſuffi pour le faire chaſſer (*d*). Connoiſſant l'ancien attachement de cet homme pour mon mari, j'ai prié, inſiſté, preſſé, & pour la première fois M. de Valmont a été ſourd à mes prières. Il l'a récompenſé libéralement pour tout le tems qu'il avoit paſſé avec lui, & n'a plus voulu qu'il fût à ſon ſervice. Il a uſé de bien plus de rigueur envers un de ſes Secrétaires, qui, trompant ſes intentions & ſa vigilance, lui avoit fait ſigner pour quelqu'un une permiſſion, à la faveur de laquelle s'étoit introduit un de ces

monopoles, qui enrichiſſent les particuliers aux dépens de la Province. Il l'a fait mettre en priſon; & en révoquant ce privilège abuſif, il a fait voir qu'il donnoit tout à l'intérêt public, & rien à la faveur.

Hors ces cas d'une juſte ſévérité, & tous ceux où la fermeté eſt néceſſaire, il ne s'eſt annoncé que par ſa bonté, ſon affabilité, & ſa douceur. Rempli de condeſcendance & d'égards; plein de dignité, mais ſans fierté & ſans hauteur; faiſant reſpecter la Religion par ſa conduite; honorant la vertu dans toutes les conditions; récompenſant par-tout le mérite ſupérieur, les connoiſſances utiles, & les talens diſtingués; ne choiſiſſant, pour les places, que les hommes les plus capables & les plus intègres; faiſant jouïr la Nobleſſe de toutes les prérogatives, & de tous les avantages qui lui ſont dus dès qu'elle en eſt digne; ménageant à la Province des grâces eſſentielles, toutes les fois qu'il a été à portée de les lui procurer; adouciſſant le joug de l'autorité de la part du Monarque, en même tems qu'il

qu'il lui assure la soumission de ses sujets; se montrant tout à la fois l'homme du Prince & l'homme du peuple; il a fait chérir son administration; il a épuré les mœurs; il a fait fleurir l'agriculture, le commerce & les arts, dont il éloigne tout ce qui n'est propre qu'à amollir & à corrompre; il a rétabli le crédit au moment où il étoit près de se perdre; il a rendu à la Province une partie de son ancien éclat; & s'est acquis pour lui-même la considération, le respect, & l'amour de tous les Ordres qui la composent. Il ne s'est pas enrichi, il est vrai; mais est-il, mon père, des gains plus réels que ceux qu'il a faits? Il a enrichi tout un peuple, dont il obtient chaque jour les bénédictions & les éloges; & il laisse à ses enfans, pour héritage, son nom & le souvenir de ses vertus.

Pourquoi faut-il que de pareils exemples soient si rares (*e*)? Eh! ne seroit-on pas assez payé du bien que l'on fait, quand il en coûteroit davantage pour le faire?

NOTES.

PAGE 373.

(a) *LES violences, les concussions, les rapines furent éclairées de près, punies, & réprimées, &c.* Il n'eſt pas étonnant qu'il y ait de ces ſortes d'abus dans les Provinces, puiſqu'il s'en gliſſe de ſi crians aux portes mêmes de la Capitale. Des taxes & des amendes arbitraires, de faux procès-verbaux, des ſaiſies injuſtes & ruineuſes, des envois de la province ou des pays étrangers, changés de nature en paſſant par la main des Commis, tant d'autres rapines dont on a des exemples journaliers, ſont préciſément ce qui occaſionne les murmures & ce qui multiplie les fraudes. Ce n'eſt certainement pas l'intention du Miniſtère; ce n'eſt pas, on doit le croire, l'intention des Fermiers; c'eſt donc aux Commis qu'il faut s'en prendre: & comment réprimer leurs vexations? En rendant public chaque année, en faiſant même afficher aux barrières, le tarif des entrées; en recevant les plaintes contre les exacteurs, bien loin de les ſoutenir & de rendre leurs prépoſés juges dans leur propre cauſe; en ne permettant pas qu'ils ſe renvoient l'un à l'autre le délit, de manière qu'on

ne puisse savoir à qui on doit l'imputer ; en leur faisant porter avec la plus grande sévérité la juste peine de leurs vexations & des frais qu'elles occasionnent. Qu'on prenne toutes ces précautions, le commerce en sera plus libre, les droits justement dus en paroîtront moins onéreux, & en seront plus respectés.

PAGE 375.

(b) *Achevoit de décourager les laboureurs, qui ne trouvoient point d'issue pour leurs denrées.* D'après toutes les observations qu'on a faites, il paroît que deux excès opposés sont également à craindre sur cet article : l'un est la trop grande difficulté de l'exportation & du transport, soit par le mauvais état des routes & la difficulté des débouchés, soit par l'excessive contrainte imposée à cet égard ; l'autre est la trop grande liberté d'exporter, non pas de province à province, mais dans les pays étrangers. » On a beaucoup écrit, depuis plusieurs années, en faveur de la liberté du commerce des grains & de l'exportation ; & on l'a fait avec une chaleur inconsidérée, qui a obscurci le jugement des têtes les mieux organisées. On n'a pas senti, qu'en se privant de son superflu, sur l'espérance d'une récolte incertaine, avant d'avoir mis en réserve une suffisante quantité de blé, on rend

précaire la vie du peuple, & qu'on l'échange contre l'or des commerçans & des monopoleurs, qui hâtent le moment de la disette pour faire rentrer leurs fonds avec usure. On n'a pas même senti que le renchérissement d'une denrée de laquelle la vie de l'homme dépend, entraîne avec lui la chute des Manufactures & des Arts, & l'émigration de ceux dont les biens, l'industrie, ou le travail ne peuvent atteindre le prix des grains; que ce n'est qu'en faisant consommer à bas prix, sur les lieux, le surplus des récoltes, qu'on peut faire fleurir les Arts, augmenter les Manufactures, & encourager la population par la certitude de l'abondance; & qu'en tout cas, si l'exportation peut avoir quelques avantages, ce ne seroit qu'en la restreignant au superflu; mais qu'il ne peut y avoir de superflu, que lorsque le nécessaire est assuré & sous la main, pour ainsi dire, dans *des greniers d'abondance* toujours prêts à être ouverts dans les disettes: car plus la population est considérable, plus les disettes sont à craindre ». *Supplément à l'Encyclopédie, tome I, au mot* Abondance.

PAGE 382.

(c) *L'espèce d'appauvrissement où les avoient réduite de grands projets mal concertés, ou des dépenses ruineuses & superflues.* » L'instabilité

des fortunes paroît un petit mal. Si un prodigue se ruine, direz-vous, un autre s'enrichit, & l'Etat ne se ruine pas *. Mais d'abord, cet homme fait tort à plusieurs Particuliers qu'il ne paye pas ; & dans ces sortes d'affaires, ce sont presque toujours les malhonnêtes gens qui se tirent d'embarras, par les premiers gains qu'ils ont faits. Le Chef de l'administration doit prévenir ces désordres. J'abhorre ces politiques, qui croiroient se déshonorer, si, dans leurs vastes projets, les Particuliers étoient de quelque considération. Ils n'ont, selon moi, que des idées vagues ; le tout est la réunion des parties. Et pensez-vous d'ailleurs que le commerce ne souffre

* Que diroit-on d'un père de famille, qui, voyant que son fils dissipe tout son bien, s'en inquiéteroit peu, sous prétexte qu'il en dépense une partie chez l'un de ses frères, qu'il en fait autant dans la maison de l'autre, & qu'ainsi tout n'est pas perdu pour la famille ? Le Prince est le père de tous ses Sujets : il doit penser que si l'un d'entre eux s'appauvrit par un luxe excessif, c'est déjà un grand mal pour celui qui se ruine, & dont l'intérêt particulier doit être de quelque prix à ses yeux ; c'en est un pour toute la société, à laquelle, par son appauvrissement, il devient souvent inutile & quelquefois même onéreux ; c'en est un relativement aux dépenses ruineuses qu'on lui laisse faire, puisqu'après tout, le bien qu'il dissipe passe en grande partie dans des mains étrangères.

pas de cette variation perpétuelle ? Le Commerçant donnera-t-il sa confiance, quand il verra que les fortunes les mieux établies manquent tout à coup ? Se risquera-t-il facilement à faire des affaires importantes avec un homme nouvellement sur la scène ? Dans le commerce, il existe une Noblesse d'ancienneté de maison. La probité & l'économie soutiennent la considération acquise par les ancêtres «. *Entretiens de Périclès, &c.*

De ces principes si vrais, que de conséquences à tirer contre le luxe, contre nos mœurs actuelles, contre l'éducation & la façon de penser de nos jeunes gens, qui ne savent plus que dissiper la fortune de leurs ancêtres, au lieu de la soutenir & de l'augmenter au profit de l'Etat ! Du petit au grand, dans toutes les conditions, & sous quelque rapport qu'on la considère, la stabilité des fortunes est, pour la législation même, d'un beaucoup plus grand intérêt qu'on ne pense.

PAGE 383.

(d) *Un présent reçu par un de ses Officiers, à qui on l'avoit offert pour l'intéresser à une cause juste d'ailleurs, a suffi pour le faire chasser.* Les Mémoires de la maison de Noailles nous offrent un bel exemple en ce genre. » Les modèles de probité, dit M. l'Abbé Millot, sont

rares dans tous les tems ; dans le nôtre, où ils sont plus nécessaires que jamais, un Historien doit les saisir avec ardeur, & les citer avec courage, pour apprendre du moins au vice à rougir. M. d'Aguesseau (Intendant du Languedoc, digne père du célèbre Chancelier), loin de favoriser, pour ses amis ou ses subalternes, des profits honteux sur les objets de l'administration, regardoit comme un opprobre qu'on achetât leurs services : ayant eu avis d'une promesse de cinquante louis, faite & exécutée pour obtenir le Consulat d'Agde, il en écrivit au Duc de Noailles (Commandant de la province), également opposé à ces indignes manœuvres ; & lui témoigna son désir que le nommé ne fût point Consul jusqu'à l'éclaircissement du fait. Assuré depuis qu'on lui avoit fait un faux rapport contre cet homme, il s'empressa de le disculper «. *Mémoires Polit. & Milit. Tome I.*

C'est le Duc de Noailles, dont il est ici question, qui donna vers le même tems, dans une affaire qui lui étoit purement personnelle, une si belle preuve d'équité & de désintéressement. » Autant Noailles étoit généreux, dit M. l'Abbé Millot, en rapportant ce trait, autant se montroit-il sincère observateur de la justice, cette vertu inviolable, qui sert de fondement à toutes les autres. Il

obtint du Roi la Baronnie & Vicomté de Castelnau, dans son Gouvernement de Roussillon, appartenant à la Couronne en vertu d'un ancien acte de Martin, Roi d'Arragon, au quinzième siècle. Son premier soin fut de s'assurer que la possession étoit légitime. Il en écrivit à l'Intendant de la province : » Ce que » je vous demande préférablement à toutes » choses, c'est de bien examiner, & sans au- » cun dessein de me favoriser, le droit du » Roi sur cette affaire ; parce que je n'en veux » point, s'il y a la moindre chose du monde » contre la justice & l'équité. Examinez l'af- » faire avec autant d'exactitude que si c'étoit » un Espagnol qui fût à ma place. Je suis bien » aise de jouïr de la grâce de Sa Majesté ; mais, » encore une fois, je n'en veux qu'autant » que la justice le peut permettre «. Un Courtisan scrupuleux sur les grâces de la Cour, ajoute l'Auteur des *Mémoires*, n'est certainement pas un homme ordinaire. *Ibid.*

PAGE 385.

(e) *Pourquoi faut-il que de pareils exemples soient si rares ?* Il sera peut-être utile de les rapprocher de celui que nous offre, dans l'Histoire ancienne, ce même Agricola dont nous avons déjà célébré le mérite en parlant des vertus militaires. Voici ce que Tacite, son

gendre & son historien, nous apprend de sa conduite, dans son Gouvernement d'Aquitaine & dans celui de la Grande-Bretagne. » A son retour (de l'armée), Vespasien le mit au nombre des Patriciens, & lui donna le Gouvernement d'Aquitaine, place très-brillante, qui l'approchoit du Consulat que ce Prince lui destinoit.

» On refuse ordinairement aux Guerriers une certaine finesse d'esprit dans les affaires, parce que leur justice, accoutumée aux voies de fait, tranche hardiment sans y regarder de trop près, & ne donne point d'exercice aux subtilités du Barreau. Avec une pénétration naturelle & de la droiture, Agricola, même parmi des gens attachés aux formes judiciaires, ne parut nullement déplacé. Il avoit des heures réglées pour le travail & pour le délassement. Dans les Assemblées de la province & sur son Tribunal, il montroit de la dignité, de l'application, quelquefois de la sévérité, plus souvent de l'indulgence. Avoit-il rempli ses fonctions? il déposoit de bonne foi le personnage d'homme public. Jamais on n'apperçut en lui ni d'humeur, ni de fierté, ni d'avarice : &, ce qui est infiniment rare, la bonté ne lui faisoit rien perdre du respect des peuples; & la sévérité, rien de leur affection. » Dire qu'il étoit intègre, qu'il eut toujours

les mains pures, ce seroit un éloge injurieux au mérite d'un si grand homme. Il n'eut pas même le foible des honnêtes gens, cet amour excessif de la réputation, qui fait que l'on affiche les vertus, & que l'on se sert du manège & de l'intrigue pour leur donner du relief. Il n'avoit ni jalousie contre ses collègues, ni démêlés avec les Intendans. Selon lui, dans ces sortes de combats, le triomphe étoit sans gloire, & la défaite trop humiliante. Après avoir gouverné l'Aquitaine un peu moins de trois ans, il fut tout à coup rappelé pour le Consulat.

» Nommé ensuite pour le Gouvernement de la Grande-Bretagne, beaucoup plus orageux & plus difficile par les troubles dont elle étoit agitée, il s'y distingua par un heureux mélange de sagesse, de force, & de prudence.

» Comme il avoit étudié le caractère de la Nation, & qu'il s'étoit en même tems convaincu, par l'expérience de ses prédécesseurs, que les victoires ne servoient presque de rien, si l'on maltraitoit les peuples après les avoir soumis; Agricola résolut d'aller à la racine du mal, & de détruire les causes des soulèvemens. Ainsi, commençant par lui-même & par ce qui l'environnoit, il régla sa propre maison: ouvrage aussi difficile, à la

plupart des Gouverneurs, que le détail d'une province. Ses esclaves, ses affranchis furent absolument exclus de l'administration. Dans l'Armée, les moindres grades ne se donnèrent plus à la faveur, aux prières, aux recommandations des Officiers, mais aux mœurs. Selon lui, c'étoit toujours l'homme de bien sur qui l'on devoit le plus compter. Tout savoir, & ne pas tout relever; pardonner les petites fautes; punir sévèrement les grandes; n'être pas toujours inflexible, & se laisser quelquefois désarmer par le repentir; aimer mieux prévenir que châtier les malversations, & pour cela donner les places & les emplois à des gens incapables d'en commettre; c'étoient les principes d'Agricola.

» Quoique l'on eût rehaussé les tributs, qui se payoient soit en blé, soit autrement, il les rendit supportables par une juste répartition, & par sa vigilance à supprimer les inventions de l'avarice, qui sont plus à charge que les tributs mêmes. Auparavant on poussoit la moquerie & l'insulte jusqu'à forcer les Laboureurs d'attendre à la perte des greniers que l'on voulût bien leur vendre leurs propres grains, qu'il leur falloit ensuite revendre à perte. Chaque cité, qui naturellement auroit dû fournir à la subsistance des troupes établies dans son voisinage, avoit ordre d'ap-

provisionner celles dont les quartiers se trouvoient le moins à sa portée, soit par la longueur, soit par la difficulté des chemins. Le résultat de cette vexation étoit de rendre lucratif, pour quelques particuliers, ce que les peuples auroient pu faire commodément & presque sans frais.

» En réformant de tels abus dès sa première année, Agricola remit la paix en honneur. L'inattention des Gouverneurs précédens, ou leur connivence, l'avoit tellement décriée, qu'on ne la redoutoit pas moins que la guerre, &c. *Vie d'Agricola, trad. de M. l'Abbé de la Bletterie.*

LETTRE LXV.

Du Comte de Valmont au Marquis.

QUELLES triſtes nouvelles, mon père, quel déſaſtre pour nous ! Le Marquis de L...., toujours rempli de bravoure & de témérité, vient d'éprouver de nouveaux revers. Il a hazardé, contre des forces bien ſupérieures aux ſiennes, un combat dont l'iſſue nous a été funeſte. Cinq à ſix mille hommes ſont reſtés ſur le champ de bataille : beaucoup d'Officiers de la première diſtinction ont été tués. Le Chevalier de Lauſane, le plus digne objet de mes regrets, ce tendre ami dont la conſtance & les vertus me conſoloient des inimitiés de ſa famille, a eu l'os de la cuiſſe fracaſſé, & eſt mort au milieu des opérations les plus douloureuſes, après avoir donné à toute l'armée le plus grand ſpectacle de fermeté & de Religion, comme il avoit donné pendant le combat les plus grandes marques de préſence d'eſprit & d'intré-

pidité. M. de Verzure nous reste, mais couvert de blessures, dont aucune par bonheur ne s'est trouvée dangereuse. Mon fils, accablé par le nombre, a été forcé de se rendre. Sans vouloir consentir à aucun échange ni accepter sa rançon, on l'a fait partir pour.....

Dans une Cour étrangère, au sein de l'irréligion, de la mollesse, & des plaisirs, sans guide, sans conseils, sans appui, ne laissera-t-il point altérer la sagesse de ses principes & la pureté de ses mœurs ?

Les ennemis menacent nos frontières ; mais du moins, par les précautions que j'ai prises, tout est prêt pour les recevoir ; & parmi tant de sujets d'affliction, l'unique consolation qui me reste, est de pouvoir encore être utile à mon Prince & à ma Patrie.

Emilie est plongée dans la douleur, & toutefois elle ne se laisse point abattre. A la fermeté que maintenant elle fait paroître, j'ai lieu de croire que les épreuves n'ont servi qu'à fortifier son courage & à augmenter sa résignation.

LETTRE LXVI.

Du même à son Fils.

JE ne me plains point de ta valeur, mon fils ; tu as fait tout ce que l'on pouvoit attendre de toi. N'ayant pu te défendre d'une destinée, qui t'est commune avec tant d'illustres guerriers, c'est assez qu'à leur exemple tu te sois comporté comme tu le devois, & que tu ayes sauvé l'honneur.

Mais, mon fils, il est un autre bien, dont le véritable honneur est inséparable ; c'est la vertu. Abandonné à toi-même, sois toujours, sous les ieux du Public, sous les ieux de Dieu même, ton censeur le plus sévère. Au milieu d'une Cour impie & licencieuse, parmi des jeunes gens dissipés & sans mœurs, garde-toi de l'avilissement où tu tomberois en suivant leur exemple, & de la malheureuse honte de faire le bien *. Fuis la volupté,

* » Tel vaincroit les tentations, qui s

qui ne tarderoit pas à te rendre vil comme eux. Si tu ne peux te lier avec des amis qui te ressemblent, puise en toi seul les ressources que tu y as trouvées jusqu'ici. Que la Religion, l'étude, & la lecture te garantissent des faux besoins qu'engendrent la mollesse, le désœuvrement, & l'ennui. Dans les périls que tu pourrois courir, crois que ton père te regarde. Non, mon fils, quoique dans un si grand éloignement, je ne te perdrai point de vue; tu seras toujours présent à mon esprit & à mon cœur: eh! quelle douleur seroit-ce pour moi, si j'apprenois que mon fils eût oublié les principes qu'il a reçus, les tendres soins d'un père, les conseils d'un ami; & que s'oubliant lui-même, il se fût rendu indigne d'appartenir un jour à l'épouse dont il a fait choix!

» combe aux mauvais exemples; tel rougit » d'être modeste, & devient effronté par » honte; & cette mauvaise honte corrompt » plus de cœurs honnêtes que les mauvaises » inclinations «. *M. Rousseau.*

LETTRE LXVII.

Du même au Marquis de Valmont.

JE me hâte, mon père, de vous faire part de la lettre que vient de m'écrire le Prince aimable & généreux auprès duquel j'ai négocié les intérêts de la France; & j'y joins la réponse que je me suis cru obligé de lui faire. Elle est la seule que mon père m'eût dictée.

» J'apprends à l'instant, cher Comte, » par mon Ambassadeur, que, non con- » tens de vous avoir fait exiler dans votre » Gouvernement, de vous y avoir suscité » mille traverses, de vous avoir ôté le » commandement des troupes, dans un » tems où vous eussiez été si nécessaire à la » tête de nos armées, puisqu'on ne vouloit » pas de la paix que mon alliance devoit » procurer, vos ennemis touchent au mo- » ment de recueillir, par la perte de votre » liberté, & peut-être de votre vie, le fruit » de toutes les intrigues qu'ils n'ont cessé » de tramer contre vous. Ils ont réussi à » faire croire que vous étiez d'intelligence

» avec les Puissances qui nous sont oppo-
» sées, & que vous vous prépariez à leur
» faciliter la conquête de la Province qui
» est sous vos ordres. C'est le Vicomte de
» Lausane qui conduit tout. Rien ne coû-
» tera à des ames si noires, pour assouvir
» leur haine. Je vous en conjure, par
» l'amitié que je vous ai vouée, par tous
» les services que vous m'avez rendus;
» venez, cher Comte, chercher un asile
» dans mon Royaume. La place que je
» vous y ai déjà offerte vous attend. Vous
» épargnerez à votre Cour la plus criante
» injustice, vous pourrez encore être utile
» à votre patrie, & vous m'aurez con-
» servé un ami «.

RÉPONSE.

SIRE,

» Que ne puis-je accepter les offres
» de Votre Majesté, sans manquer à ce
» que mon Prince est en droit d'attendre
» de moi! Vos bontés me pénètrent; mais
» j'en serois indigne, si je balançois un
» seul moment entre ma sûreté & mon

» devoir. Je ne quitterai point, ſans la » permiſſion de mon Souverain, le poſte » qu'il m'a confié ; & je me repoſerai ſur » ſa juſtice, tant que je pourrai compter » ſur mon innocence. Je connois, Sire, » la droiture de ſon cœur ; on peut le » ſurprendre, mais il ne demande qu'à » être éclairé. Un jour du moins il ſaura » quel a été mon attachement pour lui. » Victime de la haine, s'il le faut, mais » toujours ſoumis & fidèle, j'aurai mérité » ſes regrets ; & j'emporterai au tombeau » votre eſtime, mon Prince, avec l'éter- » nelle reconnoiſſance que je vous dois «.

Telle eſt, mon père, la ſituation de votre fils. J'attends à chaque inſtant le dernier coup qu'on doit me porter ; & il a fallu prendre ſur moi d'y préparer Emilie.

LETTRE LXVIII.

D'Emilie.

O mon père ! ô père, si digne de pitié ainsi que vos malheureux enfans ! votre fils, mon époux, va périr. Ah ! certainement il périra; il tombera sous les coups de l'injustice, & ses vertus ne le sauveront pas. Eh ! que dis-je, ce sont elles qui l'ont perdu. Elles lui ont fait un ennemi irréconciliable de celui dont il eût pu étouffer la haine, s'il se fût montré aussi vicieux que lui ; elles ont excité contre lui les dépits de l'amour, & allumé ses fureurs ; elles lui ont fait refuser l'asile qu'on venoit de lui offrir ; & maintenant il est au pouvoir des méchans. Cette nuit on l'a arrêté dans son appartement. On lui a signifié un ordre du Roi pour partir à l'instant ; on l'a arraché d'entre mes bras ; & l'on ne m'a pas laissée libre de partir avec lui. Je voulois le retenir, je voulois appeler..... » Emilie, m'a-t-il dit en me » serrant la main, un esprit de révolte

» pourroit-il souiller une ame telle que la » tienne ? Le Roi s'est expliqué. . . . . » Chère épouse, respectons son autorité, » jusque dans l'abus qu'on en fait ! C'est » le Ciel même qui exige notre obéis- » sance : voudrions-nous aussi nous ré- » volter contre lui « ? Ces mots, prononcés d'un ton ferme & assuré, m'ont rappelée à moi-même ; j'ai rougi d'un premier mouvement, quoiqu'involontaire... Fais donc ce que tu dois, lui ai-je répondu en étouffant mes sanglots ; & lorsque tu m'abandonnes, dicte-moi ce que je dois faire. » Espérer dans le » Seigneur, mon Emilie, & te conserver » pour tes enfans «. Il n'a pu en dire davantage. J'ai senti dans un dernier embrassement une de ses larmes rouler sur mes joues. Surmontant aussi-tôt sa sensibilité & sa douleur, me recommandant à notre respectable Abbé, ainsi qu'à celles de mes femmes qu'il avoit fait avertir, il a fait signe à son guide, & s'est précipité sur ses pas. Une chaise de poste l'attendoit. J'ignore où on l'a conduit.

C'est Valmont.... grand Dieu ! c'est

le sujet le plus fidèle, & le plus vertueux des hommes, qu'on traite en criminel d'Etat ! O Ciel ! que vous a-t-il fait & sous quelle étoile est-il né ? Mais qu'ai-je dit, & pourrois-je m'oublier encore !... Dieu juste ! si ce sont les anciens égaremens de mon mari que vous punissez, ayez donc aussi égard à ses vertus ! Non, Seigneur, non, je ne vous demanderai pas compte de vos voies ; mais soyez sensible aux maux qui nous accablent ; voyez le triomphe du vice, voyez l'innocence opprimée ; & levez-vous, Seigneur, pour la défendre : c'est en vous que j'ai mis tout mon espoir !

O doux effets de la confiance & de la prière ! mon cœur oppressé se soulage ; je sens mes forces renaître. Soutenez-les, grand Dieu ! & vous, mon père, bien plus digne que moi d'être exaucé, demandez pour moi les secours dont j'ai besoin ; demandez au Ciel qu'il ait pitié de nous.

LETTRE LXIX.

De la même.

JE n'ai pu fermer l'œil depuis deux jours. Me résignant, autant qu'il est en moi, à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner, & cependant agitée par les plus vives alarmes, je sens renaître sans cesse les inquiétudes & les soins qui me dévorent, malgré tout ce que je peux faire pour les calmer. Mille pensées diverses, mille sentimens contraires m'assaillent tour à tour. Je prie, j'espère, je me décourage, je tremble & me rassure presque au même instant. Lorsque je cherche à me flatter, mes anciens pressentimens se retracent à ma mémoire; je les vois s'accomplir chaque jour; & ma constance en est ébranlée. Qu'est devenu, que deviendra Valmont? Cruelle incertitude que je ne puis supporter! Ce qui se passe autour de moi redouble mon affliction, au lieu de la soulager. Tout ici est dans le trouble & la consternation. Au mo-

ment où l'on arrêtoit mon mari, M. de T. recevoit les ordres de la Cour pour remplir en son absence les fonctions de Gouverneur. Dès que le bruit s'en est répandu dans la ville, & qu'on y a appris l'enlèvement du Comte, l'étonnement & la douleur se sont emparés de tous les esprits. On couroit çà & là, en se demandant la cause d'un si triste évènement, & l'on se répondoit par des gémissemens & des pleurs. Chaque famille sembloit avoir perdu un père. Le peuple accouroit en foule aux portes du Gouvernement; &, sachant que je n'étois pas encore partie, il a fait de si vives instances pour me voir, que M. de T. est venu me prier de me montrer avec mes deux enfans. Des acclamations touchantes, des cris de *Vive le Roi*, *Vive notre Gouverneur*, *Vive toute sa famille*, ont retenti de toute part. J'ai témoigné à ce bon peuple, combien j'étois sensible à son attachement; &, trop vivement émue, je me suis retirée aussi-tôt, pour ne pas lui laisser voir l'excès de ma douleur. Les mêmes marques d'intérêt m'ont été

été données par les différens Corps, & par tout ce qu'il y a de plus distingué dans cette Capitale ; tant le souvenir de Valmont y est cher ! tant il y est respecté malgré sa disgrâce !

Je vous écris, mon père, cette seconde lettre le surlendemain de son départ. Je hâte le mien, après avoir mis ordre, le mieux que j'ai pu, à ce qui nous concerne. Je pars cette nuit même avec M. l'Abbé, mes enfans, & quelques personnes de ma suite, pour aller me jeter aux pieds de sa Majesté. Me le permettra-t-on ? Ma foible voix pourra-t-elle pénétrer jusqu'à elle ?

LETTRE LXX.

Du Marquis à la Comteſſe de Valmont.

VOICI donc pour nous tous, ma chère Emilie, le moment des plus rudes combats! Mêlons nos larmes, ma fille; pleurons enſemble ſur un déſaſtre qui nous eſt commun. Le Ciel, qui nous afflige par de ſi grandes tribulations, ne nous défend pas la douleur; mais il veut que nous en modérions les tranſports. Digne épouſe! ſouviens-toi des dernières leçons de ton mari; *eſpère dans le Seigneur.* Il eſt le protecteur de l'innocence, & le plus ferme ſoutien de l'ame vraiment fidèle. Gardons-nous de nous laiſſer abattre; ne le déshonorons pas par notre découragement & notre défiance: nos maux fuſſent-ils plus grands encore, il eſt aſſez puiſſant pour en tirer ſa gloire & notre bonheur.... Eh! ma fille, quelques ſacrifices qu'il exige, en eſt-il, aux ieux de la Foi, qu'on puiſſe comparer à celui que nous a fait ſon amour? Tu

m'entends, Emilie... & nous ſerions foibles ! Souviens-toi, ma fille, de ces premiers tems où il ſe plut à éprouver ta fidélité. Tu étois jeune encore, & l'on te vit généreuſe & ſoumiſe. Ne démens pas ta vertu. C'eſt par des coups plus ſenſibles, il eſt vrai, qu'il l'exerce aujourd'hui. Le triſte ſouvenir d'une fille chérie, & ſi digne de l'être; la captivité d'un époux.... plus idolâtré que jamais; des dangers beaucoup plus prochains pour lui que ceux que nous eûmes à redouter autrefois; quelle ſource de peines & de mérites ! Ménage ceux-ci avec le plus grand ſoin, ma fille; recueille-les abondamment au pied de la Croix. Ils ſont trop précieux pour en rien perdre; & tôt ou tard ils ſeront récompenſés. Emprunte, pour t'affermir, la force de Valmont; continue à prier. Le Dieu que tu implores ſe lèvera en effet & jugera la cauſe du juſte, qu'il ſemble avoir abandonné. Hélas ! il m'ôte, dans cet inſtant, le pouvoir de le défendre. Malgré les infirmités de l'âge, je retrouvois des forces pour aller avec toi embraſſer les genoux d'un

Monarque équitable, dont on a ſurpris la Religion par l'artifice & l'impoſture. J'allois en appeler à ſa ſageſſe & réclamer ſa juſtice. Je partois, accompagné de M. de Veymur, qui eſt de retour, lorſque nous avons reçu l'un & l'autre une lettre de cachet qui nous retient ici. Grand Dieu ! ſi vous ôtez à mon fils toute reſſource du côté des hommes, ah ! vous voulez donc vous montrer ici-bas ſon unique appui !

LETTRE LXXI.

De la Comteſſe.

JE l'ai vu, mon père, je l'ai vu dans ſa priſon. Pourrai-je vous décrire un ſi triſte ſpectacle? Mon cœur en eſt déchiré, & ma main tremble en vous écrivant. Cet affreux tableau ſe peint ſans ceſſe à mon eſprit; il trouble toutes mes idées; mes ieux ſont baignés de pleurs: j'entrevois à peine les lignes que je veux tracer. Juſte Ciel! il n'appartient qu'à vous de tarir la ſource de mes larmes! Excuſez, mon père, le déſordre où je ſuis. Voulant garder la ſuite des évènemens, je confonds tout & ſuis forcée de m'arrêter pour ſavoir par où je dois commencer....

A mon arrivée, j'ai couru chez la Reine. Elle m'attendoit; elle s'eſt avancée vers moi, & m'a ſoutenue pour m'empêcher de tomber à ſes pieds. Sa douleur ſembloit égaler la mienne. Chère amie, m'a-t-elle dit dès que j'ai pu l'en-

tendre & que j'ai été en état de parler, ne crains point de ma part d'injuſtes ſoupçons : certainement le Comte eſt innocent. Je n'ai ceſſé de m'informer de ſa conduite ; c'eſt d'après elle que j'ai appris à le juger ; ſa vertu ne s'eſt pas démentie un ſeul inſtant ; &, depuis ſon premier exil, tout en lui le juſtifie. Mais, par des myſtères d'iniquité que je n'ai pu pénétrer, on a tellement réuſſi à mettre les apparences contre lui, le Roi eſt ſi perſuadé des choſes dont on l'accuſe, qu'il me fait preſque un crime de m'intéreſſer en ſa faveur. Quoiqu'il n'ait pas cru devoir t'envelopper dans la diſgrâce de ton mari, ce n'eſt qu'avec peine qu'il m'a permis de t'entretenir ; &, pour ne pas ſe laiſſer lui-même émouvoir par la pitié, il t'ôte la liberté de l'approcher. Eh ! Madame, ai-je répondu à l'inſtant, ce n'eſt pas de la pitié que je ſollicite ; ce n'eſt pas une grâce que je prétends demander à mon Souverain ; c'eſt ſa juſtice que j'implore. Qu'on nomme à mon mari ſes accuſateurs, qu'on les confronte avec lui, qu'on rende publiques

les prétendues preuves de ſon crime, & qu'on laiſſe agir en liberté l'autorité des Loix qui le protègent. Sans doute on les ſuivra, reprit la Reine en ſoupirant. Tranquilliſe-toi, ma fille; dans peu tout ſera éclairci, & j'ôſe eſpérer que la vérité paroîtra dans tout ſon jour. — Mais, Madame, qui jugera mon mari? — On doit nommer des Commiſſaires. — Ah! mon mari eſt perdu! — Le Roi eſt juſte. — Eh! Madame, s'il étoit le Juge de Valmont, je n'aurois rien à craindre pour lui. Mais des Juges choiſis par Lauſane! Non, il ne me reſte plus qu'à mourir avec mon époux. Madame, ajoutai-je en me précipitant à ſes pieds & en embraſſant ſes genoux, au nom d'un reſpectable père, pour qui votre Majeſté m'a toujours témoigné tant d'eſtime, au nom de ſon fils, ſi digne d'un meilleur ſort, au nom de toutes vos bontés pour nous, obtenez-moi la permiſſion de lui dire un dernier adieu. Que je le voye une heure ſeulement; & s'il faut que ſa mort me faſſe bientôt expirer de douleur, je mourrai plus tranquille du

moins après l'avoir vu ; je mourrai, en béniſſant votre nom, & en vous priant de vous ſouvenir de mes malheureux enfans. Digne épouſe de Valmont, s'écria la Reine en me relevant ! Je ne perdrai point une amie telle que toi. Tu vivras, ainſi que ton mari. Le Ciel veille ſur le juſte, ma fille ; il ne l'afflige que pour un tems. Laiſſe-moi ſeconder ſes deſſeins, en travaillant à acquérir toutes les lumières dont j'ai beſoin. Dès ce moment, pour apporter quelque adouciſſement à ta peine en te faiſant voir ton époux, je vais ſolliciter en ta faveur cette grâce, quoique ſi difficile à obtenir.

Je me retirai, ſoulagée par ces promeſſes. Un ancien Domeſtique de Madame de Lauſane m'attendoit au logis avec impatience. Ah ! mon père, quels frémiſſemens a excités en moi le récit qu'il m'a fait ! Liſez le papier que je vous envoie, & qui eſt écrit de ſa main, ainſi qu'une copie qu'il m'en a laiſſée. Voilà donc cet horrible ſecret ſur lequel mon mari n'a jamais voulu éclaircir mes ſoupçons, & que peut-être il vous aura

caché ainſi qu'à moi * ! Le malheureux qui me l'a dévoilé, toujours plein de ſon repentir & de ce qu'il doit à Valmont, apprenant ſa détention par ſa ſœur, & convaincu qu'elle étoit l'effet d'une nouvelle trahiſon, eſt ſorti de ſon village, a quitté ſon père, pour venir m'offrir, au péril de ſa vie, de rendre publiques toutes les circonſtances qu'il m'a détaillées. Touchée de cette action, je lui ai pardonné, à l'exemple de mon mari; mais, avant de faire uſage de cette reſſource, que la Providence ſembloit m'avoir ménagée, j'ai voulu conſulter Valmont.

Je me flattois que, malgré toutes les difficultés, la Reine auroit aſſez de crédit pour me faire obtenir ſur le champ la permiſſion que je déſirois. Cependant quelques jours ſe paſſèrent ſans qu'elle me fût envoyée. Je la reçus enfin, lorſque je commençois à croire que tout

* Voyez la Lettre trente-neuvième du Comte de Valmont à M. de Verzure, & la ſoixantième Lettre au Marquis.

m'abandonnoit. Je me mis auſſi-tôt en route pour Vincennes, où le Comte eſt renfermé. Du plus loin que j'apperçus les tours du château, une ſueur froide glaça mes ſens; je tremblois de tous mes membres; quand il fallut deſcendre de voiture, mes genoux ſe déroboient ſous moi. On me ſoutint. A peine fus-je entrée, que le Gouverneur vint me recevoir & me préſenta la main. Il me fit paſſer par des lieux obſcurs, & des routes tortueuſes. Elles aboutiſſoient à une eſpèce de cachot, qui ne recevoit de jour que par des fentes pratiquées dans le mur *.

---

* Ces détails ne paroîtront point ſurprenans, lorſqu'on ſe rappellera ce que dit Madame de Motteville, en parlant du Chevalier de Jard, de la maiſon de Rochechouart. » Il » fut onze mois à la Baſtille, enfermé dans un » cachot. Il fut pris en hiver; & l'habit de ve» lours noir qu'il y porta, de. eura toujours » ſur ſon corps, tant qu'il habita cette effroya» ble demeure. On l'interrogea quatre-vingts » fois avec toute la ſévérité poſſible, &c. « *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire d'Anne d'Autriche, épouſe de Louis XIII, Tome I.*

Quoi ! lui dis-je, seroit-ce ici la demeure de M. de Valmont ? Il ne me répondit rien. Une seconde porte s'ouvrit, & je me trouvai entre les bras de mon mari. Je ne vous dirai pas ce que je devins dans ces premiers momens ; mes facultés étoient comme anéanties ; le combat entre la joie & la douleur avoit été trop violent, pour que je pusse le soutenir. Lorsque j'eus repris l'usage de mes sens, je me trouvai assise sur un lit & la tête appuyée sur mon époux. Quelques rayons de lumières, échappés jusqu'à nous, réfléchissoient sur son visage. Il étoit pâle, défait, mais plein de feu, de noblesse, & de majesté. Ses ieux étoient tendrement fixés sur moi. Les miens erroient tour à tour sur lui & sur tout ce qui nous environnoit. Une terre humide qui servoit de plancher, quelques nattes de jonc moisies & à demi usées qui couvroient un des côtés du mur, un méchant lit sans rideau & un peu de paille qui servoit d'oreiller ; quel aspect ! C'est donc là, m'écriai-je encore, le séjour qu'habite mon mari ! N'y a-t-il pas d'autres

appartemens dans le château : & celui ci étoit-il fait pour lui ? Il y en a, me dit tristement le Gouverneur, qui étoit resté à quelque distance de nous ; mais j'ai reçu des ordres, que sûrement le Prince n'a pas cru dicter. Qu'il m'est dur, Madame, d'être forcé d'obéir ! Non, ce n'est point votre époux qui devoit être traité ainsi.

A ces mots, il s'éloigna pour nous laisser plus de liberté. O mon ami ! dis-je au Comte, voila donc les jeux de la fortune ! — Femme chrétienne, dis plutôt, les sages dispositions d'un Être infiniment bon. C'est dans sa clémence qu'il m'aide à acquitter ce que je dois à sa justice. C'est par les croix, chère Emilie, qu'il nous conduit au bonheur. — Mais cet état déplorable où je te vois, ces rigueurs de sa justice, que j'adore en frémissant, qui les a mieux méritées que Lausane ? — Fasse le Ciel qu'il n'éprouve jamais un pareil sort ! il seroit plus à plaindre que moi ! — Eh ! peut-on l'être davantage ! — Oui, Emilie, quand c'est par sa faute qu'on est malheureux. — C'est Lau-

ſane qui doit l'être. Laiſſe-moi révéler ſes attentats. Je ſais tout..... & à l'inſtant je racontai à Valmont tout ce que j'avois appris ; je lui expoſai la reſſource qui m'étoit offerte. Cette reſſource, me dit-il dès que j'eus ceſſé de parler, n'en eſt pas une. Chère épouſe ! n'en crois point un zèle trompeur, que la Religion, que l'honneur déſavouent. Ta tendreſſe te fait illuſion. Il s'agit de me laver du crime qu'on m'impute ; & ce n'eſt point en dévoilant ceux du Vicomte, que tu prouveras que je ſuis innocent. Il ne nous reſteroit que le plaiſir de la vengeance. Emilie ! ce plaiſir n'eſt pas fait pour nous.

Cette réflexion me frappa, & me fit admirer la grandeur d'ame de mon mari. J'inſiſtai cependant ; ſi le Roi connoît une fois la noirceur de Lauſane & les effets de ſa haine, il en ſera plus diſpoſé à permettre qu'on ſuive pour toi le cours ordinaire de la Juſtice, & que des Juges irréprochables diſcutent à leur tribunal les faits dont on t'accuſe. Ce n'eſt point en récriminant, me répondit Valmont, que tu parviendras à éclairer le Prince.

Laisse à d'autres, mon Emilie, des moyens de défense si foibles & si équivoques ; c'est moi qui t'en conjure, &, s'il le faut, c'est ton mari qui te l'ordonne. — Cruel ! tu veux donc m'ôter tout espoir ? — Je veux qu'il porte sur un plus solide fondement. Un Dieu, plus puissant que les hommes, est l'arbitre de ma destinée. Je ne crains que lui seul ; & c'est en lui seul que j'espère. A quel prix cependant pourrois-tu croire qu'on a osé mettre ma délivrance ? — Que dis-tu, cher époux ? O Ciel ! dois-je me flatter....? — Ecoute un secret que je consens à déposer dans ton sein, mais à condition que tu ne le révèleras point à d'autres que mon père. Me le promets-tu ? — Je le lui promis avec serment. — Tu vois cette étroite ouverture, d'où nous vient le peu de lumière qui éclaire ce séjour. C'est par là que quelqu'un du château, qu'on aura su gagner, a fait descendre avec un fil, qu'on n'a retiré qu'après m'avoir laissé du tems pour répondre, une lettre dont l'écriture étoit contrefaite, mais dont les expressions désignoient assez clairement

la perſonne qui me l'avoit écrite. Sous l'enveloppe étoit un crayon, & la lettre étoit conçue dans ces termes : » Celle » dont vous avez dédaigné les pourſui- » tes, que vous avez traitée avec tant de » mépris, lorſque, ſeule avec vous, » elle vous témoignoit tant d'amour, ne » s'eſt que trop bien vengée. Un reſte de » pitié, un ſentiment plus tendre encore, » qu'elle prenoit ſi fauſſement pour de la » haine, lui parle en votre faveur. Votre » ſort eſt entre ſes mains ; il n'y a rien » qu'elle ne veuille entreprendre pour » vous ſauver la vie & vous rendre la » liberté. Voyez, ſi, maintenant du » moins, vous êtes capable de quelque » retour «. Et quelle réponſe ! dis-je à Valmont, d'une voix preſque éteinte. — Ces deux mots : » Mon cœur eſt à » Dieu & à Emilie. Laiſſez moi mou- » rir «. — Et ton épouſe..., tes enfans...? Cher Valmont ! tu veux mourir ! — Emilie ! aimerois-tu mieux me voir coupable ? — Oh ! non, non, Valmont ; ton épouſe n'eſt pas tout-à fait indigne de toi. Meurs, mourons tous, ſi tu ne peux

racheter la vie qu'aux dépens du devoir. Mais laisse-moi entretenir Madame de Lausane. Je me jetterai à ses genoux ; je lui peindrai ton état, tes vertus, tes malheurs ; je la toucherai..., ou elle me verra expirer à ses pieds. — Emilie aux genoux de Madame de Lausane !.., lui demandant grâce pour moi ! la priant de me sauver la vie !.... Eh ! comment le feroit-elle ? par de nouveaux crimes sans doute. Car, hélas ! sont-ce des traits de force, sont-ce des actes de vertu, qu'on peut attendre d'elle ? Si elle ne me justifie pas, qu'ai-je besoin des offres qu'elle me fait ! Et que peut-elle pour ma justification, sans perdre son mari, sans se perdre elle-même ? Quoi ! elle me donnera les moyens de fuir.... Suis-je donc criminel ? Eh ! qui effacera la tache qu'imprimeroit à mes enfans ma fuite, encore plus que ma mort ? Un jour du moins on saura que j'étois innocent : le Ciel, le Ciel me justifiera. Et maintenant tout est-il désespéré, quand son secours nous reste ?

Il parloit ainsi, lorsque le Gouverneur lui-même vint nous avertir que le tems

fixé pour notre entreyue étoit écoulé, & qu'il étoit heure de nous séparer. A cette nouvelle, poussant un cri de douleur, je me suis jetée au cou de mon mari. Il s'attendrit avec moi; & bientôt, reprenant des forces, il s'arracha d'entre mes bras. Il faut obéir, chère épouse, me dit-il; Dieu qui nous sépare, nous réunira.

Le Gouverneur me prit par la main, en essuyant ses ieux mouillés de larmes. Je me laissai conduire, la tête tournée vers mon mari, qui se couvroit le visage de ses mains. Tout à coup la porte se ferma sur lui....

Je ne sais comment je respire encore.... Depuis ce moment j'ai été hors d'état de vous écrire. Je n'ai pu le faire aujourd'hui, qu'en quittant plusieurs fois la plume, & en la reprenant au milieu des pleurs & des sanglots. Je travaille à me résigner. Quels combats, mon père, entre la Nature & la Religion!

LETTRE LXXII.

De la même.

DEPUIS quinze jours je languis dans l'attente de ce qui peut arriver de plus fâcheux. La Reine, à qui j'ai exposé la situation de mon mari & la manière dont il est traité, n'a obtenu pour lui que de foibles soulagemens. Elle n'a pu se procurer les lumières qui lui étoient nécessaires pour agir efficacement en sa faveur, & ne me donne, en gémissant sur son infortune, que bien peu d'espérance. Tout ce que je sais, c'est qu'on a nommé des Commissaires, & que Valmont a paru devant eux. Je ne cesse, par mes cris & mes prières, d'intéresser le Ciel à sa défense, & je ne vois plus qu'un prodige qui puisse le sauver. Dieu est tout puissant pour l'opérer : mais j'ignore ses desseins sur nous ; & plus ses voies sont au dessus des nôtres, plus je tremble, en pensant aux dernières épreuves que peut-être il nous prépare. Le présent, l'avenir

pèſent également ſur mon cœur. L'état où eſt Valmont, le ſort qui l'attend, celui de mes enfans, la poſition actuelle du Baron, tout m'inquiète & me déſole. Je me rappelle en vain ce que vous m'avez écrit, ce que mon mari a pu me dire pour ſoutenir ma confiance, ce que m'enſeigne la Religion; je ne puis parvenir, ni à calmer mes craintes, ni à trouver la paix dans cette ſoumiſſion parfaite que je dois à la volonté du Très-Haut. Que j'en ſuis loin encore, mon père, malgré les efforts que je fais pour l'acquérir! Je m'humilie de ma foibleſſe, je la déſavoue à chaque inſtant, & me trouve toujours auſſi foible qu'auparavant.

LETTRE LXXIII.

De la même.

J'ÉPROUVE enfin quelque adouciſſement à ma peine ; je vois briller une lueur d'eſpérance. Juſqu'ici on n'avoit paru former pour mon mari que des vœux impuiſſans. On le plaignoit, on le juſtifioit en ſecret; on ſe rappeloit ſes ſervices, ſes talens, ſes vertus; mais perſonne, excepté la Reine, n'avoit oſé parler en ſa faveur. Une démarche éclatante vient d'exciter l'attention du Prince, & d'annoncer à la France le vif intérêt que prend à la cauſe de Valmont la Province qui lui a été confiée. Elle a envoyé des députés, qu'elle a choiſis parmi ſes membres les plus reſpectables, & qu'elle a chargés de préſenter au Roi un Mémoire, où elle lui détaille la conduite qu'a tenue le Comte pendant le cours de ſon adminiſtration. Elle lui décrit de la manière la plus forte & la plus touchante, ce qu'il a fait pour le ſervice de ſa Majeſté

& pour le bien de ſes ſujets ; elle lui expoſe l'état où il avoit mis les frontières ; elle lui fait voir, que, ſi, malgré la défaite du Marquis de L....., on vient de repouſſer les dernières attaques, on n'en eſt redevable qu'aux ſages précautions qu'il avoit ſu prendre ; elle ôſe dire que ſans doute il y a eu des traîtres ; & qu'à en juger par quelques entrepriſes hazardeuſes des ennemis, par les endroits vers leſquels ils ont dirigé leur marche, il y a tout lieu de penſer qu'ils étoient mieux informés qu'ils n'auroient dû l'être ; mais que M. de Valmont avoit ſi bien pourvu à tout, qu'il avoit pris des meſures ſi juſtes, & donné aux principaux Officiers des inſtructions ſi nettes & ſi préciſes, que, d'après leur propre témoignage, on n'avoit eu beſoin, pour ſe mettre à couvert de toute ſurpriſe & pour ſe bien défendre, que de ſe conformer au plan qu'il avoit tracé. Elle finit par ſupplier ſa Majeſté de renvoyer l'examen de cette affaire à ceux que les Loix ont établis pour en juger, & de ne pas permettre que l'un de ſes

Sujets, qui l'ont le mieux ſervie, ſoit plus long-tems la victime de la noirceur & de la calomnie.

Ce Mémoire, dont on a répandu dans le public quelques fragmens, y a produit la ſenſation la plus vive. Le Roi lui-même en a été frappé, & a fait dire aux députés qu'il y auroit égard. Mais ce qui va vous ſurprendre, & ce que j'ai appris de l'un d'entre eux; c'eſt que nous devons en partie leur députation aux ſoins de M. de Verzure. A peine guéri de ſa bleſſure, encore foible & convaleſcent, il a obtenu un congé, dont il a profité à l'inſtant pour ſe tranſporter dans la province qui venoit d'être tout récemment le théatre des infortunes de ſon ami, comme elle l'avoit été de ſes vertus & de ſa gloire. Il s'eſt adreſſé à quelques Gentilshommes, dont les uns ſont ſes parens, les autres ſont d'anciens amis de ſon père, & qui, pour la plupart, y ont acquis un très-grand crédit. Il a ſoutenu & échauffé leur zèle pour le Comte; ils ont ranimé tous enſemble celui des différens Ordres, celui des citoyens les plus diſtingués, &

les ont engagés à donner, comme ils l'ont fait, un témoignage public de leur reconnoissance. Le secret & la promptitude ont favorisé cette démarche, que M. de Lausane n'a pu parer.

Non content de ce premier succès, M. de Verzure a fait sous main des informations. Il a su, par un transfuge, qu'un Secrétaire de mon mari, dont je crois vous avoir parlé *, étoit passé dans le camp des ennemis peu de tems après être sorti de prison; qu'il s'y étoit introduit auprès du Général, & avoit su gagner sa confiance. Il a pensé que cet homme avoit pu servir d'instrument à M. de Lausane pour le complot qu'il avoit tramé, &, sur cette idée, il est parti aussi-tôt pour aller communiquer au Monarque, dont il connoît le tendre attachement pour Valmont, les soupçons qu'il a formés.

Voilà, mon père, l'état où sont les choses. Le Ciel se déclare-t-il en notre

* Voyez la soixante-quatrième Lettre, vers la fin.

faveur ? Veut-il faire éclater sa justice, & l'innocence de mon mari ? Je commence du moins à m'en flatter & à rougir de ma défiance. Déjà, après la dernière lettre que je vous ai écrite, je me sentois plus forte & plus résignée : maintenant que j'ai tant de raisons d'espérer, il me semble que ma soumission augmente ; je me crois prête à tous les sacrifices ; j'accepte, en supposant des évènemens contraires, tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner. Mais j'ai trop appris à ne me défier que de moi-même. Hélas ! que deviendroit cette prétendue force, s'il plaisoit au Seigneur d'anéantir toutes mes espérances ?

LETTRE LXXIV.

De la même.

O JOIE ! ô bonheur ! M. de Verzure eſt arrivé. Nous reverrons Valmont. Nous le reverrons juſtifié. Le Secrétaire eſt en route.... Le Roi ſaura bientôt.... L'Ambaſſadeur de ce grand Prince, de ce digne Monarque.... Mon père, je ne ſais ce que je vous écris. Je vais voir la Reine.... Je reprendrai ma lettre, quand je ſerai un peu remiſe. Ah ! mon père, que n'êtes-vous au milieu de nous !

Je reviens promptement de chez la Reine, pour ne pas laiſſer paſſer l'heure du Courrier. Peut-être me poſſéderai-je un peu plus que lorſque j'ai commencé ma lettre. J'avois différé de vous écrire, juſqu'à ce que j'euſſe quelques nouvelles intéreſſantes à vous marquer. L'arrivée de M. de Verzure ne nous permet plus que de nous répandre en louanges, en actions de grâces envers le Tout-puiſſant, & en ſentimens de reconnoiſſance

envers nos généreux bienfaiteurs. C'eſt ſur-tout à M. de Verzure, que nous devrons, après Dieu, l'honneur, la vie, & la gloire de mon mari. Le Prince, auprès duquel il a ſignalé ſon zèle pour le Comte, l'a accueilli avec le plus tendre empreſſement; il ſembloit que c'étoit lui-même que M. de Verzure obligeoit; il eſt entré dans toutes ſes vues, & a dépêché ſur le champ un Courrier au Général de l'armée ennemie, avec cette lettre.

» Vous avez près de vous, Monſieur » le Maréchal, un ancien Secrétaire de » M. le Comte de Valmont, que je crains » bien qui n'ait trempé dans le complot » qu'on a formé pour le perdre. Ce n'eſt » point le Comte qui vous l'a adreſſé. Je » puis vous être garant de ſa fidélité en- » vers ſon Prince. Jugez-en par une ré- » ponſe qu'il m'a faite & que je vous en- » voie. Je connois, Monſieur le Maré- » chal, la nobleſſe de vos ſentimens; » vous êtes incapable de contribuer à la » perte d'un homme plein de mérite & » d'honneur, en autoriſant la plus noire » de toutes les perfidies. Interrogez ce

» Secrétaire, menacez-le, intimidez-le : » s'il eſt coupable, comme j'ai lieu de le » penſer, vous tirerez de lui le ſecret » de toute cette intrigue ; & vous ſaurez » juſqu'à quel point, en vous compro- » mettant vous-même, on aura violé, à » l'égard du Comte, les droits les plus » ſacrés. Après l'aveu du complot, dai- » gnez m'envoyer ce Secrétaire ſous » bonne garde. Je me charge de le faire » paſſer en France. Sa préſence y juſti- » fiera M. de Valmont, & éclairera le » Prince ſur le caractère de ceux qui ont » ſi indignement abuſé de ſa confiance ".

Le même Courrier à rapporté au Monarque cette réponſe.

SIRE,

» Je ne me pardonnerai jamais d'avoir » ſi mal jugé de M. de Valmont. J'ai été » trompé par les apparences. L'intérêt, » l'ambition, des mécontentemens par- » ticuliers, ont jeté tant de grands hom- » mes dans des partis extrêmes, & leur » ont fait oublier ſi ſouvent ce qu'ils de-

» voient à leur Prince & ce qu'ils se de-
» voient à eux-mêmes, que j'ai pensé
» que les mêmes causes avoient pu pro-
» duire en lui les mêmes effets. J'aurois
» dû, il est vrai, sur sa réputation, me
» former de lui une autre idée; mais les
» moyens dont on s'est servi pour me sur-
» prendre, sa signature contrefaite, son
» cachet qu'on y avoit joint, les instruc-
» tions qu'il étoit supposé me donner,
» les propositions, les ouvertures, & les
» vues qu'on lui prêtoit, étoient si fort
» de nature à m'en imposer, que je n'ai
» pas eu le moindre soupçon des pièges
» qu'on lui tendoit ainsi qu'à moi. J'en-
» voie à Votre Majesté, comme elle le
» désire, celui qui a été l'instrument de
» tant de noirceurs. Ce malheureux m'a
» tout avoué. C'est M. de Lausane qui l'a
» mis en jeu. C'est au Vicomte qu'a été
» remise une lettre que j'écrivois à M. de
» Valmont, & qui contenoit les arran-
» gemens que je croyois prendre avec
» lui. C'est sur cette lettre qu'on l'a ar-
» rêté. Parmi tous les reproches que je
» me fais, & les peines que je ressens,

» quelle consolation pour moi, Sire, que » Votre Majesté ait bien voulu me rendre » justice, en me croyant incapable d'au- » toriser de pareilles infamies ! Si j'avois » maintenant quelque chose à envier à » M. le Comte, ce seroit l'attachement » qu'un si grand Prince lui témoigne, » & qui honore également l'ami & le » Monarque. Je ne vais plus former de » vœux que pour la paix, qui, en assu- » rant le repos de tant de Nations, me » permettra d'aller me mettre aux pieds » de Votre Majesté, &c. «.

Ces deux lettres, ainsi que la réponse de Valmont aux offres du Prince, ont été envoyées ici à son Ambassadeur. Il n'attend, pour en faire usage, que l'arrivée du Secrétaire, qu'une indisposition assez considérable a retenu pendant quelques jours, & qu'on amène chargé de fers. C'est M. de Verzure qui m'a instruit de toutes ces choses; je devois à la Reine de l'en prévenir. Elle a pris part à ma joie aussi vivement qu'elle avoit partagé ma douleur; & elle a été la première à me recommander le secret jusqu'à l'en-

tière conclusion de cette affaire. Que Dieu est bon, mon père ! que ses voies sont admirables ! mon cœur ne peut suffire à tout ce que je lui dois.

LETTRE LXXV.

De la même.

VALMONT est rendu à sa famille. Il a reçu les caresses de ses enfans & les miennes. Je l'ai tenu, je l'ai serré dans mes bras. Je l'ai vu libre, exalté, honoré comme il doit l'être; & je respire encore! & je ne suis pas morte de saisissement & de plaisir!

Il est maintenant chez la Reine, qui me fait appeler. M. de Verzure, l'Ange tutélaire de toute la famille, veut bien suppléer pour moi & vous dire le reste. Notre père, notre bon père, qui retrouviez des forces pour voler au secours de votre fils, n'en retrouverez-vous pas pour venir mettre le comble à notre félicité?

LETTRE LXXVI.

De Monsieur de Verzure au Marquis.

EN me chargeant, au nom de M. & de Madame de Valmont, de vous rendre compte d'un évènement qui s'est passé sous mes ieux, que j'acquitte bien volontiers, Monsieur, ce qu'ils vous doivent, & ce qu'il leur est impossible d'acquitter eux-mêmes, dans des momens où tout s'empresse à leur rendre hommage, & où on ne leur laisse pas le tems de se reconnoître !

A l'arrivée du Secrétaire, l'Ambassadeur du Roi de...., se conformant aux ordres de son Maître, a obtenu de Sa Majesté une audience secrète, dans laquelle il lui a mis sous les ieux la déposition de cet homme écrite & signée de sa main, jointe aux lettres qui constatoient la fidélité de M. de Valmont & la perfidie du Vicomte. Le Roi est resté quelque tems immobile de surprise & d'horreur. Revenu à lui, C'est donc ainsi s'est-il écrié,

qu'avec les meilleures intentions, les Princes font le mal ſans le ſavoir, & ſont la dupe des méchans.

Informé des ſoins que j'avois pris en faveur du Comte, il a voulu que je lui fuſſe préſenté, & a fait appeler ſur le champ M. de Lauſane. J'attendois dans la ſalle des Gardes les nouvelles que M. l'Ambaſſadeur devoit me donner, lorſque j'ai appris que le Roi me demandoit. Venez, m'a dit le Prince, du plus loin qu'il m'a apperçu, venez le digne ami de M. de Valmont. Soyez témoin de la juſtice que je vais rendre au plus fidèle de tous mes Sujets, & au plus méchant de tous les hommes. Lauſane eſt entré dans cet inſtant d'un air tranquille & aſſuré. Liſez, lui dit le Roi en jetant ſur lui un regard d'indignation. A peine a-t-il commencé la lettre du Maréchal, que je le vois pâlir; il lit encore quelques lignes, & la lettre lui tombe des mains. Il vouloit balbutier quelques mots; il trembloit; & ne pouvant ſe défendre, il s'eſt jeté aux pieds de Sa Majeſté, en lui demandant grâce. Toute la grâce que

je peux vous faire, lui a dit le Prince, eſt de vous donner pour Juges ceux que réclamoit l'Innocence opprimée. Sortez de ma préſence. Vous, M. de Verzure, hâtez-vous de voir Madame de Valmont, & de rendre avec elle la liberté à ſon époux. Je vais donner mes ordres pour qu'on vous ouvre ſa priſon. Ramenez-le moi, & qu'il jouïſſe à jamais des faveurs de ſon Prince.

Je n'ai pu remercier Sa Majeſté que par mes larmes, & j'ai volé chez Madame la Comteſſe. Au moment de voir combler ſes vœux, elle n'étoit pas ſans un reſte d'inquiétude. Alarmée par l'excès même de ſa tendreſſe, elle commençoit à ſe défier de la joie qu'elle avoit reſſentie; elle flottoit de nouveau entre la crainte & l'eſpérance. Cet état de perplexité lui eût été moins dangereux que la nouvelle de ſon bonheur, ſi je n'euſſe employé des ménagemens pour la tirer de ſon incertitude. Dans les tranſports de ſa joie, elle a demandé à m'accompagner avec ſes deux enfans. C'eſt, lui ai-je dit, l'intention de Sa Majeſté; mais

vous permettrez que nous prenions toutes les précautions nécessaires, pour vous sauver, ainsi qu'à votre mari, des émotions trop vives, & qui, par-là même, pourroient nuire à tous deux. Arrivés au château de Vincennes, je l'ai forcée, malgré toutes ses instances, de rester dans l'appartement du Gouverneur.

Déjà prévenu par les ordres de Sa Majesté, il attendoit le Vicomte, qui devoit habiter la même demeure où étoit renfermé M. de Valmont. Je me suis fait conduire à sa prison; à peine me suis-je offert à ses regards, qu'il m'a reconnu & s'est précipité dans mes bras. Après les plus tendres embrassemens, ses premières questions ont été pour son épouse & pour ses enfans. Je voulois le préparer par mes réponses à une réunion prochaine; mais le voyant disposé à tout, prêt à recevoir avec la même égalité d'ame les biens & les maux, je lui ai annoncé sa liberté. Cher ami, m'a-t-il dit, serois-ce à vos soins que je la devrois? Elle n'en deviendroit plus chère encore. Mais rendons grâce à l'Auteur de tout bien: &

se livrant à toute l'effusion d'un cœur reconnoissant, » Mon Dieu, s'est-il écrié, » vous élevez, vous abaissez, quand il » vous plaît, & toujours selon les loix de » votre sagesse. Je vous remercie de mes » disgrâces; je vous remercie de vos fa» veurs : ce sont également des bienfaits. » Que j'en use pour votre gloire, Sei» gneur; &, par pitié, rendez-moi les » revers, si jamais je vous oublie dans la » prospérité «!

Ah! Monsieur le Marquis, que l'orgueil philosophique m'a paru petit auprès de cet acte de Religion! Mais ce n'étoit encore là qu'un des moindres effets de cette élévation, de cette noblesse de sentimens, qui caractérise M. de Valmont. Lorsque nous étions prêts à sortir de l'espèce de cachot, auquel j'avois fait jusque là peu d'attention, j'ai vu arriver le Vicomte de Lausane. Ici, Monsieur, peignez-vous l'abattement, la consternation, l'extrême foiblesse d'un homme, dépouillé de toute sa grandeur, réduit à l'état le plus misérable, & qui ne trouve aucune ressource en lui-même.

En entrant, il s'eſt appuyé contre le mur. Il pleuroit, il ſe déſoloit, il pouſſoit des gémiſſemens & des ſanglots; abſorbé dans ſa douleur, il ne voyoit rien de ce qui l'environnoit. Mais dès qu'il a entendu la voix de M. de Valmont, qui ſe retiroit en le plaignant, il s'eſt jeté à ſes pieds, & l'a conjuré d'avoir pitié de lui. Déjà prenant le ton du repentir, il s'accuſoit lui-même, il commençoit un long aveu de ſes crimes. M. de Valmont a fait ſigne aux gardes de s'éloigner, & relevant ſon ennemi; Vous rouvrez, Monſieur, lui a-t-il dit, une plaie qui ſaigne encore. Ce ne ſont point les attentats formés contre moi, que j'aurai peine à effacer de ma mémoire. Mais ma fille *!... elle vous a pardonné. Reconnoiſſez, Monſieur, le pouvoir d'une Religion que je

* Voyez la cinquante-ſeptième Lettre, qui explique ſuffiſamment ce qui eſt dit ici. M. de Valmont en avoit écrit une à M. de Verzure, dans laquelle il s'ouvroit à lui ſans réſerve ſur cet affreux myſtère; mais comme il y a des choſes qu'il ſuffit de laiſſer entrevoir, on a ſupprimé cette Lettre.

vous ai entendu blaſphémer. C'eſt en l'oubliant que vous avez cauſé tous vos malheurs; c'eſt en la ſuivant, qu'à l'exemple de Julie mon cœur vous pardonne, & que je vais m'employer tout entier à adoucir votre ſort, ou du moins à vous ſauver la vie. Il eſt ſorti...., après avoir embraſſé M. de Lauſane. Je ſentois tout ce que cet acte avoit d'héroïque, & après tout, me ſuis-je dit à moi-même, voilà le Chriſtianiſme.

Maintenant, Monſieur, je n'entreprendrai pas de vous exprimer les tranſports des deux époux, l'attendriſſement, la joie d'un père & de ſes enfans. Le Gouverneur partageoit tous les mouvemens que nous reſſentions. Il eſt venu nous conduire juſqu'à la porte du château. Mais lorſqu'elle s'eſt ouverte, quelle a été notre ſurpriſe! Une foule d'équipages rempliſſoient la cour. Les perſonnes de la première diſtinction nous attendoient. Le bruit du retour prochain de M. de Valmont s'étoit à peine répandu, que l'on s'étoit empreſſé à venir au devant de lui, & à prévenir en quelque ſorte les inten-

tions du Prince. C'eſt avec ce nombreux cortège que nous avons été conduits devant Sa Majeſté. Quelles bontés, & je puis dire quels regrets Elle a marqués à M. de Valmont! La Reine, de ſon côté, lui a fait tout l'accueil qu'il pouvoit s'en promettre.

Après avoir rendu à Leurs Majeſtés le juſte tribut de ſa reconnoiſſance, après avoir reçu les complimens de toute la Cour, il n'eſt occupé dans cet inſtant qu'à répondre aux tendres épanchemens de ſes amis les plus intimes, & de tous ceux qui compoſent ſa maiſon. Ses moindres domeſtiques s'empreſſent de le voir, de l'approcher, de le ſervir. C'eſt leur bon maître, diſent-ils, c'eſt leur père. Le ſentiment éclate de toute part; tous les cœurs ſont émus; c'eſt une ſorte de tumulte, c'eſt une ivreſſe; on ne ſe connoît pas, on ne ſe poſsède pas de joie. Parmi cette commune alégreſſe, une ſeule choſe a affligé M. le Comte. On lui a appris que, dans ſon renverſement de fortune, Madame de Lauſane avoit éprouvé

une révolution ſubite, qui faiſoit craindre pour ſes jours.

Voilà, Monſieur, tous les évènemens d'une journée, que je ne pouvois mieux terminer que par le récit que je viens de vous faire. Elle a été pour M. votre fils un jour de triomphe, le plus beau jour de ſa vie; & ce triomphe eſt celui de la vertu & de la Religion.

Je ne dois pas oublier de vous dire que nous avons reçu de la Cour de.... des nouvelles de M. le Baron. Sa conduite ne s'y eſt point démentie, & au mérite ſolide, aux qualités eſſentielles dont il eſt orné, on reconnoît ſans peine le digne fils de M. de Valmont. Le Roi lui-même s'eſt chargé de le rendre à ſon père.

LETTRE LXXVII.

Du Comte de Valmont au Marquis.

MON père, votre présence manqueroit à mon bonheur, à celui d'Emilie: le Ciel prévient tous nos désirs. Le Roi vous veut auprès de lui. Ce n'est point moi qui ai dicté ses ordres. Vous le savez, j'ai respecté comme je devois vos volontés, votre goût pour la retraite, votre détachement du monde, de ce monde qui mérite si peu d'être servi, d'être aimé pour lui-même. Je n'insistois plus depuis long-tems; je ne vous pressois plus de vous rendre à mes vœux; je sacrifiois ma satisfaction la plus chère à la vôtre; & je la sacrifierois encore, si, ne pouvant être heureux que dans la solitude où vous êtes, vous exigiez que je fisse un effort auprès de Sa Majesté, pour qu'elle vous y laissât jouir en paix de Dieu & de vous-même. Mais vous me l'avez dit tant de fois; pour le vrai Sage, pour le Chrétien

fidèle, Dieu se trouve par-tout où nous pouvons servir à sa gloire.

Voyez, mon père, comme il semble vous appeler ici, & comme il se plaît à nous réunir. Le Roi a fait partir un Courrier pour redemander le Baron à quelque prix que ce soit. Il veut que l'union de mon fils avec Hortense se contracte sous ses ieux; il exige que vous accompagniez M. de Veymur, son épouse & sa fille. Je ne vous dirai pas qu'il vous destine des titres, des honneurs; vous m'avez trop appris à en démêler la vanité & à en craindre les dangers, pour que j'imagine que leur faux attrait soit propre à vous séduire, & que j'aye la foiblesse de vous les proposer pour objet. Mais le Roi veut s'aider de votre sagesse, la perpétuer en moi par vos exemples, & nous employer l'un & l'autre aux grands desseins qu'il a conçus pour le bonheur de ses Sujets. Pourriez-vous résister à de si puissans motifs? Et si toute autre ambition est peu digne d'une ame telle que la vôtre, auriez-vous renoncé à celle d'être utile au

Prince en l'éclairant ; de relever l'honneur de la patrie ; de la soutenir sur le penchant de sa ruine ; d'y faire refleurir, s'il se peut, l'ancien esprit, le vrai courage, le patriotisme, la Religion, les mœurs ; de secourir enfin l'humanité souffrante, en soulageant le peuple & en le rendant tout à la fois plus sage & plus heureux ?

LETTRE LXXVIII.

Du Marquis au Comte & à la Comteſſe de Valmont.

OUI, mes chers enfans, vos vœux ſont remplis. J'oublie mes anciennes réſolutions, ou plutôt je cède à l'intention de la Providence, qui ſemble avoir tout fait pour les changer. Je vais jouïr du doux ſpectacle de votre bonheur mutuel; je vais paſſer près de vous le reſte de mes jours; & s'il eſt vrai qu'ils puiſſent être encore de quelque valeur, je conſacrerai juſqu'à mes derniers momens à un Prince, qui, appuyant ſon Trône ſur la ſageſſe & ſur l'équité, n'a beſoin que de conſulter ſes propres lumières & ſon cœur, pour être le meilleur des Rois & le plus digne de notre amour. Lorſque je ſens mes forces renaître, qu'ai-je beſoin de ſes ordres, pour aller lui rendre grâces de tout ce qu'il daigne faire pour mon fils?

Cher Valmont! le Ciel a donc fait

voir que plus il eſt lent à punir, plus ſes châtimens ſont terribles *. Trop heureux encore le coupable, contre lequel il ne remet point à une autre vie à exercer ſes vengeances ! Pour nous qui éprouvons ſa bonté, ne ceſſons de le louer & de le bénir. Mettons en commun les faveurs qu'il nous diſpenſe. M. de Veymur les reçoit avec tranſport ; notre chère Senneville, notre aimable Hortenſe ne peuvent contenir les tendres ſentimens dont elles ſont pénétrées : mais, parmi tant de ſujets de joie, elles donnent encore des larmes au ſouvenir de Julie.

* *Dieu eſt patient*, a dit un Père de l'Egliſe, *parce qu'il eſt éternel.*

RÉFLEXIONS

Trouvées dans les papiers de Monsieur de Valmont, *sous ce titre :*

LE FRUIT DES LEÇONS DE MON PÈRE, ET MON PLAN DE CONDUITE AU MILIEU DU MONDE *.

DANS les quinze années de mon exil, éclairé par les leçons, soutenu par les conseils du guide le plus sage & du plus tendre de tous les pères, j'ai pu suivre sans peine la route qu'il m'avoit tracée. Aujourd'hui, privé de sa présence, livré plus que jamais, par état & par devoir, au tourbillon du monde ; mûri, il est vrai, par l'âge & par les réflexions, mais environné de plus de dangers encore que

* Voyez la vingt-septième Lettre, T. IV. On a cru qu'il étoit d'autant plus convenable de mettre ces Réflexions & ce Plan sous les yeux du Lecteur, qu'ils sont comme le Précis de tout ce qui a été dit dans ces Lettres.

je n'en ai couru dans ma première jeunesse, assailli par les passions des autres, & devant toujours craindre les miennes; je sens combien il m'est nécessaire de rentrer en moi-même, de me rendre compte de mes dispositions, & de me former un plan fixe, qui serve de règle à mes sentimens & à ma conduite.

Les funestes égaremens auxquels se laissent aller la plupart des hommes, & dont j'ai fait la triste expérience, naissent, pour l'ordinaire, ou du peu de principes qu'ils se sont faits, ou du peu de soin qu'ils prennent de les consulter; ce qui les rend le jouet de l'illusion & du caprice, & les expose à tomber à chaque instant en contradiction avec eux-mêmes.

Pour me mettre à l'abri de tous les maux que cette bizarrerie entraîne, considérons quel est le point d'où je pars, & quel est le but auquel je dois tendre.

Je puis me passer maintenant de discussions profondes sur tout ce qui a été anciennement l'objet de mes recherches. Je ne suis plus réduit, comme autrefois, à examiner si la matière & le mouvement

ont pu produire des êtres intelligens ; ſi, dirigés par la néceſſité ou par le hazard, ils ont pu former ce monde, où éclatent de toute part l'ordre & la ſageſſe. Des preuves de ſentiment, moins de raiſonnemens, & plus de bonne foi, ſuffiſent à une ame droite.

Il falloit à mon cœur un Etre auſſi parfait que celui que m'offre la Religion. C'étoit-là mon premier beſoin; & j'avoue que je ſerois à plaindre, ſi la réalité n'alloit pas en ce genre juſqu'où peut aller ma penſée, & auſſi loin que mes déſirs. Tout ce qui eſt imparfait n'a de force, que pour me faire ſoupirer après un objet ſans défaut. Qu'il ſeroit donc triſte pour moi d'avoir à douter de ſon exiſtence! Mais indépendamment de toutes les démonſtrations qu'on m'en a données, j'ouvre les ieux, je contemple la Nature, je me contemple moi-même; & j'adore la ſouveraine Intelligence qui m'a formé. Je fais plus; je remonte à la véritable ſource de mon penchant pour le bonheur; je la trouve dans cet Etre ſuprême, qui en a imprimé en moi le déſir,

désir, & qui peut seul le satisfaire. Je ne doute plus; je n'hésite plus; &, en attendant cette félicité parfaite pour laquelle je sens qu'il m'a créé, j'en jouïs d'avance par l'amour & par l'espérance.

C'est déjà là un premier culte que je lui rends: mais il en est un autre qu'il exige de moi; c'est celui de la vertu, pratiquée sous ses ieux & dans la vue de lui obéir & de lui plaire.

Je rougis d'avoir pu mettre en question, s'il y a une différence réelle entre le bien & le mal; si je suis libre de faire le bien; si l'Auteur de mon être regarde du même œil la vertu & le vice, & leur réserve le même sort. Des doutes de cette nature, démentis par l'instinct moral, plus fort que tous les sophismes, sont l'opprobre de la raison humaine, & le délire des passions.

Je rougis d'avoir pu faire consister le bonheur dans les plaisirs des sens. Ils ne m'ont jamais donné que l'ombre de ce qu'ils m'avoient promis, que des joies fausses, suivies presque aussi-tôt de dégoûts, de regrets, & d'ennuis; suivies

de remords, lors même que je croyois n'avoir rien à craindre, & presque toujours accompagnées d'un mal-aise intérieur, qui me rendoit la vie à charge au sein de mes plaisirs *.

Ramené à de plus saines opinions, j'ai goûté un autre genre de volupté, qui

* On ne sauroit trop insister sur cette remarque importante, qu'on ne fait point assez, & qu'il seroit cependant si naturel de faire : ou les passions sont combattues dans un cœur par la raison & par un reste de principes, tels sur-tout que la Religion nous les donne ; & alors elles nous laissent nécessairement dans un état de gêne, de contradiction & de remords, qui fait le tourment de la vie : ou elles ont acquis sur nous assez d'empire pour bannir toute réflexion, tout retour sur nous-mêmes ; & alors, incapables de recevoir aucun frein, elles nous livrent aux plus fausses démarches, aux plus funestes conséquences, & pour quelques années, quelques momens peut-être de transport & d'ivresse, elles nous précipitent, pour le reste de la vie, dans les chagrins les plus cuisans, les regrets les plus amers, & forment autour de nous une chaîne de malheurs. *Note de l'Editeur.*

valoit mieux que celle qu'il m'a fallu sacrifier au devoir. J'ai senti la dignité de mon être ; j'ai rencontré, dans l'amour de l'ordre, dans la pratique du bien, des joies pures, une paix solide, un vrai contentement.

Je dois l'avouer cependant : malgré ce goût & cette habitude de la vertu, malgré l'épreuve que j'ai faite de ses charmes ; j'ai reconnu, dans mille instans, que j'avois besoin de bien des secours pour la pratiquer ; j'ai senti combien ces secours m'étoient nécessaires, pour vaincre l'impétuosité de mon caractère, pour réprimer la fougue de mes passions & la violence de mes désirs, pour me détacher des biens particuliers qui nous enchantent, & pour m'attacher au bien suprême qu'ils nous font trop souvent oublier, tandis qu'ils devroient nous y rappeler sans cesse, comme à leur unique principe & à notre véritable fin.

Où donc les puiserai-je ces secours assez puissans, pour m'arracher aux objets sensibles & m'armer contre ma propre foiblesse ? Dans le Christianisme. Il

n'y a que lui qui puisse me rendre fort contre moi-même; il est la seule Religion qui puisse suffire à des esprits raisonnables, à des ames droites, & à des cœurs vraiment purs. S'il me faut des preuves, cette Religion si belle m'en offre en tout genre. Son ensemble est la plus grande de toutes, & celle qui renferme toutes les autres. La Religion Chrétienne n'est, à le bien prendre, qu'un grand fait, dont toutes les parties se répondent & forment une chaîne que rien n'est capable de rompre. S'il me faut des lumières sur les vérités les plus importantes, elle me les donne. Loin d'elle, je ne vois que des esprits divisés, flottans dans leurs principes, & qui se démentent à chaque instant, je n'apperçois, dans le monde entier, que des ténèbres, des doutes, & des erreurs : elle les dissipe, & nous fixe par le poids de son autorité. Si je veux être solidement vertueux, je ne le serai que par elle. Ses dogmes sont aussi sublimes que sa morale est pure. Non seulement son culte envers la Divinité est celui de l'amour ; mais tout ce qu'elle

m'enseigne me porte à l'aimer. Non seulement elle me fait un devoir de toutes les vertus ; mais ce devoir, elle m'aide à le remplir. Les maximes qu'elle renferme, les obligations qu'elle nous prescrit, les motifs de soumission qu'elle nous présente, les exemples qu'elle nous propose, les pratiques saintes auxquelles elle nous invite, les mystères qu'elle nous révèle, & qui, en humiliant notre entendement, élèvent nos pensées & enflamment notre cœur : tout en elle nous sert de moyen, d'encouragement, & de soutien.

Aussi ne craindrai-je pas de le dire, une preuve de sentiment, qui, pour moi, vaut, en faveur du Christianisme, presque toutes les autres preuves, c'est que je ne puis me dissimuler que je tiens à cette Religion sainte de toute la force dont je tiens à Dieu, à la vérité, à la vertu ; n'ayant jamais eu de ces grands objets une connoissance telle que je l'ai maintenant, ni pour eux un véritable amour, que par les lumières & les secours que j'ai empruntés d'elle. Il y a plus

je sens très-bien que cette connoissance & cet amour s'affoibliroient en moi, à proportion que s'affoibliroient mon estime & mon respect pour ses dogmes & pour sa morale.

Maintenant donc que j'ai le bonheur de la connoître & d'en sentir tout le prix, combien serois-je coupable & peu digne d'excuse, si je venois à la contredire par mes œuvres ; si je me faisois une règle pour croire, & une autre pour agir ; si j'imitois ces hommes frivoles dont le monde est rempli, qui, incapables de retour sur eux-mêmes, ne se rendent compte, ni de leur croyance, ni de l'accord qu'ils doivent mettre entre elle & leur conduite ; si je pouvois m'imaginer un seul moment, que mon état, ma condition, mon rang, me dispensent de l'accomplissement de la loi ; si je pouvois penser que Dieu a fait pour les Grands un autre Evangile que pour les simples Fidèles, & qu'il y aura pour ceux-ci un autre Juge que pour moi !

Malheur à moi, si, avec une ame immortelle & susceptible des plus hautes

penſées, des plus nobles penchans, je ne craignois pas de la dégrader par des inclinations baſſes & rampantes; ſi je me bornois au monde, au tems, à la matière, lorſque je ſuis fait pour Dieu & pour l'éternité !

Eclairé par la Religion, j'ai appris à compter pour peu de choſe les biens qui périſſent, ceux que peut me donner la faveur des hommes, & qu'elle peut me ravir : j'ai appris à tendre aux biens ſolides; à ces biens, qui ne dépendent ni des ſuffrages d'une multitude aveugle & inconſtante, ni des caprices du ſort; qu'aucune force humaine ne peut m'enlever, & qui ne finiront jamais : j'ai appris à *chercher avant toutes choſes le Royaume de Dieu & ſa juſtice*, & à ſacrifier, ſans exception, ſans réſerve, tout ce qui pourroit m'en éloigner.

Je ne puis obtenir ce Royaume, qui n'eſt autre que la poſſeſſion du ſouverain bien, pour lequel j'ai été fait, & après lequel je ſoupire; je ne puis pratiquer cette juſtice, qui renferme toutes les vertus & tous les devoirs, ſans procurer

autant qu'il eſt en moi la gloire de l'Etre ſuprême, le bien de mes ſemblables, & ſans travailler de jour en jour à me perfectionner moi-même.

Tels ſont mes principes, & telle eſt la fin que je dois me propoſer. Telles ſont auſſi les diſpoſitions que, par un effet de la bonté divine, je trouve au fond de mon cœur. Il ne me reſte, pour être fidèle à les ſuivre, qu'à former les réſolutions les plus propres à m'y affermir.

ET d'abord, je m'appliquerai, non ſeulement à faire tout le bien qui ſera en mon pouvoir, mais à le faire par les motifs que me dicte la Religion, c'eſt-à-dire, par une intention droite & pure d'honorer la Divinité comme elle doit être honorée, & de me conformer en toutes choſes à ſa volonté ſainte. Par-là même je ne riſquerai pas d'être humain & bienfaiſant, ſeulement par caprice ou par tempérament, plus ſouvent encore par vanité & par oſtentation; je le ſerois ſans mérite, & je m'expoſerois

d'ailleurs à ne l'être ni sûrement, ni constamment : par-là encore j'ennoblirai toutes mes actions ; ce qui les relève en effet aux ieux du souverain Juge, c'est surtout la pureté, la noblesse du motif qui nous porte à les faire ; & l'union que nous en faisons avec les mérites de Jésus-Christ.

Sous le spécieux prétexte de voir la Religion en grand, je ne négligerai point les pratiques communes qui aident à en conserver l'esprit. Je ne dois pas ignorer que, dans l'ordre moral comme dans le monde physique, les plus petites choses tiennent aux plus grandes ; que la négligence des unes conduit presque nécessairement à l'altération, à la ruine des autres, & que ce que l'on mépriſe dans la pratique des petites vertus, est précisément ce qui maintient la force nécessaire dans les occasions importantes, qui exigent quelquefois des vertus héroïques *.

* » Ce n'est point élévation d'esprit que de mépriser les petites choses : c'est au contraire

Rien au reſte n'eſt petit en ſoi, de ce qui peut nous former à une vraie juſtice & à une véritable grandeur : nos plus grands hommes ont ſu allier tous les exercices de la piété, toutes les pratiques des vertus chrétiennes, avec les fonctions les plus délicates, les plus difficiles à remplir ; ils ont été pieux juſque dans les embarras des Cours, au milieu de la licence & du tumulte des camps. Par-tout des exemples frappans réclament en faveur de la vertu & de la Religion ; & ce ſont ces exemples que je veux ſuivre.

Mais pour ne pas donner dans des excès qui dégradent la piété même, j'aurai ſoin de ne pas m'aſſujettir tellement à de ſimples pratiques, que jamais elles

---

par des vues trop bornées, qu'on regarde comme petit ce qui a des conſéquences ſi étendues «. *Fénélon, Œuvres Spirituelles, Tôme I, page* 237.

Nous avons cité ailleurs ce beau mot de M. Rouſſeau : » Ce ſont les petites précau- » tions qui conſervent les grandes vertus «. *Note de l'Editeur.*

nuisent à des devoirs. Je me souviendrai que, loin d'apporter à l'accomplissement de ceux-ci le moindre obstacle ou le plus léger retard, elles ne doivent être, après tout, que de nouveaux moyens pour les bien remplir. Je sais, toutefois, ce que l'on dira. On regardera comme perdu pour la société, tout ce que j'aurai donné à la Religion, qui seule cependant nous fait retrouver des forces pour être vraiment utiles, pour l'être sans faste, sans découragement, & sans foiblesse. On me reprochera le peu de momens consacrés à la prière; & l'on me pardonneroit plus aisément peut être ceux que j'aurois perdus dans des amusemens dangereux ou frivoles *. Mais qu'importent à un Chré-

* On disoit un jour à Louis IX, qu'il donnoit trop de tems à ses exercices de piété. » Les hommes sont étranges, répondit-il avec » douceur. On me fait un crime de mon assi» duité à la prière: on ne diroit mot si j'em» ployois les heures que j'y donne à jouer aux » jeux de hazard, à courre la bête fauve, & » à chasser aux oiseaux «. *Velly, Histoire de France, tome V, p.* 300. (Note de l'Editeur.).

tien les faux jugemens des hommes ? Il fait le bien sans se laisser détourner par les critiques, ni séduire par les éloges.

Je me ménagerai, autant qu'il me sera possible, au milieu du monde, des momens de retraite, où je puisse apprécier de sang froid ses usages & ses maximes. Forcé de voir les hommes, pour les connoître & les servir, j'apprendrai, dans ces instans de recueillement & de lumières, dans le silence des préjugés & des passions, à peser toutes choses dans une juste balance, à étudier tout ce qui m'environne, & à m'étudier moi-même. Le monde, vu de près, mais jugé en secret & à une certaine distance, se dépouille à nos ieux de cet éclat qui nous impose; & le spectacle qu'il nous offre, devenu l'école du Sage, ne nous laisse plus appercevoir que le vide & le néant qu'il renferme.

Quant aux liaisons habituelles & de confiance, je ne choisirai que des personnes dignes de toute mon estime, & dont la manière de penser & d'agir puisse

m'inſpirer la ſageſſe, au lieu de tendre inſenſiblement à m'en écarter.

Je m'attacherai à faire aimer la piété; & je prendrai garde de la trahir. Je tâcherai de la rendre douce & aimable, par la pratique de toutes les vertus ſociales, dont elle eſt le plus ſolide fondement; mais jamais par toutes ces lâches complaiſances qu'enfante le reſpect humain. Je ne ferai dépendre, ni mon honneur, ni ma vertu, de l'opinion des hommes; & ce ne ſera point ſur elle que je réglerai ma conduite. On a peine à croire qu'il y ait du mal à faire ce que tout le monde approuve & ce que tout le monde fait: cependant le grand nombre de ceux qui ſe trompent ne donne pas à l'erreur le caractère de la vérité.

Ferme & courageux dans mes principes, je défendrai la Religion ſi on l'attaque devant moi; je la défendrai, au moins par mon exemple, ſi je ne puis donner aſſez de force à mes diſcours: ſi j'ai du crédit, je la protégerai de tout mon pouvoir. Je mettrai à la ſervir toute l'ardeur qu'on met aujourd'hui à la com-

battre. Eh! pourquoi faut-il que le vrai zèle soit devenu muet & craintif, à force de circonspection & de réserve, tandis que l'irréligion, sous le masque d'une prétendue philosophie, lève une tête altière, menace tout à la fois le trône & l'autel, & porte ses éclats jusqu'à l'emportement & la fureur? Rappelons-nous ce que me disoit mon père, qu'un des plus grands maux pour des siècles corrompus, c'est l'audace dans les méchans & les impies, & la foiblesse dans les gens de bien.

Le respect & l'amour que j'aurai eus pour la vérité dans mes sentimens, je les porterai dans mes paroles & dans mes actions. Toujours d'accord avec elle, je ne me permettrai rien qui la blesse, fallût-il lui sacrifier tout ce que le monde appelle des biens. C'est la droiture, c'est la franchise, c'est l'amour de la vérité, qui fait les ames honnêtes, les belles ames; & si je cessois un seul instant de l'aimer, je perdrois le droit de m'estimer moi-même.

Quelle que soit la carrière qui s'ouvre

devant moi, loin d'aller au devant des places & des dignités, je ne les accepterai qu'autant que j'y serai contraint, ou qu'elles me mettront à portée de faire le bien. Je me défendrai avec le plus grand soin de ces deux passions, si dangereuses, si funestes à l'humanité, l'intérêt & l'ambition : ce sont elles qui amènent à leur suite les intrigues & les bassesses ; qui font naître les injustices & les crimes ; qui, par la recherche inquiète d'une fausse gloire, conduisent le plus souvent à la honte & à l'opprobre ; & qui toujours, en faisant le malheur des autres, font notre propre tourment.

Il est une autre passion, non moins terrible, non moins funeste par ses suites, parce qu'elle dégrade tout l'homme, qu'elle obscurcit toutes ses lumières, qu'elle corrompt toutes les bonnes qualités qui sont en lui, qu'elle le rend capable de tous les excès & de tous les vices : c'est celle qui tient de plus près à la foiblesse humaine ; que le monde pardonne le plus aisément ; & que la Religion condamne avec le plus de rigueur

parce qu'elle eſt en nous la ſource des plus honteux déſordres. Lié par le nœud le plus ſacré, trouvant, dans les charmes & dans les vertus d'Emilie, tout ce qui peut fixer mon attachement & lui mériter mon eſtime; je croirois n'avoir rien à craindre à cet égard, ſi, ayant fait autrefois la triſte épreuve de ma foibleſſe, je n'avois pas encore à redouter tout ce qui peut ſervir de nouveau à m'égarer les ſens, une imagination ardente, & l'extrême ſenſibilité du cœur.

Je veillerai donc avec la plus grande attention ſur moi-même: je ne me permettrai aucune liaiſon trop intime dans un certain genre, aucune penſée vaine & frivole, aucun regard peu circonſpect, aucun ſentiment trop tendre, &, pour le dire en un mot, rien qui ne puiſſe s'allier avec un cœur chaſte & pur, ni que puiſſe déſavouer la plus auſtère vertu.

J'apporterai le même ſoin à fermer en moi tout accès au reſſentiment, à la vengeance, à la haine, ce poiſon qui dévore le cœur, & qui rend, comme on l'a ſi bien dit, les mieux vengés, les plus mal

ſatisfaits. Je ferai, d'une bienveillance univerſelle, l'ame de ma conduite: je ſuivrai à la lettre ce précepte de l'Evangile; aimer ceux-mêmes qui nous haïſſent, & pour tout le mal qu'ils ont pu ou qu'ils ont voulu nous faire, leur pardonner & leur faire du bien.

S'il plaît à la Providence de me mettre dans un rang où je puiſſe faire des heureux, je n'oublierai pas que ce n'eſt point pour moi qu'elle m'élève, mais pour ceux à qui elle veut me rendre utile; que, lié à la ſociété, ainſi que tous les autres hommes, par mes facultés & par mes beſoins, je dois compte au Ciel des moyens qu'il me donne pour la ſervir; & que, ſelon ſes loix, toujours juſtes & ſages, mon véritable intérêt ne peut ſe trouver que dans l'intérêt général.

Je tâcherai de ne point faire des mécontens par ma faute; & je me garderai néanmoins de cette foibleſſe ſi ordinaire aux Grands, qui eſt cauſe que, pour ne voir autour de ſoi que des viſages ouverts, que des hommes qui ſoient contens de nous ou qui nous contentent, on

laisse en place celui qui n'en est pas digne; on craint de punir les excès, qu'on ne peut s'empêcher de condamner; on fait au loin le malheur d'un grand nombre, pour ne pas désobliger ceux qui nous entourent; & l'on tolère les plus grands maux, pour ne pas affliger quelques ames viles, qui trouvent leur compte à les perpétuer.

Je ne négligerai rien pour inspirer à mes enfans, les sentimens & les maximes dont j'ai cherché à me pénétrer moi-même. En perfectionnant leur éducation, j'assure, autant qu'il est en moi, leur bonheur & le mien. Il ne seroit cependant pas impossible, vu la dépravation du siècle, que, par des circonstances imprévues, par les tristes suites d'une passion trop vive, d'une liaison dangereuse, quelques-uns d'entre eux vinssent à s'égarer; & le Ciel me préserve d'être témoin de l'évènement le plus propre à affliger mon cœur! mais du moins j'aurai fait tout ce qui dépendoit de moi pour le prévenir, & j'aurai préparé de loin tout ce qui peut y servir de remède. Mes en-

fans auront acquis des principes ; ils auront pris de bonne heure l'habitude du bien, l'amour de l'ordre, & le goût de la vertu. S'ils étoient assez malheureux pour les perdre, leurs principes réclameroient en dépit d'eux contre eux-mêmes. Un jour sans doute, ils y reviendroient ; la vérité, la vertu reprendroient sur eux leur empire ; ils gémiroient d'avoir pu les oublier, & répareroient, par leur conduite, leurs illusions & leur foiblesse.

O mes chers enfans ! puissiez-vous n'avoir besoin dans aucun tems d'une épreuve semblable à la mienne, pour bien sentir tout le prix de la sagesse & de la Religion ! puissent les heureuses dispositions que j'ai cultivées en vous, ne s'altérer jamais ! Si ces lignes que j'ai tracées pour moi, tombent quelque jour entre vos mains, recueillez-y la tendresse & les vœux d'un père, dont vous avez fait la plus chère espérance ; souvenez-vous des soins qu'il s'est donnés pour vous former, de l'attachement que vous lui avez connu pour vos véritables

intérêts, des avis que son zèle pour vous lui a dictés ; plus que tout, croyez-en son exemple : il n'a commencé à être heureux, que du moment où il a triomphé de ses passions & abjuré ses erreurs.

Fin du cinquième & dernier Volume.

TABLE
DES LETTRES
DU QUATRIÈME VOLUME.

LETTRE I. *Du Comte de Valmont à son Père.* Il lui écrit de l'armée, où il vient de recevoir la nouvelle de son rappel à la Cour. D'après les témoignages distingués que lui a rendus le Maréchal de..., qui lui attribue une partie du succès des dernières entreprises, le Roi met fin à sa disgrâce, & à l'exil du Marquis. La Reine redemande sa chère Emilie. M. de Valmont engage son père à l'accompagner ainsi que ses enfans, & lui représente que jamais il n'eut plus besoin de son secours & de ses lumières. Page 1

LETTRE II. *Du Marquis à son Fils.* Le Marquis expose les raisons qui l'ont empêché de se rendre aux désirs du Comte, & qui sont prises sur-tout de l'affoiblissement de ses forces & de sa santé. Il peint les combats qu'il a éprouvés à ce sujet, & combien il lui en a

coûté de se séparer d'Emilie & de ses enfans. Page 5

LETTRE III. *Du Comte de Valmont au Marquis.* M. de Valmont de retour à Paris avec le Baron, l'aîné de ses enfans, y retrouve son épouse, sa fille, & ses deux autres fils; mais il n'y retrouve point son père. Il en gémit, & redouble ses sollicitations & ses prières pour vaincre sa résistance. Il lui envoie M. de Veymur, (autrefois le Chevalier, devenu l'époux de Mademoiselle de Senneville) pour le ramener avec la jeune Madame de Veymur & sa fille, qui sont restées près de lui. Au souvenir enchanteur des douceurs qu'il goûtoit dans sa retraite sous les ieux de son père, il oppose le tableau de la Cour & des objets qui l'environnent. 13

LETTRE IV. *De la Comtesse au Marquis.* Elle joint ses instances à celles de son mari, qu'elle peint tel qu'il s'est montré dès le premier jour au milieu des Courtisans. En le comparant avec eux, elle apprend à l'estimer tout ce qu'il vaut. Elle peint aussi le genre d'intérêt que témoignent à Valmont les femmes de la Cour, ainsi que les mœurs de quelques-unes d'entre elles. Elle met tous ses soins à garantir sa fille de la

contagion des mauvais exemples. Elle exprime ſes craintes par rapport à ſon mari, fondées ſur la jalouſie des Courtiſans & ſur le reſſentiment du Vicomte de Lauſane & du Chevalier, tous deux frères du Baron, dont ils déſirent de venger la mort. Page 22

NOTES. 30

LETTRE V. *Du Marquis au Comte & à la Comteſſe.* Les nouveaux combats qu'on a livrés à ſa ſenſibilité lui ont cauſé une révolution qui a fait craindre pour ſes jours. Tout s'oppoſe à ſon départ, & le fixe dans la première réſolution qu'il avoit priſe. Il demande à ſon fils des détails plus précis ſur ces mêmes hommes avec leſquels il eſt forcé de vivre. 35

LETTRE VI. *Du Comte de Valmont à ſon Père.* Il ceſſe d'inſiſter ſur ſon retour; il répond à la demande qu'il lui a faite, par le contraſte des hommes de l'ancien tems avec ceux du tems où il vit. 37

NOTES. 45

LETTRE VII. *Du même.* Le Chevalier de Lauſane a tenu contre lui des propos offenſans. Il ſe voit à la veille de trahir ſa religion, ſa conſcience, ou de

perdre son état, son honneur, & la réputation qu'il s'est acquise. Page 73

NOTE. 75

LETTRE VIII. *De la Comtesse de Valmont au Marquis.* Caractère du Vicomte de Lausane & du Chevalier. Celui-ci appelle en duel Valmont. Récit de ce qui s'est passé entre eux. Le Chevalier rend hommage à ses vertus, & devient son meilleur ami. 81

LETTRE IX. *Du Marquis au Comte & à la Comtesse.* Il félicite ses enfans sur ce que lui a écrit Emilie. Idée qu'il s'est formée du vrai courage & de la vraie grandeur d'ame. Il en retrouve le caractère dans son fils. 94

LETTRE X. *De la Comtesse au Marquis.* Nouvelle épreuve à laquelle a été mise la fermeté de Valmont, à l'égard du Vicomte de Lausane. Usage qu'il fait de son crédit en faveur d'une famille infortunée. Histoire de Mademoiselle de S..... 101

NOTE. 115

LETTRE XI. *De la même.* Portrait de la Vicomtesse de Lausane. Ses avances vis-à-vis du Comte. Son projet d'union entre le Chevalier & Julie, fille de M. de

de Valmont. Avantages & qualités essentielles du Chevalier, mais accompagnées de légèreté & d'inconséquence en matière de Religion. Page 116

LETTRE XII. *Du Marquis de Valmont à Emilie.* Conseil qu'il lui donne au sujet de la Vicomtesse & du Chevalier de Lausane. 128

LETTRE XIII. *De la Comtesse au Marquis.* Elle lui expose les progrès de la passion de Madame de Lausane pour le Comte, les justes craintes que cette passion lui inspire, & la sage conduite de Valmont. Emilie sonde le cœur de sa fille par rapport au Chevalier. 133

LETTRE XIV. *De la même.* Amour du Chevalier de Lausane pour Julie. Entretiens du Chevalier avec le Comte sur sa manière de penser relativement à la Religion. Valmont lui fait lire quelques-unes des lettres que son père lui a écrites autrefois sur cet objet. 149

NOTES. 171

LETTRE XV. *De la même.* Fruit des entretiens de Valmont & du Chevalier de Lausane, qui prend une façon de penser plus décidée. Méthode de controverse au milieu du monde, & quelles

ſont les circonſtances où elle peut être de quelque uſage. Heureux effet de la Religion ſur le Chevalier. Intérêt que prend Julie au changement qu'elle remarque en lui. Page 179

NOTES. 205

LETTRE XVI. *Du Comte de Valmont à ſon père.* Le Chevalier s'ouvre à Valmont de ſes ſentimens pour Julie; ils ſont approuvés par ſon oncle, qui, étant en ambaſſade, écrit au Comte pour le prier d'unir ſa fille à ſon neveu. M. de Valmont déſire le conſentement du Vicomte: mais le Chevalier ne peut lui diſſimuler le reſſentiment & la haine que ſon frère lui a voués, & que rien ne peut fléchir. 223

LETTRE XVII. *De la Comteſſe au Marquis.* Elle lui parle des occupations du Baron, l'aîné de ſes enfans, & de ſon amour pour Hortenſe, fille de la jeune Madame de Veymur. Elle lui détaille la conduite de ſon mari au ſein de ſa famille, ſes entretiens avec les plus jeunes de ſes fils, les leçons & les exemples qu'il leur donne. 233

NOTES. 257

LETTRE XVIII. *Du Comte de Valmont à ſon père.* La Reine s'intéreſſe au ma-

riage du Chevalier de Lausane avec Mademoiselle de Valmont. Elle prie le Roi de le faire agréer au Vicomte, en faveur duquel M. de Valmont avoit eu la générosité de solliciter une grâce, à laquelle il eût pu prétendre pour lui-même. Le Vicomte est forcé de souscrire à cette alliance, qui ne doit se conclure qu'à la fin de la campagne prochaine. Le Comte demande au Marquis son consentement pour l'union projetée. Page 262

LETTRE XIX. *Du Marquis au Comte & à la Comtesse.* Il approuve & ratifie le projet qu'ils ont formé. 265

LETTRE XX. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Fidèle à suivre le conseil que son père lui avoit donné dans une de ses lettres, Valmont a cherché à se faire un ami sur la franchise & sur les lumières duquel il pût compter, & qui daignât même, dans quelques circonstances, le suppléer auprès du Baron. Il a le bonheur de le rencontrer dans la personne d'un ancien Militaire, qui occupe un grade supérieur dans le même Corps où est son fils. Histoire de M. de Verzure. 266

LETTRE XXI. *Du Marquis à son fils.* Il le félicite d'avoir trouvé un ami. Il

lui parle du Baron & d'Hortense, dont il souhaite l'union aussi vivement qu'il désire celle de Julie avec le Chevalier. Page 284

LETTRE XXII. *De la Comtesse de Valmont au Marquis.* Tout s'agite & s'intrigue à la Cour pour le choix des Officiers Généraux qui doivent commander les deux Corps de troupes destinés aux opérations de la campagne prochaine, indépendamment de la grande armée qui est sous les ordres du Maréchal de..... La Vicomtesse de Lausane veut déterminer M. de Valmont à se mettre sur les rangs pour commander en chef ces deux Corps, faits pour se soutenir mutuellement, & s'offre à l'appuyer de tout son crédit. Valmont la refuse, & ne veut rien devoir à ses sollicitations. 289

LETTRE XXIII. *De la même.* Madame de Lausane, toujours conduite par sa passion, a servi le Comte malgré lui. Elle a su amener son mari, sur lequel elle a pris le plus grand empire, & qui a lui-même tout pouvoir à la Cour, à faire nommer le Comte au principal commandement, malgré toute la mauvaise volonté que M. de Lausane conserve à son égard. Réflexions d'Emilie

sur la trop grande défiance de lui-même, qu'elle croit appercevoir dans Valmont. Zèle qu'elle témoigne pour sa gloire. Page 299

LETTRE XXIV. *Du Marquis à la Comtesse.* Il justifie Valmont & fait craindre à sa fille les vœux inconsidérés que son zèle lui inspire. 302

LETTRE XXV. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Valmont raconte à son père l'épreuve à laquelle vient de le mettre M. de Lausane. Après une feinte réconciliation, il l'expose à de nouveaux périls, en faisant donner au Marquis de L..... le commandement du second Corps de troupes qui doit être également sous les ordres du Comte. Caractère dangereux du Marquis. Résolution trop prompte de Valmont, & mouvemens trop impétueux, réprimés par les sages conseils de M. de Verzure. 306

LETTRE XXVI. *Du Marquis à son fils.* Il anime & soutient en lui ce caractère de force & de courage qui forme les grandes ames. Il lui donne des avis sur la manière dont il doit se conduire dans le grade auquel il est élevé, & lui inspire l'amour pour la paix au milieu même des horreurs de la guerre. 325

NOTES. Page 340

LETTRE XXVII. *De la Comtesse de Valmont au Marquis.* Elle va se mettre en route avec ses enfans, pour se réunir à son père pendant la campagne que doit faire son mari. Elle exprime ses alarmes sur les dangers qu'il va courir, ainsi que le Baron, & sur les suites de la passion de Madame de Lausane. Le Chevalier, qui n'a vu qu'avec peine retarder son mariage, est obligé de servir sous le Marquis de L..... 355

LETTRE XXVIII. *Du Marquis à son fils.* Scène attendrissante, occasionnée par l'arrivée d'Emilie & de ses enfans. Transports mutuels de la Comtesse & de Madame de Veymur, de Julie & d'Hortense. Tableau de toute la petite famille. 364

LETTRE XXIX. *De Valmont au Marquis.* Il lui écrit de l'Armée, & lui rend compte de la position où il se trouve. 372

LETTRE XXX. *Du même.* Tout se prépare pour une action décisive. Embarras suscités par le Marquis de L..... Effet des intrigues du Vicomte de Lausane. 377

LETTRE XXXI. *Du même.* Victoire remportée sur les ennemis. Page 380

LETTRE XXXII. *De M. de Veymur au Marquis.* Détails sur cette journée. Fausse manœuvre du Marquis de L..... Conduite de Valmont à l'égard de ses troupes. Talens & vertus qu'il fait briller. 381

NOTES. 396

LETTRE XXXIII. *Du Comte de Valmont à son Père.* M. de Lausane le fait rappeler. Il est forcé de remettre le commandement au Marquis, & d'aller recevoir les ordres de la Cour. 420

LETTRE XXXIV. *Du même.* Il reçoit du Roi l'accueil le plus favorable, & est nommé à un Gouvernement. Le prétexte de son rappel est de l'envoyer à la Cour du Roi de...., pour le déterminer à se déclarer en notre faveur. Raisons qui paroissent autoriser le choix qu'on fait de M. de Valmont pour cette négociation. 425

LETTRE XXXV. *Du même à la Comtesse de Valmont.* La Reine redemande Emilie, & ne lui laisse plus qu'un mois jusqu'à son retour. Son mari lui fait part de ce qui vient de se passer entre

la Vicomtesse & lui. La passion de cette femme s'est changée en haine. Contraste entre Madame de Lausane & Emilie. Page 428

LETTRE XXXVI. *De M. de Veymur au Marquis de Valmont.* Echec considérable, occasionné par l'esprit de rivalité, & par l'ambition du Marquis de L... M. de Verzure se dispose à accompagner le Baron de Valmont chez son grand-père. 438

NOTE. 444

LETTRE XXXVII. *De la Comtesse de Valmont à son Mari.* Il lui tarde d'apprendre le départ de M. de Valmont pour la Cour où il va négocier. Elle redoute les coups que peuvent lui porter Monsieur & Madame de Lausane, & éprouve les plus tristes pressentimens. 447

LETTRE XXXVIII. *Du Comte de Valmont à la Comtesse.* Il lui écrit au moment de son départ, & la rassure. Marque d'amitié demandée à M. de Verzure par rapport au Baron. 452

LETTRE XXXIX. *Du même à M. de Verzure.* Il lui rend grâces de ce qu'il consent à accompagner son fils, dans

le voyage qu'il doit faire en Italie. Il lui fait part de l'affreux complot du Vicomte & de la Vicomteſſe de Lauſane, & du danger qu'il vient de courir. Sa conduite dans une circonſtance auſſi critique. Page 456

Fin de la Table des Lettres du quatrième Volume.

TABLE

DES LETTRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

LETTRE XL. *Du Marquis au Comte de Valmont* Il peint à son fils les plaisirs qu'il a goûtés dans la société d'Emilie & de ses enfans, dans celle de M. de Verzure, & lui exprime les regrets que lui cause leur départ. Page 1

LETTRE XLI. *Du Comte de Valmont à son Fils.* Après lui avoir fait sentir tout le prix du guide qu'il lui a donné dans la personne de M. de Verzure, il le prémunit contre les dangers auxquels les voyages pourroient l'exposer du côté des mœurs. . . 9

LETTRE XLII. *Du Comte au Marquis.* Son arrivée à la Cour du Roi de.... Préjugés favorables pour le succès de sa négociation, balancés par des sujets de crainte. Caractère du Prince & ses dispositions. Le Comte prie son père de l'aider de ses lumières. 11

LETTRE XLIII. *Réponse du Marquis.* Il félicite son fils du bien qu'il peut faire dans la carrière où il est entré, & lui en marque toute l'étendue. Page 18

LETTRE XLIV. *De la Comtesse de Valmont à son Mari.* Accueil de M. & de Madame de Lausane : défiance qu'ils inspirent à Emilie Etat de langueur & d'abattement dans lequel sa fille est plongée. 22

LETTRE XLV. *Du Baron de Valmont au Comte.* Il parle à son père des plaisirs qui se sont offerts à lui de toute part dès qu'il est arrivé en Italie, & des pièges qu'on lui a tendus. Il lui expose les fruits que M. de Verzure lui fait retirer de ses voyages, les avis qu'il lui donne, & la méthode qu'il lui fait suivre. 27

NOTES. 42

LETTRE XLVI. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Heureux effets de la confiance que le Roi de... a prise en lui. Entretiens avec le Monarque sur le véritable héroïsme, sur la fausse & la vraie philosophie, sur la Religion relativement aux Etats. 47

NOTES. 73

LETTRE XLVII. *Du même.* Suite des entretiens. Page 96

NOTES. 115

LETTRE XLVIII. *De la Comtesse au Comte de Valmont.* Ses inquiétudes redoublent par rapport à son mari & à sa fille. Triste état de Julie. 124

LETTRE XLIX. *Du Comte de Valmont à la Comtesse.* Il partage ses alarmes, quoiqu'il cherche à les calmer. On a soustrait une de ses lettres, par laquelle il lui prescrivoit les plus grandes précautions pour elle-même & pour sa fille. 129

LETTRE L. *Du Comte au Marquis.* M. de Valmont fait part à son père de l'évènement qui est venu déconcerter ses projets, & des mesures qu'il a été forcé de prendre. 132

LETTRE LI. *Du Marquis à son Fils.* Il applaudit à la droiture de ses vues & à la sagesse de ses démarches. 148

LETTRE LII. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Il commence à recueillir le fruit de ses services. Suite de ses entretiens avec le Monarque : discernement dont le Prince doit user dans le

choix d'un ami; de l'Homme d'Etat; principes d'un bon gouvernement; de la Religion dominante, de l'Instruction publique, & des Mœurs. Page 151

NOTES. 177

LETTRE LIII. *Du même.* Succès de sa négociation. Suites des entretiens. Education publique & privée; institutions convenables; exemple du Prince; ce qu'il doit à ses Sujets; principes de la saine Politique. Le Comte est au moment de recevoir son audience de congé. Ses inquiétudes sur sa fille. 207

NOTES. 255

LETTRE LIV. *De la Comtesse au Marquis.* Elle apprend à son père le retour de son mari, & s'excuse auprès du Marquis sur le silence qu'elle a gardé depuis quelque tems par rapport à sa fille. Julie est dans une situation à faire craindre pour ses jours. 309

LETTRE LV. *Du Comte de Valmont à Madame de Veymur.* Il réclame ses soins en faveur de son père, & la prie de le disposer à la plus triste nouvelle. Julie touche à sa dernière heure. 314

LETTRE LVI. *A la même.* Mort de Julie. 315

LETTRE LVII. *D'Emilie au Marquis.* Détails sur la mort de sa fille. Accablement d'Emilie ; douleur, fermeté & résignation du Comte. Page 318

LETTRE LVIII. *Du Marquis à la Comtesse.* Effets qu'a produits sur lui, sur Madame de Veymur & sur Hortense, la mort de Julie. Ses vertus. Il attend les tristes restes de sa petite-fille, qui a demandé à être réunie aux cendres de ses aïeux. 337

LETTRE LIX. *D'Emilie au Marquis.* La Comtesse se prépare à de nouveaux malheurs. Une froideur marquée de la part du Roi éloigne de Valmont tous les Courtisans, & lui annonce une disgrâce prochaine. 341

LETTRE LX. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Le Comte est exilé dans son Gouvernement. M. de Lausane est l'auteur de sa disgrace. Noble franchise de M. de Valmont. 345

LETTRE LXI. *Du Marquis au Comte.* Il a reçu dans sa terre le corps de Julie. Hommages rendus à sa mémoire. 357

LETTRE LXII. *De la Comtesse de Valmont au Marquis.* Accueil que l'on a fait au Comte à son arrivée dans la

Province. Quels sont les premiers soins qui l'occupent. Page 359

LETTRE LXIII. *Du Comte à son Père.* Difficultés qu'il rencontre pour faire le bien. 361

LETTRE LXIV. *De la Comtesse au même.* Détails sur la conduite du Comte dans son Gouvernement. 365

NOTES. 386

LETTTRE LXV. *Du Comte de Valmont au Marquis.* Second échec occasionné par la témérité du Marquis de L..... Le fils de M. de Valmont a été fait prisonnier de guerre, & envoyé dans une Cour étrangère. 397

LETTRE LXVI. *Du même à son Fils.* Sages conseils donnés au Baron. 399

LETTRE LXVII. *Du même au Marquis.* Il fait part à son père d'une lettre du Roi de....., qui l'avertit des complots que l'on trame contre lui. Ce Prince lui offre un asile à sa Cour, & le rang le plus distingué dans son Royaume. Réponse du Comte au Monarque. 401

LETTRE LXVIII. *D'Emilie.* M. de Valmont arrêté par ordre de la Cour, & traité en Criminel d'Etat. 404

LETTRE LXIX. *De la même.* Situation d'Emilie ; son départ pour la Cour. Page 407

LETTRE LXX. *Du Marquis à la Comtesse.* Il travaille à la soutenir & à la consoler dans ses peines. 410

LETTRE LXXI. *De la Comtesse au Marquis.* Emilie n'a pu avoir accès auprès du Roi. La Reine lui a obtenu la permission de voir son mari au Château de Vincennes. Entrevue du Comte & de la Comtesse. 413

LETTRE LXXII. *De la même.* Tout confirme ses inquiétudes & ses craintes sur le sort de son mari. 426

LETTRE LXXIII. *De la même.* Elle voit briller quelques lueurs d'espérance. Démarche de M. de Verzure. 428

LETTRE LXXIV. *De la même.* Joie d'Emilie. Heureux succès des démarches de M. de Verzure. 433

LETTRE LXXV. *De la même.* Le Comte est rendu à sa famille. 439

LETTRE LXXVI. *De M. de Verzure au Marquis.* Justification du Comte. Triomphe de la vertu. 440

LETTRE LXXVII. *Du Comte de Valmont à son Père.* La présence du Marquis est la seule chose qui manque à son bonheur & à celui d'Emilie. Volonté du Prince à cet égard; retour prochain du Baron; son mariage arrêté avec Hortense. Page 449

LETTRE LXXVIII. *Du Marquis au Comte & à la Comtesse de Valmont.* Il se dispose à remplir les intentions du Prince & les désirs de ses enfans. 452

RÉFLEXIONS trouvées dans les papiers de M. de Valmont sous ce titre : Le fruit des leçons de mon père, & mon plan de conduite au milieu du monde. 454

Fin de la Table des Lettres du cinquième Volume.

TABLE
ALPHABÉTIQUE

Des quatrième & cinquième Volumes.

Le chiffre Romain marque le Tome ; les chiffres Arabes marquent les Pages ; l'n renvoie à la Note au bas des pages, & lorsqu'elle est suivie d'une lettre italique, elle désigne une des Notes qui sont à la fin des Lettres. On a mis souvent & suiv. *pour* & suivantes, *ou simplement* & s.

A.

AGRICOLA. Tome IV. pages 376 & suiv. — t. V. p. 393, n. *c*.

ALEMBERT. (M. d') t. V. p. 219, n.

ALEXANDRE. t. IV. p. 348, n. — t. V. p. 48.

AMITIÉ, *ami*, t. IV. p. 10, 15, 266 & suiv. 284, 375, 457. — t. V. p. 27, 29, 152 & suiv. 177, n. *a*. 355, 430 & suiv. 434 & les lettres suivantes.

AMOUR. t IV. p. 151, 257, n. *a*. — t. V. p. 3.

Amour propre. t. V. p. 65.

AMUSEMENS. Voyez *Plaisirs*.

ARTS, *Artistes*. t. V. p. 224 & suiv.

ATHÉISME. t V. p. 63 & la suite. p. 89. n. *g*. 100 & suiv. 117, n. *a*.

AUTORITÉ. Voyez *Religion*, *Rois*.
Autorité paternelle. t. V. p. 211.

B.

BAYARD. t. IV. p. 40 & suivantes, 47 & suiv. n. *c. e. k. n. q. r.*
BAYLE. t. V. p. 68, les notes, p. 89, n. *g.* 115, note *a*.
BELLE-ISLE. (M. le Maréchal de) t. IV. p. 405.
BIRON. (le Maréchal de) t. IV. p. 189.
BONHEUR. t. IV. p. 157, 163 & suiv. 171, n. *a.* — t. V. p. 131, 197, n. *i.* 456, 478.

C.

CATINAT. (le Maréchal de) t. IV. p. 385, n. *b. d. i.* 409, 421, n. *q.*
CENSURE *publique*. t. V. p. 279 & suiv.
CHARLES XII. t. V. p. 47.
CHARLES EMMANUEL. (Duc de Savoie) t. V, note au bas de la page 299.
CHEVALIERS DE MALTE. t. IV. p. 257 & suiv.
CHRISTIANISME. t. IV. p. 162, 166 & s. 172, n. *a. b.* 180 & la suite avec les notes. — t. V. p. 102 & la suite. p. 119, n. *c.* & suiv. 446, 461 & la suite. Voyez *Religion*.
CHRÉTIENS. *Légèreté, inconséquence de la plupart d'entre eux*. t. IV. p. 124 & suiv. 155 & suiv. 159 & suiv. 166, 185, 201. — t. V. pag. 99.
Vrai Chrétien, son genre de mérite. t. IV. p. 154, 177, n. *c.* 202.
COMMERCE. t. V. p. 199.
CONDÉ. (le Prince de) t. IV. p. 419.
COQUETTERIE. t. IV. p. 25 & suiv. 31 & suiv. 361 & suiv. 430.

COUR, *Courtisans.* t. IV. p. 2 & suiv. 12, 16, 19 & suivantes, 25, 68, n. *o.* 83, 275, 318. — t. V. p. 152 & suiv. 233 & suiv.
COURAGE, *force d'ame.* t. IV. p. 74, 97 & s. 111, 128, 129 & suiv. — t. V. p. 318 & la suite. 338. Voyez *Vertu, ses caractères, ses épreuves,* &c.
COURTISANNES. t. IV. p. 388 & suiv. 404, 405. — t. V. p. 228 & suiv. 272, n. *i.*
CREQUI. t. IV. p. 351.
CRILLON. t. IV. p. 47 & suiv. n. *d. e. g. h. k.*

D.

DAUPHIN. (M. le Dauphin, père de Louis XVI) t. IV. p. 242, la n. 260, 410, n. *k.* — t. IV. p. 159, la n. 166, n. 177, n. *a.* 209, la n. 229, n. 283, 299 & suiv.
DETTES. t. IV. p. 260, n. *c.*
DIEU. t. V. p. 453, 456 & suiv. Voyez *Religion, Athéisme.*
DOMESTIQUES. t. IV. p. 265, 266.
DU GUESCLIN. t. IV. p. 46 & suiv. n. *b. e. f. k.* p. 403.

E.

EDUCATION. t. IV. p. 121 & suiv. 130 & suiv. 141 & suiv. 226 & suiv. 233, toute la dix-septième lettre. 257, n. *a.* 356, 366 & suiv. — t. V. p. 210 & suiv. 218 & le reste de la lettre. 476 & suiv.
Education publique. t. V. p. 208 & suivantes, p. 255, n. *a. b.*
EGLISE, *ses Ministres, ses premiers Pasteurs.* t. IV. p. 260 & suiv.
ETATS. t. V. p. 60 & la suite. 89, n. *g.* 97 & la suite avec les notes. 132 & la suite de la

lettre 158 & la suite avec les notes. 208 & la suite. 255, les notes.
Homme d'Etat. t. V. p. 156 & suiv. 361 & suiv.
EXEMPLE. t. IV. p. 426. — t. V. p. 233.

F.

FABERT (le Maréchal) t. IV, p. 420.
FEMMES. t. IV. p. 25 & suiv. 31, n. *b.* c. *d.* 98 & suiv 136 & suiv. 142 & suiv. 224 & suiv. 296 & suiv. 361, 429, 431, 434 & suiv. 446. — t. V. p. 258, n. *b.*
FIDÉLITÉ. t. IV. p. 57, n. *h.* 71. — t. V. p. 402 & suiv.
FORCE D'AME. Voyez *Courage*, *Vertu.*
FRANCHISE, *droiture*, *bonne foi*, &c. t. IV, p. 40, 54 & suiv. 58 & suiv. 278, 309 & la suite. 420, n. *p.* — t. V. p. 338, 351.

G.

GÉNÉRAL *d'Armée.* t. IV. p. 336, &c. 378, &c.
GÉNÉROSITÉ, *désintéressement.* t. IV. p. 53, 57, n. *h.* 59, n. *k.* 230 & suiv. 252, 329.
GISORS. (le Comte de) t. IV. p. 257, n.
GLOIRE. t. IV. p. 303. — t. V. p. 48 & suiv. 149 & suiv.
GOUVERNEMENS. t. V. p. 237, n. 242 & suiv. 249, n. 264, n. *e.* 275, n. *l.* 289. Voyez *Etats.*
GOUVERNEURS de *Province.* t. V. p 345, 361 & suiv. 365, & le reste de la lettre.
GRAINS, (*Commerce des*) t. V. p. 387.
GRANDS. *Devoir des Grands.* t. IV. p. 112, 270, n. *b. c.*
Intérêts des Grands dans une Monarchie. t. V. p. 144 & suiv.
Foiblesse ordinaire aux Grands. t. V. p. 473.

GUERRE. t. IV. p. 336 & suiv. avec les notes. 378, lettre XXXII & les notes. 443 & la note de la page suivante.—t. V. p. 336 & 5.
GUSTAVE ADOLPHE. t. IV. p. 79 & suiv.

H.

HENRI IV. t. IV. p. 56 & suiv. n. *g. h.* — t. V. p. 264, 302, n. *u.*
HÉROS, *Héroïsme.* t. IV. p. 97 & suiv. — t. V. p. 48 & suiv.
HOMMES *du jour.* t. IV. p. 23 & suiv. 27, 38, & suiv. 41 & suiv. 63, n. *l.* & suiv.
De l'ancien tems. t. IV. p. 40 & le reste de la lettre avec les notes. p. 96.
HONNEUR. t. IV. p. 41, 86. — t. V. p. 66 & suiv. 174 & suiv. 275, n. *l.*
HOSPICE. t. V. p. 268, n.
HUMANITÉ. t. IV. p. 258, n. *b. c.*

I.

INCRÉDULITÉ, *Incrédules.* t. IV. p. 168 & suiv. 174, n. *b.* 184 & suiv. 218, n. *e. f. g.*
INSTITUTIONS *publiques.* t. V. p. 218 & la suite.
INSTRUCTION *publique.* t. V. p. 103, 167 & suiv. 190, n. *f.* 208, 210 & suiv.
JEUNES GENS. t. IV. p. 30, n. *a.* 63, n. *l.* & suiv. 371. — t. V. p. 2, 3, 27, 28.
JOINVILLE. t. IV. p. 46 & suiv. n. *a. g.*
JOSEPH II. (l'Empereur) t. IV. p. 414. — t. V. p. 262, 308.

L.

LOI NATURELLE. t. IV. p. 163 & suiv. 186 & suiv. 196 & suiv. 205, n. *a. b.* 219, n. *f.* — t. V. p. 109 & suiv.

LOIX, *Législation*. t. V. p. 15, 38, 151, 168, 195, n. *h*. 209 & suiv. 237 & suiv. 282, n. *m*. n. *o*.
Loix somptuaires. t. V. p. 266 & s. 269, n. *g*.
LOUIS IX. t. IV. p. 59. — t. V. p. 282, n. *m*. 469, n.
LOUIS XII. t. V. p. 296, 305, n. *x*.
LOUIS XV. t. V. p. 190.
LOUIS XVI. t. IV. p. 68. n. *o*. 413. — t. V. p. 307.
LUXE. t. V. p. 221 & suiv. 261, n. *c*. & les notes suivantes, p. 271 & suiv.

M.

MABLY. (M. l'Abbé de) t. V. p. 64, n. 91 & s. 173, la n. 186, n. *e*, 197, n. *i*. 232, n. 252, n. 260, 263, 270, 284 & suiv. 288.
MAÎTRES. *Leurs devoirs envers leurs Domestiques*. t. IV. p. 265, 266.
MARIAGE. t. IV. p. 225 & suiv. 287. — t. V. p. 247 & suiv.
MARMONTEL. (M.) t. V. p. 224, n.
MILITAIRES. t. IV. p. 381. Lettre XXXII & les notes.
MILLOT. (M. l'Abbé) t. V. p. 270, 286, 295 & suiv. 390 & suiv.
MINISTRES DE LA RELIGION. t. IV. p. 415. — t. V. p. 168 & suiv. 193, n. *g*.
MIRABEAU. (le Marquis de) t. IV. p. 80 & suiv. — t. V. p. 188, 196, 209, 288, n. *p*.
MIRACLES. t. IV. p. 195.
MŒURS. t. IV. p. 25 & suiv. 30, n. *b*.
MODESTIE *du vrai mérite*. t. IV. p. 46, 289 & suiv. 301 & s. 304 & suiv. 326, 334. — t. V. p. 306.
MŒURS. t. IV. p. 25 & suiv. avec les notes,

p. 38 & la suite, avec les n.—t. V. p. 167, 169 & la suite. 195, n. *h.* 208 & la suite. 233, 263, 279 & suiv.

MONARCHIE. t. V. p. 132, 144, 174 & suiv. 200 & suiv. 205, n. *l.* 221 & *s.* 234, 247, n.

MONDE. t. IV. p. 10 & suiv. 12, 84, 86, 95, 130, 165, 332. — t. V. p. 470.

MONTAGNE. t. IV. p. 185, n. — t. V. p. 277, n.

MONTESQUIEU. t. V. p. 122, 171, la n. 197, 200, n. *k. l.* 237, n. 247, n. 258, n. *b.* 274, n. *k.* 284, n. *n.*

MOREAU. (M.) t. V. p. 298.

MUY. (le Comte du) t. IV. p. 180, n. *a.* p. 411, n. *l.* — t. V. p. 177.

N.

NATURE. (état de) t. V. p. 240 & suiv.

NATURALISME. Voyez *Loi naturelle.*

NÉGOCIATION, *ambassade.* t. V. p. 11 & suiv. 18 & suiv. 135 & la suite. 147.

NOAILLES. (Mémoires de la Maison de) t. V. 262, 299, 391, n. *d.*

O.

OPINION. t. V. p. 195, n. *h.* 233, 479.

P.

PASSIONS. t. IV. p. 157 & suiv. 201. — t. V. p. 459, n.

PATRIOTISME. t. V. p. 174 & suiv. 212, 223, 227, 242 & suiv.

PÈRE DE FAMILLE. t. IV. p. 233 & la suite de la lettre.

PHILIPPE. (*père d'Alexandre*) t. V. p. 295, n.

PHILOSOPHIE, *Philosophes.* t. IV. p. 206 & *s.* 210 & suiv. 213 & *s.* 221 & *s.* — t. V. p. 52 &

& ſ. 56 & ſ 59 & ſ. 73, n. *a. b. c. e. f.* 167 & ſuiv. 190, n. *f.* 338, 471.
Vraie Philoſophie. t. V p. 54 & ſuiv. 58, 469.
PIÉTÉ. t. V. p. 468 & ſuiv.
PLAISIRS. t. V. p. 226 & ſuiv. 459.
POLITIQUE. t. V. p. 12, 148, 251 & ſuiv.
PRÉJUGÉS. t. V. p. 274, n. *k.*
PRESSE (*liberté de la*) t. V. p. 162 & ſuiv.
PRINCIPES. t. V p. 97 & ſuiv. 115, n. *a.*
Principes & plan de conduite. t. V. p. 12, 28, 100, 345 & ſuiv. 454 & la ſuite.
PRIVILÉGES. t. V. p. 283.
PROPRIÉTÉ. t. V. p. 242 & ſuiv. 287, n. *p.*

R.

RÉCOMPENSE. t V. p. 223, 264, n. *e.* 275, n. *l.*
RÉLIGION t. IV. pag. 123 & ſuiv. 154, & le reſte de la lettre, avec les notes. 180 & la ſuite. 205, n. *a.* & ſuiv. — t. V. p. 38 & ſuiv. 57 & ſuiv. 60 & la ſuite de la lettre. p. 83, n. *d. e.* 96 & la ſuite, avec les notes. 168 & la ſuite. 167 & ſuiv. 173 & ſuiv. 456 & la ſuite. Voyez *Chrétiens*, *Chriſtianiſme.*
Ses effets, ſes avantages, & ſes reſſources. t IV. p. 24, 95, 154 & ſuiv. 171, n. *a* 102, 223, 255, 393 & ſuiv. 410, n. *l.* 4 6 & ſuiv. 465 & ſuiv. — t. V. p. 55, 57, 58, 60, 64, 70, 99, 102 & ſuiv. 105 & ſuiv. 122, 148, 160, 173 & ſuiv. 314 & ſuiv. 318 & la ſuite. 338, 376 & ſuiv. 410 & ſuiv. 444 & ſuiv.
RÉPUTATION t. V. p. 249 & ſuiv.
RETRAITE. t. IV. p. 10 & ſuiv. 18, 44.
RICHELIEU. (le Cardinal de) t. V. p 156, la n. 159, n. 233, n 245, n. 250, n. 275, n. *l.*
ROIS. t. IV. p. 15. — t V. p. 14 & ſuiv 47 & ſuiv. 56 & ſuiv. 96 & ſuiv. 135 & la ſuite.

142, 146, 151 & la suite, avec les notes; 208 & la suite, 224, n. 233 & le reste de la lettre. p. 293, n. *q. r. s. t. u. x.* p. 442.
ROUSSEAU (M.) t. IV. p. 80, 344 & suiv. — t. V. p. 31, 43, n. *a. b. c.* 82, n. *c.* 116, n. *a* 119, n. *c.* 195, n. *h.* 228, n. 239, n. 261, 283, n. *m.*

S.

SAINT-GERMAIN. (M. le Comte de) t. IV. p. 353.
SAINT-PIERRE. (l'Abbé de) t. IV. p. 344 & suiv. — t. V. p. 256. n. *a.*
SAXE. (M. le Maréchal de) t. IV. p. 67, 337, n. 401.
SÉDUCTION, *ses dangers, ses artifices, & ses suites.* t. IV. p. 103 & suiv.
SOCIÉTÉS CIVILES. t. V. p. 240 & suiv.
SPECTACLES. t. V. p. 226 & suiv.
SULLY. t. IV. p. 56.

T.

TOLÉRANCE. t. IV. p. 162, 184. — t. V. p. 40, 46; n. *d.* 104, 160 & la suite, p. 186, n. *e.*
TRIBUT, IMPÔT. t. V. p. 298, n. *s. t. u.* 386, n. *a.*
TURENNE. t. IV. p. 58, n. *i.* 63, 66, 349, n. *b.* 408, n. *l.* 411, 414, n. *o.*

V.

VALEUR. t. IV. p. 47 & les notes suivantes.
VÉRITÉ. t. IV. p. 573. — t. V. p. 472. Voyez *Franchise.*
VERTU, *ses caractères, ses effets.* t. IV. p. 22 & suiv. 97 & suiv. 110 & suiv. 134 & suiv. 161 & suiv. 180, n. *a.* 230 & suiv. 233, la XVIIe. lettre. 252 & suiv. 309 & s. 329

& suiv. 465 & suiv. — t. V. p. 135 & suiv. 318 & la suite.
Ses épreuves. t. IV. p. 73 & suiv. 81 & s. 101 & suiv. 310 & la suite, 428 & suiv. — t. V. p. 135 & la suite, 315 & la suite, 348 & s. 401 & suiv. 404 & suiv. 413 & la suite.
Ses triomphes. t. IV. p. 88. & suiv. 112 & suiv. 465 & suiv. — t. V. p. 148, 151, 207, 385, 433 & la suite des lettres.
VILLARS. t. IV. p. 352 & suiv.
VOLTAIRE. (M. de) t. IV. p. 199. — t. V. p. 40, les notes. p. 93, n. *h*. 203, 271, 272.
VOLUPTÉ. t. V. p. 399 & suiv. 458, 473 & s.
VOYAGES. t. IV. p. 456 & suiv. — t. V. p. 29 & la suite, avec les notes. p. 113, n.
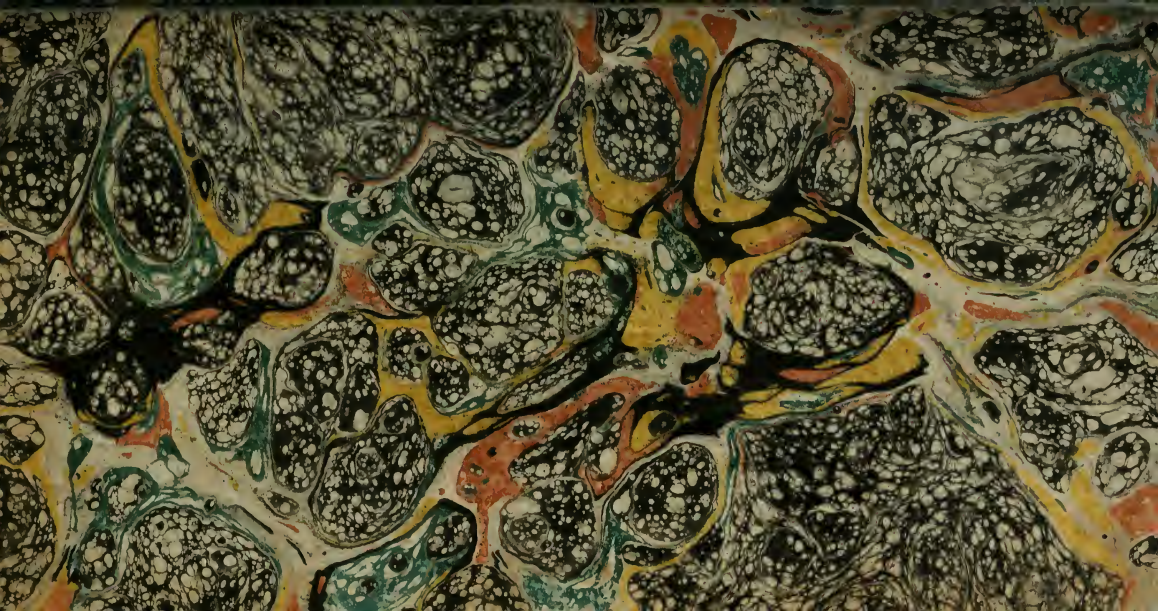
FIN.